

Sommaire

## 18 (2002) Numéro 2

### Migrations et environnement

ISBN : 2-911627-30-X

Coordonné par **Hervé DOMENACH** et **Patrick GONIN** | publié en ligne le 12 octobre 2004



#### Articles

 publié en ligne le 9 juin 2006

##### Editorial

Par **Hervé DOMENACH** et **Patrick GONIN**  
Volume 18 (2002) - Numéro 2 [ [texte](#) [intégral](#) ]

« Les forêts précèdent les hommes et les déserts les suivent ... ». Même si l'origine de cet adage reste incertaine, il donne bien la mesure du processus de mutation environnementale qui affecte aujourd'hui la planète et suggère toutes ses conséquences en termes de distribution spatiale des populations. De fait, on assiste à une recomposition intense des territoires et de leurs usages, à travers la transformation des systèmes agraires, qui a de fortes incidences sur les migrations puisque les hommes dépendent de plus en plus des mécanismes productivistes, tandis que le processus inverse, c'est-à-dire les conséquences environnementales de l'accroissement rapide de...

[Lire la suite...](#)

 publié en ligne le 9 juin 2006

##### Les recompositions territoriales dans le Maroni : relation mobilité-environnement

Par **Frédéric PIANTONI**  
Volume 18 (2002) - Numéro 2 [ [texte](#) [intégral](#) ]

Les dynamiques socio-spatiales dans le bassin hydrographique du Maroni (frontière entre la Guyane française et le Surinam) éclairent le croisement des champs disciplinaires migration et environnement. Au delà de la dimension écologique auquel il fait implicitement référence, ce carrefour ne s'inscrit-il pas dans la problématique globale des relations entre territoire, société et ressources dans lesquelles les mobilités humaines sont une clef de lecture ? L'évolution de l'organisation spatiale des groupes de Marrons établis sur les rives du Maroni depuis le XVIII e siècle, est indissociable de la capacité de mobilité. Elle reste une condition...

[Lire la suite...](#)

 publié en ligne le 9 juin 2006

##### Formes de mobilité et dynamique de l'environnement en Tunisie

Par **Michel PICOUET**  
Volume 18 (2002) - Numéro 2 [ [texte](#) [intégral](#) ]

La croissance démographique, le développement des moyens technologiques d'extraction et d'exploitation des ressources, les mécanismes de croissance axés vers la satisfaction de besoins sans cesse grandissants, la formidable poussée des technologies et des moyens de communication se sont traduits par une occupation de l'espace sans précédent partout où cela était possible. Cette consommation de l'espace dans un temps très court se solde aujourd'hui par un recours massif aux ressources naturelles de la planète. Dans ce contexte, la migration

n'est plus seulement un facteur de régulation des "surplus démographiques", elle est également un...

[Lire la suite...](#)

 publié en ligne le 9 juin 2006  
**Frontière, migration et environnement en Amazonie**  
Par **Philippe HAMELIN**  
Volume 18 (2002) - Numéro 2 [ texte intégral ]

La grande mobilité actuelle des hommes, dans le temps et dans l'espace, crée de nouvelles formes d'occupation de l'espace. Celles-ci génèrent donc de nouvelles relations entre l'homme et son environnement. À partir de la relecture de deux enquêtes, menées sur le peuplement des fronts pionniers en Amazonie brésilienne, on montrera comment le passage d'une migration classique à une circulation intense des individus bouleverse complètement la relation à l'environnement des populations. Les mobilités engendrent de nouvelles territorialités complexes où les conflits d'usage risquent de devenir nombreux. On assiste à la disparition du paysan, ancré...

[Lire la suite...](#)

 publié en ligne le 9 juin 2006  
**L'accès aux ressources foncières, enjeu de l'émigration rurale andine.**  
Par **Geneviève CORTES**  
Volume 18 (2002) - Numéro 2 [ texte intégral ]

Cet article propose une analyse de l'émigration rurale dans les Andes de Bolivie au travers de ses modes d'articulations - et d'interactions - avec la question de l'accès aux ressources foncières et de ses modalités d'usage. Héritages du passé, la rupture d'un mode ancestral d'utilisation verticale du milieu, tout autant que l'inégalité de la structure agraire et l'émiettement de la propriété familiale, constituent à l'échelle nationale un puissant facteur agro-environnemental de l'émigration rurale contemporaine andine. Toutefois, l'analyse micro-locale des dynamiques migratoires de certaines campagnes boliviennes révèle...

[Lire la suite...](#)

 publié en ligne le 9 juin 2006  
**Migrations et mutations des systèmes agraires : la culture brésilienne du soja au Paraguay**  
Par **Sylvain SOUCHAUD**  
Volume 18 (2002) - Numéro 2 [ texte intégral ]

Installés au Paraguay, à la frontière du Brésil, sur la rive droite du río Paraná, des immigrants brésiliens ont développé l'agriculture spéculative et engagé la refonte des systèmes de production du monde rural paraguayen. Grâce à l'introduction de l'agriculture intensive d'exportation, ils sont à l'origine d'importantes transformations de la structure agraire paraguayenne, faisant progresser la surface cultivée et inaugurant, dans une structure foncière marquée par l'opposition latifundium/minifundium, l'apparition de la propriété moyenne. Malgré les pressions fortes qu'ils exercent sur les écosystèmes forestiers, il se dégage...

[Lire la suite...](#)

 publié en ligne le 9 juin 2006  
**Les réfugiés de l'environnement**  
Par **Patrick GONIN** et **Véronique LASSAILLY-JACOB**  
Volume 18 (2002) - Numéro 2 [ texte intégral ]

Si la violence, les persécutions, les violations des droits de l'homme sont les causes les plus fréquentes des exodes, il existe un autre motif de départ dont on parle moins, fondé sur la dégradation, la confiscation ou la destruction de l'environnement biophysique. Les calamités naturelles, les destructions intentionnelles ou accidentelles de l'environnement, les politiques environnementales sont sources de déplacements plus ou moins contraints de populations considérées depuis peu comme une catégorie de réfugiés appelée "réfugiés de l'environnement" ou "réfugiés écologiques". Cet article se propose de retracer l'histoire...  
[Lire la suite...](#)

 publié en ligne le 9 juin 2006  
**De la migration circulaire à l'abandon du territoire local dans le Zarmaganda (Niger)**  
Par **Harouna MOUNKAÏLA**  
Volume 18 (2002) - Numéro 2 [ texte intégral ]

Les profondes mutations, amplifiées par les sécheresses récentes que connaît le Zarmaganda (Niger) constituent une des clés d'interprétation de son dynamisme migratoire. En effet, elles se manifestent notamment par la persistance d'une insécurité alimentaire qui contribue largement à l'accélération des migrations, perpétuant ainsi le développement de cette pratique spatiale séculaire. Cet article met en évidence les interactions complexes entre insécurité alimentaire et migration. Dans le Zarmaganda, la gestion de l'insécurité alimentaire s'exprime à travers des pratiques migratoires diverses qui s'inscrivent soit dans une logique de maintien des...  
[Lire la suite...](#)



#### Note de recherche

 publié en ligne le 9 juin 2006  
**Entre le Saloum et la forêt de Pata : mobilité des migrants, intégration des espaces**  
Par **Mamady SIDIBÉ**  
Volume 18 (2002) - Numéro 2 [ texte intégral ]

Dans l'un de ses articles, Yves Barel (1986) affirmait en substance qu'un seul territoire ne suffit pas pour assurer correctement toutes les ambitions que l'on pouvait avoir dans la vie. Il expliquait ainsi la propension de plus en plus forte chez les hommes à se déplacer vers d'autres espaces où ils espèrent trouver des conditions de vie meilleures. Au Sénégal, en milieu rural tout au moins, c'est surtout avec l'introduction de la culture arachidière que l'on a assisté à la multiplication des migrations. La rapide propagation de la graine oléagineuse sur toutes les terres aptes à la culture sèche de plateau a occasionné le départ massif des populations vers les...  
[Lire la suite...](#)



#### Note documentaire

 publié en ligne le 9 juin 2006  
**Migrations et environnement : sélection bibliographique**  
Par **Gilles DUBUS**  
Volume 18 (2002) - Numéro 2 [ texte intégral ]

Dans les bases de données bibliographiques spécialisées sur les migrations (REMISIS, CIEMI, MIGRINTERNET), l'utilisation du mot-clé « environnement » donne des résultats très faibles. Dans la base de l'IRD (HORIZON), qui n'inclut que les travaux de chercheurs de cet institut, le croisement des descripteurs « migration » et « environnement » permet d'accéder notamment à des résultats de recherches menées dans les pays du Sud, ce qui élargit le strict point de vue des sciences sociales (nombreuses références à des travaux d'agronomes par exemple). Les quatre bases consultées nous offrent un catalogue de près de 100 000 notices consultables sur...

[Lire la suite...](#)


[imprimer](#) 
[signaler par mail](#) 
[Sommaires](#)
[En texte intégral](#)
[Comité de direction,  
de rédaction et  
correspondants](#)
[Abonnement et vente  
à l'unité](#)
[Vente collection  
complète](#)
[Note aux auteurs](#)
[Mentions légales](#)
[Index par auteurs](#)
[Index par mots-clés](#)
[Index géographique](#)
[Texte intégral sur  
Persée](#)
[Numéros 1-1 \(1985\) à  
17-3 \(2001\)](#)


Recherche

La REMI adhère à



Article

## Editorial

 par [Hervé Domenach](#) et [Patrick Gonin](#) | publié en ligne le 9 juin 2006

### Texte intégral

« Les forêts précèdent les hommes et les déserts les suivent ... ». Même si l'origine de cet adage reste incertaine, il donne bien la mesure du processus de mutation environnementale qui affecte aujourd'hui la planète et suggère toutes ses conséquences en termes de distribution spatiale des populations. De fait, on assiste à une recomposition intense des territoires et de leurs usages, à travers la transformation des systèmes agraires, qui a de fortes incidences sur les migrations puisque les hommes dépendent de plus en plus des mécanismes productivistes, tandis que le processus inverse, c'est-à-dire les conséquences environnementales de l'accroissement rapide de la mobilité humaine, reste tout aussi préoccupant. C'est précisément cette interaction thématique, entre migration et environnement, que nous avons cherché à explorer dans ce numéro.

Il s'agit d'interpréter l'influence des facteurs environnementaux comme déterminants des migrations, et réciproquement les conséquences des déplacements des populations sur l'environnement tant pour les zones de départ que pour les zones d'arrivée. Les déplacements de populations engendrent des bouleversements sociaux, économiques et environnementaux, qui peuvent entraîner de graves déséquilibres écologiques. Les départs temporaires ou définitifs remettent ainsi en cause les fonctionnements des sociétés, affectant par là même les modes d'utilisation de l'espace et de gestion des ressources. En d'autres termes, la dégradation des milieux est souvent un phénomène dont les causes sont à rechercher dans le fonctionnement et l'organisation des sociétés, et les migrations en sont la traduction première.

Les signaux omniprésents des contraintes écologiques : saturation des terres cultivables, perte de productivité des terres agricoles, surexploitation des pâturages... ont ouvert de nouveaux défis à l'agronomie et la recherche de variétés céréalières plus productives est considérée comme un facteur décisif d'une croissance de la production agricole susceptible d'absorber l'inévitable augmentation des besoins nutritionnels. Après avoir concerné le blé, le maïs et le riz, la recherche génétique agronomique se consacre également depuis peu aux cultures de racines et tubercules dans une perspective de productivité accrue, sans préoccupations de qualité et de protection environnementale, mais seulement de quantités ! Ce qui pose le problème de l'intégration des masses paysannes dans ce processus de transformation des systèmes agricoles : la plupart d'entre elles pratique encore l'autoproduction alimentaire et se

heurte aux grandes exploitations agro-alimentaires dans une lutte inégale pour conserver leurs terroirs. Ainsi, dans l'avenir, les problèmes tenant aux usages des territoires, à l'appropriation et à la concentration foncière constitueront sans doute autant d'obstacles à la mise en place d'une agriculture durable. Suivant les situations écologiques, la tendance au morcellement, la privatisation des terres collectives, en fait tout ce qui a trait au foncier, ont des répercussions directes sur l'environnement.

Or, les rapports entre les populations et leur environnement n'ont pas la même valeur pour les peuples des pays nantis soucieux de la valorisation de leur santé et de leur cadre de vie, et pour les pays démunis contraints de satisfaire leurs besoins élémentaires, ce qui explique en partie les échecs successifs des conférences internationales quant à la gestion des espaces du futur. L'analyse des interrelations entre populations et environnement passe d'abord par la détermination des échelles spatiales de référence, qui varient selon les problèmes traités. La pratique séculaire qui consistait à tout simplement aller un peu plus loin lorsque les sols et les ressources végétales donnaient des signes d'épuisement, n'est plus aujourd'hui possible : non seulement l'espace est quasiment saturé, mais encore tous les territoires ont un propriétaire, ce qui a fait récemment émerger des contraintes juridiques qu'on ne sait pas encore très bien gérer. Les concentrations de population urbaine en forte croissance, les choix de production énergétique et la mobilité future contribueront également à déterminer une sorte de nouvelle partition écologique de la planète.

Le processus irréversible de l'urbanisation — on prévoit une population urbaine de l'ordre de 6 milliards d'habitants sur les quelques 9 milliards environ, que pourrait compter la planète vers 2050 — drainera des flux de migrants dans des milieux denses, assujettis à des contraintes environnementales nouvelles, et plus largement soumis à la malnutrition, l'hygiène défectueuse, la promiscuité, etc. Aux très fortes migrations internes vers des villes-mégapoles, s'ajoutera le poids des migrants internationaux que les mesures politico-institutionnelles contrôleront difficilement. Dans la mesure où les migrations influent sur les déséquilibres économiques, la pauvreté, l'accès aux services éducatifs et sanitaires, l'usage des terres agricoles, la reproduction sociale, etc, on conçoit que la question des politiques migratoires et de la répartition spatiale des populations à terme, préoccupe plus d'un gouvernement !

De même que les États ne peuvent plus prétendre contrôler seuls les gigantesques flux de capitaux et les marchés de consommation qui sous-tendent les dynamiques de croissance économique, d'emploi et de migration, ils ne peuvent pas non plus résoudre de manière autonome les problèmes d'environnement. Des espaces perturbés aux espaces abandonnés, les mutations sont profondes. L'urbanisation, les infrastructures et les activités polluantes mettent en danger la gestion « durable » des usages des territoires, des espaces, et parfois des espèces.

Ce numéro a pour ambition d'ouvrir une nouvelle direction de recherches sur ce thème « migrations et environnement », dont on connaît encore mal toutes les déclinaisons possibles. C'est pourquoi nous avons pris le parti d'adjoindre une bibliographie de référence, inévitablement approximative, qui permet de prendre la mesure à la fois de la diversité des éléments analytiques existants, et de l'importance des insuffisances thématiques notamment en ce qui concerne l'environnement urbain, les catastrophes écologiques et les processus indirects de dégradation.

Les crises alimentaires, les bouleversements bio-physiques ou ceux provoqués par les activités

humaines, les besoins de terres et les migrations de conquêtes interrogent de nouveau les notions fondamentales à l'origine des modes de vie des groupes sociaux : partir pour vivre, voire pour survivre, migrer pour mieux revenir, se déplacer pour s'adapter. Les contributions pointent différents types de comportements et font émerger trois thèmes.

– Les migrations récentes liées à la dégradation de l'environnement n'impliquent pas forcément une coupure radicale entre lieux de départ et d'installation. Les pratiques de va-et-vient concernent aussi ce type de situation.

– Les déplacements de populations et plus généralement les mobilités internationales, ont aussi des conséquences pour les milieux d'origine. Celles-ci ne sont pas toutes négatives et peuvent favoriser, par une moindre pression foncière, l'évolution des techniques agricole tout en bénéficiant des remises de ceux qui sont partis.

– En migrant, les populations ne font que révéler leur capacité à s'adapter aux nouvelles données sociétales et environnementales.

L'analyse des relations entre migrations et environnement permet à Michel Picouet de revisiter les mécanismes migratoires et de rappeler le poids des contraintes naturelles dans ce qui lie les causes et les conséquences des mobilités humaines dans la Tunisie rurale. Geneviève Cortes nous emmène sur les terres andines de Bolivie où elle aborde les « tensions démographiques et écologiques ». Les ruptures des équilibres agro-écologiques, les pressions foncières face à la faiblesse des ressources, voire le stress climatique, conduisent à des migrations internationales qui remettent en cause le modèle agricole ancestral. Sur le même continent, mais plus au sud, Sylvain Souchaud examine les conséquences de l'introduction de la culture brésilienne du soja au Paraguay. Le développement de cette culture spéculative sur la rive droite du *ri*o Paraná bouleverse les structures agraires paraguayennes et favorise l'émergence d'exploitations agricoles moyennes modifiant ainsi l'opposition traditionnelle entre latifundium et minifundium. La région frontalière entre la Guyane française et le Surinam permet à Frédéric Piantoni de poser la constitution d'espaces relationnels liés aux mobilités de groupes sociaux descendant de Marrons. La mobilité est ici une ressource dans les stratégies territoriales des groupes en présence, elle est aussi adaptation au milieu, qu'il soit dépendant des structures sociales ou des régimes agraires. La contribution suivante nous propose de pénétrer la forêt amazonienne, de mieux connaître cette « ultime frontière d'un mouvement de conquêtes ». Philippe Hamelin analyse la colonisation de nouvelles terres et ses conséquences environnementales. Mais les mobilités dans cette région et l'échec des fronts agricoles conduisent à un double processus : l'accès à l'urbain d'une part et les tentatives d'éviter la marginalisation au sein d'un pays en profonde mutation d'autre part. L'analyse des mobilités humaines oblige à dépasser les approches dichotomiques entre populations rurales et urbaines. Sur un tout autre continent, Harouna Mounkaila rapporte les profondes mutations spatiales subies par les populations du Zarmaganda (Niger) du fait de sécheresses récurrentes. Cet article, centré sur l'insécurité alimentaire, aborde les différentes stratégies des populations qu'elle engendre. Dans un tout autre registre, Patrick Gonin et Véronique Lassally-Jacob discutent de la catégorie des réfugiés de l'environnement et des migrations forcées. Les stratégies des habitants localisés aux limites des frontières entre le Mali, la Mauritanie et le Sénégal s'appuient sur les traditions migratoires pour faire face aux dernières catastrophes climatiques. La note de recherche de Mamady Sidibé traite des migrations pour raisons écologiques. Il met l'accent sur les liens maintenus entre villages d'origine et nouveaux lieux d'implantation.



 **Pour faire référence à cet article**

**Domenach Hervé et Gonin Patrick** (2002). *"Editorial"*. Revue Européenne des Migrations Internationales , Volume 18 , Numéro 2 .

Accessible en ligne à l'URL : <http://remi.revues.org/document2643.html>

imprimer 

signaler par mail 

[Accueil](#) > [Sommaires](#) > [Volume 18](#) > [Numéro 2](#) > [Articles](#) > Article

REMI - Revue Européenne des Migrations Internationales - ISSN 0765-0752  
MSHS - 99, avenue du Recteur Pineau - F-86000 Poitiers  
Tél : (33) - (0)5 49 45 46 56 - Fax : (33) - (0)5 49 45 46 68  
<http://remi.revues.org> - [remi@mshs.univ-poitiers.fr](mailto:remi@mshs.univ-poitiers.fr)

PAGE GÉNÉRÉE PAR **LODEL**

[Administration du site](#) (accès réservé) - [A propos](#)


[imprimer](#) 
[signaler par mail](#) 
[Sommaires](#)
[En texte intégral](#)
[Comité de direction,  
de rédaction et  
correspondants](#)
[Abonnement et vente  
à l'unité](#)
[Vente collection  
complète](#)
[Note aux auteurs](#)
[Mentions légales](#)
[Index par auteurs](#)
[Index par mots-clés](#)
[Index géographique](#)
[Texte intégral sur  
Persée](#)
[Numéros 1-1 \(1985\) à  
17-3 \(2001\)](#)


La REMI adhère à



Article

## Les recompositions territoriales dans le Maroni : relation mobilité-environnement

 par [Frédéric Piantoni](#) | publié en ligne le 9 juin 2006

Frédéric Piantoni : Laboratoire Migrinter (UMR MITI, n° 6588 CNRS). frederic.piantoni@mshs.univ-poitiers.fr

**Mots-clés** : [écologie](#) , [Environnement](#) , [Espace rural](#) , [Front pionnier](#) , [Frontière](#) , [Territoire](#)
**Zones géographiques** : [France \(Guyane\)](#) , [Surinam](#)

**Résumé** : Les dynamiques socio-spatiales dans le bassin hydrographique du Maroni (frontière entre la Guyane française et le Surinam) éclairent le croisement des champs disciplinaires migration et environnement. Au delà de la dimension écologique auquel il fait implicitement référence, ce carrefour ne s'inscrit-il pas dans la problématique globale des relations entre territoire, société et ressources dans lesquelles les mobilités humaines sont une clef de lecture ? L'évolution de l'organisation spatiale des groupes de Marrons établis sur les rives du Maroni depuis le XVIII e siècle, est indissociable de la capacité de mobilité. Elle reste une condition d'exploitation des ressources - aurifères dans la vallée et commerciales dans l'estuaire - elle est un enjeu chargé de ressources sociales et d'appropriation territoriale qui participe de la formation d'espaces relationnels.

**Abstract** : Territorial Re-composition in the Maroni : the Mobility-Environment Relationship. -- The socio-spatial dynamics in the hydrographic basin of the Maroni (at the border between French Guyana and Surinam) shed some light on the crossroads of the disciplinary fields of migration and environment. Beyond the ecological dimension to which it implicitly refers, this junction fits well within the wider theme of the relations between territory, society and resources, for which human mobility is a key of analysis. The evolution of spatial organisation of the groups of Marrons settled on the banks of the Maroni since the 18th century is indistinguishable from capacity for mobility. It remains a condition for the exploitation of resources (auriferous in the valley and trade in the estuary), a stake in social resources and territorial appropriation that plays a role in the creation of relational spaces.

**Extracto** : Las recomposiciones territoriales en el Maroni: relación movilidad - medio ambiente. -- Las dinámicas socio-espaciales propias a la cuenca hidrográfica del río Maroni (frontera entre la Guyana francesa y el Surinam) ponen en evidencia el cruce entre los campos disciplinares relativos a la migración y al medio ambiente. Más allá de la implícita dimensión ecológica, ¿acaso no se inscribe este "cruce de caminos" en la problemática global de las relaciones entre el territorio, la sociedad y los recursos donde las movildades humanas constituyen una clave de lectura ? La evolución de la organización espacial de los grupos de Marrones, establecidos desde el siglo XVIII en las riberas del Maroni, no puede ser disociada de la capacidad de movilidad. Esta característica continúa siendo una condición para la explotación de los recursos del valle (auríferos) o del estuario (comerciales). Cargada de recursos sociales y de apropiación territorial, la movilidad participa, en suma, en la formación de espacios de relación.



## Sommaire

[Environnement et sociétés de refuge](#)

[La mobilité comme stratégie de formation territoriale](#)

[La mobilité comme condition d'adaptation au milieu : structure sociale et régime agraire](#)

[La mobilité comme ressource territoriale : la constitution des espaces relationnels](#)

[La formation des espaces relationnels \(1880-1945\)](#)

[La structuration des espaces relationnels](#)

[Les ruptures et les recompositions des espaces relationnels](#)

[L'inversion des polarisations démographiques](#)

[Le fleuve comme espace-ressource : migrations de retour et économie aurifère](#)

[Les questions foncières : stratégies communautaires et contrôle de l'espace](#)

[Les enjeux politiques : la création des communes mono- communautaires](#)

[Les enjeux économiques du foncier](#)

[Le cadre général de la législation foncière en Guyane](#)

[Légitimité coutumière et stratégies communautaires](#)

[La généralisation de l'économie informelle](#)

[Les pratiques informelles comme activité de survie](#)

[La dynamique commerciale transfrontalière](#)

[Les modes de fonctionnement de l'échange : mobilités, réseaux, et pluri-activité](#)

[Logiques sociales et mutations du secteur informel](#)

[Conclusion](#)



## Texte intégral

« Ainsi, non seulement la géographie a permis de concevoir le vivant, son évolution, mais, en retour, celui-ci transforme la notion d'« environnement » : d'une part, le vivant peuple les lieux, mais surtout, il oblige à une nouvelle intelligence de l'espace, à le définir non plus morphologiquement, mais dynamiquement en termes de flux, de communications et d'arrêts ».

F. Dagognet (1977) Une épistémologie de l'espace concret néo-géographique, Paris, Vrin.

Les dynamiques socio-spatiales dans le bassin fluvial du Maroni, zone frontière entre la Guyane française et le Surinam, éclairent la relation mobilité-environnement en l'articulant avec celle du territoire et de la ressource<sup>1</sup>. La mobilité — vue comme un moyen d'adaptation, un facteur d'ajustement, une stratégie et un potentiel — est aussi une ressource, donc un enjeu. Aussi, le lien entre mobilité et environnement, en dépassant la dimension écologique du terme<sup>2</sup>, ne peut être considérée en dehors des jeux de pouvoirs<sup>3</sup> (Raffestin, 1980 : 44-50) et de leurs échelles d'exercices locales, régionales et supranationale. Elles déterminent en retour, par des logiques de confrontations entre espaces nationaux et communautaires, des recompositions territoriales lisibles à partir des mutations des pratiques et des processus d'appropriation de l'espace.

L'approche proposée tente de formaliser la constitution d'espaces relationnels<sup>4</sup> des groupes sociaux descendant de Marrons<sup>5</sup>. Leur existence, structurée par des parcours et des faisceaux réticulaires (familiaux, socioculturels, commerciaux), conduit à un questionnement sur la mutation des usages des ressources et de leur variabilité, sur leur architecture territoriale et leurs modes de fonctionnements.

En terme quantitatif, l'ensemble des effectifs, en Guyane française et au Surinam, est estimé à 59 000 : 25 000 *Djuka*, 30 000 *Saramaka*, 4 500 *Aluku*, (Toulemonde-Niaussat, 1993). Ces estimations doivent être majorées mais tout dénombrement précis reste impossible en raison des variables différentes utilisées en Guyane française (nationalité) et au Surinam (variable ethnique). Soulignons que l'ancienneté des données démographiques surinamaises (1980) et les caractéristiques de forte *réversibilité migratoire* (Domenach et Picouet, 1987 : 469) touchant ces groupes sociaux rendent hasardeuses des estimations dans la zone frontalière.

Notre propos est issu d'une synthèse analytique d'enquêtes qualitatives sur les itinéraires migratoires et leur inscription spatiale. Par ailleurs, les données quantitatives relatives à l'occupation foncière résultent de recensements personnels réalisés dans la zone estuarienne et la vallée du fleuve (novembre 1997 et mai 2001). Le modèle de rapport à l'espace qui se dégage ouvre une confrontation entre des espaces relationnels communautaires et des espaces politiques nationaux.

### Environnement et sociétés de refuge

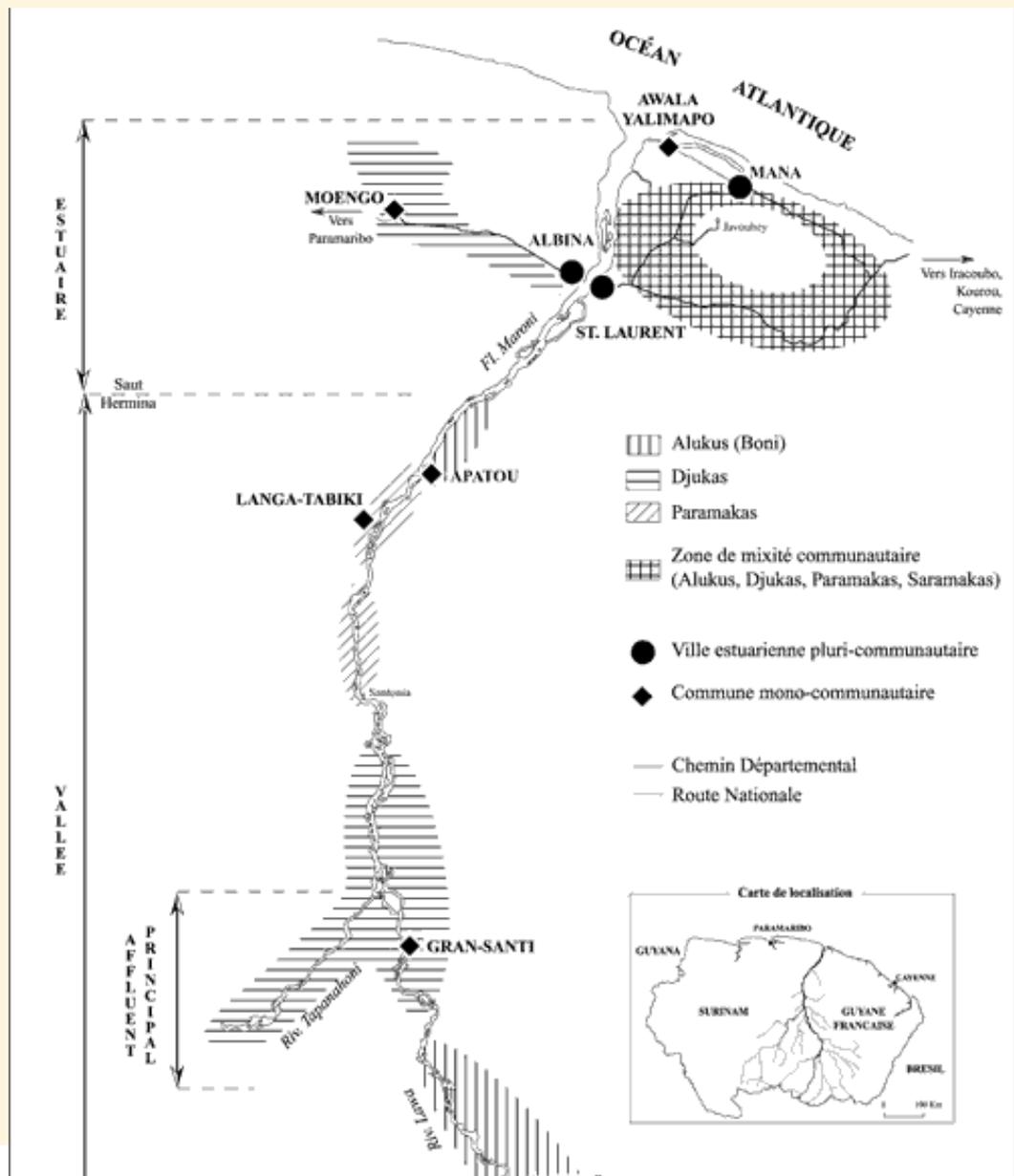
La relation mobilité-environnement revêt une dimension particulière dans le bassin hydrographique du Maroni. Ce milieu physique est, à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, chargé d'une représentation coloniale hostile à toute perspective de peuplement. Seule la plaine alluviale littorale est valorisée dans le cadre d'une économie de plantation agro-exportatrice et esclavagiste. Par opposition, l'intérieur forestier, caractérisé par les difficultés de pénétration, reste non valorisé aux marges coloniales. Le Maroni est un espace-refuge avant de devenir un territoire réfractaire à la société littorale : les mouvements des Marrons de la Guyane hollandaise et, dans une moindre mesure, les Amérindiens *wayanas* du Brésil fuyant les

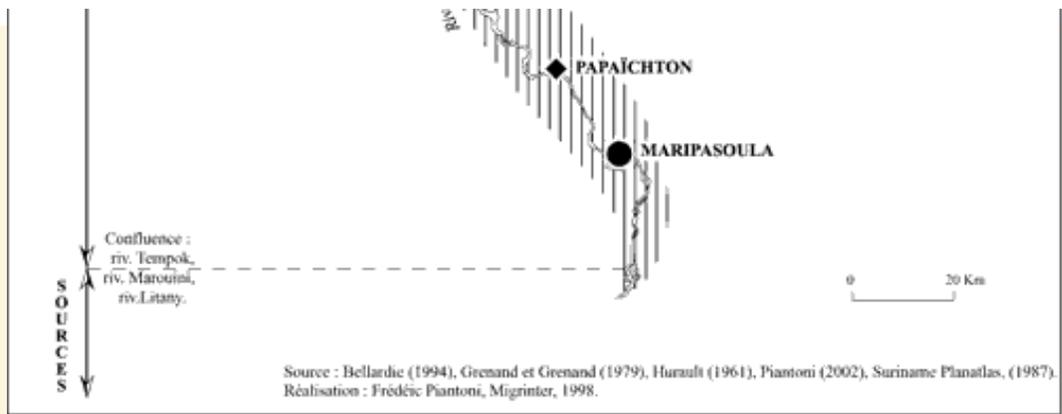
réductions portugaises, en constituent les prolégomènes démo-spatiaux.

### La mobilité comme stratégie de formation territoriale

Deux logiques antagonistes d'occupation de l'espace frontalier sont en confrontation dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. L'espace colonial est situé sur la bande littorale. Il inscrit sa frontière sur la scission déterminée par le fleuve, frein perpendiculaire à la progression terrestre et rupture de charge dans l'axe de progression littorale. À l'inverse, le Maroni est l'axe de fuite et d'établissement des Marrons. Il est une voie de progression et un refuge, dont les éléments de rupture sont marqués par les sauts, freins à la mobilité. La capacité de mobilité dans le couloir fluvial (borné par un milieu physique contraignant) apparaît comme une composante fondamentale de l'organisation spatiale. La localisation des villages, de part et d'autre des deux rives dans la vallée, illustre clairement le non-sens de la partition administrative : dans le fleuve, la dynamique socio-spatiale s'articule d'abord sur les sauts, alors que la limite administrative n'intervient qu'en second plan (Carte 1).

**Carte 1 : Localisation des communautés issues de Marrons dans l'espace frontalier Maroni**





Source : Bellardie (1994), Grenand et Grenand (1979), Hurault (1961), Piantoni (2002), Suriname Planatlas, (1987)

Le bassin hydrographique est une région fluviale et transfrontalière aux marges des deux systèmes coloniaux littoraux, ni française en raison de dynamiques de peuplement issues du Surinam, ni surinamaïse puisque construite dans l'opposition à la société esclavagiste.

La relation mobilité-environnement intervient comme une ressource territoriale. On ne peut la dissocier des jeux de pouvoir nationaux qui s'exercent sur le littoral et auxquels les dynamiques de peuplement dans le fleuve sont profondément liées. Le fleuve est un refuge mais aussi une impasse dans lequel la survie des groupes dépend de la capacité d'échange avec le littoral, donc de la mobilité. Corollaire à la dynamique commerciale, elle cristallise les enjeux de pouvoir entre les groupes en introduisant une hiérarchisation des aires de peuplement sur le gradient d'intégration à la côte (Carte 1).

Ce processus est perceptible dans la dynamique de peuplement (Carte 2). Suite au groupe *saramaka* fondé sur les fleuves Suriname et Saramaka, les *Djuka* constituent le premier groupe de Marrons établi dans le bassin hydrographique, sur les rives de la rivière Tapanahoni, tributaire majeur du fleuve. Cette communauté fut reconnue comme nation libre par la Hollande en 1761. Ce traité les engageait à remettre les esclaves fugitifs à la colonie et leurs octroyait un rôle de mandataire pour le contrôle frontalier.

Le groupe *aluku* (Boni) apparaît vers 1760 dans le Nord-Est du Surinam d'abord sur la rivière Cottica<sup>6</sup>. En conflit avec les autorités coloniales hollandaises et les *Djuka*, il fut finalement défait par ces derniers en 1793 sur les rives du Marouini<sup>7</sup>, puis placé sous leur tutelle jusqu'en 1891, date de la fixation de la frontière entre la Hollande et la France dans la haute vallée du fleuve.

Les *Paramaka* constituent le dernier groupe implanté sur le Maroni en amont de l'estuaire, proche des villes littorales. Son ethnogenèse intervient vers 1830-1840, peu avant l'abolition de l'esclavage<sup>8</sup>, dans un contexte moins conflictuel.

### La mobilité comme condition d'adaptation au milieu : structure sociale et régime agraire

Si la mobilité est le vecteur d'une dynamique d'échange, ressource essentielle dans le fleuve, elle est aussi un facteur de gestion du territoire communautaire. Le régime agraire<sup>9</sup>, articulé avec une structure sociale holiste traduit une appropriation dynamique de l'espace. Il convient d'en préciser les éléments essentiels afin de saisir, ultérieurement, les mutations territoriales

corollaires aux mutations des ressources.

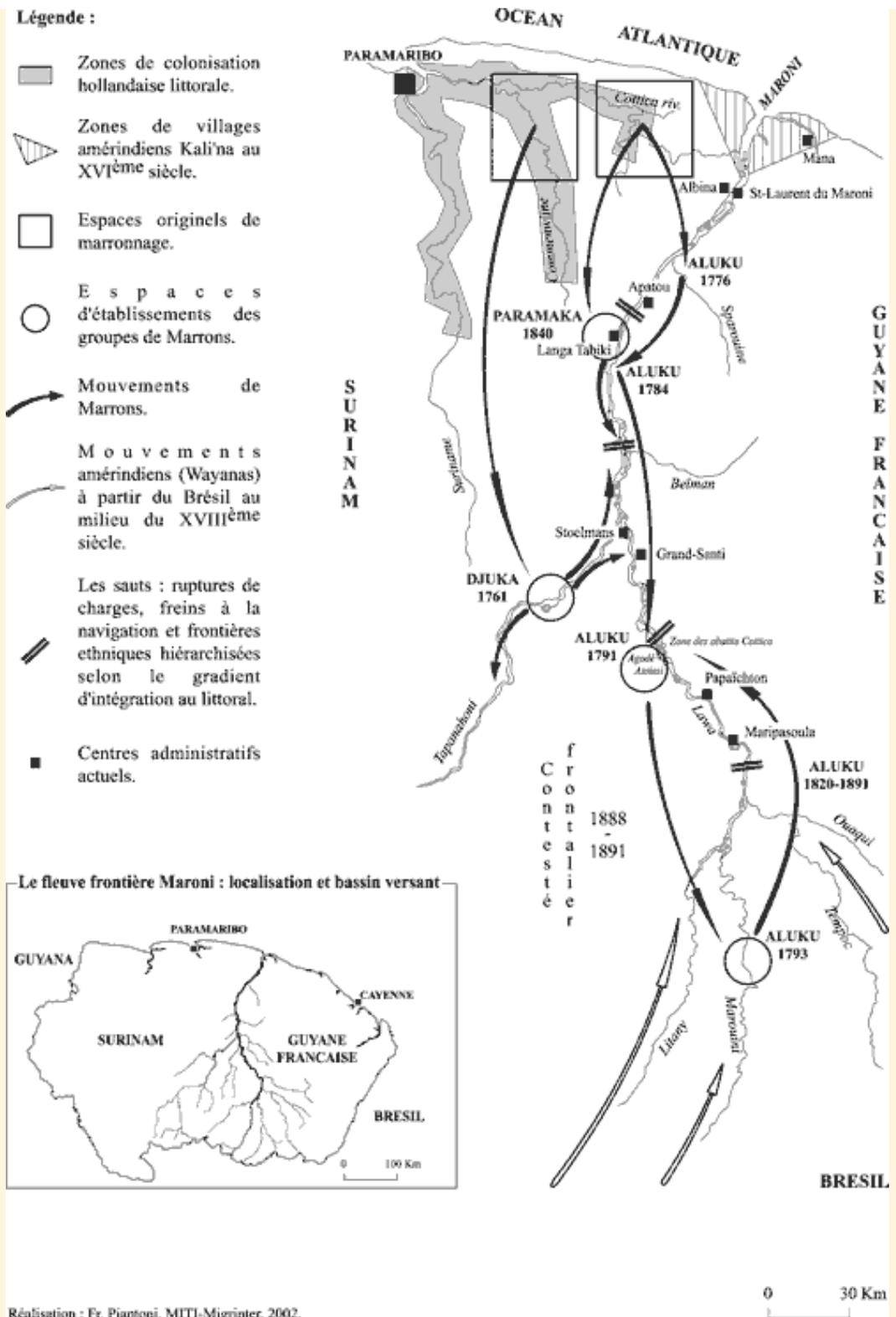
Le principe fondamental de l'appropriation de la terre dans les sociétés de Marrons est défini strictement par les droits réels que détient le lignage<sup>10</sup>, lequel repose sur l'indivisibilité de ses membres et des territoires coutumiers. Chaque lignage forme une unité sociale et territoriale autonome, possédant un culte des ancêtres spécifique, fondateur du lien sacré à la terre. Malgré une forte mobilité, l'ancrage à l'espace coutumier est fondamental chez les Marrons.

Le lignage est associé au site villageois. Il jouit, à partir de cet établissement ancestral et territorialisé, de droits exclusifs sur la terre dans une zone déterminée. Le principe de la coutume est que l'individu qui défriche une parcelle en forêt primaire (ou secondaire ancienne sans possesseur connu) crée, en même temps qu'un droit d'usage individuel, un droit imprescriptible pour son lignage, auquel il appartient de gérer la répartition foncière entre ses membres. L'individu seul ne détient qu'un droit d'usage qui disparaît à sa mort (Hurault, 1958 : 143). Ces points rejoignent les principes dressés par Pelissier (1995 : 29-34) à propos des modes d'appropriation de la terre en Afrique subsaharienne : le défrichement fonde le contrôle du foncier et l'exploitation justifie la pérennité de sa tenure ; tout membre du groupe a accès à l'utilisation du sol en fonction de sa capacité de travail et de ses besoins ; les vivants ne sont que les usufruitiers d'un bien communautaire, incessible à titre individuel.

L'implantation des territoires lignagers repose, en fait, sur plusieurs contraintes, dont l'adaptation au milieu n'est pas la moindre. Dès lors, l'organisation théorique du droit coutumier, fondée sur l'indivisibilité sociale et l'indivisibilité territoriale, pousse théoriquement les Marrons à une répartition des terres en un ensemble compact et continu autour des villages. Toutefois, sur le plan pratique, les contraintes écologiques<sup>11</sup>, démographiques, sociologiques<sup>12</sup> les obligent à changer de secteur territorial ou à précipiter le rythme des jachères. De fait, la répartition des terres lignagères s'échelonne en vis-à-vis sur les rives du fleuve en chapelets linéaires. Le relief contraignant empêche le transport de lourdes charges, telles que les récoltes. C'est donc dans un mouvement linéaire parallèle à l'écoulement, sur les bourrelets fluviaux non inondables ou sur les pentes, que sont établies les exploitations. L'itinérance et la mobilité s'illustrent enfin dans les formes de mise en valeur agraire de défriche-brûlis, celle de l'abattis<sup>13</sup> impliquant des jachères par période de trois à cinq ans.

La mobilité, dimension intégrante de la construction des territoires communautaires et de leur gestion, mais aussi de leur segmentation, reste un élément fondateur des structures sociales des groupes de Marrons.

***Carte 2 : Dynamique de peuplement du Maroni (XVII<sup>e</sup> siècle – XIX<sup>e</sup> siècles)***



Source : d'après Bellardie (1994) ; Fleury (1999) ; Grenand (1979) ; Hurault (1965) ; Piantoni (2002) ; Price (1994). Réalisation : Fr. Piantoni, MITI-Migrinter, 2002

Durant la période où se constituent les communautés sur les rives du fleuve (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles), la colonie reste polarisée sur le littoral. Son fonctionnement repose sur un système agro-exportateur marginalisant l'intérieur non valorisé. Pourtant, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la découverte de gisements aurifères dans la haute vallée du Maroni associe l'émergence d'une ressource sur les territoires coutumiers à une ouverture des communautés vers la plaine côtière. La relation mobilité-environnement se présente désormais sous d'autres aspects, mais

établit pour les Marrons les fondements d'espaces relationnels multipolaires.

### La mobilité comme ressource territoriale : la constitution des espaces relationnels

L'exploitation aurifère à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle introduit de nouvelles pratiques spatiales. Les Marrons en tirant profit de cette ressource vont constituer des espaces relationnels articulant l'intérieur et le littoral. Avec la fin de l'ère aurifère, les processus divergent de décolonisation des Guyane française et hollandaise vont contribuer au développement de l'exode rural vers les villes du littoral siège de ressources nouvelles : l'industrie de la bauxite au Surinam et les potentialités liées la croissance des emplois administratif ouvertes par la départementalisation de la Guyane.

### La formation des espaces relationnels (1880-1945)

En Guyane française et au Surinam, la période de l'orpaillage (1880-1945)<sup>14</sup> génère progressivement une ouverture des territoires coutumiers vers les villes littorales et les bourgs-relais commerciaux estuariens (Mana et Albina) (Figure 1).

### **Figure 1 : Évolution des espaces relationnels des communautés issues de Marrons (1885-fin des années 90) [afficher]**

D'abord, la migration de milliers de mineurs<sup>15</sup> entraîne la croissance de la population et un développement des villages d'orpailleurs dépendant du littoral pour leur approvisionnement matériel et vivrier. Ensuite, la résolution du litige frontalier franco-hollandais matérialise la dyade sur la Lawa. Cette nouvelle donne géopolitique, sous-tendue par le potentiel aurifère, redistribue néanmoins la répartition des groupes au sein des ensembles nationaux. Elle libère les *Aluku* de leurs suzerains *djuka* par l'octroi de la citoyenneté française et permet de briser le monopole de la navigation fluviale, soit d'ouvrir le fleuve à la mobilité et à l'économie d'échanges entre l'estuaire et la vallée.

Seuls capables de maîtriser la navigation sur les fleuves et rivières guyanais, les compétences des Marrons sont alors exploitées par les orpailleurs et les compagnies d'extraction pour le transport de l'or et le ravitaillement des placers entre les bourgs-relais et l'intérieur. Cette activité économique est le fait de groupes d'hommes originaires de communautés identiques et encadrées par un *capitaine*, autorité magico-religieuse déléguée. Cette fonction sera particulièrement dévolue aux *Boni* sur les placers de la Lawa, de l'Inini et du Maroni, aux *Djuka* sur le Tapanahoni et la rive surinamaïse du Maroni et aux *Saramaka* sur les autres rivières de Guyane (Mana, l'Approuhague, Sinnamary, Oyapock<sup>16</sup>).

L'activité de transport engendre la constitution des filières migratoires durant la période de l'orpaillage. Les premiers rushes aurifères situés dans la partie haute du fleuve Mana, dans le Sinnamary et dans la rivière Inini (affluent du Maroni en amont de Maripasoula) conduisent les sociétés commerciales à envisager le problème du transport sur ces rivières hachées par des rapides (sauts), éléments géophysiques préjudiciables au transport de l'or et des marchandises. La filière migratoire débute par la vente de canots adaptés au transport, puis par une migration de main-d'œuvre compétente pour les diriger et les construire. Par ailleurs, l'essor démographique et l'importance de la chaîne d'approvisionnement provoquent une croissance urbaine des bourgs et développe l'activité de construction et donc de bûcheronnage

par la nécessité d'approvisionnement en bois de construction.

La migration des Marrons est organisée au sein de la communauté d'une part et avec les employeurs d'autre part. Dès 1883, des accords sont passés entre le gouverneur de la Guyane et l'autorité magico-religieuse suprême, *Gran Man*, dans le but de favoriser la migration vers les bassins aurifères de la Guyane. À travers l'exemple *saramaka* décrit par Jolivet (1982 : 153-154), le migrant est totalement assujéti à l'ordre communautaire. Les profits financiers engendrés par les activités de transport sont reversés à l'ensemble des lignages. Seuls les hommes sont autorisés à partir pour des séjours temporaires, ce qui préserve le principe de matrilocité. Un interdit religieux empêche l'action de prospection et d'exploitation de l'or ; seuls le canotage et le bûcheronnage sont autorisés (*ibid.*).

Des processus migratoires similaires, à la fois dans le type de mouvement et dans les compétences développées (transport, bûcheronnage) furent mis en place par les communautés *aluku* (Apatou, St. Laurent) et *djuka* (Albina). Les structures territoriales communautaires peuvent être assimilées à des entités gérées par le droit coutumier au sein de laquelle l'administration n'intervient pas. Il semble toutefois que le mode d'organisation des filières migratoires ait été davantage marqué par des initiatives individuelles en raison de structures socio-communautaires plus lâches. Des villages relais vont apparaître et se développer sur le Maroni (par exemple celui d'Apatou<sup>17</sup> aux portes du territoire de l'administration pénitentiaire de Saint-Laurent).

Les communautés de Marrons assurent l'entière responsabilité du transport de l'or et des marchandises sur les placers. Ils fondent de petites entreprises dévolues à cette activité dans les bourgs-relais du littoral (Mana, Sinnamary, Régina, Albina). De fait, des villages de transporteurs s'y créeront en liaison directe avec les activités de commerces et la dynamique induite d'échanges économiques. On peut considérer ces sites comme les premiers points d'ancrage structurant l'ouverture d'espaces relationnels entre les territoires coutumiers et les villes du littoral.

Cependant, l'épuisement des gisements aurifères, peu après la Seconde Guerre mondiale, va porter un coup d'arrêt à cette économie, alors que les réseaux migratoires de main-d'œuvre et la dynamique d'échanges sont établis. Ils constituent les fondements sur lesquels s'appuie leur consolidation associée à l'exode rural induit par les processus de décolonisation.

### La structuration des espaces relationnels

Dans la suite de la période aurifère, l'exode rural depuis le haut et le bas Maroni va s'appuyer sur les réseaux migratoires de main-d'œuvre établis durant l'orpaillage. Le caractère non réversible des mouvements va consolider les bases des espaces relationnels vers les villes littorales de la Guyane et du Surinam en créant des sites d'installations pérennes (Figure 1). Les changements introduits à la fin de la Seconde Guerre mondiale — départementalisation de la Guyane en 1946 et autonomie politique du Surinam en 1954 — vont induire une mutation des structures sociales et économiques traditionnelles par la généralisation d'une économie urbaine. La mobilité répond d'un processus d'adaptation et d'ajustement. L'espace des mobilités communautaires, différent selon les groupes, s'ouvre de manière hétérogène dans l'espace (vers des zones d'accueil différentes) en répondant à des temporalités décalées.

Pour la communauté *aluku*, l'exode rural intervint tardivement dans les années 1965-1970. Il faut souligner qu'à l'inverse du Surinam, l'exode rural en Guyane est moins tributaire de la

croissance économique du littoral, que de l'instauration des structures administratives communales permettant l'introduction des services déconcentrés de l'État. En effet, la fin du territoire de l'Inini en 1969<sup>18</sup> et l'intégration politique de l'intérieur par la création des communes sur les territoires coutumiers, correspondent à une série de plan de développement en Guyane<sup>19</sup> jusqu'à la décentralisation (1982). L'attitude de l'État français est une réponse aux mutations politiques et économiques mondiales : période de décolonisation de l'Afrique Occidentale Française, de l'Afrique Équatoriale Française, de l'Afrique du Nord et de l'Indochine, géopolitique dans la suite de la guerre froide, émergence de l'espace politique européen, politique expansionniste brésilienne. L'État reconsidère le potentiel de ressources exploitable en Guyane et tente d'introduire un développement agro-exportateur dans le département par l'installation d'un système productif jusqu'alors lacuneux et marqué par la rareté du facteur humain<sup>20</sup>. Des plans de développement agricole, sylvicole et minier (bauxite dans région de la Montagne d'Argent) seront mis en œuvre, appuyés par une incitation systématique à l'immigration<sup>21</sup> de main-d'œuvre nationale (métropolitaine, antillaise) et internationale continentale (brésilienne, colombienne, surinamaïse). La création du centre spatial de Kourou en 1965, s'inscrit aussi dans ce contexte.

Ce contexte politique se traduit par une appropriation territoriale nationale stigmatisée par la densification du maillage communal (Carte 4). Les modalités de gestion administrative entrent en confrontation avec les structures coutumières : légitimité de désignation des pouvoirs exécutifs, état-civil, gestion foncière lignagères et transmission patrimoniale, emplois administratifs des services déconcentrés de l'État, politique sociale et sanitaire, scolarisation obligatoire. Ces mesures, calquées sur le modèle métropolitain, introduisent de nouveaux systèmes de valeurs fondés sur l'accès au progrès social, et, parallèlement, un processus de dépendance attaché aux transferts monétaires. La ville, le mythe de la modernité qu'elle représente, les potentialités d'emploi et de réussite sociale qu'elle recèle dans le nouveau système de valeurs, sont autant de facteurs générant un exode rural massif entre 1965 et le milieu des années 1980.

Dans un premier temps, se développe un mouvement des villages vers les centres administratifs nouvellement créés (Maripasoula, Papaïchton). Puis, rapidement saturées en termes d'offre d'emplois, les communes littorales deviennent les principales zones d'accueil des trajectoires migratoires à partir du milieu des années 1970. Par son débouché sur le fleuve, par sa population et sa fonction de point d'entrée de l'économie côtière, St-Laurent présente des conditions sociologiques qui en font le point d'arrimage et de redistribution (vers Mana, Kourou et Cayenne) des mobilités issues de la vallée.

L'exode rural fluvial s'appuie sur les réseaux migratoires de main-d'œuvre établis durant l'orpaillage. À la migration de compétences organisée par les autorités coutumière et coloniale, se substitue une migration économique non encadrée, intégrant une dynamique d'échanges commerciaux entre les zones de départ dans la vallée (activités extractivistes et agriculture traditionnelle) et zones d'accueil en milieu urbain (activités salariées). Elle est marquée par une démarche individuelle masculine<sup>22</sup>, même si une logique de regroupement familial intervient ensuite. Par ailleurs, les retours au village du matrilignage participant du maintien de la cohésion communautaire s'effectuent lors des rites festifs, religieux, ou pour des raisons matrimoniales. La question du foncier, symbole de l'attachement à la terre, est révélatrice des liens qui perdurent entre le villageois en milieu urbain et son village : un membre du lignage absent conserve néanmoins ses prérogatives dans l'attribution de terres<sup>23</sup>. La structure de l'espace relationnel est à la fois continu dans le bassin du Maroni, et discontinu vers les villes à potentiel économiques de la Guyane (Cayenne et Kourou) (Figure 1).

Les *Djukas* sont touchés par l'exode rural dès 1939. En effet, l'exploitation de la bauxite du Surinam<sup>24</sup>, sous l'impulsion des États-Unis durant la Seconde Guerre mondiale, va susciter un appel de main-d'œuvre vers la ville de Moengo, où est situé le plus important site d'extraction et de transformation du minerai par la Suralco<sup>25</sup>. Les *Djukas* sont employés dans les mines et la branche sylvicole, dans le secteur secondaire (BTP) et dans l'artisanat du bois (menuiserie, ébénisterie, charpente). La ville frontalière d'Albina, créée en 1846 sur la rive surinamaïse, va jouer très tôt la fonction de nœud d'échanges commerciaux, migratoires et culturels entre les villages du fleuve et les implantations du groupe en milieu péri-urbain. Les villes de l'estuaire (Albina, Moengo) et les villages de la vallée du Maroni sont chargés de fonctions complémentaires qui permettent l'organisation d'une économie sur la base des réseaux commerciaux urbains et des activités traditionnelles dans l'intérieur (bûcheronnage, agriculture vivrière, transport fluvial). La dynamique d'échanges économiques et les liens socioculturels assurent alors la continuité de l'espace relationnel. Il se structure à partir des territoires coutumiers de manière continue vers Albina, Moengo et St-Laurent puis de manière discontinue vers Paramaribo et Kourou. Soulignons aussi que le poids démographique du groupe conduit à l'établissement de noyaux de peuplement sur la rive française, permettant ainsi une dynamique d'échange transfrontalière et son articulation avec des lieux-relais. Au-delà de la frange frontalière, l'immigration vers les villes guyanaises de l'Est — induite par les plans de développement nationaux dans le secteur productif et la construction du centre spatial à Kourou (1965) — reste peu importante par comparaison au drainage exercé par les villes côtières surinamaïses.

Le cas des *Saramaka*<sup>26</sup> diffère de celui des *Djuka*, par une présence notable sur les chantiers de la base de lancement à Kourou. Decoudras (1971 : 61-65, 131-136, 148-151) montre que les lieux de départ sont les zones rurales du Surinam dans le cas de filières différentes de celles ouvertes vers Paramaribo. L'espace relationnel est discontinu et s'oriente, à partir des villages de la vallée du fleuve Suriname, vers Paramaribo, St. Laurent, Mana, Kourou.

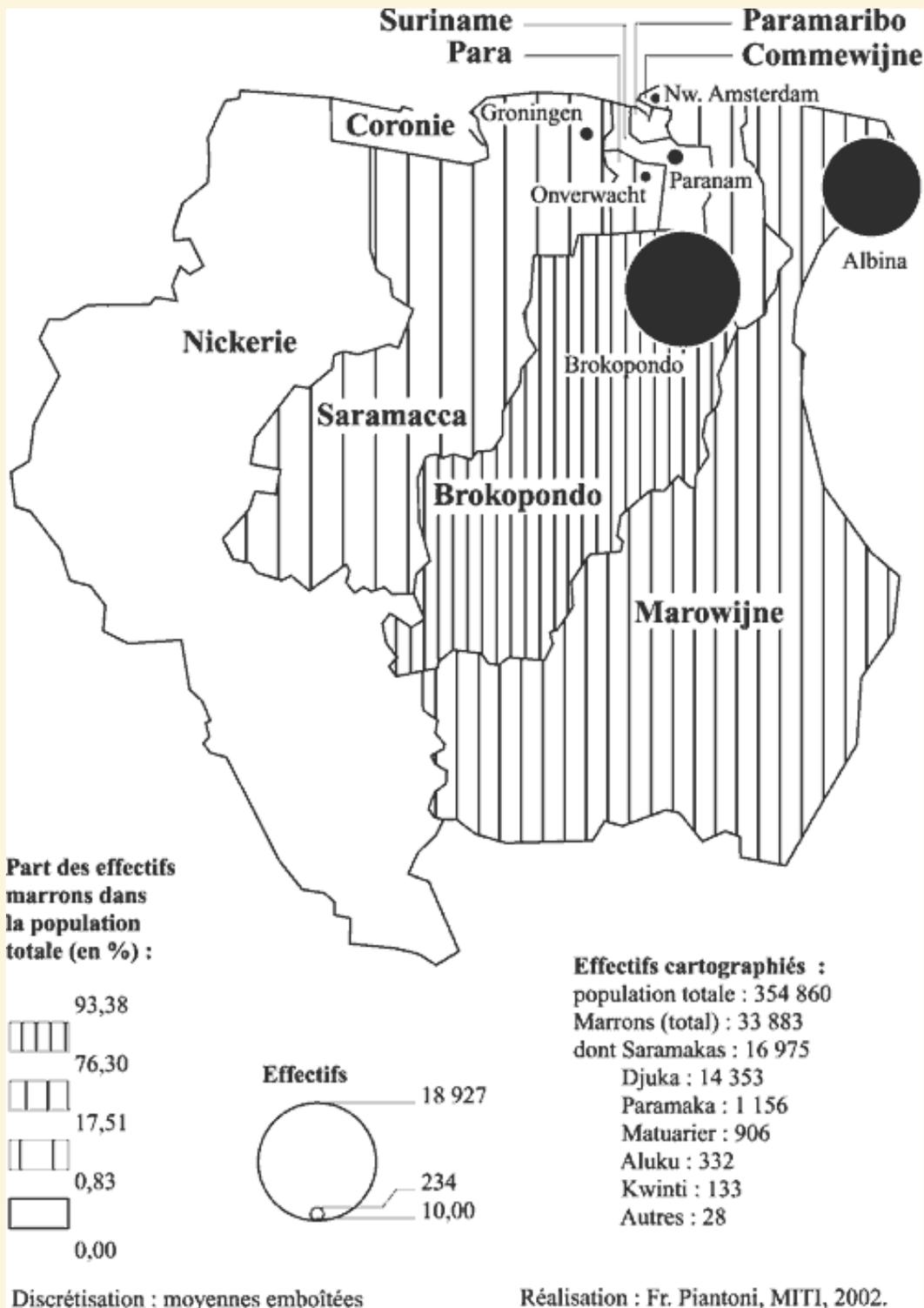
Si les espaces relationnels communautaires sont structurés et consolidés, sur la base des filières mises en place durant la période aurifère, il n'existe pas d'organisation économique intercommunautaire entre les groupes du Maroni. Les espaces relationnels marrons se juxtaposent dans le cadre d'un cloisonnement de pratiques spatiales communautaires et de temporalités différentes. L'affirmation d'une identité fluviale globale est absente ; le territoire coutumier *stricto sensu* reste le référent identitaire.

Malgré un équilibre qui semble s'instaurer en termes de pratiques spatiales et d'insertion économique sur le littoral, les groupes de Marrons restent marginalisés au sein de la société multi-ethnique littorale. Dans le contexte d'une économie urbaine orientée vers les emplois administratifs, le lien intercommunautaire s'inscrit dans le rapport de force procédant de la faiblesse des structures productives locales.

Au Surinam, les Marrons sont absents de la scène politique malgré les 10,5 % (Chin et Buddingh, 1987 : xiii) de la population qu'ils représentent<sup>27</sup>. L'analyse du recensement surinamaïse de 1980 révèle une nette tendance à l'absence de représentation spatiale en dehors des districts de Brokopondo et du Marowijne (Carte 3). Les *Djuka* (14 353 effectifs), sont présents à 86 % dans le district Marowijne. Les *Saramaka* (16 975 effectifs) sont concentrés à 97 % dans le district de Brokopondo (Piantoni, 2002 : 191). Ces deux groupes représentent la composante communautaire majeure de la population totale dans ces deux districts : 93,5 % dans celui de Brokopondo et 59,3 % dans celui de Marowijne (*ibid.*). Cette

concentration (Carte 3) illustre leur cloisonnement socio-spatial sur les fleuves et dans les auroles suburbaines de Paramaribo pour les *Saramaka*, et d'Albina-Moengo pour les *Djuka*. Par ailleurs, confrontés à une paupérisation sociale associée au sous-emploi, les Marrons s'inscrivent au plus bas de la hiérarchie socio-ethnique surinamaïse de la côte (Munneke, 1991 : 93-95).

**Carte 3 : Les Marrons par district au Surinam en 1980**



Source : *Suriname Census, 1980*

Aussi, les conséquences de la crise économique et sociopolitique au Surinam<sup>28</sup>, débouche sur une guerre civile opposant la communauté *djuka* au régime militaire. En fait, par sa dimension ethnique, le conflit concerne l'ensemble des groupes marrons<sup>29</sup>. Les six années d'affrontement, de 1986 à 1992<sup>30</sup>, marquent une rupture radicale dans l'organisation démo-spatiale du fleuve, en débouchant sur la matérialisation d'une région fluviale et transfrontalière.

### Les ruptures et les recompositions des espaces relationnels

Les effets du conflit vont provoquer une recomposition des dynamiques socio-spatiales par une inversion des polarisations démographiques dans le bassin frontalier. Les espaces relationnels, partagés avant le conflit, vont se restructurer sur la base d'une cohésion communautaire. Le Maroni retrouve une fonction d'espace-ressource sur le plan identitaire, mais aussi sur le plan économique avec le regain de l'exploitation aurifère.

### L'inversion des polarisations démographiques

À partir du début du conflit, entre 9 000 personnes (sources préfectorales) et 13 000 personnes (CIMADE, 1993 : 44-46) vont trouver refuge dans les communes frontalières de la rive française (St-Laurent, Mana, Apatou essentiellement). Les réfugiés sont essentiellement des *Djuka* et des *Paramaka*, et un millier d'Amérindiens (*Kali'na* et *Arawaks*). Dans les premiers mois du conflit, les migrants forcés s'apparentent à des « réfugiés clandestins », selon la typologie de Lassailly-Jacob (1999 : 36).

Les vagues de migrants se fondront à la fois dans les villes estuariennes et villages frontaliers guyanais, dans les faubourgs de St-Laurent du Maroni et dans le milieu rural. Ces « dispersés » ne seront ni enregistrés ni assistés. Les camps<sup>31</sup> sont d'abord gérés par l'armée française, puis conjointement avec le Haut Commissariat aux Réfugiés à partir d'avril 1988. Aucun statut juridique ne sera accordé à ces migrants : ils seront PPDS (Population Provisoirement Déplacées du Surinam). 6 000 personnes (Anouilh, 1994 : 52) sont accueillies dans les camps, d'autres sont dispersés dans les communes frontalières. La population de l'ensemble des communes frontalières croît de 11 368 à 25 926 habitants entre 1982 et 1990 (INSEE, RGP 1990), soit un taux d'accroissement annuel moyen de 10,83 % (Piantoni, 2002 : 198). Les flux sont focalisés sur les communes frontalières entre 1982 et 1990, sans s'orienter ni vers Cayenne, ni vers Kourou (Piantoni, 2002 : 198). La proximité des aires de peuplement communautaire doit être invoquée, mais l'État français a aussi joué un rôle dans la concentration des flux. Il va fermer l'Est du département à la migration surinamaïse<sup>32</sup> de décembre 1986 à 1998. Seuls les Surinamais disposant de titre de régularisation (cartes de séjour) seront autorisés à franchir cette limite nationale à l'intérieur des terres<sup>33</sup>. Par ailleurs, la France, jouant la carte de la non-ingérence pour des raisons géopolitiques, n'envisagera pas l'intégration de cette population dans le département alors que, réfugiée, elle demeure dans son ensemble peu favorable au retour dans les zones de rapatriement au Surinam<sup>34</sup>. Par ailleurs, le caractère familial de cette migration forcée, associé à une astreinte de localisation durant six ans, a favorisé la transposition des foyers matrilocaux. Aussi, de faibles effectifs vont quitter la Guyane au moment du règlement du conflit et lors de la destruction des camps en septembre 1992. Cette implantation conjoncturelle devient donc structurelle à partir du milieu des années 1990.

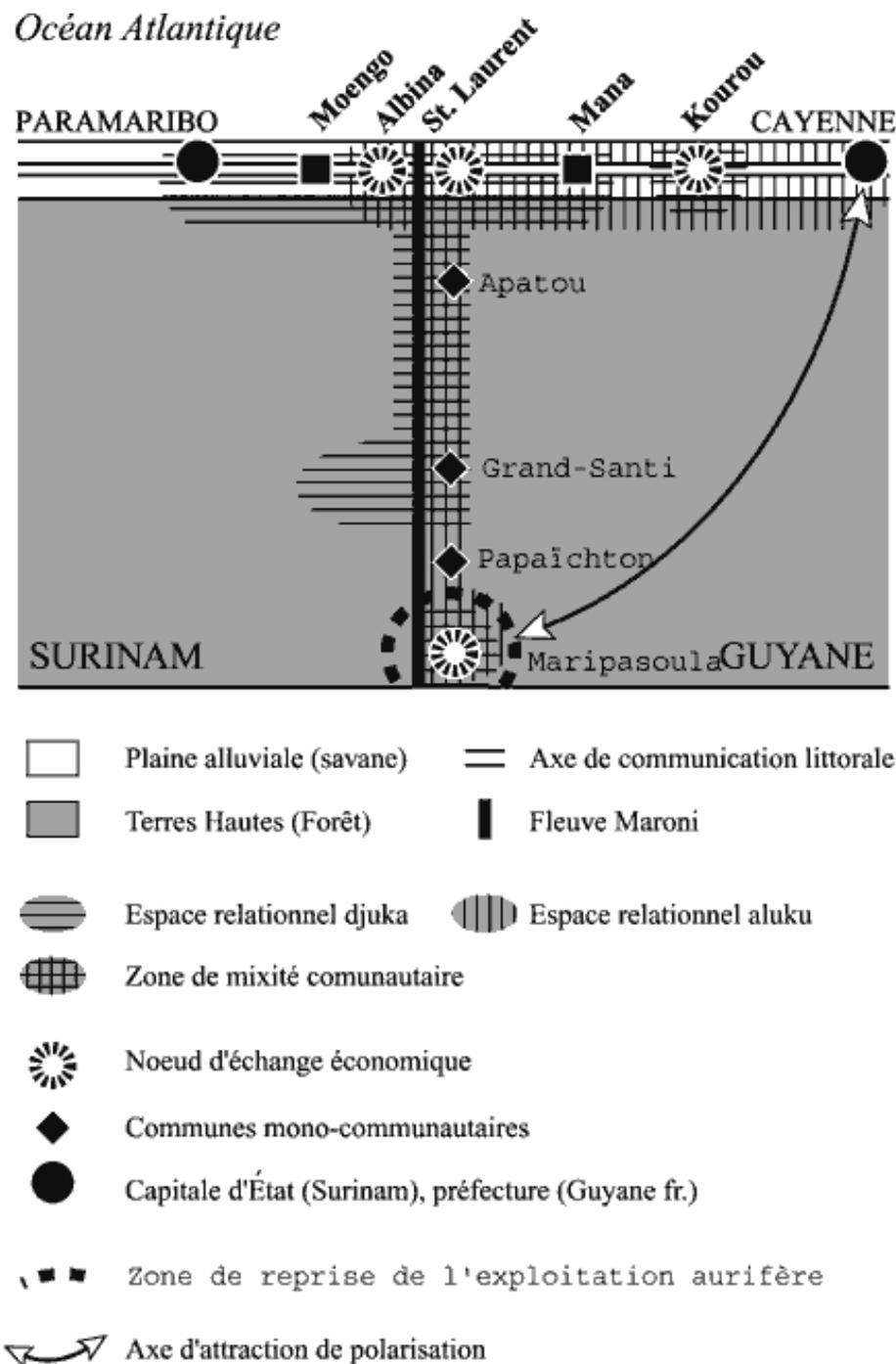
Ainsi l'ancien camp de Charvein (commune de Mana) forme aujourd'hui une agglomération villageoise d'environ 800 personnes, organisée et tournée vers le Surinam. À côtés des

abattis, proche de la route, divers petits commerces de détail sont apparus alors que des échoppes jalonnent le réseau routier et pallient les difficultés d'approvisionnement dues à la diffusion des implantations<sup>35</sup>. La croissance de la population, la transformation des systèmes de production, la répartition spatiale des types et structures de production ont permis l'instauration d'un système agraire global, s'appuyant sur des réseaux informels entre les différents types d'exploitation et les groupes communautaires : élaboration de nouveaux modes culturels intégrant des apports (échanges de semences, nouvelles associations poly-culturelles, techniques culturelles mixtes) de diverses origines (communautés de Marrons, haïtienne, surinamaïse-javanaïse, hmong, brésilienne). L'activité agraire est intégrée à une pluri-activité dont l'espace rural de cette région devient aujourd'hui le support : transport fluvial, cueillette, chasse, pêche, commercialisation des produits, activité de transformation alimentaire (couac<sup>36</sup>), chauffeurs de taxis, rachat des récoltes, emplois pour les travaux agricoles par les *Hmongs* et Surinamaïses d'origine javanaïse.

L'effet de la guerre civile va provoquer une déstructuration des espaces relationnels et des réseaux économiques par les déplacements de population qu'elle a engendré. La communauté *djuka* va s'établir dans le nord-ouest et dans la région du fleuve. Ces aires de peuplement sont devenues des espaces de référence, aujourd'hui intégrées à l'économie transfrontalière et s'inscrivent dans la continuité des espaces relationnels.

Dans la vallée, les migrations vers les territoires coutumiers vont contribuer au regain de l'activité aurifère. Les espaces relationnels vont se décroïsonner et se recomposer ensemble face à l'impossibilité pour les effectifs des communautés de Marrons d'intégration administrative et, par suite, économique et sociale dans le DOM<sup>37</sup>. Ils vont se structurer par la mise en place d'une économie intercommunautaire transnationale, non plus à partir du Surinam, comme c'était le cas avant la guerre, mais de part et d'autre de la frontière. St-Laurent du Maroni, après la destruction des villes de Moengo et d'Albina va devenir un nœud d'échange économique, focalisant seule la fonction de centralité urbaine au sein de l'ensemble du bassin fluvial frontaliers (Figure 2).

**Figure 2 : Recomposition des espaces relationnels depuis 1992**



Les espaces relationnels de ces groupes, discontinus avant la guerre, deviennent continus en terme de flux d'échanges économiques et humains vers les villes littorales (Cayenne, Kourou, Paramaribo). La guerre, facteur de rapprochement des groupes marrons fluviaux, a permis la généralisation de la dimension transfrontalière du bassin fluvial par la restauration, ou plus précisément, la consolidation d'une articulation entre la vallée et l'estuaire urbain. L'axe Nord-Sud du fleuve s'est donc affirmé au détriment de l'axe Est-Ouest rompu par la fermeture de la frontière administrative.

#### Le fleuve comme espace-ressource : migrations de retour et économie aurifère

Dès la fin du conflit (1992) se sont développées des migrations de retour vers les espaces coutumiers de la vallée. La situation de crise économique au Surinam, la destruction des villes d'Albina et de Moengo, associées à la fin de la politique de grands travaux d'infrastructures en

Guyane, entraînent une difficile intégration des Marrons dans le département. Dans ce contexte, le fleuve a cessé d'être l'espace enclavé, pour redevenir l'espace-ressource palliant la précarisation socio-économique et l'exclusion sociale en milieu urbain<sup>38</sup>. Les migrations de retour sont associées au regain de l'exploitation aurifère<sup>39</sup>. Cette activité, dont les prémices commencent durant la guerre<sup>40</sup>, s'est généralisée depuis le milieu des années 1990. Les *Aluku* et les *Djuka* sont les acteurs essentiels de cette économie sur les territoires coutumiers. L'extraction est réalisée grâce aux barges pour les gisements alluvionnaires, puis, à la fin des années 1990, directement au sein des gisements éluvionnaires<sup>41</sup>.

Les conséquences de cette activité sont perceptibles sur les berges du fleuve à travers l'émergence de *kampus* (hameaux-campements). Ils se structurent autour d'une épicerie, souvent d'une petite boîte de nuit, d'une pyramide d'une cinquantaine de fûts métalliques de 200 litres qui tient lieu de station d'essence et de réserves de carburant destinées au fonctionnement des groupes électrogènes et des machines d'extraction. L'habitat, construit en parpaings et tôle zinguée sur le modèle urbain, tranche avec l'habitat traditionnel.

Les matériaux, tout comme les produits manufacturés et alimentaires vendus dans l'épicerie viennent par pirogue du littoral. Schématiquement, les dividendes procurés par l'or sont souvent réinvesti dans l'achat de pirogues de transport et dans le commerce. Dans le fleuve, ces trois activités — or, commerce de détail, transport — sont les piliers du processus d'installation des migrants de retour. Ils permettent aux orpailleurs, rompus aux rouages de l'économie monétaire apprise en milieu urbain<sup>42</sup>, de maîtriser la totalité de la chaîne commerciale et d'alimenter la dynamique d'échanges intégrée au littoral.

Les hameaux, essentiellement concentrés autour de Grand-Santi et de Maripasoula, sont généralement gérés par le chercheur d'or, propriétaire d'une ou plusieurs barges et du matériel d'extraction aurifère. Il y regroupe sa famille élargie qu'il emploie, s'arrogeant des pouvoirs de chef coutumier. Le migrant, issu de la seconde génération établie en milieu urbain, acquiert donc un rôle social et politique de par cette activité lucrative, qui alimente l'immigration d'autres membres de la famille restés en ville. En contribuant à la fixation et à la croissance démographique du peuplement dans le bassin fluvial, l'économie aurifère permet à ceux qui auraient dû rester sur la côte de revenir sur les territoires coutumiers non plus par intérêt strictement culturel, mais surtout financier<sup>43</sup>. Sous un autre aspect, la ressource aurifère attire une immigration internationale dans le fleuve, essentiellement brésilienne.

L'exemple de Maripasoula est symptomatique : cette ville de front pionnier construite à la fin du XIXe siècle et dépeuplé depuis 1945, occupe une fonction de pôle drainant dans la haute vallée du fleuve depuis le milieu des années 1990. L'or génère un appel migratoire triplant la population et bouleversant la structure démographique<sup>44</sup>. La population a augmenté de 1 007 en 1982 à 3 699 en 1999 (INSEE, RGP 1982 et 1999). Entre 1990 et 1999, le taux de croissance (8,75 %) est autant tributaire de l'accroissement naturel (4,15 %), le plus fort du fleuve, que du solde migratoire (4,6 %) (INSEE, RGP 1990 et 1999). La conjonction du facteur de hausse des naissances et de la migration préfigure une croissance démographique à court terme, alors que les individus de moins 20 ans représentent 51,3 % de la population communale (*ibid.*). Enfin, le caractère pluri-communautaire se lit dans l'éventail des nationalités, même si la population française est majoritaire (78 %). Les Surinamais représentent 12,3 % (450 individus) et les Brésiliens, 7,7 % (282 individus) (INSEE, RGP 1999). Dans ces deux composantes, il est intéressant de souligner le sex-ratio : pour la population brésilienne, il s'élevé à 31 hommes pour 5 femmes, dans le cas de la population surinamaïse, le ratio est de 11 hommes pour 2 femmes (INSEE, RGP 1999, exploitation

spécifique). La migration étrangère est essentiellement masculine.

L'exploitation de l'or sur des territoires claniques par des migrants urbains, généralement détachés des valeurs coutumières, conduit rapidement à des concurrences interethniques dans la vallée, notamment sur la rive française plus riche en gisements que le versant surinamais. L'instabilité sociale, aiguïée par l'enjeu de la ressource, puise ses motifs conflictuels dans la mémoire des rapports de domination intercommunautaire, mais aussi dans les rapports de pouvoir internes attachés au système coutumier et aux politiques nationales dans le contexte transfrontalier. En intégrant ces trois aspects, la ressource aurifère est fondamentalement articulée à la question foncière et les logiques politiques et économiques de son appropriation.

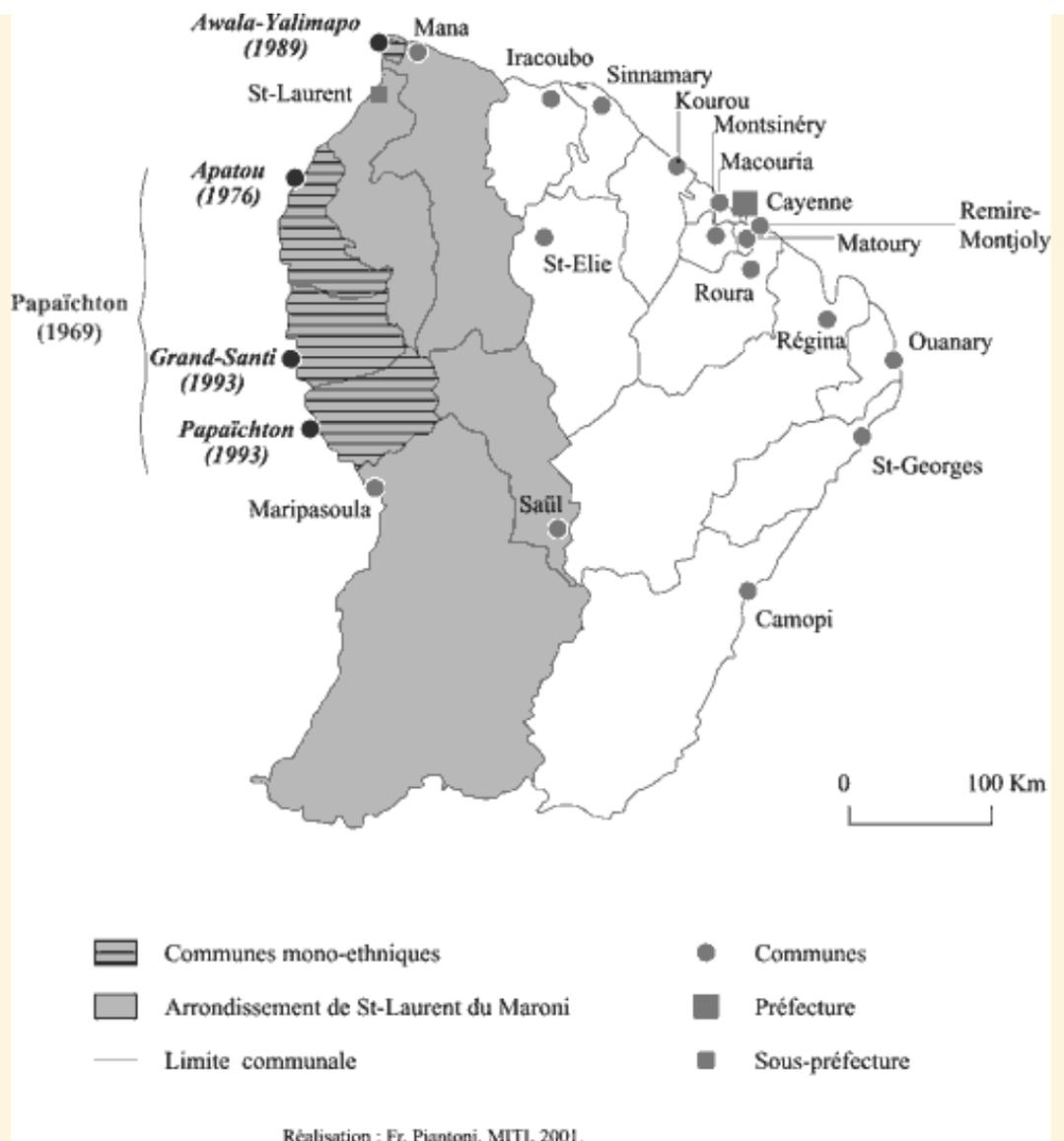
#### Les questions foncières : stratégies communautaires et contrôle de l'espace

L'inversion des polarisations démographiques à la suite du conflit surinamais, puis les migrations de retour vers la vallée associées à la ressource aurifère ont introduit des mutations structurelles dans l'organisation socio-spatiale du bassin fluvial. Dans ce contexte les stratégies communautaires s'exacerbent. La recherche d'une légitimité d'occupation de l'espace introduit la mobilisation conjointe d'outils issus du registre administratif (création de communes mono-communautaires *djuka* et *aluku*) mais aussi du registre coutumier (revendication de terres communautaires) dans le contexte d'une reconnaissance implicite des minorités induite par les mouvements migratoires.

#### Les enjeux politiques : la création des communes mono- communautaires

Durant la guerre, la position de l'État français se caractérise par une volonté de non-ingérence dans le conflit, motivée par le maintien d'un climat social stable. Cette attitude est tributaire des conditions géopolitiques imposées par le Centre Spatial Guyanais et le conduit à circonscrire les flux migratoires dans l'Ouest guyanais. Or, cette politique crée des fortes tensions sociales dans les communes frontalières du littoral confrontées à la pérennisation des implantations et de la croissance démographique. Parallèlement, les flux de retour vers la vallée se développent dans un contexte de revendication identitaire. L'État sera donc favorable à la création de communes mono-ethniques, institutionnalisant de fait, la reconnaissance des « minorités » du Maroni, sur la base du précédent constitué par la commune *aluku* d'Apatou (1976) (Carte 4).

#### **Carte 4 : Évolution du maillage communal dans le bassin fluvial du Maroni de 1976 à 1993**



Source : d'après Abonnenc (1949, 1979), Brasseur (1978), Jolivet (1982), Mam-Lam-Fouck (1996)

Dès 1989, la création des communes rejoint la revendication d'un espace identitaire global, d'un « pays Maroni » (Toulemonde-Niaussat, 1993).

Awala-Yalimapo est créée le 1<sup>er</sup> janvier 1989 (Carte 4). La population amérindienne *kali'na* du littoral installée depuis le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, a été la première touchée par le conflit. La composante surinamaïse, soit environ 1 500 individus (source préfectorale), s'est réfugiée essentiellement dans le village des Hattes dans l'embouchure du fleuve sur la commune de Mana. Cette population, à la différence des Marrons n'a pas transité par les camps<sup>45</sup>. La croissance démographique, liée à l'immigration nette et au lien transfrontalier, contribue à l'émergence d'un pouvoir local, vecteur d'une revendication territoriale. La population d'Awala-Yalimapo s'élève à 887 habitants (INSEE, 1999), dont 29,5 % sont surinamaïses. D'après le recensement surinamais, la population totale de Kali'na dans le district Marowijne est de 1 236 personnes (Suriname Census, 1980). La création de la commune s'inscrit dans la problématique plus générale de l'octroi des territoires amérindiens en Amazonie et des peuples autochtones (Tiouka et Karpé, 1999 : 617).

Dans la vallée du fleuve, les migrations des *Djuka* vont contribuer à la croissance démographique de Grand-Santi et des hameaux alentours (Ana Kondé, Grand Citron). Le village, dans le périmètre communal de Papaïchton (territoire coutumier *aluku*), occupe une position centrale à la confluence de la rivière Tapanahoni (territoire coutumier *djuka*) et de la rivière Lawa.

L'implantation des *Djuka* s'est effectuée d'abord par diffusion ancienne à partir des territoires coutumiers du Tapanahoni, puis à la suite de la croissance des flux migratoires liés à la guerre civile (la rive française étant un espace protégé), et enfin par les migrations de retour du littoral dans le cadre de la relance de l'activité aurifère et de la crise socio-économique surinamaïse. Depuis 1982, la population de la commune n'a cessé de croître, de 754 habitants (INSEE, RGP 1982 corrigé) à 2 853 (INSEE, RGP 1999). Entre 1990 et 1999, le taux de croissance annuel s'élève à 5,35 %, dont 1,6 % est dû à la migration. La croissance démographique est donc liée à la fois à la croissance naturelle et à la migration. Le taux de natalité, très élevé (41 ‰), entérine une stratégie nataliste renforçant l'appropriation territoriale. La population de moins de 20 ans représente 56 % des effectifs communaux. La présence *djuka* est particulièrement perceptible au regard de l'ensemble des nationalités, 48 % de la population étant de nationalité surinamaïse.

La création de l'entité communale résulte moins des jeux de pouvoir entre l'État et les communautés qu'entre les *Aluku* et *Djuka*. En effet, malgré les tensions ethniques que générerait la croissance de la population, les *Aluku* acceptèrent difficilement la superposition de limites communales sur les terres dévolues aux droits d'usages coutumiers. L'État a joué le rôle de médiateur en imposant aux *Aluku* la rétrocession des espaces coutumiers aux *Djuka*, qui acquièrent ainsi la légitimité nationale d'une installation en Guyane. Grand-Santi devient une commune au 1<sup>er</sup> janvier 1993 (Carte 4). Toutefois, il n'y eu que peu de naturalisations. La proximité des territoires coutumiers (à deux heures de pirogues de Dribabiki, village du *Gran Man* des *Djuka*) en fait la commune où la notion de frontière administrative est la plus floue, mais paradoxalement la plus instrumentalisée dans le cadre de liens transversaux.

Par la création de Grand-Santi, Papaïchton devient une commune concentrant la majorité des effectifs *aluku*<sup>46</sup> (Carte 4). De 618 habitants en 1982 (INSEE, RGP 1982 corrigé), la population communale était de 3 660 individus en 1999 (INSEE, RGP 1999), soit un taux de croissance de 83 % en 17 ans. Les surinamaïses ne représentent que 6,4 % de la population totale (INSEE, RGP 1999) et sont issus du dépeuplement des villages du Surinam. Les flux de retour du littoral sont moins liés à l'exploitation aurifère qu'aux possibilités d'emplois administratifs et aux mesures de régularisations des années entre 1999 et 2000. Entre 1990 et 1999, la part du solde migratoire intervient pour 6,39 % dans le taux de croissance global (9,14 %), alors que la part du solde naturel reste un des plus faibles du fleuve (2,8 %). Le taux de natalité (28,8 ‰) est un des plus faibles des communes frontalières. Papaïchton est en fait une étape migratoire vers Maripasoula, puis Cayenne et Kourou.

Les stratégies communautaires d'appropriation territoriale (*djuka* et *kali'na*) ont induit la création des communes d'Apatou, d'Awala-Yalimapo, de Grand-Santi et de son corollaire Papaïchton. Ce processus n'a pas été imposé par l'État, mais revendiqué par les acteurs qui s'appuient aujourd'hui sur les législations nationales dans les processus de territorialisation. L'État français, par la création de communes mono-communautaires, se place en médiateur-régulateur des jeux de pouvoirs internes, en légitimant, néanmoins, les concurrences par lesquelles s'affirment les territorialités fluviales. Ce processus apparaît comme une politique en faveur des minorités, bien que partielle. En effet, l'accès à la terre — l'attribution foncière et

l'accès à la ressource aurifère qu'elle autorise — relève d'une législation complexe et exclusive. De fait, elle sert l'affirmation communautaire, sur le plan économique cette fois, pour les groupes qui en bénéficient.

### Les enjeux économiques du foncier

Aujourd'hui, l'attribution de la terre revêt un enjeu économique aussi crucial que conflictuel sur la base d'une gestion, jusqu'alors tacite, entre droit coutumier et droit national. La problématique foncière introduit une confrontation entre des sociétés dont la gestion coutumière est collective et la législation nationale fondée sur la notion de propriété privée. Ce phénomène, loin d'être exceptionnel, se complexifie par le pouvoir léonin de l'État sur l'espace, par la présence de la frontière, et par l'instauration tardive d'une structure administrative dans l'intérieur obligeant la population présente à ne déclarer les naissances qu'à partir de 1969. De fait, l'accès à la terre, la nationalité et la mobilité forment les composantes d'un ensemble non dissociable, qui joue directement sur les stratégies territoriales communautaires engendrées par les mutations démographiques et économiques dans le bassin fluvial.

### Le cadre général de la législation foncière en Guyane

Le pouvoir léonin de l'État sur l'espace est codifié par l'article D. 33 du Code du Domaine de l'État<sup>47</sup> relatif *aux terres vacantes et sans maîtres en Guyane*. Il stipule que les terres qui n'ont pas été reconnues comme étant propriétés individuelles ou collectives font partie du domaine de l'État. Propriétaire de 92 % du foncier départemental<sup>48</sup> (Contrat de Plan État-Région 2000-2006, 2000 : 22), il rétrocède son domaine par des concessions octroyées à des personnes physiques et morales.

Dans le cas d'attributaires individuels (personnes physiques), la concession ne peut être accordée qu'à la condition stricte d'une valorisation agricole<sup>49</sup> ou aurifère. À partir de l'exemple agricole, l'octroi d'une concession exige des critères — conditions de statut, de capacité professionnelle, de capacités financières, de légalité et de conformité — auxquels peu d'individus peuvent répondre au regard de la complexité procédurale : preuve de nationalité française ou situation régulière pour les étrangers, condition de capacité professionnelle attestée par un diplôme en Agriculture<sup>50</sup>, élaboration d'un projet technique et financier<sup>51</sup>, identification et bornage de la parcelle aux frais du demandeur réalisé par un géomètre diplômé par le gouvernement<sup>52</sup>, certificat d'imposition<sup>53</sup>, engagement personnel d'exploitation des terres et obligation de pratiquer l'agriculture à titre principal durant toute la durée de la concession<sup>54</sup>, obligation de résider sur la concession et interdiction de la louer<sup>55</sup>, inscription à la chambre d'agriculture. La procédure pour l'octroi d'une concession aurifère (inférieure à un km<sup>2</sup>), incluse dans l'Autorisation d'Exploitation (AEX), est similaire dans la forme à l'exemple précédent.

Dans le bassin frontalier, les conditions requises pour l'accès aux concessions sont rarement remplies et sont inadaptées aux modes de mise en valeur traditionnelle de l'espace. Plusieurs points sont rédhibitoires : la gestion collective de l'espace et les droits d'usage à l'échelle du lignage ou de la tribu s'opposent à une mise en valeur déclinée sur le mode individuel ; le caractère fixé des concessions va à l'encontre de l'agriculture itinérante d'abattis et de la prospection de sites aurifères ; la pluri-activité associée à la mobilité, dans la région fluviale, est une condition de survie ; enfin, la régularisation administrative reste une contrainte majeure en raison de l'instauration tardive du régime communal obligeant la déclaration de

naissance et donc l'octroi de la nationalité<sup>56</sup>. En conséquence, il résulte du caractère draconien des procédures d'octroi de concession individuelle que le mode d'accès au foncier reste l'occupation sans titre du domaine de l'État.

Dans le bassin fluvial, l'exploitation du foncier, fondée sur les droits d'usage coutumier des communautés de Marrons et d'Amérindiens, était juridiquement illégale, mais reconnue tacitement par la législation nationale<sup>57</sup>. Cette situation s'est poursuivie jusqu'au décret du 14 avril 1987 constatant les droits d'usage des « *communautés tirant traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt* ». Assimilable à une reconnaissance juridique des minorités ethniques<sup>58</sup>, il fut promulgué suite aux revendications amérindiennes pour l'obtention du statut de *Peuples Autochtones* (Tiouka et Karpé, 1999 : 611-632). Par extension ce décret s'applique également aux Marrons.

Dans le cadre de l'exploitation aurifère, seule économie du fleuve, et des contraintes imposées par l'attribution de concessions individuelles, on conçoit alors tout l'enjeu autour des terres collectives concédées aux « *communautés tirant traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt* ». Il permet une gestion de la terre au sein des lignages, la dimension communautaire permettant de dépasser les contraintes liées aux cadres individuels.

### Légitimité coutumière et stratégies communautaires

Le décret de 1987, par détournement des modes de vie traditionnels (agriculture vivrière sur brûlis, pêche, chasse, cueillette), est utilisé aujourd'hui pour l'exploitation aurifère sur les terres reconnues d'usages collectifs. Si le milieu fournit la source principale d'alimentation, l'exploitation aurifère est perçue comme une ressource exploitée au même titre que les autres : « *son accès et son exploitation sont un droit pour les Aluku* »<sup>59</sup>. Sur un autre aspect, rappelons que l'exploitation des placers est souvent effectuée par des migrants urbains de seconde génération, davantage inscrits dans un rapport individuel à la terre, considérée comme un moyen de production *stricto-sensu*. De fait, si la reconnaissance des droits d'usage est théoriquement associé à une logique de valorisation holiste, l'exploitation de l'espace est individualiste. C'est donc dans le cadre d'une double instrumentalisation, coutumière pour l'obtention de terres et juridique pour l'exploitation aurifère, que se fonde l'argumentaire des orpailleurs *aluku* du Maroni.

Par ailleurs, le décret de 1987 sert aussi les stratégies communautaires. En effet, dans la Coutume fluviale, les droits d'usage portent sur les deux rives. Or, seuls ceux situés en territoire français sont susceptibles d'être reconnus par le décret de 1987. Ainsi, même si la législation ne précise pas les noms des groupes, seuls les *Aluku* et les *Kali'na* peuvent apporter la preuve d'une utilisation collective des terres et de leur usage susceptibles d'être reconnu par l'État. Aussi, la légitimité juridique d'occupation de l'espace permet aux *Aluku* d'affirmer un contrôle des territoires malgré les faibles effectifs démographiques qu'ils représentent. De plus, l'octroi de la nationalité française leur ouvre des droits sociaux<sup>60</sup>.

Les *Djuka*, bien que disposant d'une reconnaissance politique par le truchement de la création de la commune de Grand-Santi, sont établis sur des terres claniques *aluku*. Ecartés des procédures, ils ne peuvent donc légalement accéder à des ressources foncières qu'en demandant des concessions au titre de citoyen français ou rester soumis aux *Aluku* pour toute autre forme d'exploitation l'espace. Dans le contexte de rivalités communautaires, les *Aluku* veillent au pouvoir que leur consacre le privilège de la légitimité foncière et au pouvoir

économique qu'elle confère. De plus, l'instauration d'une politique migratoire restrictive depuis la guerre civile, est pour les *Djuka* une contrainte majeure, qui restreint l'accès à des concessions, mais aussi aux emplois administratifs et aux prestations sociales.

Par effet, cette situation a renforcé leur hégémonie dans le transport fluvial étroitement lié à la généralisation de l'économie informelle transfrontalière. Là encore, l'interférence entre droit national et Coutume s'avère déterminante dans l'articulation entre les réseaux commerciaux et la capacité de mobilité, entre les deux rives et, entre la vallée et l'estuaire.

### La généralisation de l'économie informelle

La généralisation de l'économie informelle depuis la fin de la guerre civile du Surinam s'inscrit dans le cadre de la croissance du différentiel monétaire et productif entre le département et le Surinam. Elle recouvre deux formes : l'une touche aux pratiques familiales exercées dans le contexte de paupérisation des Marrons en milieu urbain estuarien. L'autre, à l'échelle de la zone frontalière, relève d'un système entrepreneurial articulé avec les législations nationales qu'il instrumentalise. Bien que l'économie informelle embrasse l'ensemble des branches d'activité, les échanges commerciaux en restent la substance la plus lucrative. Les *Djuka*, par leurs implantations sur les deux rives, en sont les principaux acteurs.

### Les pratiques informelles comme activité de survie

Dans les communes de l'estuaire, 26 % des adultes bénéficient d'une couverture sociale par le biais d'un emploi déclaré, du chômage ou du RMI (Toulemonde-Niaussat, 1995 : 24). Cette situation est associée à un type d'économie informelle tenant à l'état-civil et aux conditions légales de séjour sur le territoire français. La population en situation administrative illégale est estimée entre 20 % et 22 % à St-Laurent<sup>61</sup> (Sources préfectorales, 1997 ; PACT, 1992 : 15) et le taux de chômage s'élève à 42,1 %<sup>62</sup> (INSEE, RGP 1999). Elle n'a donc pas accès aux prestations sociales dans un système économique officiel fondé sur l'économie de transferts et marqué par l'absence d'un secteur productif.

Le secteur informel représente pour ces catégories de population une activité de survie, plus que d'enrichissement. Il procure des revenus permettant de subsister en achetant les denrées de consommation courantes au Surinam<sup>63</sup>. Dès lors, les familles à faible revenu (entre 2 500 et 5 000 F/mois) ont recours aux productions surinamaises distribués par des commerçants appartenant à des réseaux commerciaux informels. Les coûts sont réduits de 40 % à 60 %. Le troc constitue un moyen très répandu pour se procurer ces produits : échange de comestibles contre des produits manufacturés ou des travaux ponctuels.

Bien qu'essentiellement consommateurs, ces pratiques intègrent aussi une dynamique commerciale de revente et de restauration. La proximité du fleuve et la facilité de passage permettent, en effet, d'acheter de petites quantités, puis de les revendre à St-Laurent par le porte-à-porte ou sur le marché bi-hebdomadaire. Les produits sont vendus au détail<sup>64</sup>.

### La dynamique commerciale transfrontalière

La logique de profit qui sous-tend des actions informelles s'écarte de celle précédemment décrite, même si elle s'en inspire. C'est par l'échec des processus de décolonisation et leurs

conséquences en terme de développement qu'il faut comprendre la structure des réseaux commerciaux. Avant la guerre, la mobilité existait entre le département et le Surinam, mais les niveaux de vie similaires et le faible nombre de consommateurs sur la rive guyanaise ne justifiaient pas la systématisation des échanges vers la Guyane. Le commerce transfrontalier était surtout l'apanage des agriculteurs de la communauté d'origine javanaise présente à Albina.

Dans l'estuaire, la guerre civile matérialisant la frontière a institué une rupture idéologique et économique. Elle est aussi un frein aux mobilités, alors que la population vivant auparavant des échanges transfrontaliers s'est retirée vers Paramaribo au début du conflit. La « niche » commerciale, désormais libre, conduit les Marrons et les *Kali'na*, maîtrisant la navigation fluviale, à s'y insérer.

Cette activité marchande se fonde sur la disparité croissante des valeurs monétaires entre les deux versants frontaliers, la différence de pouvoir d'achat<sup>65</sup>.

St-Laurent est un nœud d'échange et de diffusion, assurant la fonction de centralité urbaine dans l'espace frontalier après la destruction d'Albina. Cette ville, non encore reconstruite, s'est repeuplée après le conflit, sans ses anciens habitants : agriculteurs d'origine javanaise et commerçants chinois rapatriés sur Paramaribo. La substitution du peuplement s'est effectuée au profit des Marrons dans les espaces urbains et périurbains en direction de l'amont<sup>66</sup>. Aujourd'hui, Albina est une petite ville très active où les affaires se traitent dans l'instant, sur les tables usées d'établissements reconstruits à la hâte au coin des rues défoncées. Vouée au commerce transfrontalier, la ville est située derrière ses débarcadères, d'où partent et reviennent des pirogues rapides (« fileuses ») en contretemps des patrouilles fluviales des douanes, de la Police de l'Air et des Frontières et de la gendarmerie nationale. Elle est aussi un lieu de stockage de marchandises prêtes à être écoulées en Guyane, par St-Laurent. Elle est, enfin, une ville où l'on ne s'arrête que momentanément pour le « business ». L'extension urbaine s'étend vers les rives : elle est un relais, un pôle drainant des productions agricoles de la frange estuarienne surinamaïse et des produits manufacturés en provenance de Paramaribo.

St-Laurent, espace de diffusion vers les marchés de consommateurs importants de Cayenne et Kourou par la route littorale, et Albina, espace d'accumulation des produits et lieu central des achats, sont donc deux villes liées par l'économie informelle transfrontalière, exploitant les législations nationales dans un processus endogène. Cette réalité économique locale, dont 80 % de la population estuarienne profiterait (Toulemonde-Niaussat, 1993 ; Régimensi, 1996 : 30), reste fragile et dépendante des évolutions nationales malgré une forte capacité d'adaptation.

#### Les modes de fonctionnement de l'échange : mobilités, réseaux, et pluri-activité

L'absence d'emplois locaux et la difficulté d'insertion, la pérennisation d'une situation économique asymétrique structurelle, la croissance démographique conjuguée à la jeunesse de la population<sup>67</sup> et la généralisation du sous-emploi sur le marché du travail légal conduisent à la systématisation de la dynamique d'échanges. Elle touche toutes les communautés de St-Laurent, chacune étant placée dans un contexte similaire.

Aujourd'hui, l'économie informelle participe de stratégies sociales dans la zone frontalière. Elle impose des logiques de profit et de pouvoir distinctes de celles qui structurent les sociétés nationales. Son fonctionnement repose sur trois logiques.

En premier lieu, le fait que, dans les communes frontalières, le secteur formel se résume à des emplois de fonctionnaires ou à l'octroi de subsides sociaux (RMI, allocations) permet des connexions étroites avec le secteur informel. Le système légal, grâce aux bénéficiaires de salaires réguliers et à la couverture sociale, représente une ressource fiduciaire qui alimente son développement<sup>68</sup>.

Un entretien réalisé en octobre 1997 illustre ce mode de fonctionnement.

« L'homme a 48 ans. Djuka originaire de Benanou<sup>69</sup>, de nationalité surinamaïse et titulaire d'une carte de séjour de 10 ans depuis 1994, il est arrivé à St-Laurent en 1972 où il a trouvé un poste d'ouvrier forestier à l'ONF. Ses revenus sont d'environ 9 000 F mensuels (salaire : 5 000 F et allocations familiales pour ses huit enfants : 4 000 F) avec lesquels il doit, en principe, faire vivre l'ensemble de sa famille élargie habitant sur la même concession et arrivée après la guerre, soit environ 30 personnes. Dans le système national, cette situation n'est pas envisageable. Aussi, grâce à son salaire, il a d'abord acquis une pirogue pour vendre des légumes et des fruits achetés à Albina aux commerçants de St-Laurent. Grâce aux bénéficiaires, il a acheté deux autres pirogues, puis, grâce au crédit à la consommation, il a investi dans une camionnette pour pouvoir vendre ses produits aux commerçants de Kourou et de Cayenne. En négociant de grandes quantités, il augmente ses marges bénéficiaires. Parallèlement, il tente aujourd'hui d'écouler des produits transformés, comme le couac, qu'il vend, par seaux de 15 kg à un commerçant chinois de St-Laurent. Aujourd'hui, il est à la tête d'un négoce employant une quinzaine d'employés, membres de sa famille. De statut peu enviable dans le secteur légal, il est un notable dans celui de l'informel. Reconnu et influent, il a la capacité de financer d'autres personnes pour leurs entreprises informelles.

En étant ouvrier forestier, il a une couverture sociale et a les moyens d'accéder à des emprunts. La croissance de l'entreprise familiale permet à ses fils de prendre des responsabilités et d'avoir des revenus alors qu'ils ne trouvent pas de travail dans l'économie nationale.

L'activité informelle entraîne aussi une mobilité entre la Guyane et le Surinam, puisque ce chef de famille se rend à Albina ou à Paramaribo en moyenne un jour par semaine pour négocier des « affaires ». Elles touchent aujourd'hui non seulement les produits agricoles, mais aussi des vêtements importés du Guyana, des surgelés, de la viande, des cosmétiques et de l'essence ».

Le cas décrit n'est pas rare à St-Laurent. Il illustre la dimension sociale du secteur informel, son ancrage dans le système légal, la pluri-activité et la diversification des produits qu'il impose, mais aussi sa capacité d'extension au-delà du bassin frontalier dans le cadre d'une connexion à d'autres micro-réseaux commerciaux. Cette analyse va dans le sens de celle développée par Toulemonde-Niaussat (1993).

On peut donc établir une distinction entre les acteurs de l'économie informelle. On trouve d'abord ceux pour qui l'activité informelle est une stratégie de survie et dont le cadre d'action se limite à une aire d'action estuarienne sans possibilités de s'en éloigner en l'absence de régularisation administrative. Pour les autres, ceux ayant une situation professionnelle dans la société nationale, ils sont capables de constituer des réseaux d'échange importants grâce à leur couverture légale. Leur rayon d'action est généralement intégré à la totalité des territoires guyanais et surinamaïses et leur présence dans le département est généralement ancienne,

datant des années 1960-1970.

L'économie transfrontalière rejoint, sur bien des aspects, les mécanismes socio-économiques formalisés par Tarrius (1995) à propos des entrepreneurs maghrébins du quartier Belsunce à Marseille : « *vivant du différentiel de richesses entre nations, ils se jouent des phénomènes de crise, sectoriels ou généralisés. Plus la crise s'approfondit dans une nation riche, plus encore elle frappe les nations pauvres : les différentiels de richesse s'accroissent et ceux qui savent "passer" s'enrichissent donc encore plus. La modernité de ces économies non reconnue par nos sciences [...] puisque essentiellement constituées d'échanges commerciaux, et non de productions, est bien réelle [...]* » (*ibid.*, 1995 : 22).

Un autre logique repose sur la mobilité des entrepreneurs-acteurs de cette économie dans l'espace compris entre Paramaribo, Albina, St-Laurent, Kourou, Cayenne<sup>70</sup>. Cette mobilité entre des lieux centraux au sein des espaces relationnels — St-Laurent du Maroni, Albina, Kourou — et des capitales nationales — Cayenne, Paramaribo — va favoriser l'échange d'informations, les opportunités d'achats ou de reventes. Un des relais entre les communautés et ces espaces est illustré par le rôle emblématique du « *wakaman* » (en pidgin *Taki-Taki, l'homme qui marche*). Cet individu nomade occupe une position centrale dans les réseaux commerciaux inter-communautaires. Sa fonction est celle de courtier, travaillant pour lui-même ou, plus souvent, pour un employeur dans le « *business* ». Son rôle est de négocier les prix des marchandises, de démarcher auprès des commerçants mais aussi de gérer les modalités de transports et de fédérer l'ensemble des acteurs de la chaîne commerciale. Le profil type correspond à celui d'un homme jeune (15-25 ans), souvent issu du milieu urbain (*fotoman*, de *foto* la ville), dont il maîtrise les rouages pour avoir eu accès à une scolarité, mais ayant gardé une connaissance des normes et des usages coutumiers capables de le rendre crédible et digne de confiance.

Les pratiques informelles se construisent sur une synthèse entre les règles du droit que l'on détourne (qu'il faut donc connaître et maîtriser) et les lois coutumières qui restent une garantie de confiance dans les transactions. « *Des héritages ancestraux forts peu redevables de technicités apprises, mais souvent bien davantage de capitaux culturels lentement accumulés dans le jeu des générations nomades ont disposé ces entrepreneurs à aller de plus en plus loin, [...] sans perdre le sens de leurs attaches premières, sans renoncer aux liens sociaux et aux modes de reconnaissances de proximités portées en eux-mêmes* » (Tarrius, 1995 : 22, *op. cit.*). La réussite d'un individu dépend de sa capacité à évoluer dans une structure réticulaire, à la fois institutionnelle — pour se protéger et pouvoir contourner le système légal par nécessité ou intérêt —, et communautaire pour assurer sa crédibilité dans le système informel. Dans la dynamique d'échanges commerciaux, les réseaux interpersonnels apparaissent comme la ressource — sociale et économique — qui pallie les carences d'insertion dans le secteur formel. Ils confèrent un pouvoir, voire une reconnaissance sociale, fût-elle déviante par rapport aux normes de la société nationale.

La pluri-activité est associée la mobilité. Elle touche à la fois le milieu urbain et le milieu rural, les espaces d'accueil et les espaces coutumiers. Elle s'appuie sur des liens réticulaires qui entrent dans les stratégies d'intégration spontanée de l'espace.

St-Laurent et Albina sont les deux pôles urbains qui polarisent l'activité commerciale. L'espace rural est dévolu à l'agriculture d'abattis, activité majeure pratiquée généralement pour l'autosubsistance alimentaire à laquelle est associée la revente des surplus. Il est aussi un espace de repli, à proximité du milieu urbain, dans les périodes où l'individu ne peut pratiquer d'autres activités plus lucratives (« *business* », jobs temporaires).

## Logiques sociales et mutations du secteur informel

Lors d'un séjour récent à St-Laurent (mai 2001), des entretiens montrent que la situation a évolué rapidement et illustrent le caractère extrêmement mouvant de l'économie parallèle. Si sa force réside dans son adaptabilité, le secteur informel semble néanmoins connaître aujourd'hui une mutation structurelle. Originellement profondément lié à une dimension ethnique, pour laquelle il était un palliatif permettant la survie, il s'inscrit aujourd'hui dans un contexte économique de crise touchant l'ensemble de la population de l'estuaire.

Le *wakaman* n'appartient plus à une communauté spécifique, même s'il vient souvent d'une communauté marrone. La mixité urbaine ou celle des camps, l'absence de différenciation communautaire au plan administratif et le brassage scolaire ont conduit au décroisement communautaire initial dans le cadre commercial. La généralisation de l'économie informelle est intimement liée à l'explosion démographique et à la crise des emplois touchant la tranche d'âge des 15-35 ans. Pour la génération de la guerre civile (soit plus de 50 % de la population totale) qui a vécu en ville, les modèles de réussite sociale passant par le système scolaire et l'accès à un emploi stable dans le système légal ne sont plus reconnus, opérant une mutation des formes de régulation sociale.

La troisième logique, constitutive de l'économie informelle aujourd'hui, consiste donc en la production de normes sociales parallèles qui assurent pourtant un statut de reconnaissance — y compris au sein de la population autochtone dans la société régionale. Face à l'incapacité d'intégration dans les systèmes nationaux d'une part importante de la population, l'économie informelle apparaît comme le moyen de parvenir à une réussite sociale, qui pour être déviante au regard de la société nationale, n'en permet pas moins l'accès à un niveau de vie décent. Il se structure donc aujourd'hui autour d'une normalisation des logiques de contournement. Mais, parallèlement, d'un système originel palliatif organisé sur un socle inter-communautaire à base culturelle, l'économie informelle se détache aujourd'hui des assises coutumières qui en maintenaient la régulation. En effet, le marché se sature en raison du décalage entre une offre croissante — l'activité informelle apparaissant comme le seul moyen de survivre — et une demande stagnante. Les évolutions actuelles du « business » et de ses acteurs progressent vers une double négation des systèmes juridiques et coutumiers dans la zone frontalière. Aussi, la généralisation de l'économie parallèle à l'ensemble de la population frontalière entraîne une modification profonde du champ social transfrontalier, qui se caractérise *in fine* par une absence de régulation dans les systèmes national et coutumier. Ce processus aboutit à de fortes concurrences qui s'épanouissent dans une situation de non-droit.

L'organisation de l'espace traduit les formes d'exclusion socio-spatiale qui en résultent : le milieu urbain reste le lieu où s'épanouit le « business » commercial, le milieu rural est occupé par ceux qui ne peuvent s'insérer dans cette économie transfrontalière et qui n'ont souvent d'autre recours que l'abattis. Mais dans les deux cas, la mobilité et la pluri-activité sont une constante. Elle s'impose par la pérennisation de la crise de l'emploi, mais aussi par la croissance démographique de la population des communes frontalières.

En milieu urbain, l'appropriation de l'espace s'opère selon deux modalités : l'une consiste à occuper l'espace sous la forme d'habitat spontané, l'autre consiste à tenter de s'intégrer aux opérations de relogement entreprises par la politique de résorption de l'habitat insalubre<sup>71</sup>. Les modes d'appropriation de l'espace sont donc au cœur de logiques complexes confrontant

les directives imposées par les politiques urbaines communales intégrées au système national (impliquant à la base une régularisation administrative), et les modes de vie axés sur la mobilité. La ville, espace de confrontation générateur de richesses, nécessite néanmoins des moyens financiers pour y résider, lesquels sont acquis par la pluri-activité et la mobilité que commande l'informel.

Dans le milieu rural du nord-ouest guyanais, l'occupation de l'espace sur des abattis situés le long des axes routiers, est une logique de survie en attendant une insertion dans les réseaux de l'économie informelle ou une régularisation administrative permettant d'accéder à un logement en ville<sup>72</sup>. La population est donc fortement paupérisée et la dynamique d'occupation de l'espace s'inscrit dans un processus d'exclusion.

### Conclusion

Articuler les mobilités spatiales avec la notion d'« environnement » nous a conduit à une approche des mobilités humaines, clefs de lecture des relations entre territoire et société. En effet, considérer les effets strictement écologiques des mouvements de populations aurait contribué à réduire la problématique ouverte par le croisement des champs disciplinaires « migrations » et « environnement ». En effet, articulé avec l'exploitation des ressources, le couple plaçait au cœur du débat les questions relatives à son exploitation et à sa préservation. Il renvoyait donc aux logiques de contrôle, aux échelles et aux formes d'exercice du pouvoir... à une nécessaire approche des relation entre territoire et société.

Ainsi, la protection de l'environnement en Guyane s'inscrit, aujourd'hui, au-delà de la mise en œuvre d'aires protégées, dont le « parc du Sud<sup>73</sup> », n'est finalement qu'une illustration. Le paradigme environnemental opère un retournement idéologique qui vise à faire de la Guyane un espace approprié, non plus dans le cadre strictement national, mais à l'échelle supranationale européenne. Dans ce cadre, il justifie l'appropriation de l'espace par les besoins impérieux (impérialistes ?) de protection d'un patrimoine écologique<sup>74</sup>, au centre des préoccupations politiques de l'Union européenne.

La rupture est totale. On passe d'une fonction de valorisation de l'espace par l'exploitation des ressources grâce à l'apport de peuplement, à celle d'une valorisation dans laquelle le facteur démographique est soustrait. L'obligation de développement n'est, de fait, plus souhaitée ou alors sous la forme d'un « éco-développement » (Sachs, 1989 : 22-23 ; 1990 : 124-125) ou d'un « développement durable<sup>75</sup> dont on perçoit les effets induits en terme de protectionnisme économique et de développement local<sup>76</sup>. La Guyane devient un pôle de services et d'expérimentation européen en milieu équatorial continental, en légitimant, par ailleurs, l'exploitation mondialisée du territoire en des sites circonscrits et identifiables (Centre Spatial Guyanais, périmètres d'exploitation industrielles aurifère). De fait, la notion de conservation est donc directement articulée avec celle de l'exploitation, et du contrôle de la ressource. Partant, elle implique aussi le contrôle des mobilités humaines.

Dans le cas du bassin hydrographique frontalier Maroni, l'idéologie environnementale légitime une politique migratoire restrictive et un contrôle accru des mobilités internes. « *Les normes actuelles de la conservation internationale résultent du concept de "réserve" qui consiste à sauvegarder des zones présentant un intérêt écologique particulier en limitant les interférences humaines. Or, les populations locales n'acceptent pas aisément d'être privées d'utiliser des zones disposant souvent d'un potentiel économique non négligeable, rejetant*

ainsi une vision occidentale fortement dichotomisée entre l'exploitation et la conservation » (Domenach et Picouet, 2000 : 107).

Au regard des ressources exploitées par les communautés fluviales, l'idéologie environnementale s'affiche comme un paradoxe. Dans le contexte de l'activité aurifère du sud de la Guyane et de la zone frontalière, les logiques supranationales de conservation et d'intégrité politique territoriale entrent en conflit avec celle des mobilités internes, de l'exploitation locales des ressources. Il en résulte deux formes de constructions territoriales qui sont juxtaposées.

## Notes

- 1 Ce terme reste ambigu. À la fois *richesse et moyen de la créer, énergie et information* (Raffestin, 1980 : 53), sa valeur d'usage est relative au contexte sociétal (Brunet et alii, 1993 : 433).
- 2 Dans une acception extensive, la notion d'environnement est définie comme « *l'ensemble des conditions extérieures susceptibles d'agir sur le fonctionnement d'un système* » (Le Robert, 1997).
- 3 Cet argumentaire n'inclut pas les catastrophes naturelles (tremblement de terre, cyclone, sécheresse par exemple). Toutefois, la dimension politique intervient largement dans la gestion *a posteriori* par le truchement de l'assistance internationale (aides alimentaires ou à la reconstruction, accords commerciaux).
- 4 Le concept d'*espace relationnel* (Bétéille, 1981 : 188) fédère l'ensemble des liens intra-communautaires de nature socioculturelle et socio-économique concernant les groupes migrants, mais aussi l'espace géographique dans lequel se développent les mobilités.
- 5 Le mot français « marron » dérive de l'espagnol « cimarrón », terme dont la racine est d'origine arawak. Il est d'abord utilisé à Hispaniola pour désigner un animal domestique échappé vers les hauteurs de l'île. Le terme fut généralisé, vers 1540, à toutes les colonies esclavagistes des Amériques pour qualifier les esclaves ayant réussi à fuir.
- 6 Pour une connaissance approfondie de l'histoire de ce groupe se reporter à BILBY Kenneth (1990), *The remaking of the Aluku : Culture, Politics and Maroon Ethnicity in French South America*, Baltimore, The John Hopkins University ; GROOT (De) Sylvia W. (1975), « The Boni Maroon war (1765-1793), Surinam and French Guyana », *Boletín de Estudios latinoamericanos y del Caribe*, (18), pp. 30-48 ; HOOGBERGEN Wim (1989), *The Boni Maroon Wars in Surinam*, Leiden/New-York, E. J. Brill ; HURAUULT Jean (1960), « histoire des Noirs Réfugiés Boni de la Guyane française (d'après les documents de source française) », *Revue française d'Outre-mer*, (XLVII), pp. 76-137. Pour un éclairage des guerres menées par la colonie hollandaise de 1772 à 1777, lire le témoignage apporté par Stedman John-Gabriel (1989), *Capitaine au Surinam. Une campagne de cinq ans contre les esclaves révoltés*, Paris, éditions Sylvie Messinger-Les pas de Mercure.
- 7 Affluent de la rivière Lawa aux sources du fleuve (Carte 2)
- 8 À notre connaissance il n'y eu jamais de traité de pacification.
- 9 Nous entendons par *régime agraire* l'ensemble des relations et dispositions relevant de la gestion du territoire exploité et réglant les rapports entre exploitation de la terre et les

communautés (Brunet *et alii*, 1993 : 22).

**10** Il s'agit de matrilignage, regroupant les descendants d'une même aïeule fondatrice. Dans le cas des Marrons *aluku*, le matrilignage constitue un *Lo*. Schématiquement, à chaque *Lo* correspond un village.

**11** Les ravages causés par les insectes – fourmis-manioc (*Atta Cephalotes*), termites (*Nasutitermes*) –, les rongeurs – agouti (*Dasyprocta Agouti*), pécarì à lèvres blanches (*Tajassu albirostris*), pécarì à collier (*Tajassu tayacu*) – et les plantes parasites (le sarclage d'une vieille parcelle prend plus de temps que le défrichement d'une nouvelle en forêt primaire) sont redoutés.

**12** Voir Gély (1983 : 26).

**13** L'agriculture sur brûlis relève de l'essartage, soit un système extensif polycultural fondé sur le défrichement et la mise en culture du sol permettant une reconstitution du couvert végétal spontanée (Barrau, 1971 : 100-103). Le feu, associé à cette pratique, joue le rôle d'économiseur de force pour l'homme en permettant une élimination des agents pathogènes des parcelles ainsi qu'une mise en culture rapide par voie végétative (tubercules, bourgeons, boutures). Le brûlis assure enfin la libération des éléments minéraux indispensables à la croissance des espèces cultivées. Un abattis est généralement repris au bout de cinq années de jachères, pour une durée d'exploitation de trois ans.

**14** En fait, la découverte de l'or date de 1855 sur le haut de la rivière Arataye au sud-est du département. Le démarrage réel des mouvements de prospection et d'exploitation aurifère commence vers 1858. Jusqu'en 1880 les rushes ne vont concerner que les Créoles guyanais. Ce n'est qu'à partir de 1870-1880 que l'immigration, essentiellement à partir des Petites Antilles (Ste. Lucie, Dominique, Guadeloupe, Martinique), liée à l'activité d'orpaillage va supplanter démographiquement la population locale sur les placers.

**15** De 1910 à 1930, la population des mineurs dans l'intérieur est estimée à 10 000 personnes. 85 % sont originaires des Antilles anglaises (Jolivet, 1982 : 122, citant les travaux de Lebedef (V.), 1936, « Une mission d'études géologiques et minières en Guyane Inini », *Annales des Mines*, 13 (9), Paris, pp. 1-22, 77-117, 187-239).

**16** Fleuve frontière avec le Brésil suite à la résolution du contesté frontalier en 1900 (directement lié à l'économie aurifère). La France cédera au Brésil le territoire de l'actuel État d'Amapá. Ce territoire était riche d'un potentiel aurifère notamment dans la région du Carsewène. Au moment du remaniement frontalier, 25 000 mineurs y étaient présents (Jolivet, 1982 : 121).

**17** Créé à partir d'une scission intra-lignagère *aluku*, il deviendra un village-relais.

**18** La loi coloniale de 1930, créant dans l'intérieur le territoire de l'Inini, s'est contentée de définir une forme administrative sans en préciser le contenu juridique à l'égard des populations autochtones (amérindiennes et issues de Marrons). Hurault (1989 : 120-121) rappelle que pour celles-ci, la nouvelle organisation territoriale était une reconduction tacite de l'ancien statut de fait, c'est-à-dire assimilable à celui de « *nation indépendante sous protectorat* » (*ibid.* : 120, *op. cit.*) N'étant pas citoyens français, les populations de l'intérieur échappaient aux obligations de l'état-civil et de l'impôt. Après la transformation du territoire en arrondissement en 1951, dans la suite de la départementalisation de 1946, ce système de protectorat a subsisté sous le titre du statut particulier de l'Inini. La départementalisation n'a eu d'effet sur l'administration de l'Inini qu'à partir du moment où ce statut particulier a disparu au profit de la généralisation du régime communal par la réforme de 1969 (carte 4).

**19** Jolivet (1982 : 197-199) montre que l'idée de décolonisation à laquelle l'État français veut faire correspondre sa politique de départementalisation ne peut être crédible si la Guyane reste soumise à un régime de protectorat, de survivance coloniale, concernant 3 000 personnes sur près de 90 % de la superficie du pays.

**20** Lire à ce propos la thèse de Michotte Jean (1965), *Un pays sous-développé sous-peuplé : l'exemple de la Guyane*, Faculté de Sciences Économiques, Université de Bordeaux. Ce travail constitue un contre-exemple face aux problématiques de cette période liant sous-développement et sur-peuplement.

**21** Celui qui reste le plus symptomatique, en termes d'ambitions et d'échecs, est le Plan Vert de 1974 (Plan Stirn).

**22** Le poids des structures socio-familiales communautaires freine la migration féminine, qui constitue une atteinte directe au principe de matrilocalité.

**23** Entretien, Papaichton, mai 2001.

**24** Dont le pays est encore l'un des dix plus gros producteurs mondiaux.

**25** *Surinamese Aluminium Company*, filiale d'ALCOA (Aluminium Company of America).

**26** Cette communauté a conservé des relations privilégiées avec la Guyane. Des flux de main-d'œuvre régulière se sont établis pendant la période de l'orpaillage et se sont prolongés après l'arrêt de cette activité, jusque vers 1950, avec l'exploitation et la transformation du Bois de Rose.

**27** Les données fournies par ces auteurs sont des estimations démographiques à partir du dernier recensement réalisé au Surinam en 1980. Si l'on en reste strictement aux résultats du recensement, les Marrons comptent 33 883 individus pour une population surinamaïse totale de 354 860, soit 9,5 % (Suriname Census, 1980). Ces données censitaires doivent être considérablement relativisées, non seulement en raison du caractère ethnique (sur quelles bases l'appartenance est-elle définie ?), mais aussi en raison de la qualité du dénombrement. Elles sont d'emblée douteuses quant au nombre nul de Marrons et d'Amérindiens présents à Paramaribo en 1980 (Piantoni, 2002 : 191).

**28** Rappelons que la crise qui touche l'ex-colonie hollandaise est amorcée par la chute des cours de la bauxite au Surinam et l'instauration d'un régime dirigé par une junte militaire suite au coup d'État de 1982. Sur la situation géopolitique internationale du Surinam avant le conflit, voir van Eeuwen (1989), Mac Donald (1988), Mhango (1984).

**29** Le mouvement naît à Moengo, en milieu urbain, lieu des rapports de force intercommunautaire. Les recrues de la rébellion sont originaires de cette région, en rupture avec la société coutumière de la vallée, mais aussi avec la société urbaine littorale.

**30** Le traité de paix est officiellement défini par les accords de Kourou le 21 juillet 1989, toutefois le conflit se poursuivra jusqu'en 1992, année marquée par la restauration d'un gouvernement élu. Aucun accord de paix ne fut signé.

**31** En décembre 1986, deux camps sont mis en place : le premier sur l'aérodrome de St-Laurent du Maroni et le second dans l'ancienne léproserie de l'Acarouany sur le Chemin départemental n° 10 (commune de Mana), proche du village Hmong de Javouhey. En avril 1987, deux autres sites sont ouverts sur le C.D. 9 au PK 9 (commune de St. Laurent), puis à l'ancien baigne de Charvein (commune de Mana). Enfin en mai 1988, un dernier emplacement est installé sur le C.D. 9 au PK 11 (commune de St. Laurent).

**32** Un poste frontière est érigé à Iracoubo à l'intérieur des terres (100 kilomètres à l'est de St. Laurent) afin de circonscrire les flux dans la zone occidentale du département. L'argument invoqué était de protéger le Centre Spatial Guyanais.

**33** Jusqu'en 1993, la sous-préfecture ne délivrait pas de cartes de séjour ; cette opération nécessitait un déplacement vers Cayenne et donc le passage du poste frontière d'Iracoubo. Pour les Surinamais non régularisés (et désirant l'être), le franchissement de cette frontière interne se faisait nécessairement de façon illégale.

**34** Les motifs évoqués dans les entretiens réalisés auprès d'anciens PPDS en 1997 sont la crainte de représailles, l'absence de confiance dans le gouvernement civil instauré en 1991 et la destruction des villages dans les zones de départ (situées essentiellement dans la zone de Cottica).

**35** Les marchandises manufacturées et les matières premières (essence, riz, viande bovine et de poulet, bois de sculpture) proviennent exclusivement de l'ex-colonie hollandaise. Sur place, en plus de la revente des produits, sont développées des activités de transformation alimentaire (farine de manioc) et artisanale (sculpture et vannerie essentiellement).

**36** Farine de manioc.

**37** Rappelons que l'économie guyanaise au début des années 1990 est marquée par la fin des grands travaux d'équipements. Alliée à l'absence de capacité de production, elle repose essentiellement sur les transferts avec la métropole. Pour la France, ce contexte ne permet pas d'intégrer économiquement les nouvelles vagues migratoires. Au Surinam, l'instabilité du régime politique, la guerre, et la situation de crise ont créé une forte inflation, un décalage de valeur monétaire avec la Guyane et une destruction des moyens de production dans l'est du pays. Par ailleurs, la crainte de représailles et l'absence de confiance dans le gouvernement civil instauré en 1991 rendent la population réfugiée en Guyane peu encline au retour.

**38** La croissance ramifiée de St-Laurent le long des axes routiers permet plus d'allier une activité urbaine et celle de l'abattis, base de la survie familiale. De plus, les prestations sociales (Revenu Minimum d'Insertion, allocations familiales...) associées à l'abattis, base de la survie, autorisent l'accès à de meilleures conditions de vie sur le fleuve, contrairement au mode de vie en ville, où de nombreuses charges grèvent les budgets familiaux. Enfin, les emplois créés par la décentralisation dans les communes fluviales, même peu nombreux et très convoités dans le cadre des luttes d'influences lignagères, ont suscité une attractivité nouvelle vers les villages fluviaux auparavant délaissés.

**39** Rappelons que l'or contribua à l'intégration du fleuve au littoral de 1880 à 1945. Si les placers furent considérés comme épuisés, il faut souligner que la notion d'épuisement, soit de rentabilité faible, est relative aux moyens techniques employés pour extraire le métal. Les techniques d'exploitation rudimentaires de la première période (battée et tables gravitaires) ont fait place aujourd'hui à une mécanisation accrue des procédés d'extraction alors que le coût des transports a été baissé par la généralisation des moteurs hors-bords et, de plus en plus, l'utilisation de petits avions.

**40** L'or fut le nerf de la guerre en permettant d'équiper et de payer les combattants (entretien, Apatou, mai 2001).

**41** Les gisements éluvionnaires sont situés aux flancs des pentes, dans les roches altérées ou à proximité des gisements primaires. L'or éluvionnaire est essentiellement exploité par des unités artisanales ou semi-industrielles grâce à des motopompes et des lances à haute pression. Cette technique, très employée, liquéfie les boues et permet de récupérer paillettes

et pépites après des procédés de décantation, de lavage et d'agglomération par l'utilisation du mercure.

**42** Soulignons que dans le cas des *Djuka* résidant dans les camps, la plupart avait une qualification professionnelle dans le secteur tertiaire ou secondaire du fait de la précocité de l'exode rural ; les résultats de l'enquête, portant sur 900 personnes, qu'avait réalisée Bourgarel (1988 : 150) dans le camp de Charvein en 1988 en témoignent : 12 % des effectifs pratiquaient l'agriculture sur brûlis, 54 % avaient un emploi dans le secteur tertiaire (dont 9 % de fonctionnaires), 15 % avaient un emploi dans le secteur industriel dans la région de Moengo et 19 % dans le secteur sylvicole.

**43** L'exemple d'Apagi, village *djuka* en amont de Grand-Santi, est significatif : la majorité des 200 villageois est originaire de Moengo et de Paramaribo après avoir transité, pour certains, par le camp de Charvein. Aussi, la relance du mouvement vers les territoires coutumiers a reposé la question de leur réaffirmation accrue par l'enjeu que représente la seule activité économique du fleuve permettant réellement une intégration (par les revenus qu'elle engendre) au milieu urbain.

**44** L'analyse démographique, à partir des statistiques françaises, comporte un biais par la prise en compte de la population amérindienne (800 individus) sans nationalité.

**45** Soulignons qu'une partie d'entre-eux a été accueillie dans les quartiers péri-urbains de St-Laurent (Paddock, Balaté et Village Pierre) grâce aux réseaux familiaux.

**46** L'estimation totale des effectifs de la communauté est évaluée à 4 500 individus (Toulemonde-Niaussat, 1993). Cette estimation nous paraît largement sous-estimée et doit être majorée de 1 000 à 2 000 individus.

**47** Législation applicable au 01/10/1995.

**48** Soit près de 83 000 km<sup>2</sup> sur la base d'une surface départementale de 90 000 km<sup>2</sup>.

**49** La procédure est aujourd'hui régie par le décret n° 92-46 du 16/01/92, modifiant celui de 1987, modifiant celui de 1961.

**50** L'article 16 du *Cahier des charges pour les Attributions de Concessions Agricoles et d'Elevage en Guyane* stipule que « *tout demandeur, quelle que soit sa nationalité, doit être agriculteur de profession ou fils d'agriculteur exploitant ou être titulaire d'un diplôme délivré par un établissement agricole dépendant du ministère de l'Agriculture ou des écoles d'agriculture publiques ou privées ou dépendant des universités, à l'exclusion de toute école par correspondance ou de tout établissement dispensant un enseignement dont la durée est inférieure à une année scolaire. Pour les étrangers, les diplômes exigés seront ceux dont l'équivalence sera reconnue avec les diplômes français* ».

**51** Code du domaine de l'État (1995 : art. R.170-34).

**52** *Ibid.* art. R. 170-62-1.

**53** *Ibid.*

**54** *Ibid.* art. R. 170-33.

**55** *Ibid.* art. R. 170-38.

**56** Rappelons que jusqu'à la suppression du territoire de l'Inini en 1969, Amérindiens et Marrons *aluku* continuaient à vivre sous le régime du droit coutumier. Selon la loi de départementalisation de 1946, ils furent implicitement de nationalité française, sans pour

autant être citoyens. Pour les *Aluku* et les Amérindiens, le droit coutumier restait le seul en vigueur dans le territoire de l'Inini : déclaration de naissance et de décès étaient des pratiques inconnues, l'état des personnes était réglé par les autorités traditionnelles (*Gran Man, capitaines*).

**57** À partir du décret du 27 septembre 1948, l'État reconnut des droits d'usages collectifs mais pas de propriété. Cette reconnaissance était tacite. Elle ne posait aucun problème juridique en raison de la faiblesse démographique des groupes dans le Maroni et de la faiblesse des ressources. Les procédures d'attribution des droits ne furent définies juridiquement qu'à partir du décret du 14 avril 1947.

**58** Le contenu de ce décret reste ambigu dans sa formulation. La reconnaissance de minorités et l'application d'une politique spécifique restent impossible en vertu de l'article 2 de la constitution de 1958.

**59** Entretien d'orpailleur *aluku*, Benzdorp, Surinam, mai 2001. Il faut souligner que l'or n'est pas exploité par tous les lignages. Il reste le seul fait du clan *awabaka*, hiérarchiquement le plus déprécié dans l'ensemble des *Lo* (matrilignages) *aluku*. La richesse matérielle que procure l'or permet à ce lignage – dont est issu un des *Gran Man* actuel, reconnu par l'État mais non par les autres lignages – de s'affirmer sur un système de valeurs intégré à l'économie monétaire, détaché du cadre coutumier.

**60** À cette instrumentalisation du droit foncier, se couple une instrumentalisation de la politique sociale : les subsides sont souvent réinvestis dans l'économie aurifère.

**61** Ce taux nous paraît sous-estimé, mais il reste notre seule source en milieu urbain. Dans le milieu rural, l'enquête que nous avons menée sur les chemins départementaux 8, 9, 10 et la route nationale 1 montre que le pourcentage de population en situation administrative illégale est de 55 % en moyenne (Piantoni, 2002).

**62** Le taux de chômage correspond aux critères définis par l'INSEE et reste dans le contexte frontalier entaché de biais. Nous ne donnons ce chiffre qu'à titre informatif.

**63** Les comestibles importés en Guyane sont essentiellement des agrumes, des légumes frais, des viandes surgelées (poulet essentiellement). Produits localement, ces vivres tombent sous le coup de la réglementation du travail et restent onéreux. Si leur importation est autorisée légalement, les taxes douanières et les contraintes sanitaires sont importantes et ramènent les coûts à des valeurs identiques (voire supérieures) aux productions locales (entre 10 et 15 F/kg pour les fruits et les légumes vendus sur le marché de St-Laurent). Le phénomène est identique pour des denrées constituant la base alimentaire (riz, sucre, farine).

**64** Fruits (agrumes généralement), des sacs de 500 g à 1 kg de couac, du jus de Wassai (pulpe du fruits de la variétés de palmier), des condiments (épices et « bouillons cubes »), de l'ail et des oignons, des produits cosmétiques (défrisant, mousse à raser, dentifrice), des sacs d'une dizaine de beignets sucrés ou de biscuits secs à la noix de coco. Dans ce type d'activité on pourrait parler de commerce de « sous-sous-détail ».

**65** Le salaire mensuel moyen surinamais correspond à 250 F.

**66** Les Amérindiens en occupent l'aval vers l'embouchure. L'unique route vers Moengo – Paramaribo constitue un axe de segmentation urbaine ethno-spatiale. Ce clivage s'observe aussi à St-Laurent et participe de l'appropriation de l'espace.

**67** Plus de 50 % de la population a moins de 20 ans dans les communes frontalières (INSEE, RGP 1999).

**68** Notamment par les investissements importants qu'il autorise (véhicules de transport fluvial et routier par exemple).

**69** Village *djuka* sur la rivière Tapanahoni au Surinam.

**70** Il est probable que les réseaux commerciaux s'étendent aujourd'hui jusqu'aux Pays-Bas. Une centaine de milliers de Surinamais y réside. Une de nos enquêtes illustre la commercialisation de manioc amer vers Amsterdam, via Paramaribo, après rachat de productions locales. Des entretiens montrent un processus identique vers Miami.

**71** Lire à ce propos Piantoni (2002 : 252-257), Réginensi (1996 : 63-76).

**72** Lire à ce propos Piantoni (2002 : 259-264).

**73** Rappelons que le projet d'un parc national dans le Sud de la Guyane date de l'engagement de l'État au Sommet Mondial de l'environnement de Rio (1992). Son implantation reste hypothétique en raison des désaccords locaux multiples, les limites de son tracé correspondraient au périmètre des communes de Camopi, Maripasoula, Régina et Saül, soit le tiers du département (trois millions d'hectares).

**74** L'image d'un environnement à préserver, attaché à l'idéal de pureté amazonien conforme à la quête d'espaces vierges (que l'on retrouve dans la symbolique de la conquête spatiale), s'est définitivement substituée à celle d'une colonie hostile, héritée des 15 000 morts de l'expédition de Kourou en 1763, puis du bagne de 1848 à 1954.

**75** Notion telle qu'elle apparaît dans la *Loi Voynet* (25 juillet 1999) sur l'aménagement du territoire, mais aussi dans la « *loi d'orientation pour l'outre-mer* » (voir article premier et article L. 4433-7).

**76** Voir Milani (1995). Voir aussi Navet (1999) pour un éclairage sur la situation guyanaise.



## Bibliographie

ANOUILH Dominique (1994) *La France, la Guyane et la guérilla (1986-1992). Implications de la crise surinamienne en Guyane française*, Toulouse, éditions du Groupe de Recherche en Histoire Immédiate, 187 p.

BARRAU J. (1971) La culture sur brûlis longtemps mal comprise et encore mal nommée, *Journal d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique Appliquée*, 13 (1,2,3), Paris, Muséum d'Histoire Naturelle, pp. 100-103.

BÉTEILLE Roger (1981) Une nouvelle approche géographique des faits migratoires : champs, relations, espaces relationnels, *L'Espace géographique*, n° 3, pp. 187-197.

BOURGAREL Sophie (1988), *Migrations sur le Maroni : le cas des réfugiés surinamiens en Guyane*, Mémoire de maîtrise en géographie, Université Montpellier III, 148 p.

BRUNET Roger, FERRAS Robert, THERY Hervé (1993, réed. 1992), *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Paris, Reclus-La Documentation française, 518 p.

CAHIER DES CHARGES POUR LES ATTRIBUTIONS DE CONCESSIONS AGRICOLES ET D'ÉLEVAGE EN GUYANE (s.d.) , Cayenne, Direction des Services fiscaux, 11 p.

CHIN Henk E., BUDDINGH Hans (1987) *Surinam : Politics, Economics and Society*, Marxist Regimes, New-York, Frances and Pinter publishers, 237 p.

*CIMADE Informations* (1993), Du Surinam en Guyane : les PPDS, in numéro spécial Les gens de Guyane. Eléments de compréhension pour une manière d'accueillir l'étranger, pp. 44-46.

CODE DU DOMAINE DE L'ÉTAT (législation applicable au 01/10/1995), Chap. III (Dispositions spéciales au domaine privé de l'État en Guyane) et Chap. IV (Domanialité des terres vacantes et sans maître en Guyane), Service des opérations fiscales et foncières, Direction Générale des Impôts, Ministère de l'Économie des Finances et du Plan, Paris, pp. 157-171.

CONTRAT DE PLAN ÉTAT-RÉGION 2000-2006 POUR LA RÉGION GUYANE (2000) Cayenne, Préfecture de la Région Guyane, Conseil Régional, Conseil Général, pp. 1-222.

DECOUDRAS Pierre-Marie (1971) *Kourou ville spatiale. Technologie et croissance urbaine sur le site d'un village chargé d'histoire*, Mémoire de maîtrise, Institut de Géographie de Bordeaux, Université de Bordeaux, 192 p.

DOMENACH Hervé, PICOUET Michel (1987) Le caractère de réversibilité dans l'étude de la migration, *Population*, (3), pp. 469-484.

DOMENACH Hervé, PICOUET Michel (2000) *Population et environnement*, Que sais-je n° 3556, Paris, PUF, 127 p.

GELY Anne (1983) *La polyculture vivrière en Guyane française*, Thèse de doctorat en biogéographie et aménagement, Université Paul Sabatier, Toulouse, 242 p.

HURAUULT Jean (1958) *Étude sur la vie sociale et religieuse des noirs réfugiés Boni de la Guyane française*, rapport de recherche inédit, Paris, Institut Géographique National, 349 p.

HURAUULT Jean-Marcel (1989) *Français et indiens en Guyane*, Cayenne, Guyane Presse Diffusion Editeur, 224 p.

JOLIVET Marie-José (1982) La question créole. Essai de sociologie sur la Guyane française, Paris, Éditions de l'Orstom, 503 p.

LASSAILLY-JACOB Véronique, MARCHAL J.-Y., QUESNEL A. (Dir.), 1999, *Déplacés et Réfugiés. La mobilité sous contrainte*, Paris, IRD Éditions, pp. 407-429.

LOI D'ORIENTATION POUR L'OUTRE-MER (n° 2000-1207 du 13 décembre 2000), *Journal Officiel de la république française*, n° 289 du 14 Décembre 2000.

MAC DONALD Scott B. (1988) Insurrection and Redemocratization in Suriname ? The Ascendancy of the "Third Path", *Journal of Interamerican Studies and World Affairs*, 30 (1), pp. 105-132.

MHANGO Beija (1984) *Aid and dependance. The case of Surinam. A study in bilateral aid relation*, Foundation in Arts and Sciences, Paramaribo, SWI Publications, 171 p.

MILANI Carlos (1995), Les rapports commerce-environnement et les dangers de l'écoprotectionnisme, *Cahiers des Amériques Latines*, 20, pp. 5-28.

MUNNEKE Harold F. (1991) Customary Law and National Legal System in the Dutch-speaking Caribbean, With Special Reference to Suriname, *European Review of Latin American and Caribbean Studies*, 51, pp. 91-99.

NAVET Eric (1999) Le parc de la forêt tropicale guyanaise : espace de vie ou dernier avatar du

colonialisme, *JATBA*, 40 (1-2), pp. 329-354.

PACT DE GUYANE (1992) *Diagnostic et orientations. Étude en vue de l'élaboration d'une Convention de Développement*, Rapport de 1<sup>ère</sup> phase, vol. 2, Diagnostic Social Urbain, ville de Saint-Laurent du Maroni, 89 p.

PELISSIER Paul (1995) Transition foncière en Afrique noire. Du temps des terroirs au temps des finages, in Chantal Blanc-Pamard et Luc Cambrézy (Coords.), *Terre, terroir, territoire. Les tensions foncières*, Paris, Orstom éditions, pp. 19-34.

PIANTONI Frédéric (2002) Pouvoir national et acteurs locaux : l'enjeu des mobilités dans un espace en marges. Le cas de la Guyane française, thèse de doctorat en géographie, Université de Poitiers, 473 p.

RAFFESTIN Claude (1980) *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Litec, 249 p.

REGINENSI Catherine (1996) *Vouloir la ville. Du business à la citoyenneté en Guyane française*, Montpellier, Éditions de l'Espérou, 152 p.

SACHS Ignacy (1989) Ressources, emploi et financement du développement : produire sans détruire, *Cahiers du Brésil contemporain*, n° 6, Paris, pp. 9-56.

SACHS Ignacy (1990) L'écodéveloppement de l'Amazonie : stratégies, priorité de recherche, coopération internationale, *Cahiers du Brésil Contemporain*, n° 11, Paris, pp. 121-146.

TARRIUS Alain (1995), Naissance d'une colonie : un comptoir commercial à Marseille, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 11 (1), pp. 21-52.

TIOUKA Alexis, KARPE Philippe (1999) Droits des peuples autochtones à la terre et au patrimoine, in Fleury Marie, Poncy Odile (Coords), *Journal d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique Appliquée*, 40 (1-2), pp. 611-634.

TOULEMONDE-NIAUSSAT Myriam (1993) Anthropologie des dynamiques interculturelles et de développement dans la région frontalière du Bas-Maroni (Guyane française), Thèse d'anthropologie des dynamiques interculturelles, Université de Tours, 276 p.

TOULEMONDE-NIAUSSAT Myriam (1995) Le Maroni, frontière et marche guyanaise, *Antiane*, 27, Paris, INSEE, pp. 23-26.

VAN EEUWEN Yolande (1989) Suriname : de la révolution des Sergents au retour à la démocratie, *Problèmes d'Amérique Latine*, 91, Paris, La Documentation Française, pp. 25-46.



### Documents annexes

Il y a **1** document annexé à cet article.

 [fichier] [Figure 1 : Évolution des espaces relationnels des communautés issues de Marrons \(1885-fin des années 90\)](#) (46k)



### Pour faire référence à cet article

**Piantoni Frédéric** (2002). "*Les recompositions territoriales dans le Maroni : relation mobilité-environnement*". Revue Européenne des Migrations Internationales , Volume 18 , Numéro 2 , p. 11-49.

Accessible en ligne à l'URL : <http://remi.revues.org/document1630.html>

imprimer 

signaler par mail 

[Accueil](#) > [Sommaires](#) > [Volume 18](#) > [Numéro 2](#) > [Articles](#) > Article

REMI - Revue Européenne des Migrations Internationales - ISSN 0765-0752

MSHS - 99, avenue du Recteur Pineau - F-86000 Poitiers

Tél : (33) - (0)5 49 45 46 56 - Fax : (33) - (0)5 49 45 46 68

<http://remi.revues.org> - [remi@mshs.univ-poitiers.fr](mailto:remi@mshs.univ-poitiers.fr)

PAGE GÉNÉRÉE PAR **LODEL**

[Administration du site](#) (accès réservé) - [A propos](#)


[imprimer](#) 
[signaler par mail](#) 
[Sommaires](#)
[En texte intégral](#)
[Comité de direction,  
de rédaction et  
correspondants](#)
[Abonnement et vente  
à l'unité](#)
[Vente collection  
complète](#)
[Note aux auteurs](#)
[Mentions légales](#)
[Index par auteurs](#)
[Index par mots-clés](#)
[Index géographique](#)
[Texte intégral sur  
Persée](#)
[Numéros 1-1 \(1985\) à  
17-3 \(2001\)](#)


La REMI adhère à



Article

## Formes de mobilité et dynamique de l'environnement en Tunisie

 par [Michel Picouet](#) | publié en ligne le 9 juin 2006

Michel Picouet : LPE - IRD Université de Provence, UR - R011.

**Mots-clés** : [Croissance démographique](#) , [Environnement](#) , [Espace rural](#)
**Zone géographique** : [Tunisie](#)

**Résumé** : La croissance démographique, le développement des moyens technologiques d'extraction et d'exploitation des ressources, les mécanismes de croissance axés vers la satisfaction de besoins sans cesse grandissants, la formidable poussée des technologies et des moyens de communication se sont traduits par une occupation de l'espace sans précédent partout où cela était possible. Cette consommation de l'espace dans un temps très court se solde aujourd'hui par un recours massif aux ressources naturelles de la planète. Dans ce contexte, la migration n'est plus seulement un facteur de régulation des " surplus démographiques ", elle est également un agent direct des transformations dans les systèmes de production et d'usage des ressources naturelles, et agit en conséquence sur les écosystèmes. C'est un élément qui peut être une cause ou une conséquence de l'évolution des milieux et dans bien des cas de sa dégradation. Après un aperçu général sur les relations entre la migration et l'environnement, l'auteur examine l'expérience tunisienne.

**Abstract** : Forms of Mobility and Environmental Dynamics in Tunisia. -- Demographic growth, the development of technological means of extraction and exploitation of the earth's resources, growth mechanisms geared toward satisfying ever-growing demands, and the tremendous upsurge in technology and means of communication have resulted in an unprecedented occupation of space everywhere it is possible. This consumption of space in a very short period of time has brought about a massive demand on the planet's natural resources. In this context, migration is no longer only a factor in regulating "demographic surplus," it is also a direct agent in the transformation of systems of production and of usage of natural resources, acting in consequence on the earth's ecosystems. It is an element that can be a cause or a consequence in environmental evolution, and in many cases, in environmental degradation. Following an overall look at the relationships between migration and environment, the author examines the Tunisian experience.

**Extracto** : Formas de movilidad y dinámica del medio ambiente en Túnez. -- El crecimiento demográfico, el desarrollo de medios tecnológicos de extracción y explotación de los recursos, los mecanismos de crecimiento orientados hacia la satisfacción de las necesidades sin cese en aumento, el avance formidable de las tecnologías y de los medios de comunicación se han traducido en una ocupación sin precedentes del espacio. Este consumo de espacio en un tiempo reducido se suelda, actualmente, con el uso masivo de los recursos naturales del planeta. En este contexto, la migración no se erige únicamente como un factor de regulación de los "excedentes demográficos". La migración, agente directo de las transformaciones de los sistemas de producción y del uso de los recursos naturales, actúa, igualmente, sobre los ecosistemas. Se trata de un elemento que puede constituir la causa o la consecuencia de la evolución del medio y, en numerosas ocasiones, de su degradación. Tras una exposición general de las relaciones entre la migración y el medio ambiente, el autor examina la experiencia tunecina.



## Sommaire

[Les interactions entre migration et environnement](#)

[Migration et environnement dans la Tunisie rurale : les grandes lignes](#)

[De l'exode rural à la mobilité organisée dans un contexte d'emprise agricole](#)

[Des mécanismes migratoires fortement liés aux transformations socio-économiques mais également aux conditions naturelles](#)

[Du nord au sud : des stratégies migratoires différenciées](#)

[La forêt et les hommes en Kroumirie, une émigration de pauvreté](#)

[Dualisme agricole, crise de la petite paysannerie et érosion des sols au Bargou dans la région semi-aride du Haut-Tell : une émigration à la limite de l'exode](#)

[Entre sécheresse et érosion éolienne dans la zone aride de Menzel Habib : une émigration organisée opportuniste](#)

[La sédentarisation agricole des nomades et la dégradation de la steppe saharienne dans la zone oasienne d'El Faouar : une mobilité fonctionnarisée](#)

[Conclusion](#)



## Texte intégral

La mobilité a toujours constitué pour l'homme une possibilité de réaction aux changements. De l'itinérance à la recherche de terrains de chasse plus giboyeux et à la colonisation de terres nouvelles, les communautés humaines ont usé de leur faculté à se déplacer pour s'adapter aux conditions nouvelles de leur environnement. Nombreuses furent ainsi, dans l'histoire du peuplement humain, les grandes migrations provoquées par les changements climatiques, les catastrophes naturelles et autres bouleversements bio-physiques. Cette logique d'adaptation de l'homme n'a eu jusqu'à une époque récente, que peu d'influence sur le niveau des ressources naturelles ; les migrations d'adaptation ou de colonisation se faisaient à une échelle de temps longue pouvant concerner plusieurs lignées de générations. Ce lent processus d'anthropisation et d'occupation de l'espace s'est tout d'abord considérablement développé avec la découverte de terres peu occupées, sinon vierges de peuplement enclenchant les grandes migrations de colonisation aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Ensuite, les processus migratoires ont progressivement perdu leur caractère de recherches de terres nouvelles.

Les territoires se sont « frontalisés » ne permettant plus la colonisation au-delà des périmètres nationaux, créant des limites au nomadisme. Les grandes migrations vers de nouveaux « eldorados agricoles » se sont tariées. Le concept même de « terres vierges » appartient au passé. La terre est occupée et soumise à des principes réglementant l'occupation des territoires : principe de territorialité et de nationalité, principe de propriété... qui empêchent les populations des régions densément peuplées de s'implanter sur les terres non occupées. Les migrations de colonisation ne priment plus, faisant place aux migrations économiques déterminées par la pauvreté et l'exclusion. La migration prend ainsi un caractère plus individuel et familial que collectif. Pourtant, en même temps que les limites des territoires se figeaient, la liberté de circuler se répandait. L'horizon social élargi ouvrait de nouveaux espaces, brisant l'isolement et l'autarcie économique des populations rurales même les plus éloignées des centres urbains. L'exode rural massif, s'il persiste dans de nombreuses régions, tend à prendre une nature plus diffuse, qui ne lui enlève rien de son intensité, mais réduit les conséquences de l'abandon des terroirs et la désertification humaine dans les régions touchées. Partout les formes de mobilité se transforment, les réseaux migratoires sont de plus en plus complexes sous l'effet d'une réversibilité des flux, qui tend à devenir la norme (Domenach et Picouet, 1987).

La croissance démographique, le développement des moyens technologiques d'extraction et d'exploitation des ressources, les mécanismes de croissance axés vers la satisfaction de besoins sans cesse grandissants, la formidable poussée des technologies et des moyens de communication se sont traduits par une occupation de l'espace sans précédent partout où cela était possible. Cette consommation de l'espace dans un temps finalement très court se solde aujourd'hui par un recours massif aux ressources naturelles de la planète. Dans ce contexte, la migration n'est plus seulement un facteur de régulation des « surplus démographiques », elle est également un agent direct des transformations dans les systèmes de production et d'usage des ressources naturelles, et agit en conséquence sur les écosystèmes. C'est un élément qui peut être cause ou conséquence de l'évolution des milieux et dans bien des cas de sa dégradation. Après un aperçu général sur les relations entre la migration et l'environnement, on examinera ici les enseignements tirés sur ce sujet à partir de l'expérience tunisienne.

### Les interactions entre migration et environnement

Dans les sociétés agricoles anciennes, les modalités d'accès aux terres de cultures (par héritage, défrichement ou colonisation de terres vierges) déterminaient le nombre des familles. L'augmentation de la population impliquait, soit un retard de l'âge au mariage, soit une colonisation accrue du milieu (déforestation, mise en culture de terres éloignées ou à rendements médiocres), soit la migration. La croissance démographique pouvait ne pas être seul en cause, la pénurie pouvant résulter d'années de sécheresse, d'une catastrophe écologique. Dans les milieux particulièrement hostiles, au climat rude, les contraintes écologiques sont récurrentes et les sociétés se sont structurées lentement autour d'une gestion parcimonieuse des ressources naturelles, adoptant des systèmes sociaux-familiaux où la migration joue un rôle déterminant. On les rencontre dans de nombreuses sociétés où le milieu naturel est contraignant. Ces systèmes de régulation par la migration reposent sur des évolutions lentes et progressives, impliquant plus des individus que des familles entières, la migration de retour étant le moteur central de cette mobilité organisée. Ils reposent enfin sur une cohésion sociale forte de la société d'origine, apte à gérer à la fois le surnombre de sa

population et la fragilité du milieu.

Les sociétés ont cependant peu l'expérience des situations explosives et les processus de régulation peuvent être rapidement dépassés devant une pression démographique très forte ou un changement écologique rapide, les deux facteurs étant souvent concomitants. La réponse migratoire au risque écologique dépend alors dans ses formes et dans son calendrier de la nature du changement et de son échelle dans le temps. Face à une situation environnementale qui se dégrade lentement (plusieurs dizaines d'années ou siècles) et tend à devenir irréversible (désertification, avancée du désert) la mise en place d'une régulation par la migration se déroule en deux séquences ; la première, où la migration apparaît comme une solution transitoire à une situation dégradée : des familles, des individus, partent avec l'espoir de revenir dès que la situation normale sera rétablie, et la seconde, où devant le maintien ou l'aggravation des difficultés, soit la migration se transforme en un véritable exode et il ne s'agit plus de régulation, mais de ruptures avec abandon des aires de peuplement, soit se met en place progressivement un processus migratoire organisé et géré par la société qui elle-même se transforme adoptant de nouveaux modes de vie. L'histoire humaine regorge d'exemples de civilisations qui ont périclité pour de telles raisons ; les Nabatéens au Moyen-Orient, les peuples sahariens, etc., laissant la place à d'autres peuples plus adaptés aux nouvelles conditions écologiques.

Les conséquences des migrations ont des effets immédiats dont les manifestations sont l'abandon de terroirs traditionnels, la concentration et la compétition sur des terres déjà occupées, l'agglutination dans les espaces urbains aux multiples nuisances..., mais c'est surtout sur un temps plus long qu'elles génèrent des processus cumulatifs qui transforment l'espace naturel, endommagent les écosystèmes souvent d'une manière irréversible. L'urbanisation, dont le vecteur principal est la migration des campagnes, peut ainsi être vu comme une appropriation de l'écosystème originel, de ses ressources biotiques (couvert végétal, espèces vivantes) et abiotiques (eau, sols), qui se transforment et donnent naissance à des aires hybrides aux micro-climats incertains. Autour et à l'intérieur des concentrations urbaines se développent en effet des aires de pollutions majeures affectant les sols, l'eau, l'air, créant les conditions de perturbations climatiques que l'on commence seulement à identifier (canicules, sécheresses, mini-tornades, etc.). Les migrations vers des espaces naturels, qu'il faut transformer et aménager pour en faire des terres agricoles, ont des conséquences directes sur l'érosion des sols, la déforestation et l'appauvrissement des terres. Provoquées par la concurrence de plus en plus âpre pour l'accès aux terres arables existantes, l'accroissement considérable des densités rurales, la répartition inéquitable des terres, la misère dans les centres urbains surpeuplés, ces migrations font régresser les espaces forestiers et les savanes. Outre les conséquences directes sur les régions concernées, on peut constater, comme pour ce qui concerne les phénomènes de concentrations urbaines, une dispersion des dégradations bien au-delà de l'espace où elles apparaissent, engendrant des changements climatiques dont on commence seulement à apprécier l'ampleur planétaire.

Ces conséquences de la migration sur le milieu ne sont en fait que la manifestation des phénomènes plus profonds de l'évolution des sociétés : changements des modes de vie, mutations sociales et familiales, transformations des systèmes de production et d'usage du milieu. On ne peut cependant s'arrêter aux seuls aspects négatifs de la migration. Dans les zones de départ, la migration est souvent un facteur déterminant de la transformation des dynamiques agraires dans des conditions de changements favorables. En effet, l'utilisation des transferts de fonds des émigrés pour moderniser l'exploitation, acquérir des moyens mécaniques, diversifier les sources d'énergie, augmenter le cheptel, profiter des progrès

agronomiques... permettent une modification des systèmes d'usage de la nature. Enfin, une moindre emprise sur le milieu par abandon des parcours naturels, la mise en friche des terres de mauvaise qualité, l'intensification agricole, peut entraîner un processus de remontée biologique dans les espaces libérés des activités humaines. La migration est un vecteur puissant de ces mutations rurales. Celles-ci sont en prise directe avec la dynamique de l'environnement sous la forme d'évolutions interactives dont la complexité n'est plus à souligner. L'observation des situations locales et régionales en Tunisie en montre l'irréductible diversité.

### Migration et environnement dans la Tunisie rurale : les grandes lignes

#### De l'exode rural à la mobilité organisée dans un contexte d'emprise agricole

Au moment de l'indépendance (1954), les campagnes tunisiennes sont dans l'attente de grands changements : les colons français quittent le pays libérant de grandes surfaces agricoles, les effets de la croissance démographique — à son maximum au cours de cette période — sont perceptibles et la situation foncière pour la plupart des paysans est précaire. Les différentes interventions de l'État vont tenter de résoudre ces problèmes et plusieurs réformes agraires vont se succéder jusqu'à l'expérience collectiviste des années 68-70. Le panorama migratoire, au cours de cette période bousculée, est marqué par un exode rural intense, qui domine les flux traditionnels organisés et qui va prendre le pas sur les flux conjoncturels de remplacement qui avaient suivi les premières années de l'Indépendance. Malgré l'action de l'État, qui permet aux centres administratifs de l'intérieur de se développer, l'héritage colonial se trouve consolidé : le littoral Est et la région de Tunis restent les points d'ancrage des investissements et des infrastructures industrielles et commerciales et l'attraction de ces zones sur le reste de la population ne va pas se démentir jusqu'à aujourd'hui.

Dans cette période, la transformation de l'agriculture est marquée par une emprise agricole qui se fait principalement au détriment des terres de parcours. Les terres domaniales héritées de la colonisation seront, après la liquidation des coopératives en 1974, distribuées partiellement aux paysans (135 000 hectares sur un total de 750 000) sans que la tendance au « minifundisme » soit enrayée. Cette faiblesse foncière sera partiellement compensée par le développement des surfaces irriguées, mais cette évolution ne touche que quelques régions disposant de ressources en eau suffisantes. Ce n'est que plus tard dans les années 80, que les efforts entrepris pour mobiliser ces ressources permettront l'extension de cette activité. La mécanisation et l'amélioration des systèmes de production ne touchent encore qu'une faible partie des exploitations agricoles, souvent trop petites pour intégrer ces transformations (en 1980, plus de la moitié d'entre elles compte moins de 2,25 hectares). L'emprise agricole pratiquée sur des terres en pente ou déjà dégradées ne s'est pas traduite par une augmentation de la production des cultures en sec. Les campagnes tunisiennes apparaissent ainsi peu armées pour absorber le croît démographique et, l'exode rural va jouer son rôle de régulateur. En 1975, on estime que près du cinquième des flux internes concerne le départ définitif de ruraux vers les villes. Ce mouvement est très sélectif, il touche principalement les régions de l'intérieur et du Nord-Ouest du pays, épargnant relativement les régions du Sud où les systèmes migratoires traditionnels vont s'adapter à cette nouvelle situation et concerne particulièrement les paysans sans terre, les salariés agricoles, les aides familiaux.

Le phénomène d'urbanisation qui s'ensuit est considérable. La population rurale qui était

dominante en 1970 (près de 60 % de la population totale), apparaît au recensement de 1984 minoritaire (47,2 %), tendance qui va se confirmer ensuite, puisque le recensement de 1994 compte 39 % de population rurale. L'exode rural comptabilisé est passé de 18,7 % des flux internes en 1975 à 2,9 % en 1994. Cette baisse concerne également la mobilité inter rurale qui passe également de 1975 à 1994 de 15 % à 2,3 %. Cette évolution est due à la conjonction de plusieurs facteurs : croît démographique devenu modéré, intensification agricole surtout à travers l'irrigation, réhabilitation et modernisation de l'habitat rural, introduction du gaz et de l'électricité, développement des infrastructures. Ainsi revitalisé, l'espace rural perd son caractère répulsif et si les migrations continuent à être intenses, elles ont pris une autre dimension que celle de la rupture avec le milieu d'origine. La frontière entre campagnes et villes tend ainsi à s'estomper, remplacée par l'importance des mouvements inter-régionaux.

### Des mécanismes migratoires fortement liés aux transformations socio-économiques mais également aux conditions naturelles

Comme partout ailleurs, la migration en Tunisie est un élément parmi les plus importants des stratégies familiales. Elle est inscrite dans la mémoire collective des familles et des communautés comme une adaptation aux conditions du milieu ou une réaction à des transformations rapides de celles-ci. Cela vaut d'autant plus que le milieu est principalement aride (plus de 80 % est situé au-dessous de 250 mm de pluie annuelle, plus de 50 % en dessous de 150 mm.). Il s'ensuit des productions agricoles précaires et souvent insuffisantes à subvenir aux besoins des populations. Dans ces situations de pénurie récurrente, les sociétés rurales ont adopté des systèmes migratoires qui permettent d'opérer une soudure entre les bonnes et les mauvaises années. C'est le cas dans le Sud de la Tunisie, où les populations ont érigé la migration en un véritable système de gestion de la pénurie, organisé en filières, où les émigrants choisissent leur destination en fonction de leur apport à l'économie du village et où toutes les fonctions familiales du migrant sont maintenues au lieu d'origine (mariage, descendance, transmission du patrimoine). Basés sur une forte spécialisation des activités en migration (commerce pour les *jerbiens*, pâtisserie pour les *ghomrassi*, activités de service et de portage pour les *djebali*, etc.), ces systèmes ont en général bien intégré l'élargissement de l'espace migratoire, diversifié les formes de mobilité, amplifié la réversibilité des flux, s'adaptant aux nouveaux réseaux économiques et financiers du pays et les étendant bien au-delà des frontières nationales (Europe, Libye, Amérique du Nord, Émirats arabes).

Les migrations rurales qui valaient dans les années 70, leur caractère de rupture et d'exode, leur ampleur, rompaient avec cette tradition migratoire d'adaptation, Elles étaient le résultat d'une conjonction d'événements : décolonisation, étatisation des domaines coloniaux, privatisation des terres *habous*<sup>1</sup>, forte croissance démographique dans un contexte de réformes agraires successives et principalement la plus brutale avec l'expérience collectiviste des coopératives agricoles. Avec suffisamment de recul aujourd'hui on mesure le caractère exceptionnel de cette période, des processus migratoires et des situations qu'elle a provoqué : exode de populations entières, déstructuration des terroirs traditionnels, précarisation des ruraux à la périphérie des villes et en particulier de la capitale. Qu'en est-il aujourd'hui ? Il est clair que les formes de mobilité se sont diversifiées et que les migrations brutales et massives se sont tariées. Le développement du milieu rural, les aménagements permanents qui y ont été réalisés tant pour améliorer les conditions de vie des populations (scolarisation, couverture sanitaire et médicale, infrastructure routière, électrification à travers notamment le fond de solidarité, etc.) que pour préserver les ressources et améliorer la production agricole

(aménagement de la CES<sup>2</sup>, lutte contre la désertification et la déforestation, mobilisation et gestion de l'eau, amélioration et diversification des espèces cultivées, etc.) ont substitué à l'exode rural d'autres formes de migration des campagnes vers les villes.

Le milieu rural s'est donc développé avec une capacité de retenir la population plus grande que par le passé, phénomène qui ne pouvait être que favorisé par un ralentissement de la croissance démographique. Même si, dans ce domaine, les différences régionales entre le Nord (baisse rapide des taux de fécondité) et le Sud (baisse relativement faible de la fécondité) demeurent importantes. Pourtant, la mobilité des personnes et des familles s'est partout considérablement accrue suivant des processus régionaux très divers. Cet accroissement répond à un développement des échanges favorisé par l'accès à des moyens de communication rapides et aux circuits commerciaux et par une évolution sociale dont l'éducation a été le principal moteur. Dans ce domaine, l'augmentation de la mobilité temporaire est peut-être le phénomène le plus remarquable — signe que l'autarcie des campagnes n'est plus qu'un souvenir — ainsi que la mobilité professionnelle qui n'est plus exclusive aux grandes villes ; elle touche tout le territoire. Tout cela ne signifie pas que dans les régions à faibles ressources, l'émigration ne continue pas d'être un recours important pour améliorer les revenus de la famille, se donner une chance de promotion sociale et professionnelle. Mais c'est plus un phénomène d'adaptation progressif qu'un processus de rupture.

Ces évolutions sont pleinement apparentes avec des intensités diverses dans les milieux que nous avons étudiés<sup>3</sup>. S'agissant de zones fragiles marquées par un état de dégradation des ressources important, les productions agricoles ne suffisent pas à couvrir les besoins des populations, provoquant le recours à des activités de substitution extra agricoles et à l'émigration. Les situations observées dans leurs différences régionales ne couvrent cependant pas la très grande diversité des campagnes tunisiennes, mais l'acuité de certains problèmes notamment sur l'avenir d'une ressource (l'eau, les sols, la forêt), les problèmes fonciers, ciblent bien les enjeux de développement. Quel est l'avenir des populations rurales, quels types d'adaptation seront-ils nécessaires pour leur assurer une viabilité qui se voudrait à la fois humaine et écologique, quelles actions l'État peut-il entreprendre ? L'évolution des formes de mobilité est un révélateur de la transformation des sociétés, de leur capacité à s'adapter aux changements.

### Du nord au sud : des stratégies migratoires différenciées

La région Kroumirie la plus au nord reçoit 750 mm de pluie annuelle, l'oasis d'El Faouar dans la zone saharienne du sud moins de 100 mm. Ces données pluviométriques suffisent à elles seules pour comprendre comment les conditions d'exploitation du milieu ont façonné à travers l'histoire du peuplement des sociétés différentes, mais trouvant néanmoins dans le creuset de l'islam et plus récemment de la souveraineté nationale des comportements qui les rapprochent. Tout d'abord dans tout ce qui touche la reproduction familiale et sociale qui puise dans les préceptes de la religion les traditions et le fonctionnement des familles et des communautés (fécondité, traditions matrimoniales), ensuite pour tout ce qui concerne les rapports avec l'État et les comportements à l'égard de ses actions : acceptées, adaptées ou combattues. Depuis l'Indépendance l'État s'est employé par de multiples actions à faire tomber les barrières régionales et à modeler l'image d'un citoyen tunisien égal devant la loi et débarrassé de l'emprise tribale. La loi sur le statut personnel promulgué dès l'Indépendance, la politique de planification de la population, les règles de succession, la réglementation des

marchés agricoles, les infrastructures scolaires, sanitaires et médicales, les équipements, ont touché toutes les régions. Toutes ces actions ont entraîné une transformation des stratégies familiales, d'une part plus individuelles que collectives, d'autre part très diverses suivant les capacités d'adaptation aux changements et les pratiques d'accès aux ressources. Parmi l'ensemble complexe des facteurs qui déterminent une stratégie migratoire et son éventuelle relation avec l'environnement, trois éléments paraissent déterminants :

- la migration passée, c'est-à-dire l'histoire migratoire, si elle existe, des membres de la famille et principalement de son chef, qui souligne la tradition migratoire avec l'existence de réseaux de solidarité entre les migrants, le volume des transferts de la migration, etc.
- la dispersion familiale à travers la migration des enfants qui exprime la nature de l'espace de vie des familles et son extension
- enfin, l'activité extra agricole, de plus en plus répandue dans les campagnes, pouvant donner la mesure de l'exode agricole.

### La forêt et les hommes en Kroumirie, une émigration de pauvreté

Région forestière parmi les plus importantes du pays, elle a connu un peuplement tardif, résultat d'un refoulement des paysans des plaines vers les massifs montagneux lors des emprises foncières coloniales turque puis française. Installée dans les clairières naturelles ou défrichées, les groupes originels ont donné naissance à des douars qui ont vu leur population croître rapidement dans les années 60 créant une situation de pénurie aggravée par la diminution des activités forestières imposée par le code forestier de 1958. Cette concomitance entre croît démographique et contrôle des défrichements et de la charge animale sur la forêt, va créer les conditions d'un exode rural important dans les années 70. Des familles entières quittent la région venant grossir la périphérie des grandes villes et surtout de la capitale. Le terroir est laissé à la charge de ceux qui restent au douar ou abandonné quand c'est l'ensemble des familles qui est parti. Cette période va être également marquée par des regroupements de ces petites communautés dans des villages forestiers qui vont vite se conforter autour des infrastructures scolaires et sanitaires. Peu à peu la situation de la population, parmi les plus démunies, va s'améliorer. La mortalité infantile et celle des femmes reculent, les équipements sociaux avec le développement de la scolarisation et des moyens sanitaires et hospitaliers, couvrent la majorité de la population. L'électrification de la région est depuis 1998 chose faite et, à travers le fonds de solidarité<sup>4</sup> les pistes principales sont stabilisées ou asphaltées. De même plusieurs actions (PDRI)<sup>5</sup> ont tendu à sécuriser les plantations par des aménagements en banquettes pour lutter contre l'érosion des sols et par des clôtures pour protéger les jardins potagers des sangliers.

Toutes ces actions n'ont pas eu un effet majeur sur l'activité agricole, plutôt en baisse et remplacée par des activités extra agricoles qu'offrent les nouveaux aménagements et équipements de la région. De plus, l'émigration a pris une forme plus organisée, profitable aux ménages qui la pratiquent. Elle conforte le système de micro-exploitations (autour de 3 hectares en moyenne) qui joue un rôle de complément dans le revenu des ménages plutôt qu'une source principale. Plus d'un tiers des chefs de ménage de la région est parti en émigration pour des séjours qui sont en moyenne de 7 années lors de la première migration. En général les chefs de ménage ne font qu'une émigration (81,7 %), le reste retourne en émigration après un court séjour dans le douar d'origine (moins de 1 an) pour des périodes un peu plus courtes de l'ordre de 5 années. Parti jeune, vers l'âge de 25 ans, à son retour,

l'émigrant fonde une famille et utilise ses économies pour créer une activité, qui est rarement agricole, mais plutôt orientée vers les services : *hanout* (petit épicer rural), café, taxi rural. La capitale Tunis est la destination privilégiée des émigrants (55 % des émigrants) ainsi que les grandes zones touristiques de Sousse, et de Nabeul-Hammamet, mais également l'étranger (France, Libye). L'intention d'émigrer est parmi les plus fortes des zones rurales étudiées : plus d'un chef de ménage sur 10 envisage de partir ou de repartir en émigration, invoquant les conditions de vie difficiles et le manque de travail.

Cette forte tendance à l'émigration se traduit par le départ des enfants adultes : 44 % des ménages ont au moins un enfant émigré. Dans ces ménages, l'émigration touche pratiquement tous les enfants adultes (en moyenne plus de 2 enfants). Il est fréquent de rencontrer des ménages où seuls les parents âgés demeurent. La dispersion familiale est ainsi importante et couvre un espace migratoire sur un axe dominant douar d'origine — Tunis (près de 80 % des enfants émigrés sont localisés dans la capitale). Le tissu de liens avec les parents est fort à travers les visites régulières (plus de 2 par an) et l'aide apportée en argent (53 % des enfants émigrés aident leurs parents). La Kroumirie reste donc un foyer migratoire important. Plus que dans d'autres régions, le motif est la recherche d'un travail émanant de personnes n'ayant qu'une activité agricole marginale, ou n'en ayant aucune. L'amélioration des conditions de vie dans la région a certainement endigué un exode rural massif, sans pour autant avoir diminué l'exode agricole.

#### Dualisme agricole, crise de la petite paysannerie et érosion des sols au Bargou dans la région semi-aride du Haut-Tell : une émigration à la limite de l'exode

Se côtoient, dans cette région, des grandes plaines céréalières et des piémonts densément peuplés à agriculture polyvalente sur des sols fortement érodés. La période coloniale marque fortement ces terroirs : les grandes terres sont appropriées et la population se concentre sur les piémonts mettant en exploitation des anciennes terres de parcours et recourt d'une manière plus intensive aux parcours montagneux. Peu à peu les complémentarités entre paysans sédentaires et pasteurs transhumants se délitent. Le microfundisme basé sur des activités agro-sylvo-pastorales, associé à une forte croissance démographique, entraîne une surexploitation des ressources forestières et une dégradation des sols qui se traduisent par une crise de la petite paysannerie. Dans ses différentes actions, la politique interventionniste de l'État tentera d'organiser la production agricole, tout en essayant de préserver ce qui restait des espaces forestiers, sans pour autant endiguer la tendance à l'émigration qui reste forte jusqu'à nos jours. Aujourd'hui, la baisse de la fécondité associée à l'émigration ont réduit considérablement la croissance de la population (autour de 1 % par an, face au 3 % des années 60). Dans les piémonts, cette situation s'est traduite non en termes d'intensification ou d'augmentation de la productivité de la terre, mais plutôt en gain dans la productivité du travail. Paradoxalement, l'abandon des productions nécessitant une main-d'œuvre abondante a conduit la plupart des exploitations vers des systèmes mécanisés de céréaliculture extensive et vers l'arboriculture fruitière. Dans les plaines peu peuplées, le développement agricole moderne a dégagé une main-d'œuvre agricole importante renforçant le potentiel migratoire de la zone et la tendance à l'augmentation des activités extra agricoles.

Plus d'un tiers des chefs de ménages a émigré par le passé, effectuant plusieurs séjours de 4 à 5 années principalement dans la capitale, vers les grandes villes du littoral sahélien (Sousse, ...) et à l'étranger. Parmi les quatre régions étudiées, c'est celle où l'on observe la proportion la plus importante de séjours à l'étranger (15 % se répartissant également entre la

France et la Libye). 44,8 % des ménages ont des enfants émigrés, avec une moyenne de 2,76 enfants, ce qui signifie que la quasi-totalité des enfants adultes ont, là encore, quitté le ménage pour d'autres lieux que la région d'origine. 60 % se sont installés à Tunis ou à Sousse (28 %), peu à l'étranger, contrastant ici avec le comportement migratoire de leur père. Les raisons de ces départs sont la recherche du travail et pour les femmes le mariage avec un émigré de la région. Les visites au pays sont fréquentes (plus de 3 fois par an), en revanche l'aide financière apportée aux parents est moins répandue, ce qui n'exclut pas une aide au travail dans l'exploitation. La concentration des enfants émigrés à Tunis et la proximité de la capitale expliquent sans doute que les émigrés reviennent au pays régulièrement et souvent au moment où l'exploitation agricole manque de bras. La dispersion familiale est donc forte, elle se traduit par des mouvements importants pour des raisons familiales ou de mariage. Toute une frange de la population qui s'est marginalisée des activités agricoles a une tendance importante à la mobilité. L'importance de cette communauté émigrée permet de maintenir des ménages dans le douar d'origine (parents âgés, frère qui a repris l'exploitation), et d'enrayer la désertification humaine qui se manifeste depuis plusieurs années.

### Entre sécheresse et érosion éolienne dans la zone aride de Menzel Habib : une émigration organisée opportuniste

Le phénomène de sécheresse est récurrent dans cette région. Les terres de parcours, qui constituent, malgré une importante diminution, l'essentiel du territoire sont sous la contrainte de l'érosion et de l'ensablement. Malgré d'importantes actions menées depuis plus de 30 ans, le processus de désertification de la zone a du mal à être enrayer. Il semblerait même qu'il se soit aggravé entre 1977 et 1987 sous l'effet de l'appropriation privée des terres de parcours mises en culture selon des modes d'exploitation donnant prises à l'érosion et à la dégradation du couvert végétal. Aux trois quarts collectives, les terres ont connu à partir de 1960 un processus de privatisation qui s'est transformé dans les années 1970 (lois d'apurement des terres collectives de 1971 et 1973) en une course à la terre. « À partir de cette date, il suffit pour un ayant droit de "mettre en valeur" la terre c'est-à-dire concrètement de la cultiver ou de la planter pour obtenir l'équivalent d'un titre de propriété » (Auclair et al., 1998). Cette possibilité a provoqué d'importants défrichements sans tenir compte des conditions édaphiques, ni même climatiques, la période correspondant plutôt à des années sèches ce qui a amplifié le processus de désertification de la région (Auclair et al., id). Elle a également tendu à fixer un certain nombre de ménages sur les terres qui avaient été acquises, sans rompre pourtant avec la tendance de cette région à des variations de peuplement suivant la pluviométrie. Relativement modérée, la croissance démographique oscille entre 1 et plus de 2 % par an traduisant les mouvements de population vers El Hamma en période de sécheresse ou l'inverse en période humide.

Ces mouvements locaux déterminés par les conditions pluviométriques perpétuent les traditions agro-pastorales de la tribu des Beni Zid, population semi-nomade qui entretenaient d'étroites relations avec l'oasis d'El Hamma dont ils sont originaires. La migration plus lointaine, peu pratiquée dans la culture des nomades, démarrera dans les années 70 jusqu'aux années 1980 avec comme principale destination la Libye, mais également la France. Au cours de ces périodes, près de 1 chef de ménage sur 5 a fait un séjour dans ce pays, généralement de 3 à 4 ans. Ces séjours sont très peu renouvelés, le premier étant suffisant pour soit acquérir des terres, soit créer une activité de petit commerce (*hanout*), ou autres services ruraux. La dispersion familiale est nettement plus faible que dans le Nord et se concentre dans la région (El Hamma, Gabès). Elle concerne 28 % des ménages. Liées à une faible intention d'émigrer (moins de 2 % des chefs de ménages le souhaitent), ces caractéristiques semblent

montrer que les stratégies des ménages sont peu orientées vers la migration. Lancée dans un processus d'appropriation de la terre et de mise en valeur, avec des actions de l'État relativement conséquentes sur la région, il semblerait que, malgré la désertification, la population trouve les moyens de vivre, assurant les périodes de soudure au cours des années sèches par des relations de complémentarité avec la ville d'El Hamma. Dans le même sens, la perte des terres de parcours serait compensée par une alimentation en fourrages du cheptel.

### La sédentarisation agricole des nomades et la dégradation de la steppe saharienne dans la zone oasienne d'El Faouar : une mobilité fonctionnarisée

À la lisière du grand erg oriental, bordée à l'Ouest par les étendues d'eau salées du Chott El Jerid, cette région était le territoire des pasteurs nomades dont le mode de culture itinérant sur de larges territoires trouvait sa complémentarité avec celui des populations sédentaires des oasis. En situation de croissance démographique, il est évident que les ressources pastorales et oasiennes existantes n'auraient pas suffi à assurer longtemps la subsistance de la population. Aussi, la région va connaître de profondes transformations après l'Indépendance. La politique ferme de l'État pour sédentariser les derniers nomades rendait nécessaires des mesures d'accompagnements pour éviter la sur-densification des oasis et un usage agressif de la steppe environnante. Ces mesures vont se concentrer sur le développement des périmètres irrigués, avec la réalisation de nouveaux forages pouvant capter les eaux profondes, et sur l'équipement de la région en routes, écoles, centres administratifs et sanitaires, en infrastructures hôtelières susceptibles de stimuler le tourisme saharien naissant. Ce processus de mise en valeur et de développement socio-politique a entraîné toutes sortes d'effets, certains appartenant à la logique même des actions entreprises, d'autres spontanés.

Dans le domaine agricole, on assiste à l'abandon des terres de grands parcours. Seules sont encore utilisées les steppes proches des oasis, qui connaissent depuis une dégradation avancée. Les grands troupeaux transhumants ont disparu, cédant la place à l'élevage sédentaire. Les nomades sont devenus des paysans agriculteurs et sous l'impulsion de l'État, propriétaires de lots irrigués ou ont trouvé dans des tâches administratives ou de services (tourisme saharien principalement) des sources de revenus suffisantes pour abandonner les activités agricoles. Puisant son dynamisme dans les actions de l'État, le secteur irrigué connaît une croissance bien au-delà des prévisions, se développant à partir d'initiatives privées sur de grandes surfaces tout au long de la route qui rejoint Douz à la nouvelle oasis créée à la frontière algérienne Regim Matoug. Le processus ressemble à celui des fronts pionniers qui obéit à la logique d'utilisation d'une ressource disponible (ici l'eau) avec une optimisation des équipements ou des incitations étatiques. Dans le domaine démographique, la population continue d'avoir des taux de croissance élevés (très élevés si on les compare à la moyenne nationale, ou même aux taux observés pour les populations rurales du Nord) qui s'explique par la prégnance des comportements traditionnels dans ces sociétés, mais également par le dynamisme économique de la région qui lui apporte toute sa légitimité.

Contrairement à d'autres régions du Sud (Matmata, Jerba) où la migration a constitué depuis toujours un mode de régulation de la croissance démographique, la population de cette région ne se caractérise pas par un mode migratoire organisé, mais plutôt par la recherche d'emplois dans la sphère des services de l'État (douanes, armée, administrations, etc.). Un tiers des chefs de ménage ont émigré et parmi eux près de la moitié ont migré de nombreuses fois au hasard des mutations attachées à leur métier, avant de rentrer au pays. Comme à Menzel Habib, ceux qui sont partis en émigration ont choisi d'aller vers la Libye (37 %) ou la France.

La dispersion familiale reste régionale et l'on compte moins de 10 % des ménages ayant un enfant émigré. Cette faible intensité de la migration actuelle tient certainement au développement de la région et au succès des activités phoenécicoles (la Tunisie est le premier exportateur mondial de la variété de datte *deglat nour* dont le Nefzaoua est la région la plus productrice), mais également au fait que la sédentarisation des nomades est encore trop récente pour avoir modifié les comportements de ces sociétés ancrées dans leur territoire et leurs valeurs traditionnelles. Elles ne voient pas l'intérêt d'émigrer, quand la prospérité, même si elle est relative et peut être non durable en raison de l'amenuisement des réserves d'eau à terme, est pour l'heure à leur porte. 1,6 % des chefs de ménage ont déclaré une intention d'émigrer, proportion très faible si on la compare au 13 % de la Kroumirie.

### Conclusion

La relation migration — environnement apparaît aujourd'hui très largement dépendante des facteurs sociaux qui régissent le fonctionnement des sociétés. Cette minimisation du facteur environnemental tient sans doute à des conditions climatiques qui ont été plutôt favorables jusqu'à ces dernières années et à l'effet de solidarités nationales organisées par l'État. Mais surtout, la migration a pris une nature différente basée sur un faisceau d'opportunités, dont les individus ont maintenant pris connaissance et qu'ils utilisent suivant des stratégies très diverses. Les quatre régions, prises en exemple, montrent ainsi l'installation d'une mobilité autour de l'accès aux marchés du travail et déterminée par les difficultés d'accès à la terre. Confrontés au morcellement et à la concentration foncière, à l'absence d'emploi agricole rétribué, à l'allongement de la durée de vie des parents qui retarde la transmission du patrimoine, les jeunes émigrent, multipliant les sites d'accueil, organisant autour de ces derniers une mobilité réversible qui donne la mesure de la dispersion familiale. Cette évolution est particulièrement prégnante dans les deux régions du Nord, où l'exode agricole est important. Dans le Sud, la vieille tradition de diversification des activités agricoles et non agricoles se trouve quelque peu transformée par les possibilités modernes de mobilisation de l'eau, par l'ouverture d'un marché foncier avec la privatisation des terres collectives et par les possibilités offertes par l'industrie du tourisme. La migration lointaine est moins pratiquée, tandis que se conforte le recours à la diversification des activités. Dans tous les cas cette tendance à la diversification tend à diminuer la population rurale agricole et par la même soumise à l'aléa écologique au profit d'une population vivant à la campagne sur une complémentarité villes-campagnes.

Le nomadisme, comme forme sociale adaptée aux contraintes écologiques des zones arides et la migration organisée correspondaient à des formes de régulation permettant d'absorber le surplus démographique ou d'opérer la soudure lors des années de pénurie. Ce mécanisme de régulation subsiste encore dans certaines régions du Sud et l'on peut en constater les effets au cours de ces quatre dernières années de sécheresse. Cependant cette migration a pris les formes de la réversibilité à la fois par la proximité des lieux de destination et des marchés d'emploi localisés (zone industrielle et chimique de Gabès, zones touristiques de Jerba-Zarzis, Sousse Hammamet, etc.) et par le recours à la pluri-activité, qui devient dans beaucoup de villages la norme. Actuellement la période de sécheresse qui touche durement la moitié Sud du pays n'a pas enclenché d'exode rural perceptible. En fait, comme par le passé, l'exode rural est plus difficile à relier directement aux conditions environnementales (sauf dans le cas d'un accident écologique prolongé). Il y a fréquemment cumul de conditions écologiques défavorables et de facteurs tenant aux transformations des sociétés : croissance démographique, révolution industrielle, problèmes sociaux-économiques, restructuration

foncière, etc.

## Notes

- 1** Le terme *habous* veut dire en arabe : retenir, arrêter, immobiliser. Les terres *habous* sont frappées d'une rétention perpétuelle contre une éventuelle aliénation dès leur constitution par écrit notarié. Par cet acte, le fondateur du *habous* fait donation de tout ou partie de ses biens soit à des ascendants, parents (*habous* privés) soit à une fondation pieuse ou d'utilité générale (*habous* publics ou mixtes). Le statut *habous* se distingue ainsi nettement du statut *melk*, qui désigne la propriété privée.
- 2** C.E.S : vaste programme de conservation de l'état des sols financé à la fois par l'État et les organisations internationales (Banque Mondiale, FAO...)
- 3** Du nord au sud de la Tunisie suivant un gradient d'aridité croissant, quatre régions ont fait l'objet d'études approfondies tant sur le milieu humain et les conditions de peuplement que sur les situations écologiques et l'état des ressources. Ce programme intitulé DYPEN, qui s'est déroulé tout au long des années 90, traitait de la dynamique des populations et de l'évolution des milieux naturels.
- 4** Ce fonds de solidarité, alimenté par une sorte de contribution citoyenne (dons, subventions, prélèvements sur les revenus des classes salariées), a pour principale fonction le financement d'infrastructures (routes, pistes, électricité, adductions et retenues d'eau...) dans les régions les plus démunies du pays (zones d'ombre). Les fonds sont recueillis dans un compte spécial, dont le numéro a donné le nom à cette action 26/26. Ils sont affectés à la demande des responsables locaux qui transmettent à l'autorité centrale les revendications des populations concernées
- 5** PDRI : Programme de développement régional intégré (financement étatique, banque mondiale, CEE, etc.)



## Bibliographie

AIT AMARA Hamid (1990) Pression démographique et dynamique des structures agraires au Maghreb, *Monde en développement*, n° 7 Tome 18, pp.9-17.

AUCLAIR Laurent, AUCLAIR-CHAIZE Mariette, DELAÎTRE E. et SIMONNEAUX Vincent (1999) Mutations foncières et désertification dans le Sud Tunisien, Le cas de Menzel Habib, *Symposium « Jardin Planétaire »*, Chambéry, 6 p.

AUCLAIR Laurent et ZAAFOURI M (1996) La sédentarisation des nomades dans le Sud tunisien : comportements énergétiques et désertification, *Sécheresse* 7, pp 17-24.

AUCLAIR Laurent, GASTINEAU Bénédicte, PICOUET Michel et SANDRON Frédéric (1997) Résultats de l'enquête principale 1996, *Dypen II 1996-1999*, Tunis, 90 p.

Collectif DYPEN (1995) *Les relations population-environnement en Tunisie rurale*, Dypen I, 1990-1995, Tunis, 80 p.

Collectif DYPEN (2000) Observatoire des relations populations - environnement en milieu rural tunisien, Rapport Scientifique, IRD /IRA, Tunis, 548 p.

DOMENACH Hervé et PICOUET Michel (1987) Le caractère de réversibilité dans l'étude de la migration, *Population* n° 3, p. 469-484.

DOMENACH Hervé et PICOUET Michel (1995) *Les migrations*, PUF, Que Sais-je n° 224, 128 p.

GASTINEAU Bénédicte, PICOUET Michel, TARIFA C et SANDRON Frédéric (1999) *Mobilité, Fécondité et activité des femmes en milieu rural tunisien*, CREDIF-IRD, Dypen II 1996-1999, Tunis, 80 p.

GUILLERMOU Yves (1999) Villes et campagnes en Algérie, *Autrepart*, (11), pp.47-60.

KASSAH Abdelfettah (1989) Sédentarisation des nomades et mise en valeur agricole : Les Ghribs à Regim Matoug, *Géographie et développement*, n° 8-9, pp. 97-118.

NASR Nourredine (1998) L'impact de l'émigration à l'étranger sur les systèmes fonciers et la dynamique agricole en zone aride (cas de Bir Lahmar du Sud-Est tunisien), in *Migrations internationales entre le Maghreb et l'Europe*, Colloque de Munich, L.I.S. Verlag, Passau, pp. 175-180.

PICOUET Michel (1997) Croissance démographique et anthropisation dans la Tunisie rural contemporaine, in *Impact de l'homme sur les milieux naturels*, Éditions du Berger, Société d'Écologie Humaine, 127-142.



#### Pour faire référence à cet article

**Picouet Michel** (2002). "*Formes de mobilité et dynamique de l'environnement en Tunisie*". Revue Européenne des Migrations Internationales , Volume 18 , Numéro 2 , p. 51-65.  
Accessible en ligne à l'URL : <http://remi.revues.org/document1638.html>

imprimer 

signaler par mail 

[Accueil](#) > [Sommaires](#) > [Volume 18](#) > [Numéro 2](#) > [Articles](#) > Article

REMI - Revue Européenne des Migrations Internationales - ISSN 0765-0752  
MSHS - 99, avenue du Recteur Pineau - F-86000 Poitiers  
Tél : (33) - (0)5 49 45 46 56 - Fax : (33) - (0)5 49 45 46 68  
<http://remi.revues.org> - [remi@mshs.univ-poitiers.fr](mailto:remi@mshs.univ-poitiers.fr)

PAGE GÉNÉRÉE PAR **LODEL**

[Administration du site](#) (accès réservé) - [A propos](#)


[imprimer](#) 
[signaler par mail](#) 
[Sommaires](#)
[En texte intégral](#)
[Comité de direction,  
de rédaction et  
correspondants](#)
[Abonnement et vente  
à l'unité](#)
[Vente collection  
complète](#)
[Note aux auteurs](#)
[Mentions légales](#)
[Index par auteurs](#)
[Index par mots-clés](#)
[Index géographique](#)
[Texte intégral sur  
Persée](#)
[Numéros 1-1 \(1985\) à  
17-3 \(2001\)](#)


Recherche

La REMI adhère à



Article

## Frontière, migration et environnement en Amazonie

 par [Philippe Hamelin](#) | publié en ligne le 9 juin 2006

Philippe Hamelin : Ingénieur de recherche en démographie, IRD centre de recherche d'Île de France, 32, avenue Henri Varagnat, F- 93143 Bondy.

**Mots-clés** : [Environnement](#) , [Espace rural](#) , [Front pionnier](#) , [Frontière](#) , [Peuplement](#) , [Territorialité](#)
**Zone géographique** : [Brésil \(Amazonie\)](#)

**Résumé** : La grande mobilité actuelle des hommes, dans le temps et dans l'espace, crée de nouvelles formes d'occupation de l'espace. Celles-ci génèrent donc de nouvelles relations entre l'homme et son environnement. À partir de la relecture de deux enquêtes, menées sur le peuplement des fronts pionniers en Amazonie brésilienne, on montrera comment le passage d'une migration classique à une circulation intense des individus bouleverse complètement la relation à l'environnement des populations. Les mobilités engendrent de nouvelles territorialités complexes où les conflits d'usage risquent de devenir nombreux. On assiste à la disparition du paysan, ancré dans son terroir, symbole de la civilisation agricole, et à l'émergence d'une nouvelle civilisation qualifiée d'urbaine par défaut.

**Abstract** : Frontier, Migration and Environment in the Amazon Basin. -- Current wide-scale human mobility in time and space creates new forms of spatial occupation. These in turn generate new relationships between man and his environment. Examining two studies on the settlement of pioneer frontiers in the Brazilian Amazon, we will demonstrate how the transition from classic migration to an intense circulation of individuals has disrupted the relationship between the human populations and the environment. Increased human mobility creates complex new territorialities in which land use conflicts are likely to multiply. Presently, we are witnessing the disappearance of the rural farmer, who had come to symbolise agricultural civilisation, and the emergence of a new civilisation that can only be qualified as urban.

**Extracto** : Frontera, migración y medio ambiente en el Amazonas. -- La gran movilidad actual de los hombres, en el tiempo y en el espacio, crea nuevas formas de ocupación del espacio. Éstas generan nuevas relaciones entre el hombre y su medio ambiente. La relectura de dos investigaciones, realizadas sobre el asentamiento de los frentes pioneros en el Amazonas brasileño, pone en evidencia la conexión entre la movilidad de los hombres y el medio ambiente. El paso de una migración clásica a una circulación intensa de los individuos cambia completamente la relación al medio ambiente de las poblaciones. Las movi­lidades generan nuevas territorialidades complejas donde los conflictos de uso corren el riesgo de ser numerosos. De hecho se asiste a la desaparición del campesino afianzado en su tierra, símbolo de la civilización agrícola, y a la aparición de una nueva civilización calificada de urbana por defecto.



## Sommaire

[1970-1988 : un schéma classique : migration de conquête et frontière agricole](#)

[Le mythe de la terre libre](#)

[Un front agricole en échec](#)

[Un schéma classique](#)

[1988-2000 : urbanisation, ouverture de l'espace de reproduction sociale et constitution de réseaux familiaux](#)

[Crise agricole et pressions écologiques](#)

[Vivre en ville et travailler à la campagne](#)

[Les mobilités : une entrée privilégiée pour l'étude des relations population/environnement](#)

[Urbain ou rural : une distinction qui perd son sens](#)

[Résidence et espace de vie](#)

[Changement de société et risques d'exclusion](#)

[Conclusion](#)



## Texte intégral

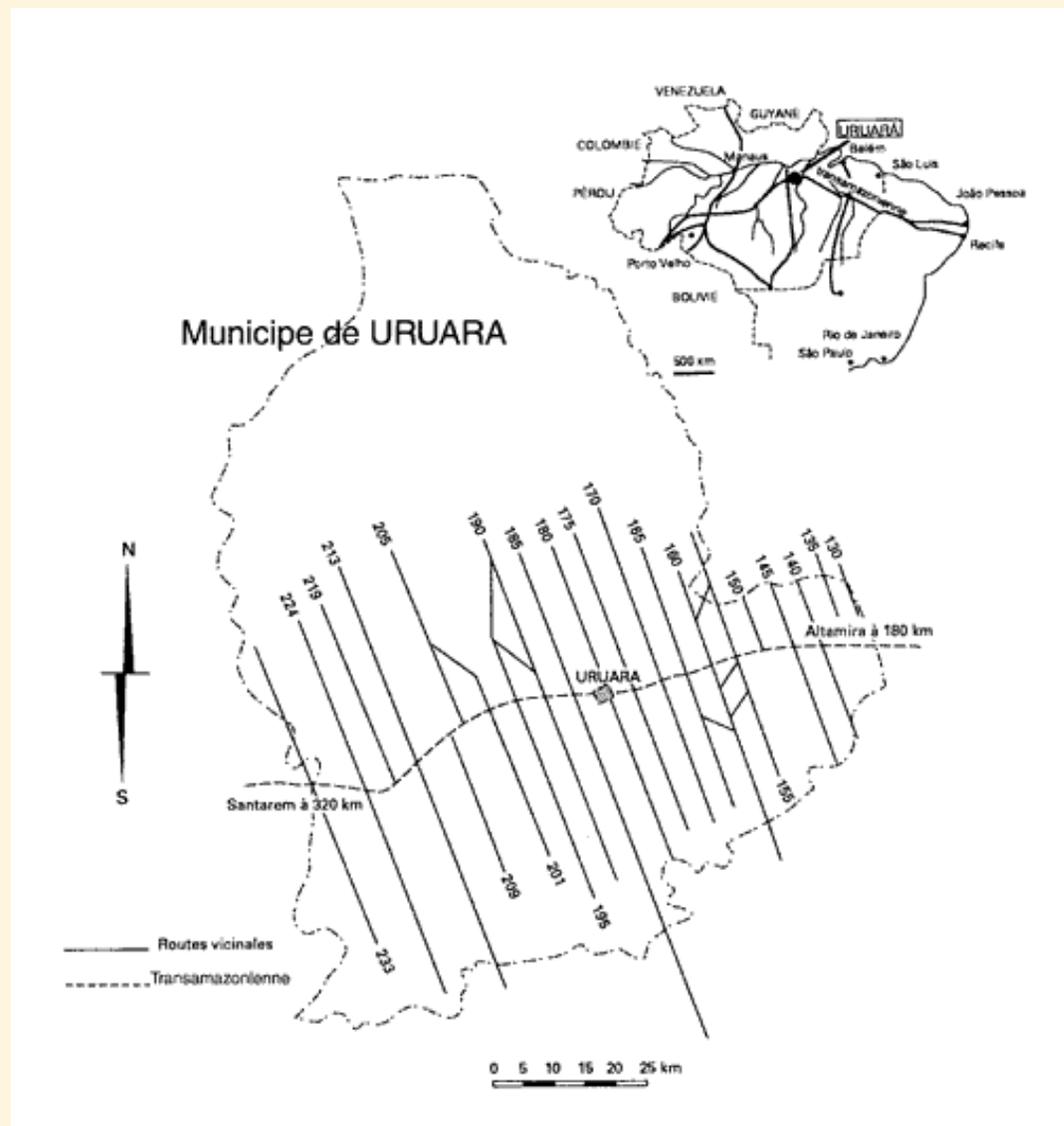
La triple association des mots *frontière*, *migration* et *environnement* est inhabituelle, alors qu'associés par deux, ces termes sont significatifs. Le terme *frontière*, associé à celui de migration, est presque un pléonasme puisqu'il n'existe pas de frontière sans migrant. L'écologie moderne est née sur la frontière agricole du Nebraska avec Frédéric Clements (Worster, 1992) et l'Amazonie a été la figure de proue du renouveau écologique de la fin des années quatre-vingts. L'association des termes *environnement* et *migration* a toujours été connotée négativement. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la crise liée à la monoculture de pomme de terre et à la famine provoque le départ de trois millions d'Irlandais vers l'Amérique. En Europe, la baisse de la mortalité provoque un surpeuplement dans les campagnes et les paysans européens fournissent la main-d'œuvre, qui fait alors défaut aux Amériques depuis l'abolition de l'esclavage. La crise connaît un exutoire grâce à la migration, laquelle, au début du XX<sup>e</sup> siècle, offre encore aux migrants une seconde chance : de nouveaux territoires à conquérir pour bâtir un monde meilleur.

L'Amazonie représente l'ultime frontière d'un mouvement de conquête des nouveaux mondes, initié au XV<sup>e</sup> siècle à Venise, après la fermeture de la route de la soie. Durant cinq siècles, cette marche des Européens vers l'Ouest a engendré des catastrophes écologiques et des

tragédies humaines de grande envergure. En Amérique, les autochtones ont payé un très lourd tribut : la migration des virus et des microbes européens a anéanti 90 % de la population locale, cent ans à peine après l'arrivée de Christophe Colomb. Les migrations de conquêtes sont toujours porteuses de risques écologiques majeurs ; les hommes n'arrivent pas seuls aux frontières, mais, généralement accompagnés d'une partie de leur environnement (plantes, animaux domestiques, virus et microbes), avec leurs représentations de la nature et leurs modes d'exploitation des ressources naturelles. Le transfert d'une population représente toujours une agression pour l'écosystème récepteur. Le risque est d'autant plus important que le milieu d'arrivée diffère du milieu de départ.

Au début des années 1970, le gouvernement militaire brésilien, au cri de : « L'Amazonie, une terre sans homme pour des hommes sans terre » dirigeait vers ces « terres libres »<sup>1</sup> des cohortes de paysans du Nordeste et du Sud du Brésil, et assignait ainsi à ses migrants une mission fort claire : « Vaincre l'enfer vert » et défricher la forêt pour construire le Brésil de demain. Deux enquêtes ont été réalisées, en 1986 et 1994, dans la commune d'Uruara<sup>2</sup>, pour étudier la dynamique des populations sur les fronts pionniers. Une relecture des enquêtes permet aujourd'hui de mesurer l'importance de la rupture qui s'est produite au milieu des années quatre-vingts.

### Carte 1 : Carte de situation



Le but de la mobilité des hommes ne réside plus simplement dans la conquête de nouvelles terres et la reproduction d'une société paysanne mais dans l'accès à l'urbain et la volonté d'intégrer la société globale. Les rapports des populations à l'environnement en sont bouleversés et de nouvelles territorialités sont en formation.

Une première partie aborde la phase classique de la colonisation de nouvelles terres et analyse les conséquences, humaines et environnementales, liées à la confrontation brutale d'une population à un milieu inconnu, donc hostile. Dans la deuxième partie, à partir de l'observation des flux migratoires et de l'accélération des mobilités, on tente de décrire les nouvelles relations qui se construisent entre les populations amazoniennes et leur environnement. La dernière partie montre que l'étude des mobilités, d'une part invalide la distinction que l'on peut faire entre populations rurale et urbaine, nous obligeant ainsi à redéfinir des concepts de base, tels la résidence ou l'espace de vie et, d'autre part constitue un point de vue privilégié pour comprendre les nouvelles relations qui s'établissent entre population et environnement.

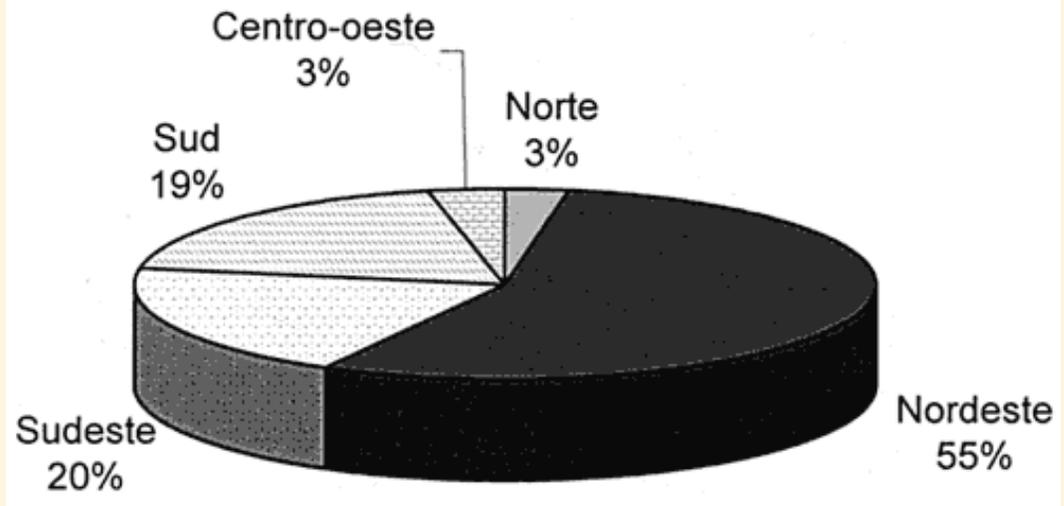
### 1970-1988 : un schéma classique : migration de conquête et frontière agricole

#### Le mythe de la terre libre

Pour le gouvernement militaire brésilien, le but de la colonisation en Amazonie était double : occuper l'espace amazonien et résoudre les problèmes sociaux du Nordeste (« intégrer à l'économie nationale de larges fractions de la population jusqu'ici éparpillées dans une économie de subsistance, condamnées à la stagnation technologique et à la perpétuation d'un drame social intolérable »<sup>3</sup>). Les racines profondes de cette misère étaient ancrées dans le système latifundiaire que les militaires ne voulaient pas affronter. Le plan de colonisation prévoyait que 75 % des colons seraient des Nordestins sans terre et que 25 % proviendraient des zones d'agriculture familiale du Sud et du Sudeste. La présence des agriculteurs familiaux du Sud était censée, par amalgame, aider au développement d'une agriculture familiale en Amazonie. Cet objectif ne sera jamais atteint, les Nordestins n'ayant jamais représenté plus de 55 % des migrants. Une grande partie des colons a une expérience nulle ou limitée de la gestion d'une exploitation agricole, 26 % viennent des villes et beaucoup de ruraux sont employés agricoles (Nordeste) ou enfants de jeunes agriculteurs (Sud et Sudeste).

Les colons originaires du Nordeste étaient, soit des journaliers, soit des métayers totalement soumis aux volontés des grands propriétaires terriens. Leur dépendance, vis-à-vis des patrons, était à la limite de l'esclavage. Le journalier ou le métayer ne peuvent commercer qu'avec le magasin de la *fazenda*<sup>4</sup> (Geffray, 1995). Le manque de stabilité foncière les amène à privilégier des systèmes de production agricole annuels, sans se préoccuper de la conservation de la fertilité, pas plus que du développement durable de l'exploitation.

#### ***Graphique 1 : Région d'origine des immigrants d'Uruara***



Source : enquête IRD 1986

Les colons du Sud, descendants des migrants européens arrivés au début du XX<sup>e</sup> siècle, ont des stratégies de reproduction élargie. Au début des années 1970, avec la conquête des dernières terres libres du Parana, les terres manquent au Sud ; ils vont donc saisir l'opportunité de nouvelles terres à défricher au nord. Comme au Sud, ils espèrent, une fois la forêt abattue, trouver des sols riches propices à la culture de céréales et à l'élevage.

Les terres libres d'Amazonie sont aussi des terres de liberté pour tous les migrants issus de systèmes de production opposés, et d'origines géographiques différentes. Les journaliers et les métayers du Nordeste rêvent d'une terre en pleine propriété, pour échapper enfin au joug des patrons, tandis que, pour les agriculteurs du Sud et leurs enfants, les nouvelles terres leur permettent de maintenir la structure familiale en se reproduisant, et ainsi d'échapper au salariat, considéré comme une perte de liberté (Le Borgne, 1998).

### Un front agricole en échec

L'Institut National de Colonisation et de Réforme Agraire (INCRA) n'avait pas plus de compétences que ces migrants aux savoirs et savoir-faire limités, qui partageaient seulement une totale méconnaissance de la forêt équatoriale humide. En effet, le président de l'INCRA déclarait, en introduction du plan d'installation des trois mille premières familles : « L'absence presque totale de connaissance de la région, à un niveau tout au moins minimum, nécessaire à un projet de cette sorte, fit que l'INCRA, en dépit de cette carence, commença l'installation immédiate des colons et qu'elle est déjà en train d'écrire les directives pour l'orientation du projet » (Brésil, 1972). Le projet élaboré par l'INCRA n'était, en fait, qu'une construction intellectuelle déconnectée de toute réalité locale. Et ce qui devait arriver arriva : malgré d'énormes subventions, l'agriculture alla de crise en crise, sans jamais devenir la base économique du développement régional. Suite aux échecs répétitifs liés aux tentatives de mécanisation, les migrants du Sud qui maîtrisaient la culture attelée lourde et pour certains, la mécanisation, adoptent finalement la culture manuelle sur défriche brûlis. L'amalgame se fit donc, mais par le bas : les colons du Sud finiront par adopter les techniques archaïques de ceux du Nordeste. Les cultures vivrières (riz, maïs, haricot), durant les premières années de la colonisation, connaissent un certain développement, lequel cesse brutalement, en 1976, quand l'État supprime les subventions. Cependant, les plantations de poivre et de cacao, au début des années 1980, portent l'espoir d'un développement agricole, mieux adapté aux

réalités du milieu (Hamelin, 1991). Cet espoir disparaît, dès 1988, avec l'apparition de maladies contaminant les plantations et la chute des cours. Seul, l'élevage initialement réservé aux grandes propriétés, permet à certains, de s'enrichir.

### Un schéma classique

La transposition brutale d'un schéma de production et de population dans un écosystème différent, dont le fonctionnement est totalement inconnu, ne peut conduire qu'à un échec coûteux. La principale richesse de l'Amazonie, c'est-à-dire sa forêt, a été totalement ignorée, au point qu'elle représentait même l'ennemi à abattre, tandis que les politiques exaltaient les colons en les appelant les *desbravadores*, les défricheurs, ceux qui allaient vaincre l'enfer vert. Au départ, tous les arbres étaient brûlés sur place, et le bois nécessaire à la construction des maisons fut importé du Sud. C'est seulement au début des années quatre-vingts, qu'apparaissent de petites scieries destinées à exploiter uniquement le bois le plus précieux : l'acajou. Les représentations du milieu naturel des décideurs et des migrants étaient tellement éloignées de la réalité que les quinze premières années de colonisation ont été à peine suffisantes pour que les représentations des colons commencent à s'harmoniser avec la réalité de l'écosystème. Malgré tout, la colonisation n'est pas un échec total, puisque le premier objectif — le peuplement de l'espace amazonien — est atteint. Les problèmes sociaux du Nordeste n'ont pas été résolus, mais partiellement transférés au Nord. La population s'est maintenue, car la frontière demeure porteuse d'espoir en attirant de nouveaux aventuriers, notamment dans le Brésil des années 1980, où la crise est partout aiguë. Nous sommes dans un schéma classique de migration de conquête, où la dure loi de la frontière (malheur aux perdants) fait payer un lourd tribut aux migrants de la première heure ainsi qu'à l'environnement. En 1988, nous avons, d'une part une population qui peu à peu, prend conscience qu'elle ne réalise pas ici ce dont elle avait rêvé ailleurs, et d'autre part un facteur exogène fondamental : le renouveau de l'écologie que l'Amazonie va servir en tant que symbole. La pression écologiste n'aide pas seulement à l'évolution des représentations du milieu par la population, mais connecte celle-ci, brutalement, au monde global. L'Amazonie, qui restait une périphérie marginale et voyait chaque jour s'éloigner l'espoir d'intégrer le Brésil moderne, va passer grâce à l'écologie bien au-delà des frontières nationales, au centre d'enjeux mondiaux. Cette accélération de l'histoire induit et contraint la population d'Uruara à des changements rapides, aussi bien au niveau de leurs représentations, que de leurs pratiques.

### 1988-2000 : urbanisation, ouverture de l'espace de reproduction sociale et constitution de réseaux familiaux

L'Amazonie est considérée comme une frontière agricole, et beaucoup d'auteurs (Sawyer, 1986 ; Martine, 1987 ; Becker, 1985) analysent, dès cette époque, l'urbanisation comme étant la conséquence d'un échec du projet gouvernemental de colonisation. L'année 1988 est une date clé, car l'Amazonie devient le symbole de l'écologie renaissante, pour la communauté internationale, et localement, la crise du poivre et du cacao marque la fin de l'espoir d'un développement fondé uniquement sur la production agricole. La population, qui subit de plein fouet une crise économique, se voit, en sus, soudain mise au ban de l'humanité en étant accusée par la communauté internationale, de détruire son patrimoine commun et de compromettre l'avenir des générations futures. Passer ainsi du statut de bâtisseur du Brésil du futur à l'image de l'âne parmi les animaux malades de la peste dans la fable de Jean de la Fontaine..., comme le dit un homme politique local, sera un choc violent. Cette remise en

cause brutale, associée à la crise de la production, accélère le passage d'une agriculture paysanne (autour de l'exploitation s'organise toute la vie) à une agriculture entrepreneuriale (l'agriculture n'organise plus la vie de la famille, dont seuls quelques membres en font leur activité principale). La perception du territoire par les populations, de même que leur relation à l'espace, se modifient. Ainsi, à la même question « qu'est-ce qui assurera le mieux l'avenir de vos enfants ? », les deux enquêtes successives menées en 1986 et 1994 sur la population d'Uruara révèlent que 72 % des chefs de famille répondaient « la terre » en 1986, contre seulement 31 % en 1994 ; 52 % des chefs de famille pensent alors, que les études sont le meilleur garant de l'avenir de leurs enfants.

### Crise agricole et pressions écologiques

La crise du cacao et du poivre en Amazonie se produit dans un contexte général de crise économique au Brésil (hyperinflation). Ce contexte interdit aux colons de repartir ailleurs ; ils doivent s'adapter sur place pour pouvoir survivre. L'ensemble des producteurs cesse d'investir dans de nouvelles plantations, et beaucoup d'entre eux reviennent aux cultures vivrières (riz, haricot). Seuls, les producteurs les plus mal situés abandonnent l'agriculture, et viennent tenter leur chance à la ville d'Uruara dans l'espoir de décrocher un emploi à la mairie, créée en 1989 ; les autres mettent en place des systèmes diversifiés (Hamelin, 1992), destinés à assurer un minimum de survie. Les économies portent à la fois sur les investissements et les intrants, mais aussi sur la force de travail : il s'agit là, d'une rupture radicale. Jusqu'alors, les chefs d'exploitations faisaient tout pour retenir leurs enfants sur l'exploitation (par l'attribution de bétails, de terres, de parts de récolte), tandis qu'à partir de la fin des années 1980, ils les encouragent à chercher du travail afin de pouvoir assurer des revenus monétaires à la famille.

Ainsi les familles paysannes, mises en danger par les pressions écologiques et par la crise économique, changent de stratégie. Leurs représentations et leurs rapports évoluent rapidement. La terre n'est plus une condition de liberté, et devient une source de revenus économiques parmi d'autres. La ville, dont la croissance s'accélère, exerce un véritable pouvoir d'attraction ; la création du *município* et le développement des scieries, offrent des opportunités d'emplois.

Cette transformation de la société locale se révèle, à la fois, par le changement d'opinion des parents concernant l'avenir de leurs enfants et par la croissance urbaine. L'étude des mouvements migratoires vers la ville témoigne de l'ampleur du phénomène (voir tableau 1). La majorité (68 sur 108 [cf. tableau 1]) des chefs de famille qui s'installent en ville avant 1986 arrivent directement de leur lieu d'origine, et (66 sur 108 *ibid.*) ont déjà une expérience urbaine ; à partir de 1986, ils sont seulement (21 sur 206 *ibid.*) à arriver directement, et seuls 90 sur 206 (*ibid.*), ont eu une expérience urbaine antérieure.

### **Tableau 1 : Modalités d'installation en ville selon la date et leur résidence d'origine**

		Résidence au lieu d'origine		Total
		urbaine	rurale	
Installation en ville avant 1986	Direct	45	23	68
	Après passage en milieu rural	21	19	40
	Total	66	42	108
Installation en ville entre 1986 et 1994	direct	21	16	37
	Après passage en milieu rural	69	100	169
	Total	90	116	206

Sources : enquêtes IRD 1986 et 1994.

### Vivre en ville et travailler à la campagne

Ville et campagne, avant 1986, avaient des fonctions nettement différenciées : commerciales pour Uruara (gros bourg d'environ 4000 habitants en 1986) et de production agricole pour la zone rurale. Chaque entité drainait son propre flux de migrants. La ville attirait les migrants d'origine urbaine (tableau 1) qui venaient y faire du commerce (tableau 2). À partir de 1986, la croissance urbaine (environ 11 500 habitants en 1994) n'est plus le fait de migrants d'origines lointaines, mais celui de la migration des ruraux en provenance des zones rurales environnantes. Avant 1986, seules, 16 % des personnes arrivées en ville ont passé plus de six ans en zone rurale ; après 1985, 66 % y ont séjourné plus de six ans (dont 47 % plus de 15 ans) avant de rejoindre la ville.

L'installation en ville n'est pas forcément associée à un échec, pour ceux qui quittent la zone rurale. Les mobilités locales sont plus importantes après 1986, quand la croissance de la ville s'accélère. Les deux phénomènes sont interdépendants. La forte rentabilité des plantations de poivre et de cacao entre 1985 et 1987 (Hamelin, 1991) est à l'origine d'une forte croissance urbaine : les pharmacies passent de deux à treize, deux banques ouvrent des succursales, et le commerce, en général, connaît une croissance extraordinaire.

**Tableau 2 : Branche d'activité actuelle et date d'arrivée en ville pour les migrants arrivés premièrement en zone rurale**

	Date d'arrivée en ville					
	avant 1986		à partir de 1986		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture	7	17,5	44	26,0	51	24,4
Bois	6	15,0	30	17,8	36	17,2
Commerce	10	25,0	19	11,2	29	13,9
Éducation	1	2,5	12	7,1	13	6,2
Service	10	25,0	50	29,6	60	28,7
Inactif	6	15,0	14	8,3	20	9,6
Total	40	100	169	100	209	100

Sources : enquêtes IRD 1986 et 1994.

Quand la crise survient, la ville continue à croître, malgré tout. Le développement des scieries et la création du municipale créent des emplois qui attirent les ruraux. La croissance et le développement de la ville en elle-même (services de santé, éducation, électricité ...) attirent aussi des ruraux qui, soit, veulent profiter d'un meilleur confort sans changer d'occupation, soit, espèrent trouver en ville de meilleures conditions de survie. Le tableau 2 montre bien que les trajectoires des ruraux qui arrivent en ville sont assez différentes :

– Un quart demeure dans l'agriculture et ne change donc pas d'activité. Leur venue en ville est plutôt un signe de réussite, puisque plus de 75 % sont propriétaires de terres (tableau 3). Ils viennent en ville, car ils y trouvent plus de confort : leurs enfants peuvent aller à l'école, leur conjoint peut ouvrir un commerce ou trouver un emploi, et tous peuvent profiter des services qu'offre la ville.

– D'autres préfèrent abandonner leur terre au profit d'un emploi salarié dans les scieries, puisque le mythe de la terre de liberté est supplanté par les attraits de la ville.

– Le commerce correspond au rêve de la fortune rapide, et s'il était facile de s'installer quand il n'existait pratiquement rien, il en va différemment après 1988, lorsque la récession accroît la difficulté d'ouvrir de nouveaux commerces. Il y a toujours eu un consensus pour appuyer très fortement le développement de l'éducation, mais il a toujours été très difficile de faire venir des professeurs de l'extérieur ; cependant, un effort constant de formation a permis à quelques femmes ou enfants d'agriculteurs qui ont reçu une formation de base de devenir professeurs. Le salaire permet bien souvent l'installation de la famille en ville.

– Avoir coupé les cheveux à ses enfants, travaillé trois jours à la construction de la maison du cousin, ou encore, savoir bricoler le moteur d'une voiture, équivaut à un CAP pour s'installer comme artisan, dans un lieu en pleine croissance, là où les personnes qualifiées font défaut. Les plus chanceux deviennent leur propre patron, les autres, au mieux, se salarient comme manœuvres, ou s'emploient au gré de la demande à la journée.

**Tableau 3 : Branche d'activité et statut du chef de famille à Uruara**

	Patron ou travailleur indépendant		Salarié		Journalier travailleur à tâche		Total		Total
	Direct	Par rural	Direct	Par rural	Direct	Par rural	Direct	Par rural	
Agriculture	32	39		2	3	10	35 34 %	51 27 %	86 29 %
Bois	6	8	10	27		1	16 15 %	36 19 %	52 18 %
Commerce	17	27	3	2			20 19 %	29 15 %	49 17 %
Service	8	26	23	32	2	15	33 32 %	73 39 %	106 36 %
Total	63 61 %	100 53 %	36 35 %	63 33 %	5 5 %	26 14 %	104	189	293

Sources : enquêtes IRD 1986 et 1994.

– L'instauration par l'État brésilien d'une retraite agricole (à partir de 65 ans pour les hommes, et de 60 ans pour les femmes) permet à quelques agriculteurs âgés de venir s'installer en ville, où souvent, ils accueillent leurs petits-enfants qui poursuivent des études secondaires.

Les ruraux viennent en ville, parce qu'ils ont réussi, ou parce qu'ils ont échoué. La venue en ville correspond, soit à un changement d'activité, soit à un simple changement de résidence avec poursuite de l'activité antérieure. Quand la production agricole croît, la population urbaine croît, quand elle est en crise la population urbaine croît encore ! Les mobilités entre le rural et l'urbain ne sont pas seulement médiatisées par des relations économiques, mais bien

déterminées par les aspirations urbaines des ruraux. Quand les études, et non la terre, doivent assurer l'avenir des enfants, c'est bien que les paysans ont disparu ! En Amazonie, des conditions de vie très difficiles, limitent encore cette urbanisation. Au Mato Grosso, dans les zones de production céréalière intensive, les taux d'urbanisation dépassent 95 % (Le Borgne, 1997). Au Chili, dans la province du Limari, le développement de la fructiculture d'exportation a entraîné une croissance du nombre des actifs agricoles, mais seulement dans la capitale de la province Ovalle (60 000 habitants) (Pouget, 1996).

### Les mobilités : une entrée privilégiée pour l'étude des relations population/ environnement

À Uruara, vivre en dehors de la ville, revient à être privé d'éducation secondaire, de moyens de communication (pas d'électricité donc, ni téléphone, ni télévision), et, l'habitat dispersé ne favorise pas les relations sociales. Sur une carte du *municipe*, il est facile de tracer une frontière entre le rural et l'urbain. La catégorisation est simple, si les individus ne sont pas mobiles. Les enquêtes de 1986 et 1994 situent les individus dans l'espace, selon le critère classique de résidence habituelle. En 1994, nous avons dû adapter les consignes aux enquêteurs pour détecter les doubles comptes. Quand le père déclare l'ensemble de la famille comme vivant à la ferme, et que la mère, interrogée en ville, dans l'autre résidence familiale, fait de même, nous sommes amenés, soit, à regrouper toute la famille au lieu de résidence urbaine, quand les membres de la famille qui travaillent sur l'exploitation rentrent tous les jours, ou au moins plusieurs fois par semaine<sup>6</sup>, soit, à éclater les familles, quand elles dorment sur place la plupart du temps.

Granchamp (2001), dans sa thèse, a créé une typologie des familles en fonction de leurs lieux de résidence et d'activités, ainsi que des liens de solidarité. De sa typologie détaillée, nous pouvons retenir quatre grands types d'organisation familiale :

*Bipolarité complète* : La famille a deux lieux habituels de résidence et deux lieux habituels d'activité. C'est ce type de famille qui a posé des problèmes de double compte lors de l'enquête.

*Famille multipolaire* : la « famille en réseau ». Il s'agit là de familles composées de plusieurs cellules, au sein desquelles il existe une intense circulation des personnes, de biens et de services, et dont au moins une cellule réside en ville.

*Résidence urbaine et bipolarité de l'activité* : Cette catégorie peut être subdivisée en 2 sous-types selon que l'activité principale est agricole ou urbaine.

*Monopolarité complète* : La famille concentre sa résidence et son activité, soit à la ville, soit à la campagne. Cette monopolarité est souvent transitoire : la famille peut résider en milieu rural ou urbain, au gré des opportunités d'emploi, et devient multipolaire lorsque les enfants ont besoin d'étudier en ville.

Si nous prenons en compte cette typologie, nous nous rendons compte qu'il est impossible de classer les individus de manière simple entre urbains et ruraux, car une grande majorité de la population a, à la fois, un pied en ville et un pied à la campagne. Le mode de vie paysan a disparu et tous aspirent à devenir urbains. Pour pouvoir décrire ces nouveaux modes d'organisation familiale, le concept de résidence doit être redéfini, et le concept d'espace de

vie, dans le temps et dans l'espace, doit être précisé.

### Urbain ou rural : une distinction qui perd son sens

Le débat épistémologique sur la qualification de ces agglomérations engendré par le processus de colonisation est encore très controversé, aujourd'hui, en Amazonie. Dès la fin des années 1970, B. Becker (1978) voyait dans les bourgs ruraux le premier maillon de la chaîne urbaine. Au contraire, J. Hébert (in Granchamp 2001, 1996) se refuse toujours à considérer ces agglomérations comme étant urbaines : « *Au bout des chemins ruraux, on rencontre de grosses agglomérations difformes que l'on s'entête à appeler villes, mais où la reproduction physique des familles se fait au détriment de leur reproduction sociale, en échange de quelques bribes d'une modernité factice* ». Le terme de « ville » employé pour Uruara, ne qualifie pas le regroupement de 11 000 personnes sans une rue asphaltée, sans réseau d'eau potable, sans égout, et où la fourniture d'électricité est assurée de façon précaire 16 heures par jour ; ni même, parce qu'on y rencontre plus de 3 000 personnes scolarisées, un hôpital, un poste de police, un juge, une mairie, une troupe de théâtre, le téléphone et un serveur internet ... Uruara est une ville, parce qu'elle est ainsi perçue et qualifiée par ses habitants! Les agriculteurs, qui installent leur résidence familiale à Uruara, et qui font tous les jours 40 kilomètres pour aller travailler leur terre, justifient ainsi le lourd investissement que représente l'achat d'une maison en ville.

L'agriculteur qui réside en ville, voit les terres de son exploitation comme étant un support de production économique, et non plus comme une base de sa reproduction sociale. Il privilégie la rentabilité économique de sa production, et néglige tous les aménagements susceptibles d'en faire un cadre de vie agréable. Pour le commerçant qui investit son épargne dans de la terre, la rentabilité à court terme de son investissement sera bien souvent son unique objectif. Les termes « urbain » et « urbanisation » ne sont pas employés ici pour décrire des modes de vie, dont le temps est rythmé par des horaires que les travailleurs ne maîtrisent pas, ainsi que l'espace éclaté entre lieu de résidence, de travail, de loisirs et de sociabilité, mais beaucoup plus, pour marquer la rupture avec le mode de vie paysan. Il s'agit là, d'une rupture profonde où le foncier n'est plus la base primordiale de la reproduction des familles. L'agriculture n'est plus qu'une activité économique parmi d'autres, dans laquelle les membres de la famille investissent leur force de travail et leurs savoirs.

Quand il devient impossible de distinguer population rurale de population urbaine, il devient aussi difficile de séparer radicalement les espaces naturels (les campagnes) des espaces totalement anthropisés (les villes). Les sociétés paysannes se doivent d'assurer un développement durable à leur terroir qui constituait leur unique espace de vie. Dans une société où espace économique et espace résidentiel sont dissociés, et où les mobilités sont aisées, il n'y a plus que le droit, qui soit en mesure de réguler l'usage des espaces naturels.

### Résidence et espace de vie

Aujourd'hui, connaître la résidence principale d'un individu ne nous permet plus de savoir où il travaille, où il passe ses fins de semaine et ses vacances, ni même de savoir s'il vit avec sa famille. La notion de résidence n'est plus suffisante pour situer, dans le territoire, un individu dont l'espace de vie est organisé en réseau. L'homme mobile occupe simultanément plusieurs espaces. Selon la durée de la période (une journée, une semaine, un mois ou une année), l'espace de vie est composé de différents lieux qui sont inclus dans un ou plusieurs territoires.

Il devient donc difficile de compter les hommes. Les compter, selon les périodes et les différents lieux qu'ils occupent, permettrait d'obtenir une « densité d'occupation » des territoires. L'homme perçoit différemment son environnement, selon qu'il est sur son lieu de résidence, ou sur son lieu de travail. Les critères de choix, pour sa résidence de vie active, sont différents de ceux de sa résidence de loisirs. Il n'y a plus de perception globale de l'environnement : chacun perçoit l'environnement d'un lieu, conformément à la fonctionnalité qu'il attribue à ce lieu. Comme tous n'attribuent pas la même fonctionnalité à un lieu identique, cela génère des conflits d'usage. En Amazonie, ceci est flagrant : entre la perception d'une Amazonie — poumon du monde des écologistes internationaux — et celle d'une terre nourricière des habitants locaux, il y a un vrai conflit. Sur un même territoire, s'affrontent des perceptions très différentes de l'environnement.

Ce n'est qu'en croisant densité d'occupation avec les fonctionnalités exploitées d'un territoire, que l'on peut calculer la charge de ce territoire, et nous nous apercevons alors que la « capacité de charge » d'un territoire (human carrying capacity) dépend bien plus des activités qui y sont développées que du nombre absolu des hommes qui l'occupent.

### Changement de société et risques d'exclusion

Le renouveau de l'écologie, à la fin des années 1980, a été le facteur d'intégration de l'Amazonie à la société globale. Les communes éparpillées le long de la Transamazonienne<sup>7</sup>, devenue une mauvaise piste souvent coupée en saison des pluies, se sont retrouvées au cœur du débat mondial et de la conférence de Rio en 1992. Il ne suffit pas qu'un territoire soit relié à la globalité pour que l'ensemble de ses habitants en bénéficie. À Uruara, devenir urbain constitue la seule chance de participer à la société globale. En trente ans, il y a eu une rupture profonde dans la société pionnière en Amazonie. Les migrants du Sud et du Nordeste, qui étaient partis conquérir de nouvelles terres pour pouvoir reproduire une société paysanne, s'urbanisent rapidement. Ils étaient attachés à leurs terres, et bougeaient seulement une fois devenus trop nombreux pour en conquérir de nouvelles. Aujourd'hui, ils vont et viennent entre ville et campagne au gré des opportunités. Cette mobilité des hommes et de l'information conduit à une transformation de leur représentation de l'environnement. Les habitants d'Uruara ont pris, à la fois, conscience que leurs activités productrices pouvaient avoir des conséquences sur l'équilibre de la planète, et que leur propriété, leur terre à eux, n'était plus un espace suffisant pour appartenir au monde. Ils doivent donc créer de nouvelles formes d'appropriation de territoires, de nouvelles relations à leur environnement. Cette rupture observée sur l'ultime frontière du monde est générale : c'est la fin de la civilisation agricole née il y a 10 000 ans. En introduction de son livre, Appadurai (2001) fait, de son point de vue d'anthropologue, la même analyse : « *La théorie de la rupture qui sous-tend l'ensemble de cet ouvrage repose essentiellement sur deux éléments distinctifs interconnectés : les médias et les déplacements de population* ».

Cette unification des modes de vie laisse à penser que la gestion et la résolution des problèmes environnementaux seront plus faciles, puisque l'ensemble des populations en aura la même perception. Mais, d'un autre côté, la disparition des populations, directement en prise avec leur milieu naturel, mettra celui-ci en danger, si le droit ne vient pas en réguler l'usage. Et, si on élabore la même hypothèse qu'Appadurai (ibid.) : « *Les mobilités et l'information renversent les théories fondées sur la prééminence de l'État-nation, défini comme l'arbitre suprême des changements sociaux décisifs* », on peut redouter que les nouvelles formes d'appropriation des territoires, sans arbitre clairement identifié, génèrent des conflits très dommageables pour l'environnement.

À Uruara, où il est très facile de tracer géographiquement une limite entre ville et campagne, l'intense circulation des individus dans les réseaux familiaux rend aléatoire toute classification de la population en deux catégories : urbaine et rurale. En France, dans les zones d'influence des grandes agglomérations, les moyens de communication permettent aux travailleurs urbains d'installer leur résidence à la campagne : c'est la campagne qui s'urbanise. Au Chili, quand il existe un minimum de services (école, poste de santé, électricité, téléphone) au sein d'un environnement agréable à vivre, la migration des jeunes adultes vers le travail ne met pas forcément la survie de la communauté en danger. Les petits-enfants sont confiés aux grands-parents, et l'on revient prendre sa retraite dans sa communauté d'origine (Hamelin, 2000). Il existe différentes voies, pour que les individus s'intègrent au processus de mondialisation. À Uruara, les « inclus » sont tous ceux qui ont compris, que se déclarer écologiste respectueux de l'environnement, permettait de récupérer quelques miettes des projets que les nations riches avaient mis en place après Rio 92 ; que, pour le futur de leurs enfants, il était plus important d'acquérir une bonne formation scolaire, plutôt que de vastes terres. Mais, ce système laisse sur le bord du chemin de nombreuses familles, qui se sont enfoncées trop loin dans la forêt, là où la mule reste le seul moyen de transport. Elles sont exclues du système, ne produisent plus que pour survivre, et leurs enfants demeurent analphabètes, faute d'école. Parmi les habitants de la « Baixada fluminense » quartier périphérique d'Uruara, il y a aussi des exclus, car pauvreté économique, absence de liens sociaux et déracinement culturel se conjuguent pour exclure les familles qui sont contraintes de mettre leurs enfants sur le marché du travail.

### Conclusion

Aujourd'hui, si la distinction entre population rurale et population urbaine a presque disparu, en revanche, on constate une opposition croissante entre les « inclus » dans la société globale et les exclus de cette société qui restent en marge de la modernité et du développement.

Sur les trois milliards de ruraux que compte notre planète, seuls, cent millions vivent dans les pays développés (FAO 2000). Les deux milliards et demi de ruraux, qui dépendent de l'agriculture manuelle ou attelée, sont menacés d'exclusion par l'accélération du développement de l'agriculture moto-mécanisée, provoquée par les traités de libres échanges commerciaux (Hamelin, 2001). Le grand défi des prochaines années consistera à offrir à ces populations un minimum de services, afin qu'elles puissent intégrer la globalité sans avoir à se déplacer en masse vers les métropoles. Il faut urbaniser les campagnes, à défaut de quoi, les villes actuelles deviendront invivables. Aux trois milliards d'hommes supplémentaires, qui arriveront sur cette terre d'ici 2050, et qui résideront majoritairement en ville, il est impossible d'ajouter le transfert de 2,5 milliards de ruraux vers les villes.

Si, seuls quelques territoires privilégiés continuent d'accumuler toutes les richesses, aucune frontière, aucun barrage, aucun mur n'arrêtera la marée des exclus. Les mégalofoles franchiront les limites de leur capacité de charge et les espaces naturels seront livrés, sans contrôle, à quelques entreprises multinationales faisant de notre planète un endroit invivable.

Avec la fin de la transition démographique (le peuplement d'un territoire dépend principalement de son taux d'accroissement naturel et de son taux de fécondité), les migrations et les mobilités deviennent les agents primordiaux de la distribution spatiale des populations et de l'organisation des territoires. Mobilité et environnement sont indissociables :

Les mobilités créent de nouvelles formes d'occupation de l'espace et engendrent donc de nouvelles relations entre l'homme et son environnement. La mobilité des hommes est un atout : Elle favorise le croisement des cultures, l'apprentissage de la vie collective, et le partage des valeurs communes, tout en conservant leur identité propre. Comme il semble impossible d'endiguer la demande de mobilité, la seule solution consiste à élargir l'offre de lieux, par un aménagement équitable des territoires susceptibles de contribuer à la préservation des équilibres environnementaux.

### Notes

- 1 Des groupes de chasseurs cueilleurs vivaient dans les forêts qui furent défrichées lors de la colonisation
- 2 La commune d'Uruara est située à 180 kilomètres à l'ouest de la ville d'Altamira qui était le centre du premier projet de colonisation agricole le long de la transamazonienne. La commune a une superficie de 10 000 km<sup>2</sup> et s'étend de chaque côté de la transamazonienne sur 120 kilomètres.
- 3 Brasil Presidência da República, metas e bases para Ação do Governo, Sept. 1970, p 31.
- 4 Très grande propriété agricole
- 5 La plus petite division administrative et politique du Brésil qui n'en compte que deux autres, les États qui forment la Fédération. Le municipale peut être comparé au comté des États-Unis.
- 6 Parfois, les membres de la famille résidant en ville venaient passer les fins de semaine à la propriété.
- 7 Les généraux brésiliens, lors de l'inauguration de la Transamazonienne, déclaraient, en 1972, que c'était la seule œuvre humaine, avec la grande muraille de Chine, visible de la lune.



### Bibliographie

APPADURAI Arjun (2001) *Après le colonialisme, les conséquences culturelles de la globalisation*, Payot, Paris, 322 p.

BECKER Bertha (1978) Uma hipótese sobre a origem do fenômeno urbano, uma fronteira de recursos no Brasil. *Revista Brasileira de Geografia*, 40, pp. 111-122.

BECKER Bertha (1985) Fronteira e urbanização repensadas. *Revista Brasileira de Geografia*, 47, pp. 357-371.

BRESIL, Ministerio de la agricultura (1972) Altamira I, 236 p.

FAO 2000 Base de données du site web

GEFFRAY Christian (1995) *Chroniques de la servitude en Amazonie brésilienne : essai sur l'exploitation paternalisme*, Karthala, Paris, 158 p

GRANCHAMP FLORENTINO Laurence (2001) *Urbanisation, stratégies familiales et multipolarité*

*rurale-urbaine : la Transamazonienne à l'ouest d'Altamira* (Pará, Brésil), EHESS, 396 p.

HAMELIN Philippe (1991) Du riz au cacao sur la Transamazonienne, Brésil, in Georges Dupré éd., *Savoirs paysans et développement*, Paris, Karthala / Orstom, pp. 363-380.

HAMELIN Philippe (1992) Mutations au Brésil vues d'Amazonie, in Dureau Françoise, Quesnel, André Éd., *Recompositions sociales en Amérique latine : deuxième partie, Cahiers des Sciences Humaines* (FRA), 1992, Vol. 28, N° 4, pp. 727-748.

HAMELIN Philippe (2000) Peuplement et territoire, séminaire *Peut-on lire le territoire ?*, Tours 9-10 novembre 2000, 14 p.

HAMELIN Philippe (2001) De la production agricole au développement rural : la transformation des espaces ruraux, in Contribution détaillée pour la France, Pays du Sud, États émergents, Ministère de l'emploi et de la solidarité et ministère des affaires étrangères, *34<sup>ème</sup> session de la commission de la population et du développement de l'ONU : Population, environnement et développement*, pp. 43-50.

LE BORGNE-DAVID Anne (1998) *Les migrations paysannes du sud-Brésil vers l'Amazonie*, l'Harmattan, Paris 220 p.

MARTINE, G. (1987) Exodo rural, concentração urbana e fronteira agrícola, in G. Martine et R. Garun (org.), *Os impactos sociais da modernização agrícola*, São Paulo, Caetés, pp. 59-79.

POUGET M. J. et. Ali (1996) *Ambiente arido y desarrollo sustentable. La provincia de Limari*, Universidad de Chile-ORSTOM, Santiago ; 96 p.

SAWYER, Donald (1986) Urbanização da fronteira agrícola no Brasil », in L. Lavinias (org.), *A urbanização da Fronteira*, vol 2, Rio de Janeiro, Publipur/ufrj, pp. 43-57.

WORSTER Donald (1992) *Les pionniers de l'écologie* ; Édition Sang de la terre, Paris, (Original : *Nature's Economy* ; Cambridge University Press, 1985).



### Pour faire référence à cet article

**Hamelin Philippe** (2002). *"Frontière, migration et environnement en Amazonie"*. Revue Européenne des Migrations Internationales , Volume 18 , Numéro 2 , p. 67-82.  
Accessible en ligne à l'URL : <http://remi.revues.org/document1639.html>

imprimer 

signaler par mail 

[Accueil](#) > [Sommaires](#) > [Volume 18](#) > [Numéro 2](#) > [Articles](#) > Article

REMI - Revue Européenne des Migrations Internationales - ISSN 0765-0752  
MSHS - 99, avenue du Recteur Pineau - F-86000 Poitiers  
Tél : (33) - (0)5 49 45 46 56 - Fax : (33) - (0)5 49 45 46 68  
<http://remi.revues.org> - [remi@mshs.univ-poitiers.fr](mailto:remi@mshs.univ-poitiers.fr)

PAGE GÉNÉRÉE PAR **LODEL**

[Administration du site](#) (accès réservé) - [A propos](#)




[imprimer](#)
[signaler par mail](#)
[Sommaires](#)
[En texte intégral](#)
[Comité de direction,  
de rédaction et  
correspondants](#)
[Abonnement et vente  
à l'unité](#)
[Vente collection  
complète](#)
[Note aux auteurs](#)
[Mentions légales](#)
[Index par auteurs](#)
[Index par mots-clés](#)
[Index géographique](#)
[Texte intégral sur  
Persée](#)
[Numéros 1-1 \(1985\) à  
17-3 \(2001\)](#)


Recherche

La REMI adhère à



Article

## L'accès aux ressources foncières, enjeu de l'émigration rurale andine.

Essai de lecture systémique à partir de l'exemple bolivien

par [Geneviève Cortes](#) | publié en ligne le 9 juin 2006

Geneviève Cortes : Maître de conférence à l'université Montpellier III, Groupe de Recherche sur l'Amérique Latine (UMR 5135), Toulouse

**Mots-clés** : [Développement local](#) , [Environnement](#) , [Espace rural](#) , [Propriété](#) , [Territorialité](#)

**Zone géographique** : [Bolivie](#)

**Résumé** : Cet article propose une analyse de l'émigration rurale dans les Andes de Bolivie au travers de ses modes d'articulations - et d'interactions - avec la question de l'accès aux ressources foncières et de ses modalités d'usage. Héritages du passé, la rupture d'un mode ancestral d'utilisation verticale du milieu, tout autant que l'inégalité de la structure agraire et l'émiettement de la propriété familiale, constituent à l'échelle nationale un puissant facteur agro-environnemental de l'émigration rurale contemporaine andine. Toutefois, l'analyse micro-locale des dynamiques migratoires de certaines campagnes boliviennes révèle que les migrations internationales ne répondent pas toujours à la règle de la pression foncière et qu'elles peuvent jouer à contresens d'un processus de régulation et de compensation des inégalités d'accès aux ressources. À ce constat s'ajoute celui d'un changement profond dans les modes traditionnels d'usage du sol, oscillant entre déprise et intensification agricole, et dont la portée est cruciale en termes de développement.

**Abstract** : Acces to Land Resources in Andean Rural Migration. An essay in systemic analysis based on the Bolivian Model. -- This article proposes an analysis of rural emigration in the Bolivian Andes through its links to -and interactions with- the question of access to land resources and modes of usage. Past heritages, a break with the ancestral modes of vertical land utilisation, as much as the inequality of the agrarian structure and the parcelling off of family property, constitute, at a national scale, a powerful agro-environmental factor in contemporary rural Andean emigration. Nevertheless, micro-local analysis of the migratory dynamics in certain parts of rural Bolivia reveals that international migrations do not always react to land pressure and that they can play a counter-role in the process of regulation and compensation of unequal access to resources. In addition, we observe a profound change in the traditional modes of land usage, alternating between a decrease in surface cultivated and an intensified agriculture whose repercussions are crucial to development.

**Extracto** : El acceso a los recursos en tierras, cuestión clave de la emigración rural andina. Ensayo de lectura sistémica a partir del ejemplo boliviano. -- Este artículo propone un análisis de la emigración rural en los Andes de Bolivia a través de sus modos de articulaciones - y de interacciones - con la cuestión del acceso a los recursos en tierras y de sus modalidades de uso. Herencias del pasado, la ruptura del modo ancestral de uso vertical del medio, tanto como la desigualdad de la estructura agraria y la parcelización de la propiedad familiar constituyen al nivel nacional un factor poderoso de la emigración rural contemporánea andina. Sin embargo, el análisis micro-local de las dinámicas migratorias en los campos bolivianos revelan que la migración internacional no coincide siempre con la regla de la presión sobre la tierra. Más bien puede actuar en sentido contrario de un proceso de regulación o de compensación de las desigualdades en el acceso a los recursos. A estas observaciones se añade aquella de un cambio profundo en los modos tradicionales de uso del suelo, los cuales oscilan entre regresión de las superficies cultivadas y intensificación agrícola. Estos procesos tienen repercusiones fundamentales en termino de desarrollo.



## Sommaire

[Ruptures agro-écologiques de l'espace rural andin](#)

[Remise en cause d'un modèle agro-écologique ancestral](#)

[La réforme agraire et ses effets sur les modalités d'accès à la terre](#)

[L'accès aux ressources foncières comme déterminant de la migration](#)

[Rôle de la pression foncière dans la propension à migrer](#)

[Un modèle inversé dans les vallées de Cochabamba](#)

[Stratégies foncières et mutations agro-environnementales liées à l'émigration](#)

[Migrer pour accéder à la terre...](#)

[Migrer pour préserver sa terre...](#)

[Une double dynamique : déprise et intensification agricole](#)

[Conclusion](#)



## Texte intégral

En Bolivie, les modes d'accès aux ressources agro-écologiques tout autant que leurs modalités d'usage et de gestion, agissent comme des éléments fondamentaux des conditions de vie et de la sécurité alimentaire des populations rurales. Comme dans la plupart des régions andines d'altitude, la mise en valeur agricole du milieu demeure largement fondée sur le modèle traditionnel paysan et la petite exploitation familiale de subsistance. Les formes de production agricole privilégient en priorité l'auto-consommation de denrées traditionnelles (pommes de terre, maïs, blé...) et, dans le meilleur des cas, les excédents agricoles pour la vente (Gonzales de Olarte, 1984 ; Morlon, 1996). Autrement dit, la viabilité des systèmes de production agricole reste d'autant plus déterminée par l'adéquation entre, d'un côté, les besoins alimentaires et les forces productives et, de l'autre, les ressources foncières exploitables. Or, dans un pays où les potentialités d'extension des surfaces agricoles apparaissent relativement limitées (seulement 15 % de la superficie totale du pays est jugée apte pour l'agriculture)<sup>1</sup>, la disponibilité des ressources foncières, mais également leur degré d'accessibilité détermine fortement la viabilité des systèmes de production. La pression démographique (mais aussi sociale) qui s'exerce sur la terre a pour corollaire la persistance d'une structure fortement

inégalitaire de la répartition foncière (opposition *minifundium/macrofundium*)<sup>2</sup> et un émiettement parcellaire toujours plus marqué. En Bolivie, plus que jamais, la question foncière resurgit comme le mal lancinant d'une société rurale en crise (Zoomers, 2001).

Dans ce contexte, la migration rurale est appréhendée comme une réponse à des tensions démo-écologiques (Domenach et Picouet, 1995), c'est-à-dire comme une forme de « désajustement » structurel de l'usage des ressources agro-environnementales par rapport aux besoins de la population. De la sorte, la Bolivie rurale, durement touchée par la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la précarité des conditions d'existence<sup>3</sup>, voit émerger une nouvelle catégorie sociale, celle d'agriculteurs temporairement salariés, pluri-actifs et migrants (Gomez et Klein, 1993).

Relativement nombreux sont les travaux en Bolivie, qui en cherchant à mettre en évidence les facteurs déterminants de l'émigration interne (soit vers les centres urbains, soit vers d'autres régions rurales du pays), ont pointé du doigt les mauvaises conditions d'accès et d'usage des ressources naturelles dans les lieux d'origine : rupture des équilibres agro-écologiques (érosion, épuisement des sols...), risques climatiques (sécheresse, gel...) et, plus fréquemment encore, l'insuffisance des ressources en terres. En revanche, les études concernant le cas plus spécifique des migrations internationales sont beaucoup plus rares. Pourtant, à l'image de ce qui se passe dans d'autres pays andins comme le Pérou ou l'Équateur, la migration vers l'extérieur, et en particulier vers l'Argentine ou les États-Unis, pénètre de plus en plus les campagnes boliviennes (Gisbert *et al.*, 1994 ; Punch, 1995 ; Vargas, 1998 ; Fairbairn, 1999 ; Hinojosa Gordonava, 2000 ; Cortes, 2000).

En s'appuyant sur l'exemple de la migration vers l'étranger des ruraux boliviens, et plus précisément en nous inspirant d'observations menées depuis plusieurs années dans les vallées inter-andines de Cochabamba<sup>4</sup>, cet article explore la relation qui s'établit entre ressources foncières et logiques migratoires transfrontalières. Notre objectif n'est pas d'apporter une analyse exhaustive et statistiquement démontrée de la relation, mais d'en proposer un essai de lecture systémique et multi-scalaire.

La première hypothèse est qu'en milieu rural le lien entre migration et ressources ne s'établit pas seulement selon un mode unidirectionnel (les mauvaises conditions d'accès aux ressources induisent le recours à la migration) mais également selon un mode interactionnel ; dans des situations migratoires qui ne s'inscrivent pas nécessairement dans une rupture avec les lieux d'origine (comme c'est souvent le cas pour les populations rurales boliviennes), la mobilité s'articule étroitement aux logiques de production agricole de l'espace de départ. De ce fait, terres et migrations agissent en interférence constante selon un système d'interaction complexe et dynamique, non seulement au moment du départ mais également une fois le processus enclenché. La deuxième hypothèse, liée à la précédente, est que ce jeu d'interférence n'est pas toujours perceptible à travers une vision macro-régionale de la migration. L'observation et l'analyse des mécanismes qui se jouent à l'échelle micro-locale des espaces d'origine, fondées sur l'idée que les acteurs de la migration développent des stratégies de mobilité en lien avec leurs modes de gestion des ressources et de leur mise en valeur, constituent une approche susceptible d'apporter des éclairages précieux sur les dynamiques en cours.

La démarche consiste à confronter deux niveaux et échelles d'analyse successifs. Dans un premier temps, il s'agira de replacer le phénomène des migrations internationales, en particulier celui observé dans les vallées inter-andines de Cochabamba, dans le contexte plus

large de l'évolution socio-historique et agraire du pays. Nous nous interrogeons sur la place de la migration comme facteur éventuel de régulation des contraintes agro-écologiques et de la pression foncière. En quoi les conditions d'accès aux ressources foncières ainsi que les modes d'usage du sol qui les accompagnent, interfèrent-ils dans les comportements et les modalités de la migration internationale ?

Dans un deuxième temps, nous adoptons une lecture inversée ; il sera question d'explorer les incidences de la migration internationale sur les modes de gestion des ressources foncières dans les lieux d'origine. En quoi les migrations sont-elle inscrites dans des stratégies d'accès aux ressources ? La migration modifie-elle les structures foncières, les modes d'usage du sol et plus largement les systèmes de production agricole ?

Au croisement de ces deux niveaux d'analyse, se pose la question plus générale de savoir si la migration internationale joue un rôle régulateur — voire compensateur — des modes d'accès aux ressources foncières, ou bien au contraire un rôle amplificateur des déséquilibres.

### Ruptures agro-écologiques de l'espace rural andin

La migration rurale en Bolivie et la forte incidence des migrations à l'étranger dans les campagnes de Cochabamba ou d'ailleurs (Potosi, Tarija ...), demeurent inscrites dans le temps long de la transformation des territoires ruraux andins et de ses structures agraires. Les migrations sont, en effet, le résultat d'un processus socio-historique et économique qui a mené progressivement à la marginalisation du petit secteur paysan et à une détérioration des conditions d'accès aux ressources agro-écologiques et de leurs modes de mise en valeur (Franqueville, 2000). Deux temps forts de l'histoire du pays ont eu pour effet de bouleverser les modes traditionnels de gestion des milieux et de créer, d'une certaine manière, des ruptures agro-écologiques : d'une part, la colonisation espagnole et, d'autre part, la révolution nationale de 1952 et la réforme agraire qui s'ensuivit.

### Remise en cause d'un modèle agro-écologique ancestral

Les processus socio-historiques de la formation des territoires ruraux boliviens constituent, à plus d'un titre, une des clefs de la compréhension des phénomènes contemporains de l'émigration rurale. Et surtout, ils nous conduisent à rejeter d'emblée une vision fataliste et déterministe qui consisterait à penser que les données naturelles du milieu rural andin portent en elles les germes de la pauvreté et de la migration. Il est erroné — et largement limitatif — de croire que la rudesse d'un milieu de montagne, où les contraintes climatiques et agro-écologiques sont des plus sévères (altitude, aridité, gel, pauvreté des sols, fortes pentes ...), puisse condamner la viabilité des systèmes de production agricole jugés souvent peu productifs, et surtout leur capacité d'adaptation à la pression démographique et aux données socio-économiques contemporaines. Comme preuve du contraire, rappelons la longue tradition d'utilisation rationnelle et efficace du milieu andin par les sociétés originaires qui remonte à la civilisation pré-incaïque organisée autour du territoire communautaire de l'*ayllu*<sup>5</sup>.

Nombre d'études ont démontré, en effet, que les populations paysannes savaient — et savent encore — surmonter les contraintes d'un milieu contraignant par un usage et une gestion des ressources fondées, d'une part, sur la minimisation des risques et, d'autre part, sur la complémentarité des étages écologiques (plateau, vallées, plaines). Dans le système territorial

de l'*ayllu*, où le système de parenté permettait un accès collectif et rotatif aux différents étages écologiques, la gestion des ressources répondait à une utilisation verticale du milieu : dispersion culturelle dans plusieurs niches écologiques, longues jachères, combinaison de plusieurs espèces végétales sur une même parcelle, jeu sur le calendrier des semis etc... Ces pratiques culturelles, aujourd'hui bien connues des anthropologues et des agronomes spécialistes des agricultures andines (Murra, 1972 ; Eresue *et al.*, 1990 ; Morlon, 1996) avaient pour fonction d'exploiter au mieux la diversité du milieu andin et de réduire les risques agro-écologiques et climatiques, tout en assurant une autosuffisance et une sécurité alimentaires aux populations.

La colonisation espagnole, ayant assis sa domination sur l'extraction des richesses minières et agricoles du pays, a procédé à une profonde modification de cette organisation territoriale andine. L'implantation de grandes propriétés foncières (*haciendas*) s'est accompagnée de la création de villages et d'un regroupement forcé des populations indigènes, créant ainsi une rupture du « modèle vertical andin ». La région de Cochabamba est, à ce titre, exemplaire du processus. Localisée sur le piedmont andin, au point de contact entre hautes terres altiplaniques et basses terres de l'Oriente, la région est dotée d'une grande diversité de milieux agro-écologiques, et ceci sur de relatives courtes distances. Alors que l'empire Inca avait mis à profit la richesse écologique de la région en maintenant la relation des terroirs communautaires des vallées avec ceux des hautes terres de l'Altiplano, les colons espagnols ont transformé la région en véritable grenier de l'*Alto Peru*. Ils ont ainsi procédé à une segmentation et une spécialisation de l'agriculture par bassins et étages de production. La physionomie actuelle du paysage agraire et du système agricole de la région garde les empreintes de ce passé colonial qui, en réalité, a fait ressurgir les données du milieu comme élément de différenciation d'accès aux ressources. Dans les secteurs d'altitude, escarpés, froids et arides, situés à plus de 3000 mètres (étage *puna*), les populations développent difficilement une agriculture familiale de subsistance exclusivement tournée vers des cultures traditionnelles andines (pommes de terre, *oca*, *quinoa*) et l'élevage d'ovins et de camélidés. En revanche, dans les vallées localisées en contrebas à 2500 mètres d'altitude, les agriculteurs mettent à profit des conditions agro-écologiques largement plus favorables (moindre sécheresse, fonds plats, sols plus riches) en développant une agriculture diversifiée, mécanisée et intensive (production de maïs, de pommes de terres, de légumes, de fruits et d'élevage bovin...).

Aujourd'hui, il est paradoxal de constater que ces secteurs de bassins, pourtant propices à une mise en valeur agricole, constituent un des plus anciens et importants viviers de la migration internationale dans le pays. En revanche, dans les milieux d'altitude, la migration se limite souvent à des déplacements saisonniers (parfois fondés sur la double résidence) vers les centres urbains ou les régions basses du département<sup>7</sup>. Autrement dit, la différenciation des milieux agro-écologiques andins ne détermine pas tant l'intensité des mouvements migratoires et la propension à migrer, mais plutôt ses modalités en termes de destinations et de logiques de mobilité.

### La réforme agraire et ses effets sur les modalités d'accès à la terre

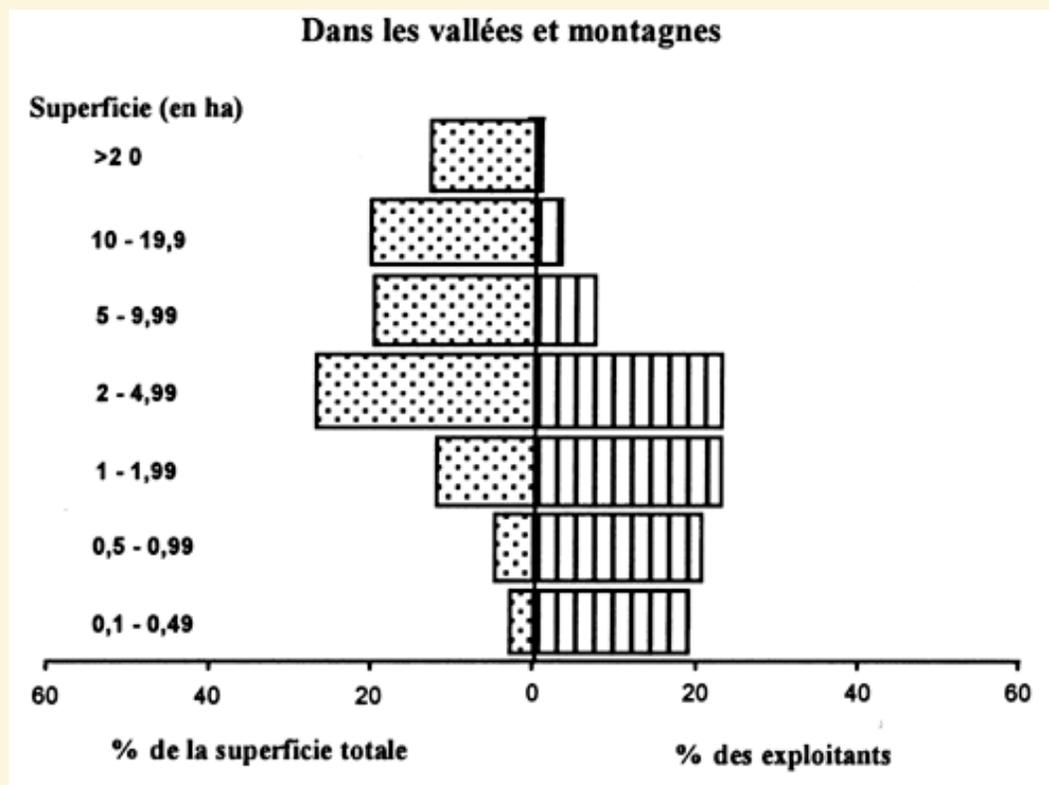
Si les contraintes d'un milieu naturel hostile ne sont pas en soi un facteur limitant de la mise en valeur agricole, les modalités de l'accès aux ressources foncières — à savoir le problème du *minifundium* qui caractérise les structures agraires latino-américaines — le sont. En Bolivie, la révolution nationale de 1952 et la réforme agraire qui a suivi ont fortement contribué à la diffusion du phénomène migratoire dans les campagnes. Elles ont impulsé une étape cruciale

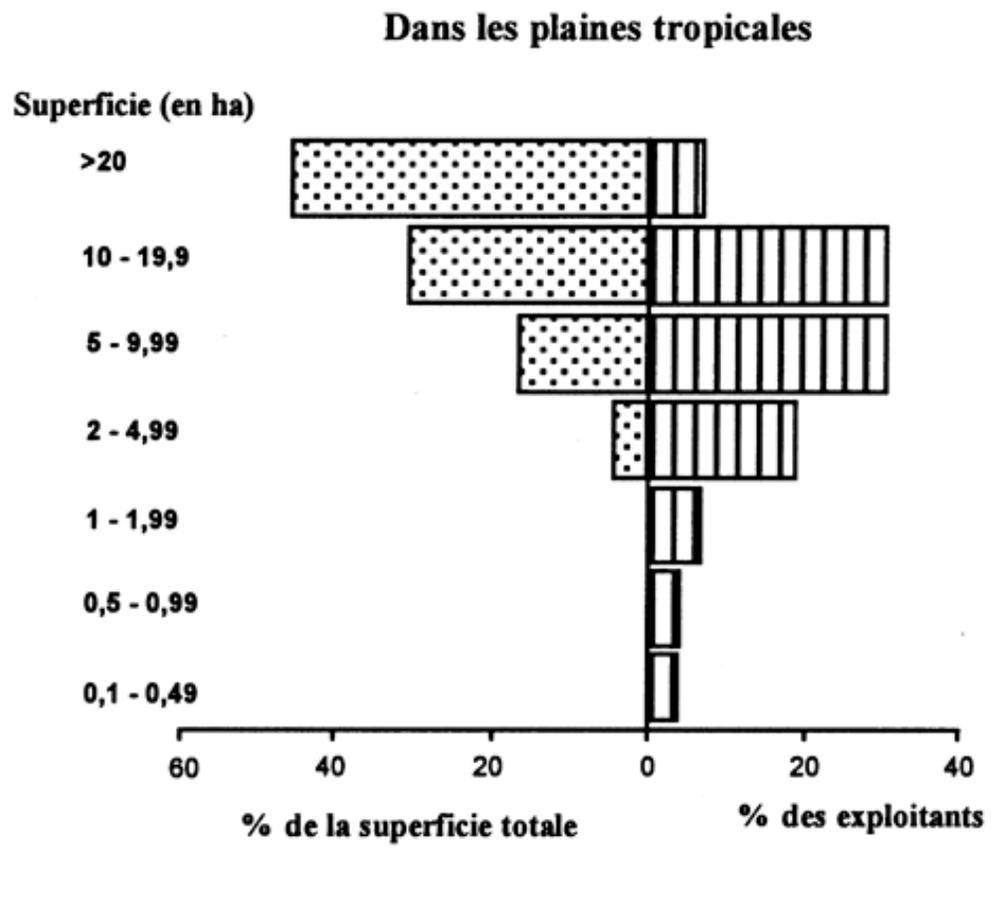
de libéralisation sociale et économique du secteur paysan qui, brutalement, a pu accéder à la propriété individuelle de la terre. La redistribution foncière, après le démantèlement du système colonial des *haciendas* et du *colonato*<sup>8</sup>, a entraîné l'intégration des paysans à la société nationale, ainsi qu'un processus d'urbanisation, un développement de nouveaux réseaux commerciaux et, de ce fait, un accroissement de la mobilité spatiale des populations.

La région de Cochabamba a été particulièrement affectée par ce processus, et surtout de manière plus précoce et rapide que partout ailleurs dans le pays. En effet, les paysans des vallées héritent d'une longue tradition de lutte pour la terre liée au processus de formation socio-historique de l'espace régional. Le système d'*hacienda* y fût contesté bien avant l'heure et, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, apparut une fragmentation de la propriété foncière coloniale. La vente de terres permit l'émancipation de tout un secteur de petits propriétaires indépendants (les *piqueros*), lesquels jouèrent un rôle important dans la phase finale d'expulsion des *hacendadores* et dans la réforme agraire de 1953 (Larson, 1992).

L'émergence précoce d'un secteur paysan, indépendant et propriétaire de terres, a conduit au fait que le morcellement de la propriété, par le jeu de l'héritage, s'est amorcé bien plus tôt que dans d'autres régions du pays. Cela explique en grande partie l'exiguïté des exploitations familiales et la forte fragmentation des terres qui s'observent aujourd'hui dans les vallées de Cochabamba. Par ailleurs, les orientations des politiques des années 1960-70, fondées sur le développement d'une agriculture d'exportation à grande échelle dans les régions subtropicales de l'est du pays, n'ont fait que renforcer la traditionnelle dualité agraire du pays<sup>9</sup> : parcellisation excessive dans les secteurs montagneux et de vallée, forte concentration foncière dans les parties basses de l'*Oriente* (fig. 1).

**Figure 1 : Distribution foncière dans la région de Cochabamba**



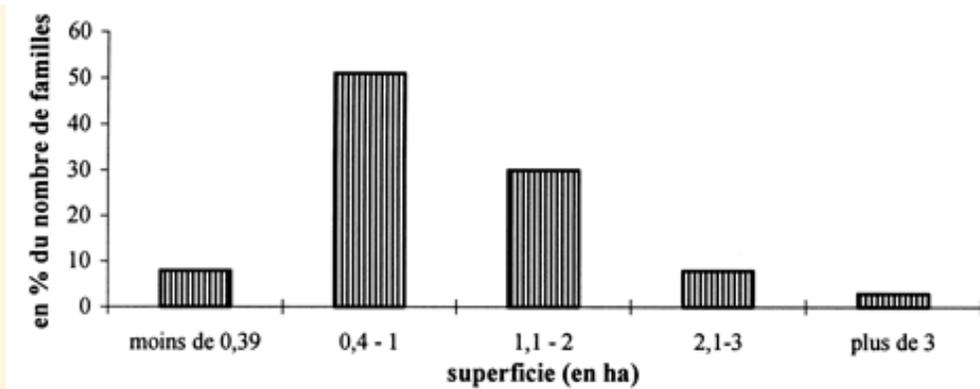


Source : Cortes, d'après Caro et al., 1992

Actuellement, la forte croissance démographique qui caractérise la région de Cochabamba (surtout en comparaison avec les régions altiplaniques de La Paz, de Potosi ou d'Oruro) joue en faveur d'une pression foncière toujours plus importante. Si la densité moyenne y est encore relativement faible, atteignant à peine 20 habts/km<sup>2</sup> (contre 5,7 % à l'échelle nationale), il faut rappeler que 80 % de la population régionale se concentre dans les vallées intérieures où l'on trouve des densités de l'ordre de 200 habts/km<sup>2</sup>. Ainsi, au niveau départemental, 80 % des agriculteurs disposent d'une superficie de 0,1 à 5 hectares, et 58 % de moins de deux hectares (Caro et al., 1992). Si l'on considère seulement le secteur des vallées, 63 % des foyers ruraux ont moins de deux hectares et 40 % moins d'un hectare.

Comme l'indique la figure 2, les villages du *Valle Alto* constituent un cas exemplaire de la micro-parcellisation des terres.

**Figure 2 : Distribution des terres dans les villages du Valle Alto de Cochabamba**



Source : Cortes, d'après Deheza, 1991 (enquête du Cidre, 110 familles)

Dans ces localités, la réforme agraire a donné lieu à deux modes de répartition de la terre : l'un fondé sur le démantèlement des *haciendas* et une redistribution aux paysans qui travaillaient déjà sur les grands domaines (ces paysans « originaires » ont aujourd'hui les plus faibles superficies), l'autre issue d'une distribution postérieure à la réforme à des paysans venant de localités environnantes (Larson, 1992). Contrairement aux zones rurales d'altitude, où persiste le statut communautaire d'une partie du terroir agricole et pastoral, la totalité des terres exploitées est l'objet d'une appropriation privée.

#### L'accès aux ressources foncières comme déterminant de la migration

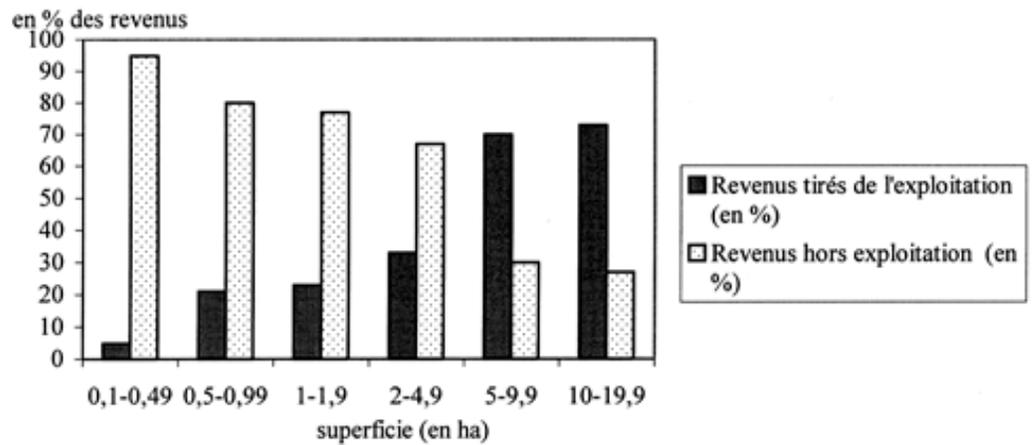
Dans le contexte d'émiettement de la propriété foncière et de déficit de terres qui caractérise la Bolivie rurale, se pose la question de savoir si l'intensité migratoire reflète la différenciation des modes d'accès aux ressources agro-écologiques, et en particulier à la terre. Cette différenciation joue-t-elle pour les migrations internationales, au même titre que pour les migrations internes ?

#### Rôle de la pression foncière dans la propension à migrer

Selon le modèle habituel de la pression foncière, on peut supposer que les individus ou les familles les plus démunis partent le plus (ou le plus définitivement ?). Autrement dit, la propension à migrer serait donc inversement proportionnelle à la taille de l'exploitation familiale. En Bolivie, nous ne disposons pas de chiffres exhaustifs et fiables qui permettent de démontrer cette relation. Mais certains travaux nous donnent des éléments d'interprétation.

À l'échelle du département de Cochabamba, par exemple, une étude exhaustive des exploitations agricoles (Caro et *al.*, *op. cit*) montre que seulement 40 % des chefs d'exploitation ont comme activité principale l'agriculture et, d'autre part, que l'importance des revenus non agricoles (dont ceux de la migration) est inversement proportionnelle à la taille de l'exploitation familiale (fig. 3).

#### **Figure 3 : Entrées et sorties d'étrangers en Allemagne 1954-1995 (en millions)**



Source : Cortes, d'après Deheza, 1991 (enquête du Cidre, 110 familles)

Autrement dit, la pluri-activité, qui s'accompagne souvent de la nécessité de se déplacer vers d'autres lieux, apparaît directement liée à la structure agraire et aux conditions d'accès aux ressources foncières<sup>10</sup>.

D'autre part, nombreuses sont les études monographiques, concernant la migration rurale interne en Bolivie, qui confirment la relation directe entre structure agraire et migration. Les travaux sur la migration vers les zones de production de coca (Chapare), par exemple, montrent que la propension à migrer est étroitement corrélée au manque de terres dans les lieux d'origine (Blanes et Flores, 1983 ; Mercado et *al.*, 1990)<sup>11</sup>. Nos recherches menées dans les secteurs d'altitude de la région de Cochabamba mènent aux mêmes conclusions (Cortes, 1995)<sup>12</sup>. D'autres travaux plus récents (Vargas, 1998 ; Spedding et Llanos, 1999), concernant la migration des ruraux dans les régions de Chuquisaca, Potosi et La Paz, apportent des informations complémentaires. Outre une grave détérioration des conditions agro-environnementales (érosion, déforestation, contamination des eaux d'irrigation), les auteurs soulignent que ce ne sont pas tant les inégalités de la structure foncière qui sont les déterminants de la migration mais plutôt les modalités juridiques de l'accès à la terre (absence de titres de propriété)<sup>13</sup> ou encore un mode de répartition parcellaire ne permettant pas l'accès aux différents étages écologiques.

### Un modèle inversé dans les vallées de Cochabamba

Les rares travaux existants sur la migration internationale semblent indiquer que le problème de l'accès aux ressources foncières joue tout autant, et de la même manière, que pour les migrations internes. Plusieurs études concernant l'émigration des *tarijeños* en Argentine (département frontalier) soulignent que les comportements migratoires sont très directement liés aux inégalités d'accès aux ressources foncières (mais également hydriques) dans les communautés d'origine (Punch, 1995 ; Fairbairn, 1999). Dans la Haute vallée de Camacho, par exemple, ceux qui émigrent le plus sont ceux qui ont peu de terres (moins de deux hectares) et/ou qui n'ont pas accès à l'irrigation. De même, des observations menées dans le secteur frontalier avec l'Argentine de Quebrada de Humahuaca (Arzeno et *al.*, 1999) indiquent que l'émigration vers la région de Salvador de Jujuy est liée non seulement aux faibles ressources en terres (61 % des migrants ont moins de cinq hectares) mais également à la précarité du statut foncier (difficulté d'obtenir des titres de propriété, conflits fonciers ...).

Dans les vallées de Cochabamba, pourtant caractérisées — on l'a vu — par une forte

parcellisation de la propriété foncière, la relation entre structure agraire et comportements migratoires n'obéit pas de la même manière à la règle de la pression foncière. Bien que réalisée sur un échantillon réduit, la reconstitution des itinéraires migratoires montre, de façon paradoxale, que les paysans qui ont passé plus de 50 % de leur temps de vie conjugale à l'étranger ont entre 4500 m<sup>2</sup> et 6000 m<sup>2</sup> (rapportés au nombre de personnes vivant sur l'exploitation). À l'opposé, des familles qui ne migrent pas ou très peu disposent de moins de 1000 m<sup>2</sup> par personne. Cette corrélation est confirmée par des enquêtes menées par G. Deheza (1991) auprès de plus d'une centaine de familles réparties dans plusieurs villages du *Valle Alto*<sup>14</sup>.

Comment expliquer cette relation ? Tout d'abord, il convient de rappeler que l'émigration rurale dans les régions frontalières de la Bolivie est encore majoritairement à caractère rural-rural et saisonnier, avec parfois un dédoublement résidentiel de part et d'autre de la frontière (Hinojosa Gordonava et al., 2000). Le système de mobilité permet alors de résoudre les problèmes de « soudure » du calendrier agricole entre mai et décembre, période qui coïncide avec la forte demande en main-d'œuvre dans le nord-ouest de l'Argentine. Autrement dit, la migration intervient et s'interpose dans les stratégies familiales dans le cadre d'un complément d'activités et de revenus, selon les exigences imposées par le système de production agricole du lieu d'origine.

Ce modèle migratoire est très différent de celui qui s'observe dans les vallées de Cochabamba où, d'une part, la migration à l'étranger est essentiellement rurale-urbaine. D'autre part, bien que l'agriculture soit maintenue dans le village d'origine, la migration s'opère selon des rythmes et des durées de migration indépendantes du calendrier agricole<sup>15</sup>. Autrement dit, la migration entraîne le prélèvement d'une main-d'œuvre potentiellement active durant des périodes prolongées (les pères de familles et les enfants aînés souvent), obligeant les femmes à prendre en charge la gestion de l'exploitation. Or, il s'agit là d'un élément fondamental de la compréhension des processus migratoire dans la région et de leurs liens avec la structure foncière. Car un départ à l'étranger représente un coût financier conséquent (voyage, démarches administratives ...) qui suppose souvent de s'endetter<sup>16</sup>. En conséquence, seules les familles qui ont un minimum de revenus agricoles au départ, autrement dit qui ont accès à une superficie relativement importante de terres, peuvent supporter la période d'endettement lors d'un départ à l'étranger. Les femmes qui restent dans les villages doivent pouvoir vivre de leurs propres ressources, tandis que les remises de la migration sont consacrées au remboursement de la dette. Après cette période (qui varie de six mois à un an), la famille peut utiliser l'épargne de la migration pour d'autres dépenses.

Par ailleurs, dans cette région soumise à une sécheresse récurrente, l'accès aux ressources hydriques est un facteur fondamental de la différenciation des systèmes de cultures. La localisation des parcelles, et en particulier leur proximité aux structures d'irrigation, jouent également sur les comportements migratoires. Les familles qui ont accès aux canaux d'irrigation, ou qui ont des parcelles situées dans la zone plus humide du terroir communautaire, ont des capacités productives plus importantes. Elles peuvent, en particulier, développer une production fourragère de luzerne et se consacrer à l'élevage bovin. Or le suivi annuel des revenus montre que l'élevage (et l'élaboration artisanale de fromages vendus sur le marché urbain de Cochabamba) joue un rôle fondamental pour le maintien de la famille lors de la migration prolongée des hommes.

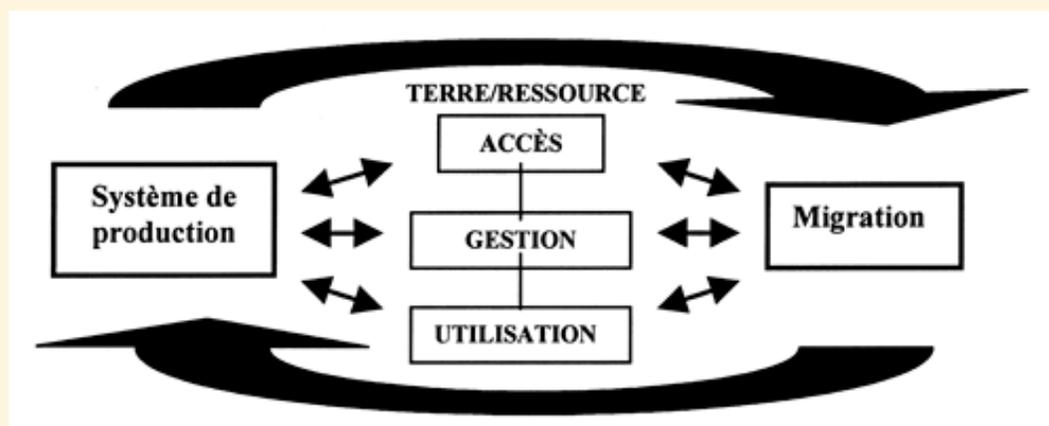
Ainsi s'explique le fait que, dans les vallées de Cochabamba, un départ à l'étranger, et surtout vers des destinations rentables (États-Unis, Israël ...), soit le privilège de ceux qui ont de

meilleures ressources foncières. Toutefois, ce lien paradoxal entre migrations et terres trouve d'autres éléments d'explication. La démarche qui consiste à établir une relation à caractère unidirectionnel (en quoi les ressources en terres déterminent-elles les comportements migratoires ?) ne suffit pas à saisir les mécanismes profonds — et souvent occultés — qui animent les espaces ruraux de départ. En effet, la nature du système de production agricole et les composants qui le définissent ne sont pas seulement un déterminant de la migration. Ils en sont aussi une résultante. Cela nous conduit à inverser la démarche, c'est-à-dire à observer les mutations foncières et agricoles qui résultent de la migration internationale.

#### Stratégies foncières et mutations agro-environnementales liées à l'émigration

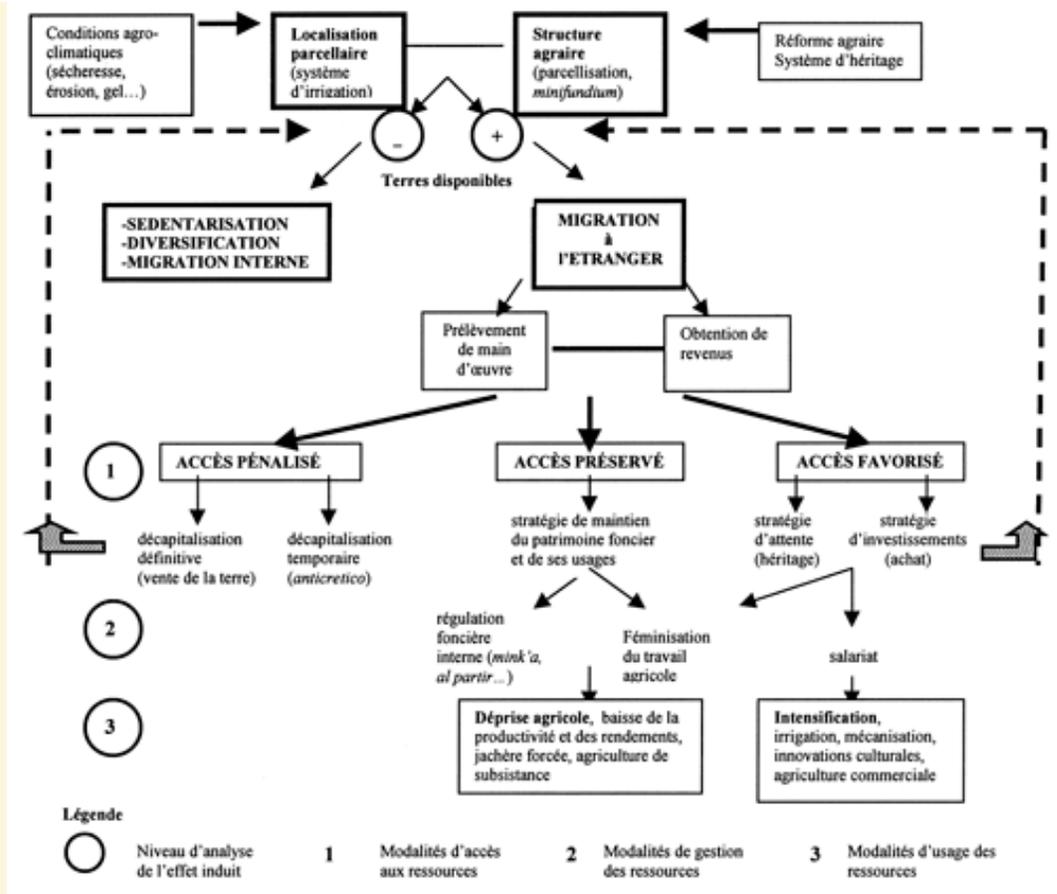
Les observations menées dans les vallées inter-andines de Bolivie nous conduisent à un essai d'analyse systémique des dynamiques foncières et agricoles des espaces ruraux soumis à une forte émigration. Il s'agit de s'interroger à la fois sur la fonction et les modes d'usage de la terre pour cerner la complexité des interférences qui s'établissent entre le système migratoire et le système de production agricole. La terre, comme ressource agro-écologique et économique de base des sociétés paysannes, fait l'objet de trois modes d'intervention (fig. 4).

**Figure 4 : Les ressources foncières au cœur des interactions entre migrations et production**



Tout d'abord, elle est l'objet d'un certain mode d'accès et, dans certains cas, d'appropriation, ce qui renvoie à la structure agraire (répartition de la terre) et au statut foncier (propriété, fermage, héritage, achat...). Elle est le support, ensuite, d'un mode d'utilisation et de production, ce qui suppose le choix et l'usage de techniques culturales plus ou moins adaptées et efficaces selon les contraintes et les potentialités du milieu. Troisièmement, elle est une ressource dont le mode de gestion sociale peut être collectif ou non (gestion familiale, pluri-familiale, communautaire...), monétisé ou non (main-d'œuvre familiale ou salariée...). Modes d'accès, d'utilisation et de gestion de la terre constituent ainsi les différents maillons interdépendants et combinés du système de production, dont nous cherchons à cerner la dynamique évolutive en lien avec le fait migratoire (fig. 5).

**Figure 5 : Dynamiques foncières et modes d'usage du sol sous l'effet de l'émigration**



Dans ce jeu d'interférences, les effets induits de la migration internationale sur les dynamiques foncières font apparaître trois tendances conjointes : un accès favorisé à la terre (extension de la propriété foncière), un accès préservé à la terre (maintien de la mise en valeur des ressources foncières) et un accès pénalisé à la terre (décapitalisation).

### Migrer pour accéder à la terre...

Dans les vallées de Cochabamba, la relation paradoxale observée entre structure agraire et comportements migratoires tient également au fait que la migration constitue une mode d'accès à la terre. Celui-ci peut être indirect et, dans ce cas, la migration représente une « stratégie d'attente » (ou de temporisation) face aux perspectives d'héritage. En effet, dans ces vallées inter-andines, contrairement à ce que l'on peut observer dans d'autres zones rurales du pays, l'héritage intervient très tard dans le cycle de vie des individus. La règle coutumière voudrait que l'on lègue un lopin de terre, à part égale entre filles et garçons, au moment du mariage. Toutefois, les risques toujours plus forts d'émiettement foncier incitent les familles à retarder le moment de la transmission (elle intervient souvent lors du décès de l'un des deux parents). Pour les jeunes générations qui veulent fonder un foyer, la migration intervient alors comme un passage obligé avant de pouvoir accéder à la terre qui leur revient. Ainsi, on a pu observer que les rythmes de mobilité, et en particulier les phases de retour plus prolongé sur le lieu d'origine, sont en partie liés à ces stratégies de construction d'un patrimoine foncier.

Pour les migrants qui parviennent à épargner, l'achat de terres constitue l'autre moyen d'accès à la propriété. Dans les vallées de Cochabamba, les mouvements fonciers, selon un système informel<sup>17</sup> de vente, sont très actifs. Les enquêtes menées dans les villages du *Valle Alto*, montrent que les investissements fonciers grâce à l'épargne de la migration sont très

fréquents. Dans certains foyers, plus de la moitié du capital foncier a été constitué par ce biais. Le processus n'est pas nouveau : il a été signalé dans certaines études antérieures concernant d'autres localités du *Valle Alto* (Anderson, 1981 ; Blanes, 1983 ; Deheza, 1991).

À l'échelle de la région, il est difficile de connaître l'ampleur de la modification de la structure agraire liée aux effets induits de la migration internationale. Fort probablement, les transferts fonciers entraînent un processus relatif de concentration de la propriété familiale qui permet de ralentir la fragmentation et la dispersion parcellaire (les migrants achètent en priorité des parcelles à proximité de leur lieu de résidence et des canaux d'irrigation). Les paysans qui vendent leurs terres sont de deux types : outre le cas de quelques familles sédentaires à faibles ressources foncières qui renoncent à l'agriculture et qui s'engagent dans des activités non-agricoles (petit commerce, transport ...), il existe un groupe de familles qui ressort pénalisé par le système migratoire. Selon nos observations, il s'agit surtout de foyers dont la migration en Argentine ou aux États-Unis a échoué (échec souvent lié à un endettement irréversible). Face à l'engrenage de l'appauvrissement, ces familles optent pour deux solutions : soit se démunir temporairement de leurs terres en recourant à l'*anticretico* (système qui permet au propriétaire de confier l'usufruit d'une parcelle à un membre de la communauté en échange d'une somme d'argent qui devra être restituée à la fin du contrat<sup>18</sup>), soit engager une véritable « décapitalisation » agraire en vendant leurs terres. Dans un cas ou dans l'autre, ces processus ne font qu'accroître les inégalités foncières et socio-économiques au sein des villages, dans la mesure où ceux qui échouent sont souvent ceux qui ont de faibles ressources au départ.

### Migrer pour préserver sa terre...

Parallèlement aux stratégies de constitution ou d'extension d'un patrimoine foncier, il existe des logiques migratoires qui visent à assurer le simple maintien de l'exploitation agricole et, en ce sens, à éviter la décapitalisation foncière. Ces situations correspondent quasi exclusivement à des migrants en Argentine qui ne peuvent ou n'envisagent pas de passer à une migration plus rentable aux États-Unis ou ailleurs. La migration vise l'obtention de revenus monétaires réguliers et intervient surtout comme une stratégie de résistance à l'appauvrissement. Dans cette configuration, la terre conserve ses fonctions traditionnelles d'usage ; celles d'assurer avant tout une certaine autosuffisance alimentaire et, si possible, de dégager quelques excédents destinés à la vente.

Mais pour ces familles, la difficulté réside dans la capacité à maintenir l'activité agricole en l'absence des migrants. Pour compenser la pénurie de main-d'œuvre, deux modes de gestion des ressources, souvent combinés, peuvent intervenir. Le premier consiste à recourir à des moyens non monétisés, c'est-à-dire à la féminisation du travail agricole ou à la contractualisation d'une main-d'œuvre « gratuite » selon les pratiques traditionnelles andines. Le système de *compañía*, qui est le plus fréquent, consiste à confier une parcelle à un membre du village qui se charge de la mise en culture. Les récoltes sont alors partagées entre le propriétaire et le *compañero*. Certaines femmes préfèrent le système *al partir* qui consiste en une entraide pour la mise en culture des terres respectives de deux familles. La *mink'a*, enfin, constitue une dernière alternative : les femmes recrutent des travailleurs temporaires en les rémunérant en produits agricoles. L'intérêt de ces pratiques est qu'elles agissent comme un moyen de régulation des inégalités foncières au sein des villages, puisque ce sont souvent les paysans sédentaires qui ont très peu de terres (ou pas du tout) qui travaillent sur les exploitations des migrants.

Finalement, comme l'indique la figure 5, le jeu d'interactions entre migration et dynamiques foncières procède d'un cercle vicieux. Les paysans les mieux dotés en terres, parce qu'ils peuvent assumer le coût d'un départ, sont les mieux armés pour s'engager dans le processus migratoire. En même temps, ce sont eux qui auront une meilleure capacité d'épargne et qui pourront investir dans la terre. Ils pourront alors prolonger leur itinéraire migratoire vers des destinations plus rentables. En d'autres termes, la migration internationale, loin de compenser les inégalités d'accès à la terre, les entretient, voire les accentue.

### Une double dynamique : déprise et intensification agricole

Sur la base de la différenciation de l'accès aux ressources foncières, comme nous l'avons précédemment observée, la migration introduit un changement structurel dans les modes de production et de valorisation de la terre. Deux tendances contraires apparaissent : d'un côté, une déprise agricole et, de l'autre, une intensification des systèmes de production.

La première tendance concerne les familles pour lesquelles la migration en Argentine est une stratégie de maintien d'une agriculture de subsistance sur la base d'une production traditionnelle (maïs, pommes de terre...). Soumises à une gestion en solitaire de l'exploitation, les femmes ne parviennent pas toujours à optimiser les capacités productives de l'exploitation, aussi faibles soient-elles. La lourdeur des tâches agricoles, que les stratégies d'entraide ne suffisent pas à compenser (*mink'a, compañía*), induisent souvent une sous-exploitation des ressources foncières disponibles. Les femmes renoncent souvent à cultiver certaines parcelles qu'elles laissent alors à l'abandon, parfois pendant plusieurs années successives. Si ces « jachères forcées » peuvent avoir un effet bénéfique pour le renouvellement de la fertilité des sols<sup>19</sup>, elles réduisent les capacités productives de l'exploitation. Par ailleurs, il semblerait que les rendements agricoles ressortent également affectés par le processus migratoire<sup>20</sup>. Les femmes, contraintes par le temps ou encore limitées par un manque de moyens humains ou financiers, sont conduites à modifier le calendrier des activités agricoles (retard des semis par exemple) ou encore à procéder à une simplification des techniques culturales (pas d'entretien des cultures). À cela s'ajoute un manque d'entretien des canaux d'irrigation qui, en provoquant des obstructions, réduisent les capacités d'écoulement de l'eau dans les parcelles. Ainsi, la féminisation de l'agriculture dans ces régions, corollaire de l'émigration, contribue à fragiliser les systèmes de production et la mise en valeur des terres. Le sort de cette « agriculture en sursis » n'est pas tant soumis aux aléas agro-écologiques (sécheresse en particulier) qu'aux « savoir et pouvoir migrer ».

Parallèlement à ce type d'évolution, nous observons des dynamiques d'une tout autre nature. Les transactions foncières, on l'a vu, sont très dynamiques dans cette région en dépit pourtant d'un marché foncier très restreint : « *Dans le Valle Alto, la terre est rare et très chère. Pourtant elle continue d'être achetée, même s'il s'agit de petites quantités, parfois moins d'un demi-hectare.* » (Dandler et al, 1982 : 50)<sup>21</sup>. Comment expliquer, dans ces conditions, l'importance des investissements fonciers ? Certes, le fort attachement identitaire et patrimonial des paysanneries andines à la terre peut être un élément d'explication. Mais pour certaines familles, en particulier celles qui ont une bonne capacité d'épargne grâce à la migration aux États-Unis, les investissements s'inscrivent également dans des projets de modernisation et d'intensification des systèmes de production. Profitant des bonnes conditions agro-écologiques (topographie plane, sols fertiles...) et de la proximité du marché urbain de Cochabamba, ces familles développent une agriculture commerciale par le biais d'innovations culturales (productions fruitières, maraîchères, florales...) et techniques (pompage des nappes

phréatiques, construction de puits...). Cette modification des systèmes de cultures s'accompagne également d'une intensification de l'usage du sol par le recours aux intrants chimiques (engrais, produits phytosanitaires...), à la mécanisation et à l'emploi d'une main-d'œuvre salariée et souvent qualifiée. La migration internationale participe ainsi d'une transition de l'agriculture vers des logiques productives de type « entrepreneurial » et fortement monétisée, modifiant ainsi en profondeur les modes traditionnels d'usage des ressources de ces sociétés andines.

### Conclusion

En Bolivie andine, l'émigration des paysanneries est largement symptomatique d'une société rurale en crise, en quête de son devenir. Parmi les multiples facteurs de blocage, la dimension environnementale surgit à travers la question de l'accès aux ressources agro-écologiques, et en particulier à la terre. La crise est issue, tout d'abord, d'un processus socio-historique ayant introduit, de manière brutale et profonde, la fin d'un modèle d'utilisation rationnelle du milieu fondé sur la complémentarité des étages écologiques andins. Cette rupture historique, ayant réduit les possibilités d'accès à un « territoire-terroir en archipel », a amorcé un processus de différenciation de l'agriculture bolivienne, et plus largement de la société rurale, désormais soumise aux effets d'étagement agro-écologique (opposition entre hautes terres, vallées et plaines).

La crise est le résultat, ensuite, d'un système d'accès au foncier fondamentalement inégalitaire que la réforme agraire de 1952 n'a pas réussi à résoudre et que les politiques de colonisation des terres de l'Orient n'ont fait qu'accentuer. Actuellement, la question cruciale du « *micro-fundium* » et de l'inégale répartition des ressources foncières dans le pays — certes, classique dans un contexte rural traditionnel latino-américain — demeure sans aucun doute l'un des enjeux majeurs du (mal) développement des campagnes boliviennes. À l'échelle du pays, ou encore à l'échelle régionale, la pression foncière demeure de toute évidence l'un des premiers facteurs de la migration rurale. Cependant, l'analyse micro-spatiale, qui tient compte de l'échelle fine de la différenciation locale et communautaire, met en évidence un système d'interactions bien plus complexe entre migrations internationales et ressources foncières. Contrairement à ce qu'il convient d'attendre, la migration n'agit pas comme un système de régulation de la pression et des inégalités foncières, pourtant très forte dans ces vallées d'altitude de Cochabamba. Privilège des mieux dotés en terres, la migration à l'étranger est plutôt un catalyseur des inégalités d'accès aux ressources ; elle ne fait que les reproduire, voire les exacerber.

De la même manière, les dynamiques observées dans ces régions échappent au schéma d'interprétation selon lequel la migration temporaire des ruraux s'inscrirait dans une seule logique de dispersion et de minimisation des risques, destinée à fournir un complément de travail et de revenus pour les exploitants agricoles. Contrairement à ce qu'avance P. Pessar (1995) à propos de la migration des Boliviens en Argentine<sup>22</sup>, la mobilité internationale dans ces régions modifie considérablement les systèmes de production agricole et la structure agraire des localités de départ. Les transformations sont d'une portée variable selon les exploitations. Pour de nombreuses familles (et sans doute la majorité), la migration s'offre comme une brèche salvatrice dans laquelle elles s'engouffrent au péril du fonctionnement de leur exploitation et, parfois même, de leur patrimoine foncier. L'endettement, la monétarisation des systèmes de production, la féminisation de la gestion sociale et technique de l'exploitation deviennent alors des obstacles insurmontables. Il s'ensuit une modification

des pratiques culturelles, une baisse des rendements et, à plus long terme une déprise agricole. Pour d'autres foyers, la migration à l'étranger parvient à s'inscrire dans de véritables stratégies d'accès au foncier (soit qu'elle permette d'attendre le moment de l'héritage, soit qu'elle débouche sur l'achat de terres), ou encore dans des stratégies d'intensification et de modernisation des modes de production.

Quelle que soit la tendance observée, il apparaît que le rapport à la terre, composante économique et identitaire fondamentale des sociétés paysannes andines, s'articule étroitement aux systèmes de la mobilité internationale<sup>23</sup>. En termes de développement, les enjeux de ces dynamiques sont cruciaux. Il conviendrait, tout d'abord, de mesurer à une plus large échelle l'ampleur des mutations foncières et agro-environnementales qui accompagnent la migration à l'étranger, phénomène désormais structurel et inhérent au fonctionnement des économies rurales dans de nombreuses régions de Bolivie. Il conviendrait, par ailleurs, de réfléchir à la pertinence des actions de développement qui prétendent résoudre les déséquilibres démographiques en Bolivie, et en particulier les inégalités d'accès aux ressources foncières, par l'ouverture de nouveaux fronts pionniers. Les expériences de ces vingt dernières années ont montré que, dans les secteurs de colonisation agricole de l'Orient, les paysanneries traditionnelles d'altitude ont rarement pu accéder à la propriété foncière et, quand elles y parviennent, elles ont bien du mal à s'engager dans des logiques productives tournées vers les marchés d'exportation, comme le préconisent les acteurs du développement. Enfin, à l'heure où resurgit en Bolivie le vif débat autour des questions foncières, on peut s'interroger sur les tentatives récentes de refonte des structures agraires dont le principe essentiel repose sur la libéralisation du marché de la terre<sup>24</sup>.

Plutôt que de se fondre à tout prix dans le modèle dominant d'une agriculture mondialisée et spéculative, et dont les chances de compétitivité sur le marché international paraissent bien minces pour la Bolivie (Prudencio Bohrt, 2002), il paraîtrait plus opportun — et plus urgent — de réfléchir à une politique centrée prioritairement sur un secteur paysan qui, en dépit des multiples contraintes qui pèsent sur lui, continue d'assurer l'essentiel de l'approvisionnement alimentaire interne du pays. Mais cela suppose, pour les acteurs du développement, de repenser entièrement le rapport hommes-milieus de ces sociétés andines. Il s'agit, certes, de favoriser le rééquilibrage des modes de répartition et d'accès aux ressources à l'échelle nationale, mais également de donner aux exploitants agricoles les moyens économiques, logistiques et techniques nécessaires à un usage approprié et « raisonné » de la verticalité agro-écologique andine, ressource précieuse et largement sous-exploitée.

## Notes

<sup>1</sup> Selon les données du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural (2000). Précisons toutefois que seulement 3 % de la superficie nationale est actuellement mise en culture, soit 3 millions d'hectares sur une superficie totale d'un peu plus de 110 millions d'hectares. Par ailleurs, les potentialités d'extension de la superficie cultivable ne concernent pas tant les secteurs andins d'altitude où vivent plus de 60 % des ruraux, mais plutôt les zones sub-tropicales de l'est du pays où se développent une agriculture d'exportation et la grande propriété foncière.

<sup>2</sup> Le *minifundium* est une structure agraire caractérisée par des exploitations agricoles de superficie réduite (entre 0,5 et 5 ha) et un émiettement marqué du dessin parcellaire. En Bolivie, le *minifundium* des régions d'altitude (hauts plateaux et vallées) s'oppose aux grandes

propriétés (*latifundium*) des régions basses de l'Orient amazonien.

**3** Selon le recensement national de 1992, les ruraux représentent 48 % de la population totale en Bolivie, soit environ trois millions de personnes. Il est estimé que plus de 80 % de la population rurale vit actuellement dans des conditions de pauvreté, dont plus de 60 % dans une situation d'extrême indigence (PNUD, 2000 ; Franqueville, 2001).

**4** (Voir Cortes, 2000). En 1993, dans les villages de la Haute vallée de Cochabamba (*Valle Alto*), la migration concernait 54 % de la population, dont plus des trois quart résidaient à l'étranger (58 % de ces émigrants se trouvaient en Argentine, 39 % aux États-Unis et 3 % au Japon et en Israël). À partir d'une typologie des comportements migratoires (migrants, non migrants...), des enquêtes ont été menées au niveau communautaire (recensement des migrants, organisation sociale du travail, relations d'échanges...), au niveau familial (suivi annuel d'exploitations, de revenus et de dépenses, suivi de consommation alimentaire...) et au niveau individuel (reconstitution des itinéraires migratoires). Ces enquêtes ont été prolongées par des observations menées en 1997.

**5** Cellule socio-territoriale fondamentale de la société rurale andine, déterminée par le système de lignage et de parenté. L'*ayllu* constitue un « territoire/terroir communautaire » dont l'extension peut aller au-delà de plusieurs centaines de kilomètres.

**6** *Oca* : tubercule andin. *Quinoa* : graminée andine

**7** Nos travaux ont montré, par exemple, que les migrations saisonnières dans les zones d'altitude étaient surtout liées à la production illégale de coca du Chaparé (région amazonienne du département). Dans ces communautés de plateaux, pourtant très proches des vallées, la migration internationale est peu fréquente. Par contre, dans les villages du *Valle Alto* de Cochabamba, la migration à l'étranger fait figure de véritable tradition. Il est certain que le métissage, la proximité urbaine ou encore le bilinguisme quechua-espagnol sont des facteurs favorables à la diffusion de la migration internationale.

**8** En échange de l'usufruit d'une petite parcelle, les *colonatos* étaient les paysans indigènes qui travaillaient sur les terres de l'*hacienda*.

**9** Un des objectifs des politiques de colonisation agricole des terres amazoniennes était d'alléger la pression foncière qui s'exerçait dans la partie andine du pays (plus de 80 % de la population nationale y était concentrée). Cependant, plutôt que d'avoir favorisé le développement viable de la petite ou moyenne exploitation familiale, les programmes de colonisation ont donné la priorité à l'extension de la grande propriété, basée sur une production agricole d'exportation et l'élevage extensif.

**10** Certains travaux tendent à nuancer ces interprétations en avançant le fait qu'en Bolivie et, plus généralement dans les sociétés andines, la pluri-activité familiale et certaines formes de la mobilité spatiale actuelle qui leurs sont associées (en particulier les migrations internes vers les centres urbains ou les plaines de l'Orient), ne sont pas un phénomène nouveau et révélateur de crises économique ou agro-environnementale. Elles seraient une réalité inhérente au fonctionnement des économies paysannes andines (comme stratégie de minimisation des risques) dans la continuité historique de « l'idéal vertical andin » (Dandler et al., 1982 ; Gonzales de Olarte 1984 ; Morlon, 1996 ; Vargas, 1998).

**11** J. Blanes et G. Flores calculent, par exemple, que 64 % des immigrants du Chaparé ont moins d'un hectare dans leur communauté d'origine. De même, selon l'étude de D. Mercado et al. réalisée dans la province de Mizque et Campero (Cochabamba), 70 % des migrants au Chaparé y ont moins de deux hectares dans leur village.

**12** Selon les données d'un recensement effectué à l'échelle d'une communauté (85 familles), il s'avère que les familles de non migrants disposent d'une superficie de plus de 8000 m<sup>2</sup> par personne, tandis que les migrants au Chaparé disposent de 2000 à 5000 m<sup>2</sup>.

**13** « Parmi les principaux facteurs de l'émigration, on trouve le minifundio et le manque de terres. Mais la problématique de la migration n'est pas celle d'un manque absolue de terres (c'est à dire un nombre excessif de personnes en relation à l'extension totale des terres cultivables) mais plutôt un problème de droit foncier. Il peut y avoir des terres cultivables qui restent abandonnées, faute de bonnes conditions socio-juridiques qui en garantissent l'accès et l'usage. » (traduit de Spedding et Llanos, 1999 : 20).

**14** L'étude de G. Deheza montre que chez les familles à très faibles ressources foncières (moins d'un hectare), et qui se trouvent être les plus représentées (68 sur 113), seulement 14 % des membres migrent à l'étranger. La proportion est de 24 % pour les familles qui disposent d'un à deux hectares, de 20 % pour celles qui ont plus de deux hectares.

**15** Dans les villes d'émigration (Buenos Aires, Miami, Washington...), les migrants s'insèrent dans les secteurs du bâtiment, du commerce, de la restauration, des services domestiques ou encore de la petite industrie textile. Les rythmes migratoires sont très variables d'une famille à l'autre, largement dépendante du cycle de vie, des conditions de travail... Mais généralement, dans les premières années de l'expérience migratoire, la durée des séjours dans les lieux d'accueil est de l'ordre de deux à trois ans avec ou sans retour ponctuel au village (les retours interviennent une fois par an, dans la plupart des cas, au moment des fêtes locales).

**16** En 1993, le coût de la migration était très variable selon les destinations (1500 dollars pour l'Argentine, entre 2000 et 4000 dollars pour les États-Unis, Israël ou le Japon...). Les migrants, qui disposent très rarement du capital nécessaire, recourent à l'emprunt soit auprès de leurs parents proches, d'anciens migrants ou encore auprès de créanciers « professionnels » de la ville de Cochabamba qui exigent, par ailleurs, des taux d'intérêt particulièrement élevés.

**17** Jusqu'à la nouvelle loi de réforme agraire de 1992-1996, la vente de terres à vocation agricole était interdite par la législation bolivienne qui, dans l'héritage de la révolution nationale de 1952, visait à protéger le droit à la propriété foncière, individuelle et communautaire. De ce fait, la vente de terres dans les vallées de Cochabamba intervient le plus souvent sous forme de contrats informels (souvent oraux).

**18** Ces contrats de « location » de la terre sont établis généralement pour un an, au cas échéant renouvelable, moyennant la somme de 1500 dollars par hectare (donnée de 1993).

**19** La jachère longue, parfois sur plus de dix ans, est une pratique traditionnelle du système cultural andin. Or dans les vallées, où la pression foncière est considérable, la jachère a progressivement disparu.

**20** Pour certains produits comme le maïs et la pomme de terre, les suivis d'exploitation ont montré que ces familles avaient des rendements bien inférieurs à ce que peut produire la terre habituellement dans ces régions.

**21** En 1993, le prix d'un hectare de terre dans le *Valle Alto* est de 6000 à 9000 dollars, ce qui représente plus de cinq ans d'épargne aux États-Unis !

**22** P. Pessar souligne que, contrairement à ce que l'on observe dans d'autres régions latino-américaines, l'émigration rurale des Boliviens en Argentine, par son caractère temporaire et saisonnier, n'affecte pas les systèmes de production agricole des espaces de départ et n'altère

pas la structure agraire de base.

**23** H. Domenach et D. Celton (1998), dans une étude sur la migration bolivienne à Cordoba, montrent que l'un des facteurs susceptibles de favoriser les effets de retours et de réversibilité de la migration est le lien qu'entretiennent les migrants avec le foncier (existence ou non de propriétés dans le lieu d'origine).

**24** La nouvelle législation agraire de 1992-1996 (loi INRA) entend résoudre le blocage des structures de production par toute une série de mesures, en particulier par celle de la libéralisation du marché foncier. Or, depuis sa mise en place, la loi INRA suscite de vives protestations de la part des syndicats paysans et des populations rurales qui suspectent le gouvernement de vouloir, d'une part, remettre en cause les droits fonciers individuels, communautaires et indigènes et, d'autre part, favoriser l'extension de la grande propriété par la main-mise de fonds privés et étrangers sur le marché de la terre.



## Bibliographie

ANDERSON Bryan (1981) *Importancia de la migración temporal desde áreas rurales a las ciudades argentinas : un estudio de caso sobre el Valle de Cochabamba. Bolivia y Buenos Aires*. La Paz, CEDES/CERES , pp. 215-234.

ARZENO Mariana, TRONCOSO Claudia, CASTRO Hortensia et REBORATTI Carlos Eduardo (1999) *Estrategias de vida y uso de los recursos en la quebrada de Humahuaca*. Informe del Instituto de Geografía, Universidad de Buenos Aires, 21 p.

BLANES Jose et FLORES Gonzalo (1983) *Campesino migrante y colonizador. Reproducción de la economía familiar en el Chapare Tropical*. Serie Estudios Regionales CERES n° 3, La Paz, 150 p.

BLANES Jose (1983) *Bolivia : consecuencias de los movimientos migratorios en el ambito rural*. Congreso Latinoamericano de Poblacion y de Desarrollo, Mexico, 8-10 de noviembre, La Paz, CERES, pp. 11-39.

CARO Deborah, RIORDAN James et CABLES Melissa, (1992) *Encuesta de hogares rurales de Cochabamba : resultados preliminares*. La Paz, USAID-Bolivia/OWD/Aid., 15 p.

CORTES Geneviève (1995) Migrations temporaires au Chaparé (Bolivie) et stratégies alimentaires. *Cahiers des Sciences Humaines de l'ORSTOM*, 31 (4), pp. 951-967.

CORTES Geneviève (2000) *Partir pour rester. Survie et mutations des sociétés paysannes andines. (Bolivie)*. Paris, IRD Editions, Col. A travers Champs. 413 p.

DANDLER Jorge, ANDERSON Bryan, LEON Rosario, SAGE, Colin et TORRICO Juan (1982) *Economía campesina en los valles y serranías de Cochabamba : procesos de diversificación y trabajo*. Cochabamba, CERES, 133 p.

DEHEZA Gustavo (1991) *Estudio socio-económico del area del proyecto Laka Laka*. Informe del CIDRE, Cochabamba, 79 p.

DOMENACH Hervé et CELTON Dora (1998) *La comunidad boliviana en Cordoba. Caracterización y proceso migratorio*. Cordoba, ORSTOM, Universidad Nacional de Cordoba,

291 p.

DOMENACH Hervé et PICOJET Michel (1995) *Les migrations*. Que sais-je ? n° 224, PUF, Paris, 127 p.

ERESUE Michel, GASTELLU Jean Marie, MALPARTIDA E. et POUPON Henry (1990) *Agricultura andina : unidad y sistema de producción*. Lima, ORSTOM/UNALM, 499 p.

FAIRBAIRN Jamie (1999) *Estrategias de sobrevivencia de hogares : el altiplano Tarijeño y el valle del Río San Juan del Oro*. Tarija, Bolivia. 15 p.

FRANQUEVILLE André (2000) *La Bolivie. D'un pillage à l'autre*. Paris, IRD/PUM, 292p.

GISBERT Maria Elena, PAINTER Michael et QUITÓN Mery (1994) Gender Issues Associated with Labor Migration and Dependence on Off-farm Income in Rural Bolivia. *Human Organization*, vol.53, n° 2, pp.110-122.

GOMEZ Sergio et KLEIN Emilio (comp.) (1993) *Los pobres del campo : el trabajador eventual*. Santiago, FLACSO, OIT, PREALC, 198 p.

GONZALES DE OLARTE Efrain (1984) *Economía de la comunidad campesina*. Lima, Instituto de Estudios Peruanos, 214 p.

HINOJOSA GORDONAVA Alfonso, CORTEZ FRANCO Guildo et PEREZ CAUTIN Liz (2000) *Idas y venidas. Campesinos tarijeños en el norte argentino*. La Paz, PIEB, 105 p.

LARSON Brooke (1992) *Colonialismo y transformación agraria en Bolivia. Cochabamba*. La Paz, Ed. CERES/HISBOL, 435 p.

MERCADO BURGOA David, DE LA FUENTE Jose et ROJAS, VACA Luis Hector (1990) *Producción y vida rural en las provincias Mizque y Campero (Bolivia)*. Cochabamba, CEFOIN/IESE, 253 p.

MINISTERIO DE AGRICULTURA, GANADERIA Y DESARROLLO RURAL (2000) *El agro boliviano : Estadísticas agropecuarias. 1990-1999*. La Paz, Unidad de Planificación y Coordinación Sectorial, 269 p.

MORLON Pierre (1996) *Comprender la agricultura campesina en los Andes Centrales Perú Bolivia*. Lima, Institut Français d'Études Andines, Centro de Estudios Regionales Andinos Bartolome De Las Casas. Pérou, 221 p.

MURRA John (1972) El control vertical de un máximo de pisos ecológicos en la economía de las sociedades andinas. In Murra J.V. (ed) *Visita de la Provincia de León de Huánuco en 1562 por Iñigo Ortiz de Zuñiga, Huánuco*, Universidad Nacional Hermilio Valdizán, t. II, pp. 59-115

PESSAR Patricia (1986) Migration's effect on agriculture in the Americas, in Pessar P.R., *Report on the Inter-American Conference on Migration Trends and Policies.*, Washington, DC. Georgetown University, Center for Immigration Policy and Refugee Assistance pp. 22-27.

PRESTON David, TAVERAS Gerardo et PRESTON Rosemary (1998) *Rural emigration and agricultural development in highland Ecuador*. Leeds, UK Ministry of Overseas Development, School of Geography, University of Leeds, 32 p.

PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL DESARROLLO (2000) *Informe de Desarrollo Humano de Bolivia*. La Paz, PNUD, 214 p.

PRUDENCIO BOHRT Julio (2002) Políticas específicas para la producción campesina en el contexto de la globalización. In CIOEC (ed) *Luchando con desventajas. Integración regional y agricultura de pequeños productores*. La Paz, CIOEC-Bolivia, pp. 67-78

PUNCH Samantha (1995) *Rural emigration as a livelihood strategy for young people in Southern Bolivia : escape or necessity ?* Working Paper 95/02, « Farmers Strategies and Production Systems in Fragile environments in Mountainous Areas Latin America », Université de Leeds, 36 p.

SPEDDING Alice et LLANOS David (1999) *No Hay ley para la cosecha. Un estudio comparativo del sistema productivo y de las relaciones sociales en Chari y Chulumani*, La Paz, PIEB/SINERGIA, 361 p.

VARGAS Silvia (1998) La migración temporal en la dinámica de la unidad doméstica campesina. In A. Zoomers Eds. *Estrategias campesinas en el surandino de Bolivia. Intervenciones y desarrollo rural en el Norte de Chuquisaca y Potosi*. La Paz, KIT/CEDLA/CID, pp.149-173.

ZOOMERS Anliese (Éd) (2001) *Land and sustainable livelihood in Latin America*. Amsterdam KIT Publishers, 257 p.



#### Pour faire référence à cet article

**Cortes Geneviève** (2002). "L'accès aux ressources foncières, enjeu de l'émigration rurale andine.". *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Volume 18, Numéro 2, p. 83-104.

Accessible en ligne à l'URL : <http://remi.revues.org/document1644.html>

imprimer 

signaler par mail 

[Accueil](#) > [Sommaires](#) > [Volume 18](#) > [Numéro 2](#) > [Articles](#) > Article

REMI - Revue Européenne des Migrations Internationales - ISSN 0765-0752  
MSHS - 99, avenue du Recteur Pineau - F-86000 Poitiers  
Tél : (33) - (0)5 49 45 46 56 - Fax : (33) - (0)5 49 45 46 68  
<http://remi.revues.org> - [remi@mshs.univ-poitiers.fr](mailto:remi@mshs.univ-poitiers.fr)

PAGE GÉNÉRÉE PAR **LODEL**

[Administration du site](#) (accès réservé) - [A propos](#)


[imprimer](#)
[signaler par mail](#)
[Sommaires](#)
[En texte intégral](#)
[Comité de direction,  
de rédaction et  
de correspondants](#)
[Abonnement et vente  
à l'unité](#)
[Vente collection  
complète](#)
[Note aux auteurs](#)
[Mentions légales](#)
[Index par auteurs](#)
[Index par mots-clés](#)
[Index géographique](#)
[Texte intégral sur  
Persée](#)
[Numéros 1-1 \(1985\) à  
17-3 \(2001\)](#)


Recherche

La REMI adhère à



Article

## Migrations et mutations des systèmes agraires : la culture brésilienne du soja au Paraguay

 par [Sylvain Souchaud](#) | publié en ligne le 9 juin 2006

 Sylvain Souchaud : Maître de conférences en géographie, Université du Maine (France), U.M.R. 6588 Migrinter (Poitiers). [sylvain.souchaud@wanadoo.fr](mailto:sylvain.souchaud@wanadoo.fr)
**Mots-clés** : [Agriculture](#) , [Brésiliens](#) , [Environnement](#) , [Espace rural](#) , [Front pionnier](#) , [Mode de production](#) , [Propriété](#)
**Zone géographique** : [Paraguay](#)

**Résumé** : Installés au Paraguay, à la frontière du Brésil, sur la rive droite du río Paraná, des immigrants brésiliens ont développé l'agriculture spéculative et engagé la refonte des systèmes de production du monde rural paraguayen. Grâce à l'introduction de l'agriculture intensive d'exportation, ils sont à l'origine d'importantes transformations de la structure agraire paraguayenne, faisant progresser la surface cultivée et inaugurant, dans une structure foncière marquée par l'opposition latifundium/minifundium, l'apparition de la propriété moyenne. Malgré les pressions fortes qu'ils exercent sur les écosystèmes forestiers, il se dégage de l'examen des techniques de production que la gestion des écosystèmes envisagée, quoique ponctuellement mise en application, dépend encore largement de contraintes extérieures qui échappent au contrôle des cultivateurs.

**Abstract** : Migrations and Transformations of Agrarian Systems : Brazilian Soy Cash Crop in Paraguay. -- Settled in Paraguay, close to Brazil border, on the right bank of Paraná river, Brazilian immigrants have developed the speculative farming system and are responsible for Paraguayan rural world production renewing. Due to the introducing of intensive and export cash crops, the Paraguayan agrarian structure is involved into major changes such as the progressing of the cultivated area in the country, the apparition, in a countryside traditionally divide between latifundium and minifundium, of medium rural exploitations. Despite strong pressures onto forestry ecosystems, the study of production techniques shows that ecosystems handling, even if it's considered and sometimes applied, largely depends on external constraints farmers do not control.

**Extracto** : Migraciones y mutaciones de los sistemas agrarios : la cultura brasileña de la soja en Paraguay. -- Establecidos en el Paraguay, en la frontera de Brasil, en el margen derecho del río Paraná, inmigrantes brasileños desarrollaron la agricultura especulativa y causaron la renovación de los sistemas de producción en el mundo rural paraguayo. Mediante la introducción de la agricultura intensiva de exportación, originaron importantes transformaciones en la estructura agraria paraguaya, realizando la progresión de la superficie cultiva y estableciendo, en un país fuertemente dominado por la oposición latifundio/minifundio, la aparición de la propiedad mediana. A pesar de las presiones fuertes que ejercitan sobre los ecosistemas, resalta del examen de las técnicas de producción que la gestión de los ecosistemas, de relativa eficiencia aun que fuera considerada, depende todavía en gran parte de coacciones exteriores que escapan al control de los agricultores.



## Sommaire

[Système agraire et organisation socio-spatiale du Paraguay](#)

[Des déséquilibres du système agraire aux disparités socio-spatiales](#)

[L'introduction de la monoculture intensive du soja par les Brésiliens au Paraguay](#)

[Évolution des structures agraires et foncières](#)

[Croissance de la surface agricole utile paraguayenne](#)

[L'apparition de la propriété agricole moyenne au Paraguay](#)

[La permanence d'une structure foncière inégalitaire](#)

[Innovations agricoles et retouches environnementales](#)

[L'érosion, préoccupation majeure des agriculteurs](#)

[Défricher](#)

[La culture en bandes alternantes](#)

[Le semis direct ou plantio direto](#)

[La rotation des cultures](#)

[Un exemple de gestion d'une « granja » au Paraguay](#)

[Nouvelles ruralités granjeira. L'économie domestique du granjeiro : des campagnes aux villes](#)

[Conclusion](#)



## Texte intégral

Envisager les interactions migration-environnement revient à considérer que « la migration n'est pas seulement un facteur de régulation des « surplus démographiques », mais qu'elle provoque également des transformations dans les systèmes de production et d'usage des ressources naturelles, et agit en conséquence sur les écosystèmes » (Picouet et Domenach, 1995 : 112-113).

Afin d'analyser ces effets nous considérerons la catégorie particulière de migrants que sont les pionniers, en l'occurrence brésiliens. Ces ruraux installés en limite de l'œkoumène sont plus que des défricheurs isolés en lisière forestière s'assurant une subsistance fragile par une maigre production agricole, image qui leur est le plus volontiers donnée. À l'instar des populations rurales en général, les colons-pionniers « ne cherchent plus seulement à se nourrir mais à investir leur force de travail dans une production globale... » (Picouet et Domenach, 2000 : 106). La portée de leurs activités, centrées sur l'implantation d'une

agriculture spéculative (soja, café, ...), dépasse ainsi les limites du terroir et s'évalue dans une perspective globale intégrant changements écosystémiques et altérations socio-spatiales.

Ces « retoucheurs » sont des aménageurs actifs (Pébayle, 1989), investissant des écosystèmes climatiques qu'ils redéfinissent (Dollfus in I.H.E.A.L, 1981), ils modèlent les paysages en y intégrant l'évolution des socio-systèmes.

Les colons brésiliens, qui se contentaient jusqu'à une époque récente d'être des migrants internes ont, pour la première fois de leur histoire, franchi en masse la frontière internationale, donnant ainsi davantage d'envergure à leur action.

Depuis une trentaine d'années, le front pionnier lusophone a investi les marges orientales du territoire paraguayen. Cette vague d'immigration d'une ampleur sans précédent marque une révolution dans le domaine agricole, secteur d'activité essentiel à la formation de la société paraguayenne. À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, les pionniers et descendants de pionniers brésiliens seraient environ 500 000 au Paraguay, soit près de 10 % de la population totale du pays. Ils sont appelés, les « Brésiguayens ». L'espace de colonisation brésilienne est encore dominé par une agriculture spéculative sur sols forestiers destinée essentiellement à la production du soja qui alimente le marché agro-industriel international.

Le système, inédit au Paraguay, de production intensive de soja, clé de voûte du schéma socio-spatial de la migration brésiguayenne, sera au centre de notre étude. Il est en général d'usage d'en mentionner l'importance décisive en envisageant son implication sur des processus comme la marginalisation des populations rurales, occupées à des activités dites traditionnelles (polyculture vivrière et/ou commerciale), ou la dégradation des écosystèmes. Sans remettre en cause ces effets essentiels, nous souhaitons cependant décrire ici plus en détail l'activité agricole afin de définir son originalité et certains de ses impacts, peu connus, sur le système agraire paraguayen. En inversant les termes de l'étude, c'est-à-dire en partant non plus des mutations qui atteignent les paysanneries traditionnelles pour arriver à la mise en cause et à la définition partielle du système de la monoculture intensive, mais en tentant une description et une analyse de ce secteur il doit être possible d'en mesurer la portée réelle sur le système agraire du Paraguay.

Le centre du dispositif socio-spatial brésiguayen est désigné sous le terme portugais de *granja* : propriété agricole entièrement motorisée pratiquant la monoculture familiale et intensive du soja. Les parcelles totalement nettoyées (défrichées et essouchées), d'une superficie moyenne avoisinant les 50 ha, sont assemblées en un dispositif quadrangulaire et régulier parcouru de routes et de pistes rectilignes le long desquelles se positionnent, à intervalles réguliers, de petites villes et colonies. L'ordonnancement hiérarchisé de ce paysage caractéristique de l'*openfield* contraste fortement avec le moutonnement de la forêt tropicale qui le précédait ou encore avec les espaces de polycultures sur brûlis et d'élevage extensif dominant, jusque-là le paysage rural du Paraguay.

Dans un monde rural historiquement caractérisé par ses déséquilibres fonciers et sa faible capacité d'occupation de l'espace, la structure agraire *granjeira* d'un type nouveau insuffle-t-elle une partie de sa nouveauté ? Outre les atteintes brutales portées aux écosystèmes, les *granjeiros* entretiennent-ils ces écosystèmes anthropisés et fortement contraints ? Enfin, dans quelle mesure le processus migratoire contribue à développer une forme de ruralité jusque-là inconnue, intégrant une relation villes-campagnes inédite au Paraguay ?

## Système agraire et organisation socio-spatiale du Paraguay

Par nature, le système agraire paraguayen contribue à la formation de fortes ruptures socio-spatiales mêlant pressions foncières et formation d'espaces de très faibles densité humaine, vacuités potentiellement mobilisables par le monde rural. C'est dans cette situation que les pionniers brésiliens vont trouver une place.

### Des déséquilibres du système agraire aux disparités socio-spatiales

Le taux d'urbanisation du Paraguay est le plus faible du sous-continent : 55 % en 1998 (Banque mondiale, 2001), le secteur primaire occupe 35 % de la population active en 1995 (Banco Central del Paraguay, 1998) et il participe à hauteur de 28 % au PIB en 1999 (Banco Central del Paraguay, 2000). Abstraction faite des changements récents intervenus dans le système agraire paraguayen suite à la colonisation brésilienne, certaines marques anciennes définissent l'agriculture paraguayenne dont nous retiendrons trois caractères principaux. Elle accuse d'importants déséquilibres dans la répartition des activités, déséquilibres remarquables à diverses échelles d'observation. Sous l'effet d'une structure foncière inégalitaire, on observe une sous-occupation du territoire paraguayen malgré une forte demande en terre de la part des paysanneries locales. Enfin, l'agriculture paraguayenne se caractérise par une production très peu diversifiée.

Les données naturelles constituent un premier élément d'explication de la répartition des activités et par conséquent de la structuration du territoire. La contrainte du milieu naturel est le signe d'une très relative adaptation de l'homme à celui-ci. Le pays se divise en deux secteurs bien distincts (carte 1), de part et d'autre du  *río* Paraguay.

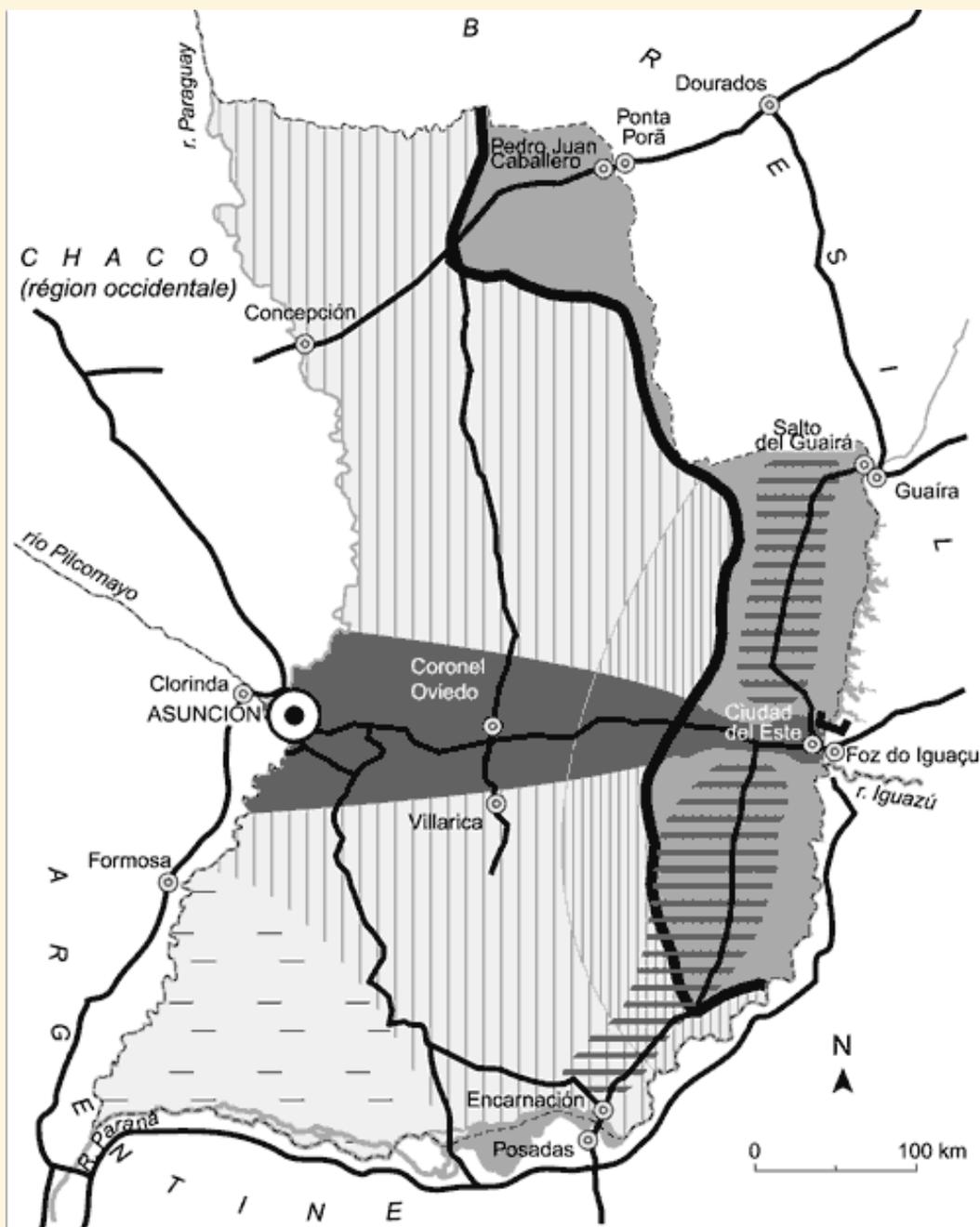
#### **Carte 1 : Le Paraguay dans le cône sud [\[afficher\]](#)**

Sur la rive droite, c'est le  *Chaco* , région occidentale, plaine semi-aride très peu occupée. Bien qu'elle compte pour plus de 60 % de la superficie du territoire national, soit 220 000 km<sup>2</sup> <sup>1</sup>, elle ne concentre guère plus de 2 % de la population. L'activité agricole y est résiduelle et marginale, le Chaco demeure une région d'élevage. Il s'agit plus précisément d'un élevage extensif impliquant la formation d'une structure latifundiaire. Les cultures y sont par conséquent rares et principalement fourragères (graminées pérennes). De fait, seules les communautés mennonites paraguayennes, immigrées au cœur du Chaco à partir des années vingt et trente, ont implanté un système agricole diversifié et moderne dans cet espace enclavé aux conditions naturelles difficiles. Le fait mérite d'être mentionné car cette agriculture moderne est bien intégrée à la structure productive et territoriale paraguayenne même si en termes d'espace occupé et de population active les résultats apparaissent peu significatifs, preuve que l'implantation humaine en milieu contraignant dépend avant tout de l'état des techniques d'encadrement des communautés qui en font l'expérience.

C'est dans la moitié orientale du pays que la population s'est installée et a construit le Paraguay « utile » puisqu'on y retrouve, sur 160 000 km<sup>2</sup>, une population d'environ 5 000 000 d'habitants. Une fois encore, il est impossible de saisir les dynamiques du peuplement sans faire appel aux données du milieu naturel. Dans le secteur oriental, c'est dans les plaines alluviales des interfluves du bassin versant du  *río* Paraguay que les populations s'organisent ; Asunción, fondée au XVI<sup>e</sup> siècle sur la rive gauche du cours moyen du  *río* Paraguay, capte

l'essentiel des populations au sein de ce dispositif. Traditionnellement et aujourd'hui encore, la population paraguayenne se concentre en majorité dans le secteur central (carte 2).

**Carte 2 : Front pionnier Brésilien et dispositif territorial au Paraguay oriental**



### 1 LES MILIEUX NATURELS

-  savane et forêt tropicale dans l'extrême est, sols dérivés de grès
-  domaine de la forêt tropicale sur substrat basaltique (dégradée à plus de 80 % par l'installation, dans les trente dernières années, de la monoculture et de l'élevage)
-  marais, zone dite des "bañados"

### 2 L'ORGANISATION DU TERRITOIRE PARAGUAYEN

-  zone de peuplement paraguayen, environ 50 % de la population totale
-  zone de faible densité de population (environ 20 hab./km<sup>2</sup>)
-  capitale nationale et son agglomération, 1/3 de la population totale du pays
-  réseau routier asphalté paraguayen
-  frontière internationale



En conséquence de ce mode d'occupation territoriale, dans les années 1960, et alors que l'installation brésilienne débute, les populations rurales paraguayennes se concentrent dans la large périphérie orientale d'Asunción, dans les départements de Central, de Caacupé, au sud du San Pedro, au nord du Paraguari, et à l'ouest du Caaguazú (cartes 1 et 2). Ce dispositif spatial est encore aujourd'hui perceptible, non pas tant par l'observation de la répartition de la population qu'au regard de la distribution des activités agropastorales.

L'organisation socio-spatiale actuelle du territoire paraguayen repose sur les fondements solides de tendances anciennes. Au cœur du secteur oriental, l'activité se limite encore pour une large part à la micro agriculture vivrière et commerciale. Les principales productions n'ont guère évolué depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. On retrouve le coton, base de la production commerciale, à côté d'une production essentiellement vivrière dont le manioc est le composant principal. L'extrême concentration des exploitations notées dès le XIX<sup>e</sup> siècle se retrouve tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, non compensée par une colonisation vers l'est, trop peu active pour pouvoir faire face à l'explosion démographique qui secoue le Paraguay à partir des années 1950. Les exploitations, en moyenne d'un à deux hectares sur des sols lessivés, n'entretiennent pas la population paraguayenne qui reste bien souvent au-dessous du seuil de pauvreté.

Une surprenante carence foncière, une répartition déséquilibrée de la propriété des terres, un archaïsme des modes de production agricole et une hyper spécialisation de la production, caractérisent le modèle agraire paraguayen lors de la poussée pionnière brésilienne. Compte tenu des potentialités du territoire paraguayen : disponibilité en terres fertiles et aménité des milieux naturels, l'intervention dynamique des pionniers brésiliens allait marquer profondément le système agraire paraguayen.

### [L'introduction de la monoculture intensive du soja par les Brésiliens au Paraguay](#)

Les modes de progression des colons brésiliens s'établissent dans la plus stricte logique pionnière brésilienne. L'installation de l'agriculture spéculative dans l'espace frontalier se réalise en quelques décennies (Pébayle, 1994 ; Kohlhepp, 1999 ; Souchaud, 2000). Il résulte de ce schéma de colonisation que l'espace frontalier, encore largement vierge et nettement marginal il y a une trentaine d'années, est aujourd'hui un espace central au Paraguay. Il vient modifier l'organisation d'un système agraire jusqu'alors relativement stable.

L'implantation des Brésiliens débute à la fin des années soixante. Le mouvement s'intensifie dans la seconde moitié des années soixante-dix lorsque s'accroissent les bouleversements dans les campagnes du Sud. Entre 1985 et 1996, on constate le recul de la superficie cultivée au Brésil. Philippe Waniez (2002 : 205) observe que ce recul résulte de la combinaison de facteurs : modernisation des campagnes, désengagement de l'État dans le domaine agricole, variations des cours sur les marchés agricoles internationaux et éventuelles pertes de compétitivité face aux concurrences nouvelles qu'impose l'ouverture des frontières du Mercosud. Cette déprise rurale, parce qu'elle correspond à une situation de crise qui ne limite en rien la demande foncière, stimule et ravive périodiquement la pression migratoire internationale au sein d'une nation traditionnellement migrante<sup>2</sup>. La migration vers les sols forestiers vierges et bon marché du Paraguay s'impose aux paysans lusophones comme l'alternative aux migrations vers les terres lointaines et inconnues, en particulier du sud de l'Amazonie brésilienne. Les migrants du Sud illustrent, par leur préférence accordée à l'espace d'accueil paraguayen, les observations de Philippe Waniez (2002 : 150) qui montre l'attractivité des régions limitrophes et l'importance des grands axes de communication dans

la structuration des migrations internes au Brésil<sup>3</sup>. Ce sont les colons des États de la région Sud (Paraná, Santa Catarina, Rio Grande do Sul) qui vont imprimer le plus fortement le mode de colonisation, suivant le schéma de modernisation des campagnes qui les avait conduits au « refuge » paraguayen. Paysans en majorité d'origine italienne, allemande et slave, mais rompus aux façons culturelles traditionnelles des zones forestières tropicales et subtropicales de l'Amérique, ils innovent peu à peu dans le choix et les modes de cultures. Déjà dans le Brésil méridional, au contact des zones tropicales et subtropicales, domaines de la forêt et de la prairie, l'agriculture intensive était venue au secours de l'élevage en perte de vitesse. La culture intensive et mécanisée du riz va donner naissance à la *granja*. Cette entreprise agricole familiale va gagner tout le Brésil méridional avant de faire irruption au Paraguay. À mesure qu'elle progressait vers le Nord, les *granjeiros* l'ont spécialisée dans la culture du soja.

Le soja, absent du territoire paraguayen au début des années soixante-dix, occupe 552 456 hectares en 1991 (Ministerio de Agricultura y Ganadería, 1994) et selon les estimations, 1 175 000 hectares en 2000 (Ministerio de Agricultura y Ganadería, 2000). Cette culture arrive au premier rang de la surface cultivée. On trouve ensuite le maïs, avec 385 000 hectares (MAG, estimations 2000). Le maïs, culture traditionnelle du Paraguay, a cependant fortement bénéficié de la progression de la culture du soja puisqu'il lui est associé comme culture d'hiver dans de nombreuses *granjas* (principalement dans le Canindeyú). Il est par conséquent une des pièces maîtresses du modèle brésilien. Les cultures du manioc et du coton occupent respectivement 250 000 et 190 000 hectares en 2000 (Ministerio de Agricultura y Ganadería, 2000). Le soja est donc stratégique dans la dynamique territoriale paraguayenne. Si les Brésiliens sont les instigateurs de cette révolution des campagnes orientales paraguayennes, restent-ils aujourd'hui à la tête de cette activité ?

### Évolution des structures agraires et foncières

Nous ne reviendrons pas ici sur les processus de marginalisation des populations paysannes paraguayennes et brésiliennes (Palau, Heikel, 1987 ; Kleinpenning, Zoomers, 1991 ; Souchaud, 2000), nous nous centrerons plutôt sur l'analyse de la structure agraire qui s'est mise en place à la frontière orientale.

L'impact de la société de colons *granjeiros* réside avant tout dans la nature d'une activité inédite au Paraguay : la monoculture intensive. Forte demandeuse de terres, elle progresse avec rapidité dans un espace forestier jusque-là resté pour l'essentiel inculte, contribuant ainsi à l'augmentation rapide de la surface agricole utile au Paraguay et assurant l'apparition de propriétés aux dimensions moyennes.

### Croissance de la surface agricole utile paraguayenne

La culture du soja occupe la première place du secteur agricole paraguayen, en volume de production et en surface cultivée. Mais, chose étonnante compte tenu des potentiels agricoles du Paraguay, on avait rarement vu une production se confiner dans un espace aussi restreint du territoire national. Son influence néanmoins peut se lire au-delà de son espace d'implantation.

Les données du dernier recensement agraire de 1991 (MAG, 1994) (tableau 1) montrent que la surface agricole s'est accrue au rythme annuel moyen de 5,1 %, entre 1981 et 1991, sur

l'ensemble de la région Est. On remarque aussi que les données maximales enregistrées concernent les départements de Canindeyú et d'Alto Paraná (respectivement, 9,4 % et 8,1 %), lesquels figurent parmi les départements les plus agricoles de la région<sup>4</sup>.

**Tableau 1 : Évolution de la surface agricole utile au Paraguay oriental, 1981-1991**

	surface cultivée en 1981	%	surface cultivée en 1991	%	taux de croissance annuel moyen 1981-91	nombre de propriétés agricoles en 1991	surface moyenne des propriétés agricoles en 1991
<b>REGION ORIENTALE dont</b>	<b>1 873 037</b>	<b>100,0</b>	<b>3 088 399</b>	<b>100,0</b>	<b>5,7</b>	<b>272 903</b>	<b>11,3</b>
Canindeyú	135 811	7,3	334 331	10,8	9,4	11 541	29,0
Alto Paraná	204 432	10,9	445 682	14,4	8,1	20 875	21,4
San Pedro	255 937	13,7	496 977	16,1	6,9	35 858	13,9
Caazapá	53 466	2,9	101 842	3,3	6,7	19 824	5,1
Amambay	209 749	11,2	387 163	12,5	6,3	3 106	124,7
Caaguazú	195 504	10,4	319 049	10,3	5	42 254	7,6
Concepción	130 071	6,9	210 476	6,8	4,9	14 831	14,2
Misiones	46 975	2,5	64 533	2,1	3,2	7 783	8,3
Itapúa	367 599	19,6	437 360	14,2	1,8	38 759	11,3
Guairá	65 674	3,5	78 045	2,5	1,7	18 368	4,2
Cordillera	63 761	3,4	67 376	2,2	0,6	19 018	3,5
Paraguari	92 799	5,0	96 796	3,1	0,4	24 697	3,9
Central	24 570	1,3	24 217	0,8	-0,1	8 932	2,7
Ñeembucú	26 689	1,4	24 552	0,8	-0,8	7 057	3,5

Source : d'après censo agropastoral 1991, Ministerio de Agricultura y Ganadería, Asunción, 1994.

En 1991, les trois départements où la culture du soja est la plus présente sont l'Alto Paraná, l'Itapúa et le Canindeyú. Ils totalisent à eux seuls près de 90 % de la surface totale nationale attribuée à cette production (le soja est absent du Chaco).

À l'intérieur des espaces départementaux, le soja contribue, en 1991, à environ 50 % de la surface agricole utile dans l'Alto Paraná et l'Itapúa et presque 15 % dans le Canindeyú. Il a donc largement participé au développement de la surface agricole utile paraguayenne (tout au moins dans la décennie 1980). Nous ne sommes pas en mesure de le confirmer dans les années 1990, cependant, durant cette période, la progression du soja s'est davantage faite par concentration foncière et expulsion de la polyculture traditionnelle que par déforestation (Souchaud, 2000).

Or, la culture de cette légumineuse est une spécialité des immigrants brésiliens. Elle se repère très nettement dans la zone de colonisation brésilienne. Et, lors de nos séjours sur le terrain, nous n'avons rencontré aucun Paraguayen pratiquant cette culture dans les départements de l'Alto Paraná, du Canindeyú, de l'Amambay, du Caaguazú et du Caazapá. En revanche, dans le département d'Itapúa et les colonies proches de Encarnación, ce sont les Paraguayens qui cultivent le soja. Ces populations, rappelons-le, ont les mêmes origines allemande ou slave qu'une partie des Brésiliens du Paraguay. Ensemble ils avaient abordé les côtes sud-américaines au début de ce siècle, au sud du Brésil. Mais, alors que la majorité est devenue brésilienne, une fraction abandonnait le Brésil pour gagner le sud du Paraguay en remontant le río Paraná. Ils sont aujourd'hui les seuls Paraguayens à pratiquer une agriculture motorisée.

## L'apparition de la propriété agricole moyenne au Paraguay

En élargissant l'échelle d'analyse, on constate que le soja a permis la constitution de propriétés moyennes. La dichotomie, *hacienda* monumentale et micro-agriculture, bien qu'elle ne soit pas encore généralisée à l'ensemble du territoire, est rompue ; la propriété moyenne existe désormais au Paraguay.

En 1991, la superficie moyenne des exploitations agricoles sur l'ensemble de la région orientale est de 11,3 ha (tableau 1). On relèvera que les valeurs les plus importantes désignent les départements de colonisation brésilienne. La valeur figurant pour l'Amambay, 124,7 ha, constitue presque une anomalie dans le cadre régional, mais on rappellera que l'Amambay était un territoire méconnu et le lieu d'importantes activités illicites. Il est fort probable que des propriétés restées non-exploitées ont été déclarées agricoles. Quoi qu'il en soit, nous pouvons éliminer ce département de l'analyse puisque le soja n'y est que très peu présent. En revanche, dans les départements de l'Alto Paraná, de l'Itapúa et du Canindeyú où il est presque intégralement produit, l'examen de la propriété agricole nous renseigne sur plusieurs aspects.

On distinguera d'abord le département de l'Itapúa, territoire de colonisation ancienne. L'irruption du soja s'est faite sur une structure agraire préexistante, avec une moindre disponibilité de terres. Ceci expliquerait que la taille moyenne de la propriété équivaut à la moyenne nationale. En revanche, dans l'Alto Paraná et le Canindeyú, les valeurs respectives de l'étendue moyenne de la propriété agricole sont nettement plus élevées : de 21,4 ha et 29,0 ha. Elles reconfigurent le panorama national car dans les départements de la sous-région Centrale les valeurs sont comprises entre 3 ha et 8 ha ; ici, c'est donc la micro-propriété agricole qui domine alors que là c'est la propriété moyenne. Les deux régions concentrent la propriété agricole paraguayenne selon deux pôles aux caractéristiques distinctes.

Le contreponds exercé par la région frontalière, marquée par l'émergence de la propriété moyenne, est une donnée nouvelle pour le Paraguay. Ce rééquilibrage est dû à l'introduction du soja. Il s'agit d'une production intensive et motorisée. Elle se pratique, en phase d'implantation, et pour des raisons d'économie d'échelle, sur des propriétés moyennes et grandes (entre 50 et 100 ha). Lors de la première phase du processus pionnier, la progression de l'agriculture motorisée s'opère avec la présence d'une polyculture sur petite parcelle. La polyculture tirant vers le bas la superficie moyenne de la propriété agricole, tout porte à croire que la production du soja a lieu, en 1991, sur des superficies supérieures à la moyenne indiquée, c'est-à-dire 11,3 ha (tableau 1). Ce fait se vérifie (tableau 2) parce que la surface moyenne des exploitations cultivant la légumineuse est supérieure de 10 ha à la moyenne des exploitations agricoles.

### **Tableau 2 : Évolution de la culture du soja au Paraguay oriental, 1981-1997**

	surface cultivée du soja en 1991	%	nombre de propriétés cultivant du soja en 1991	surface moyenne des propriétés cultivant du soja en 1991, en ha	surface cultivée du soja en 1996, en ha	%	surface cultivée du soja en 1997, en ha	%	taux de croissance de la surface cultivée du soja 1996-97
<b>REGION ORIENTALE dont</b>	<b>552 456</b>	<b>100,0</b>	<b>26 217</b>	<b>21,1</b>	<b>833 005</b>	<b>100,0</b>	<b>939 652</b>	<b>100,0</b>	<b>1,2</b>
Alto Paraná	228 504	41,4	5 967	38,3	347 698	41,7	372 696	39,7	0,7
Itapúa	210 523	38,1	15 132	13,9	278 194	33,4	290 000	30,9	0,4
Canindeyú	49 030	8,9	2 367	20,7	84 113	10,1	125 481	13,4	4,1
Caaguazú	21 799	3,9	1 070	20,4	48 000	5,8	55 425	5,9	1,4
Amambay	15 288	2,8	256	59,7	30 000	3,6	38 000	4,0	2,4
San Pedro	17 367	3,1	563	30,8	23 000	2,8	32 050	3,4	3,4
Caazapá	8 931	1,6	1 161	7,7	22 000	2,6	26 000	2,8	1,7
Concepción	187	0,0	30	6,2	0	0,0	0	0,0	0,0
Cordillera	12	0,0	3	4	0	0,0	0	0,0	0,0
Guairá	237	0,0	104	2,3	0	0,0	0	0,0	0,0
Misiones	159	0,0	26	6,1	0	0,0	0	0,0	0,0
Paraguarí	414	0,1	30	13,8	0	0,0	0	0,0	0,0
Central	3	0,0	4	0,8	0	0,0	0	0,0	0,0
Ñeembucú	2	0,0	4	0,5	0	0,0	0	0,0	0,0

Source : d'après Censo agropecuario 1991 et Producción agropecuaria 95/96 96/97, Ministerio de Agricultura y Ganadería, Asunción, 1994, 1996, 1997

Le département de Canindeyú constitue une entorse à ce schéma, la raison en est qu'il y subsiste, en 1991, de vastes *latifundia* d'exploitation forestière. D'ailleurs ce département est, lors du recensement, moins concerné par le soja que l'Alto Paraná ou l'Itapúa ; il connaîtra une phase de progression étonnante de la culture du soja dans les années 1990 seulement.

Si nous disposions de ces mêmes données pour les années récentes, on constaterait un resserrement de la taille de la propriété cultivant le soja. En effet, dans les années 1990, la part de la micro-agriculture tend à diminuer, expulsée par un effet de concentration foncière dans un front qui a dépassé sa phase strictement pionnière de première mise en valeur des terres conquises sur la forêt. Par conséquent le soja s'impose plus nettement, mais il dispose de surfaces vierges limitées. Et comme les terres sont plus chères, on constate une réduction générale de la dimension moyenne de la propriété. La situation de l'Itapúa semble le démontrer, là le processus pionnier a débuté depuis longtemps, même si l'introduction du soja est récente. Dans ce département, en 1991, la taille des exploitations de soja est en moyenne de 13,9 ha, les *granjas* de 100 ha à 500 ha représentent 10 % du nombre total des exploitations de soja et 19 % de la superficie totale cultivée de la légumineuse. Ces données sont, pour l'Alto Paraná et le Canindeyú, respectivement, de 11 % et 34 % ; 8,2 % et 31 % (MAG, 1994). À l'autre extrémité de l'échelle, toujours pour la même année et pour le soja, les domaines de 10 à 50 ha constituent, dans l'Itapúa, l'Alto Paraná et le Canindeyú, 58 %, 60 % et 36 % du total des propriétés et, 29 %, 19 % et 20 % de la superficie de celles-ci. Par conséquent, il semble qu'à terme, la propriété du soja de taille moyenne (de 10 à 50 ha) tend à accroître son domaine global dans les espaces où la colonisation est plus ancienne. Tout laisse à penser que cette tendance se manifeste aujourd'hui dans les zones d'accélération de la dynamique pionnière, et en particulier dans le Canindeyú.

Il est donc possible de conclure que l'ancienneté du processus pionnier, associée à l'introduction d'une culture motorisée tend à la formation et au renforcement de la propriété moyenne par une augmentation de son domaine, et à terme, à son resserrement vers des limites inférieures (environ 20 ha). Ce point nous semble important car il viendrait pondérer

les écrits qui font écho aux témoignages que nous avons pu recueillir sur place, lesquels insistent uniquement sur le fait que la progression de la *granja* engendre un processus expulsif dans les campagnes accompagné d'une limitation de l'accès à la propriété agricole. La concentration foncière est avérée et vigoureuse, mais elle se traduit par la substitution des populations rurales, davantage que par une désertion des campagnes.

Examinons maintenant l'expérience, plus ancienne dans ce domaine, de la rive gauche du Paraná, dans l'État brésilien du Paraná. En 1998, on a pu constater que dans la région de Maringá où la culture du soja est déjà ancienne, le parcellaire est plus resserré que dans les paysages paraguayens. Selon un technicien de la coopérative COCAMAR, 70 % des producteurs possèdent entre 10 ha et 20 ha. Ce constat suggère quelques réflexions, alors que cette région constitue l'un des « nouveaux moteurs du développement brésilien<sup>5</sup> » : la première est que l'établissement d'une structure agraire dominée par la propriété moyenne devrait, en principe, et dans un pays écrasé par la *fazenda* improductive, être le signe de la démocratisation de l'accès au foncier. Pas nécessairement cependant, la propriété moyenne demeure en réalité très sélective économiquement, et la sélection porte sur la structure économique qui l'accompagne. La motorisation et l'amélioration des techniques constituent l'essentiel de l'investissement, lequel est indispensable dès la mise en culture. La logique pionnière traditionnelle est dépassée, désormais les colons doivent pouvoir compter sur un capital substantiel.

Le deuxième élément de réflexion permet d'expliquer la diminution, à terme, de la surface de la propriété moyenne, pour des raisons économiques liées au désenclavement progressif de la zone de colonisation. Les difficultés d'approvisionnement et d'accès aux réseaux commerciaux constituent un surcoût financier qu'une économie d'échelle contourne. Voilà pourquoi, dans un premier temps les propriétés sont globalement plus vastes. C'est cette dépendance directe aux structures spatiales (réseaux de communication, commerciaux et financiers), à grande et petite échelle, qui détermine la réussite de la *granja* de soja. Dans ce processus, l'État a un rôle considérable à tenir ; par l'assistance financière, l'établissement d'une infrastructure et la gestion rationnelle de la politique agricole, il peut escamoter ces surcoûts et donc créer les conditions d'une accession démocratique à la propriété foncière. Et c'est, nous semble-t-il, cette dernière étape qui fait défaut au Paraguay.

Un dernier argument nous ramènera à la question de l'interaction migrations-environnement. L'acquisition de propriétés d'envergure (tendant vers une moyenne de 100 hectares) s'inscrirait dans une prise de conscience des contraintes inhérentes aux milieux faiblement anthropisés. Les immigrants brésiliens, décidés à développer la monoculture intensive, connaissent ou estiment les seuils de rentabilité d'une exploitation destinée à la culture du soja en terme de surface. On peut donc penser que les superficies acquises habituellement sont bien au-delà de ces seuils et assurent largement la viabilité de l'entreprise. Or c'est oublier que les terres forestières ne sont pas d'emblée intégralement défrichées (faute de moyens et/ou compte tenu de la nécessité d'assurer au plus vite une récolte), et que par conséquent, sur les propriétés forestières récemment acquises, la surface effectivement mise en culture progresse d'année en année ; à mesure que les réserves forestières s'amenuisent la superficie globale des exploitations diminue. Les immigrants-pionniers ne sont donc pas intrinsèquement des dévoreurs d'espace et de forêt. Ils le sont par la nature et l'exercice particulier de leur activité et dans la mesure des contraintes socio-économiques essentiellement extérieures qui leurs sont imposées.

Ajoutons que l'acquisition d'une terre constitue une épargne pour ces pionniers, que son prix

est bas quand la pression foncière est encore limitée si bien que c'est la valeur monétaire de l'hectare qui fixe la superficie foncière moyenne ; que la pression migratoire s'affermisse et la superficie moyenne est susceptible (en dehors de certaines contraintes politiques) de tendre à la baisse.

### La permanence d'une structure foncière inégalitaire

Nous avons vu que l'introduction de la culture du soja a permis un net accroissement de la surface agricole utile et a contribué à l'introduction de la propriété moyenne au Paraguay. La structure foncière du pays reste néanmoins marquée par sa répartition extrêmement inégale (tableau 3).

**Tableau 3 : Répartition de la surface agricole cultivée par taille des propriétés au Paraguay 1981-1991**

	nombre en 1991	% du total	surface en 1991	% du total	nombre en 1981	% du total	surface en 1981	% du total	variation du nombre entre 1981 et 1991 en %	variation de la surface entre 1981 et 1991 en %
< 1 ha.	10 363	3,7	3 682	0,1	7 701	3,4	2 707	0,1	34,6	36,0
1 < 5 ha.	88 751	32,1	160 083	4,0	64 008	28,3	111 678	5,0	38,7	43,3
5 < 10 ha.	65 420	23,7	257 264	6,5	48 478	21,5	184 636	8,2	34,9	39,3
10 < 20 ha.	64 975	23,5	393 914	9,9	55 362	24,5	309 692	13,8	17,4	27,1
20 < 50 ha.	30 322	11,0	370 506	9,3	35 073	15,5	329 695	14,7	-13,6	12,3
50 < 100 ha.	6 912	2,5	207 001	5,2	6 623	2,9	162 939	7,3	4,4	27,0
100 < 200 ha.	3 771	1,4	233 623	5,8	3 679	1,6	220 921	9,9	2,5	5,7
200 < 500 ha.	2 888	1,0	389 840	9,8	2 547	1,1	164 441	7,3	13,4	137,1
500 < 1000 ha.	1 156	0,4	285 671	7,2	816	0,4	80 864	3,6	41,7	253,3
1000 < 5000 ha.	1 429	0,5	730 094	18,4	1 084	0,5	242 653	10,8	31,8	200,9
5000 < 10000 ha.	364	0,1	441 269	11,1	233	0,1	123 497	5,5	56,2	257,3
>10000	245	0,1	504 798	12,7	222	0,1	308 145	13,7	10,4	63,8
<b>TOTAL</b>	<b>276 596</b>	<b>100,0</b>	<b>3 977 745</b>	<b>100,0</b>	<b>225 826</b>	<b>100,0</b>	<b>2 242 268</b>	<b>100,0</b>	<b>22,5</b>	<b>77,4</b>

Source : d'après, *Censo Agropecuario 1991, Ministerio de Agricultura y Ganadería, Asunción, 1994*

En 1991, on constate que la micro-propriété agricole, jusqu'à 5 hectares, constitue environ 35 % du nombre total des exploitations et ne représente que 4,1 % de la surface totale cultivée au Paraguay. À l'opposé, on observe que les grandes propriétés, plus de 500 hectares, ne représentent que 0,7 % du nombre total des exploitations mais surtout, accumulent 49,4 % de la surface cultivée au Paraguay. Ce constat chiffré a une conséquence sociale directe dans un pays où encore plus de 50 % de la population, réunie en foyers comptant en moyenne de 4,5 à 5 membres, est occupée par le secteur de la polyculture traditionnelle. La grande majorité de la population rurale doit se contenter dans le meilleur des cas d'une propriété permettant à peine à l'autosuffisance familiale.

L'observation de l'évolution de la structure foncière, entre les deux recensements, permet de dégager plusieurs éléments (graphique 1). On constate à l'échelle du pays, le renforcement de la structure inégalitaire. Les plus fortes augmentations, tant en nombre qu'en superficie, se situent dans les classes extrêmes. L'augmentation relative est égale, mais elle correspond à un creusement des écarts en terme d'occupation spatiale. Un renforcement de la concentration foncière est étonnant si on considère que l'augmentation moyenne annuelle de la surface agricole, entre 1981 et 1991, fut de 5,1 %, alors que le taux d'accroissement naturel moyen

annuel de la population a été, pour la période 1982-1992, de 3,2 % (D.G.E.E.C., 1994) (il est en outre pondéré par une forte évolution de l'urbanisation qui soulage la pression dans les campagnes).

Les Brésiliens sont responsables de l'augmentation de la surface agricole utile, durant la période 1981-1991 et au-delà. En revanche, l'introduction de la moyenne propriété brésilienne est plus difficile à évaluer quant à ses conséquences sur l'ensemble de l'espace agraire. Rappelons qu'en 1991, date des études statistiques les plus récentes, il est encore trop tôt pour mesurer précisément l'ensemble des conséquences spatiales de l'irruption brésilienne dans le secteur agricole. En effet, le processus pionnier est inégalement avancé dans l'espace « brésilien » tel que nous l'avons défini, et préalablement à la réduction de la *granja* vers une superficie moyenne, de 20 à 100 ha, une première acquisition foncière se réalise par l'achat de domaines plus vastes.

Pourtant, certains indices sont déjà perceptibles. L'examen de la répartition de la propriété agricole par taille au Paraguay oriental (cartes 3 et 4) nous indique qu'à l'intérieur des départements frontaliers, à dominante brésilienne, la propriété agricole entre 10 ha et 100 ha est, en valeur absolue comme en valeur relative, mieux représentée que dans les autres départements de la région orientale.

***Carte 3 : Répartition de la micro-propriété agricole, par taille et par département, au Paraguay oriental en 1991 [afficher]***

Source : d'après *Censo Agropecuario 1991*, MAG, Asunción, 1994, SOUCHAUD 2000

***Carte 4 : Répartition de la petite et moyenne propriété agricole, par taille et par département, au Paraguay oriental en 1991 [afficher]***

Source : d'après *Censo Agropecuario 1991*, MAG, Asunción, 1994, SOUCHAUD 2000

Inversement, la micro-propriété agricole y est sous-représentée par rapport au panorama national. À l'échelle de l'ensemble du territoire oriental, on note une forte croissance de la petite et de la micro-propriété et en revanche, le recul relatif de la moyenne propriété. Les tendances que nous observons maintenant, grâce à la cartographie de ces données par département, illustrent que dans la région frontalière, le soja a bien contribué à une mutation de la structure agraire. Les Brésiliens cultivateurs de soja ont introduit la parcelle moyenne au Paraguay et bien que les campagnes *granjeiras* soient expulsives, la micro-propriété, qui résulte d'une extrême concentration foncière, n'atteint des extrêmes que dans la région centrale, espace où les Brésiliens sont absents. Il faudrait évidemment vérifier si la petite propriété se parcellise davantage ou non. En somme, il s'agirait de savoir si la région frontalière suit la tendance générale en cours au Paraguay, c'est-à-dire une marginalisation, voire une exclusion accrue des populations les plus démunies du secteur agricole. Il nous faudrait, pour préciser cet aspect, pouvoir bénéficier des données représentées sur les cartes 3 et 4, au niveau des districts, ce que le recensement n'a jamais réalisé. Néanmoins, nous l'avons constaté lors de nos enquêtes, la stratégie brésilienne n'est pas d'accompagner le morcellement de la petite propriété jusqu'à la formation de la micro-propriété. Les Brésiliens préfèrent bien souvent abandonner les terres plutôt que de se contenter d'espaces arables insuffisants.

Concernant l'examen général de la structure foncière au Paraguay, la vision synoptique des cartes 3 et 4 trace les principales frontières du Paraguay et nous rappelle, une fois encore, que le secteur agricole est dans ce pays l'élément structurant des grandes dynamiques de la

société. On retrouve les territoires représentés auparavant et associés à de fortes géodynamiques : concentration foncière et pression démographique dans la très large périphérie d'Asunción et du département Central, désert humain dans le sud-est de la région orientale, dynamisme et originalité de l'espace frontalier oriental, et zone de contact orientée nord-ouest / sud-est, du San Pedro au sud de l'Alto Paraná.

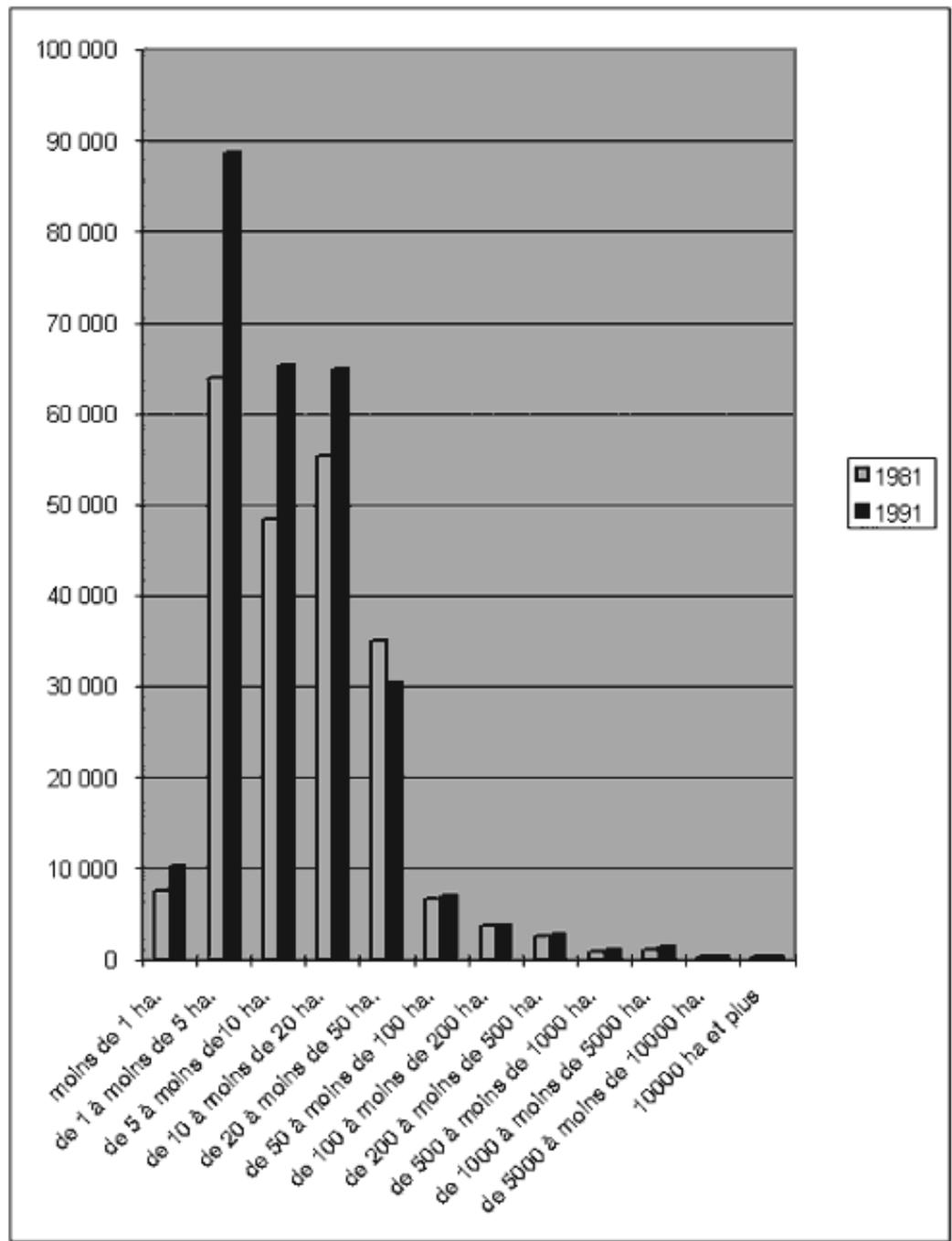
Au terme de l'examen de l'évolution de la structure agraire au Paraguay, il apparaît que l'introduction de la monoculture du soja a favorisé l'augmentation de la superficie cultivée du territoire paraguay et fait naître un nouveau type de propriété basé sur des parcelles d'une surface moyenne. Cependant, cette évolution reste marginale. La monoculture du soja demeure installée sur des territoires périphériques, nettement circonscrits à la zone frontalière orientale. On retrouve de façon marquée la nette polarisation sociale et spatiale du système agraire paraguayen dont l'élément le plus significatif demeure l'extrême concentration foncière du centre du pays. Les apports des immigrants brésiliens ne sont pas encore notables en dehors du secteur d'installation qui leur est propre. Reste cependant que l'introduction de la monoculture n'est pas fondamentalement responsable de l'accroissement des inégalités foncières au Paraguay.

On ne peut concevoir les nouveautés introduites par les *granjeiros* en se limitant à l'examen des données quantitatives et générales de la structure agraire, les innovations sont également nombreuses dans les façons culturelles et elles permettent d'entrevoir l'évolution des représentations du monde rural.

### Innovations agricoles et retouches environnementales

Dans l'optique de la rentabilité de son exploitation agricole, le *granjeiro* se trouve dans l'obligation d'adopter un certain nombre d'innovations. Ses choix sont déterminés par sa propre évaluation des contraintes économiques et d'une gestion rationnelle du milieu naturel.

### **Graphique 1 : Évolution de la structure foncière au Paraguay entre 1981 et 1991**



Les techniques et les innovations apportées par la *granja* s'évaluent de différentes façons. À l'intérieur de l'espace paraguayen, la gestion du milieu reste très inégale ; ce qui pourrait d'un côté être considéré comme un pas engagé vers la formation d'un *ager* pourrait, de l'autre, s'interpréter comme le signe d'un mode agricole purement déprédateur. Le colon se heurte à une tâche délicate : concilier logique pionnière et gestion rationalisée du milieu naturel. Celle-ci est d'ordre écologique et concerne, à des échelles spatiales emboîtées, le moyen, voire le long terme, celle-là relève d'impératifs économiques à courts termes.

Les principaux aménagements sont liés à la lutte contre l'érosion des sols. Les atteintes les plus importantes sont portées par les précipitations lesquelles, par leur violence, par leur volume général et ponctuel, attaquent les sols en surface comme en profondeur. Nous ne pouvons ici entrer dans le détail (Neuvy, 1991), nous établirons cependant quelques principes généraux qui établiront le cadre dans lequel s'opèrent les pratiques culturales des colons.

## L'érosion, préoccupation majeure des agriculteurs

Le milieu tropical connaît de violentes et abondantes précipitations assez bien réparties sur l'ensemble de l'année. Dans la région orientale, les sols argileux ou mixtes, qui prédominent sur des terrains à la topographie peu accentuée, possèdent des régimes hydriques différents qui leur confèrent une résistance inégale face à la rudesse des attaques tropicales. Le terrain argileux, imperméable, va favoriser le ruissellement et donc l'érosion de surface. Dans des sols mixtes en revanche, l'infiltration plus rapide de l'eau entraîne la dissolution et la pénétration de particules nutritives. L'appauvrissement des sols, à terme, a des conséquences importantes sur l'évolution du couvert végétal. Dans tous les cas, chaleur et humidité s'associent à l'altération des minéraux primaires présents dans les sols et provoquent la libération, entre autres, de fer : ferrallitisation qui donne sa couleur rouge aux sols mais qui surtout, exprime un déficit minéral.

Vient s'ajouter l'intervention humaine qui accentue, ou au contraire réduit cette vulnérabilité. En cultivant les sols, l'homme les découvre et les déstructure, faisant le choix de telle ou telle culture, il favorise ou non une protection naturelle, en profondeur par le réseau racinaire, en surface par évaporation ou protection directe. Traditionnellement, des aménagements prennent en compte ces données. En Amérique, l'association, sur une même parcelle, d'une culture haute et d'une culture basse, était pratiquée chez les Mayas (Chonchol, 1995 ; Fumey, 1997), mais elle se retrouve aujourd'hui dans l'agriculture traditionnelle paraguayenne qui associe le manioc à la patate douce, laquelle, rampante et dotée aux larges feuilles, protège les sols de l'attaque des précipitations. Les disponibilités de terres vierges permettaient à l'agriculture traditionnelle d'abandonner les sols après quelques années de mise en culture, la forêt regagnait peu à peu son territoire et régénérait les sols jusqu'au retour des brûlis. Cette rotation n'est désormais plus permise dans les régions de monoculture.

Les difficultés auxquelles les agriculteurs doivent trouver une réponse sont importantes comme nous venons de le voir. Les impératifs économiques auxquels ils sont soumis les privent d'une réelle liberté de choix dans les cultures, tout en leur imposant une productivité maximale. Dans ces conditions, une terre fertile mais fragile peut, en une dizaine d'années à peine, perdre sa fertilité relative et engager la viabilité de l'entreprise agricole.

En ce qui concerne les façons culturales des *granjeiros*, le premier point touche la préparation de la parcelle, le second se rapporte aux techniques culturales elles-mêmes. Pour développer ces aspects nous ferons référence à nos travaux de terrain ainsi qu'aux études annuelles conduites par le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage en 1996 (MAG, 1996) et 1997 (MAG, 1997). Les résultats sont basés sur des enquêtes menées dans 150 *granjas* en 1996 et 154 *granjas* en 1997. Leur répartition est la suivante : pour 1996, 7 dans le Caaguazú, 66 dans l'Alto Paraná, 16 dans le Canindeyú et 61 dans l'Itapúa ; pour 1997, 16 dans le Caaguazú, 67 dans l'Alto Paraná, 16 dans le Canindeyú et 55 dans l'Itapúa<sup>6</sup>. Les enquêtes visaient principalement l'étude des rendements. Nos propres entretiens, effectués en 1997 et 1998, apporteront des précisions concernant les encadrements, les équipements et la gestion des parcelles sur le long terme.

## Défricher

La culture du soja n'est pas une culture manuelle. Lors de nos visites, seuls deux des agriculteurs interrogés cultivaient le soja manuellement. Il s'agissait de Brésiliens polyculteurs,

et la légumineuse, cultivée sur hectare, n'apportait qu'un complément monétaire.

La motorisation permet et impose certains aménagements des parcelles. Ainsi, les champs sont défrichés, les arbres coupés ou renversés par le bulldozer, puis les troncs récalcitrants sont arrachés à l'aide de tracteurs trainant de solides chaînes qui, s'accrochant aux souches, les déracinent. L'ensemble est progressivement mis à feu sur place après séchage, les débris rassemblés en monticules, s'alignent en bandes parallèles, intercalées aux sillons de cultures. D'année en année le feu à raison de ces détritiques et laisse des champs parfaitement dénudés. Les plus petits propriétaires, privés d'engins, les louent, mais davantage pour les travaux agricoles que pour la préparation de la parcelle. Ainsi, la superficie de soja mise en culture par rapport à la superficie totale de la parcelle dépend, non pas de disponibilités de main-d'œuvre, puisque celle-ci se résume à la cellule familiale, mais des ressources financières.

En conséquence, certaines parcelles disposeront de secteurs forestiers, alors que d'autres en seront totalement dépourvus<sup>7</sup>. C'est donc naturellement chez les plus petits propriétaires que nous avons constaté la présence d'une zone de forêt ou de jachères arborée (*capuera* en espagnol, *capoeira* en portugais<sup>8</sup>). Il ne s'agit cependant pas d'un souci écologique conduisant à une rotation rationalisée des cultures mais au fait que la parcelle a été trop récemment acquise pour qu'elle soit totalement préparée, ou que le propriétaire n'est pas en mesure d'assurer seul son entretien.

Une fois la parcelle essouchée, des aménagements complémentaires sont possibles, lesquels sont directement liés à un souci de préservation des sols en vue d'une maximisation des rendements à moyen terme. Il s'agit principalement de la culture en bandes alternantes épousant les courbes de niveau des propriétés installées sur des reliefs. La culture en bandes alternantes n'est pas une action recensée dans l'étude du Ministère.

### La culture en bandes alternantes

Cette préparation implique l'intervention d'engins pour effectuer de lourds travaux de nivellement. Elle concerne alors les propriétés les plus vastes ou économiquement solides. Les courbes de niveau sont relativement rares dans les paysages paraguayens, étant donné la douceur du relief. De ce point de vue, les versants des plateaux du Paraná (de l'autre côté de la frontière au Brésil) offrent une vision plus complète et plus aboutie du phénomène. Néanmoins, lors de nos passages dans des propriétés susceptibles d'avoir recours à cette pratique (nous ne sommes pas en mesure d'évaluer le seuil d'inclinaison qui rend rationnel cet aménagement), les producteurs de soja affirmaient en grande majorité aménager les cultures en courbes de niveau. Mais il faut ici s'entendre sur les termes, puisqu'en réalité, cet usage a divers degrés de perfectionnement. Ainsi, la bande peut-elle être nivelée, formant un paysage de terrasses, c'est *la micro bacia*, rarissime au Paraguay. Ou bien encore, les bandes sont simplement séparées par des bourrelets de terre (le *murundu*) qui freinent l'écoulement hydrique par rupture de l'accélération gravitationnelle. Enfin, elle peut se constituer en une alternance déséquilibrée des cultures (une bande d'une quarantaine de mètres de large de soja pour une bande de quelques mètres de large de maïs) qui vise le même but que l'option précédente, mais ajoute une production.

Quand la pratique de la culture en courbes de niveau n'est pas retenue, les reliefs les plus accentués peuvent être totalement occupés par une plante comme le maïs, et ce sans aucun aménagement. On retrouve là, soit une préoccupation pionnière, celle de diversifier la production pour assurer l'autosubsistance en cas de coup dur, soit, dans le cas d'une *granja*

qui pratique également l'élevage intensif, une volonté de s'assurer un complément nutritif hivernal pour le bétail car le maïs constitue dans cette hypothèse une plante fourragère.

Une fois les parcelles préparées, il faut planter, cultiver et récolter. Les stratégies et les techniques s'évaluent aux différentes échelles de temps que comprend le calendrier agricole ; l'alternance des cultures se réfère à une gestion annuelle, alors que le choix de tel ou tel engrais chimique ou la décision de récolter se rapporte à une gestion ponctuelle.

### Le semis direct ou *plantio direto*

Une technique est clairement apparue avec les Brésiliens *granjeiros*, celle du *plantio direto* (portugais) ou *siembra directa* (espagnol), c'est-à-dire le « semis direct ». Il est pratiqué chez presque tous les *granjeiros* et les enquêtes du Ministère affirment qu'en 1996, il fut réalisé par 65 % de ceux-ci contre 67 % en 1995. La *granja* pratique la monoculture intensive avec deux récoltes annuelles. En été, les champs sont uniformément recouverts de plants de soja, alors qu'en hiver (d'avril à septembre, comprenant la saison sèche), et par ordre d'importance, on pratique la culture du blé, du maïs ou de l'avoine (système de la culture dérobée). Le rythme intense qu'on impose aux sols doit évidemment en réduire les capacités. Ainsi, un double labour entraînerait un risque de lessivage accru (un sol dénudé et retourné est directement exposé à l'action des pluies). En conséquence, on diminue le temps d'exposition en pratiquant le « semis direct », c'est-à-dire qu'après la récolte du soja qui, selon les années, court de mars à mai, on replante aussitôt et sans labour la culture hivernale. Cette optimisation de la fertilité des sols et la diminution des risques d'exposition sont bénéfiques à court terme ; mais qu'en est-il sur le long ou le moyen terme ?

Tout d'abord, notons que le labour est nécessaire de temps à autre. Il permet de renouveler en matière nutritive les couches superficielles lessivées des sols. Il active aussi l'échange gazeux avec les solums, et en particulier permet l'apport d'oxygène, essentiel dans le processus de décomposition des micro-organismes qui fertilisent les sols et dans les échanges chimiques avec les racines. Enfin, il favorise la circulation hydrique. Donc, un labour occasionnel est nécessaire à l'entretien des sols, mais les colons le réalisent à des rythmes différents et souvent insuffisants.

Ensuite l'économie du labour n'assure pas l'économie du nettoyage des champs. Les chaumes de la récolte antérieure doivent disparaître, il faut alors employer des herbicides coûteux. De plus, la dégradation des résidus végétaux par herbicide ne nourrit pas tant que l'enterrement par labour, alors le semis direct devra compenser ce manque par une surcharge d'engrais. On le voit, l'impact écologique du semis direct est important et il est certainement sensible économiquement à court terme.

### La rotation des cultures

Les études conduites au Ministère (MAG, 1996 et 1997) nous indiquent que 100 % des interrogés ont pratiqué dans la même année la culture du blé après celle du soja. Mais d'après nos propres repérages, il apparaît que tous les producteurs ne pratiquent pas deux récoltes annuelles (ils suppriment la récolte hivernale), et parmi ceux qui la pratiquent, tous ne récoltent pas du blé : ils peuvent opter pour le maïs ou l'avoine. Le choix entre ces différents produits nous renseigne sur le mode de gestion de la propriété. L'option de la culture du maïs ou du blé est une réponse à court terme à des impératifs économiques pressants. Les

producteurs sont amenés à gérer une propriété en fonction des variations des marchés à terme des produits<sup>9</sup>. Ils sont, aux époques décisives (récolte, approche d'une saison), renseignés quotidiennement sur l'évolution des cours mondiaux et sur les tendances à venir du marché : les suppléments des quotidiens régionaux brésiliens<sup>10</sup> fournissent régulièrement ce type d'information.

Au Paraguay cette information est pratiquement absente des médias, cependant les colons savent se tenir au courant par le bouche-à-oreille. Ce phénomène de sujétion à des marchés versatiles exige des producteurs une grande adaptabilité. Ainsi on a vu rapidement disparaître le tournesol des paysages paraguayens alors qu'il était un produit phare, il y a une dizaine d'années encore. Mais des producteurs, sensibles aux risques financiers qui pèsent sur les productions en développement excessif, adoptent de nouvelles productions, telle la *canola*<sup>11</sup> qui est utilisée pour produire de l'huile. Toutefois ils restent minoritaires.

Certains producteurs choisissent de ne s'exposer au marché mondial qu'une saison par an (avec le soja) et développent, en hiver, une production à usage local et sans profit financier direct. C'est le cas de l'avoine qui peut avoir deux fonctions, celle de culture verte ou celle de complément hivernal à l'alimentation d'un élevage bovin. Ainsi, l'avoine possède, durant sa période végétative, la faculté de régénérer les sols, en même temps qu'elle les protège des intempéries. Arrivée à maturité, elle est utilisée comme engrais vert, on laisse alors les plants se décomposer sur pied. Enfin, c'est un ensilage vert, tout comme le *lolium perenne* (*azevém* en portugais) qui est une graminée. Ces plantes sont utilisées pendant les gelées hivernales de juillet pour nourrir le cheptel bovin. On compte également le maïs parmi les ensilages.

La diversification de la production et en particulier l'apparition de cultures vertes, nous les avons remarquées principalement dans le sud de l'Alto Paraná. Il semble qu'elles soient moins d'usage dans le Canindeyú du fait que le processus pionnier y est retardé, et que, par conséquent, les terres sont plus fertiles remettant à plus tard l'effort d'adaptation. À nouveau, un regard porté sur l'autre rive du fleuve Paraná nous renseignerait sur les potentiels de cette société *granjeira*. Là, les rotations, plus abouties, sont triennales et intègrent une culture verte (Kohlhepp, 1991).

Pour l'heure, tout porte à croire que les transferts d'innovations se feront entre l'Alto Paraná et le Canindeyú, car la mobilité pionnière à l'intérieur de la zone est importante. Ainsi, des témoignages recueillis dans le sud de l'Alto Paraná nous indiquent que de nombreux pionniers locaux migrent vers les secteurs boisés du sud-est du Canindeyú.

On constate que les Brésiliens, toujours soucieux d'optimiser la production, ont introduit l'utilisation généralisée d'intrants. En effet, les semences sont sélectionnées, hybrides de diverses origines, et les sols corrigés et traités. Afin d'examiner ces éléments, nous allons suivre le travail semestriel de la culture du soja dans la région de La Paloma, Canindeyú.

### [Un exemple de gestion d'une « granja » au Paraguay](#)

Notre propos s'appuie sur le témoignage d'un Brésilien, propriétaire d'une *granja* et d'un magasin d'intrants et de pièces agricoles. Il introduit à la présentation de l'économie de l'exploitation *granjeira*. Les éléments proposés ensuite se rapportent à toute exploitation de soja, laquelle se caractérise par un haut niveau d'exigence puisqu'elle constitue la culture principale de l'exploitation, alors que la culture d'hiver est considérée comme accessoire par le producteur. Il la met en route selon ses disponibilités financières, c'est-à-dire en fonction des

bénéfices réalisés et des facilités de crédits offertes par les banques. Par conséquent l'investissement en intrants sera variable et moins soutenu.

La préparation des sols commence en octobre et le semis se fait en novembre ou en décembre, voire en janvier pour certaines variétés de soja. La première étape consiste à répandre des herbicides liquides dilués à de l'huile végétale pour dessécher le couvert végétal résiduel (en cas de *plantio direto*). Il existe quantité de variétés d'herbicides aussi le producteur fera un choix en fonction de ses observations (vigueur d'une certaine herbe par exemple), du prix et de la disponibilité des produits dans la région. À ce stade, le tracteur pulvérise 2,5 litres de produit par *alqueire* (mesure brésilienne qui correspond ici à 2,42 ha). Ensuite, si le *plantio direto* n'est pas l'option choisie, un disque retourne la terre à 10 ou 15 cm de profondeur. Dans cette région aux sols mixtes, la composante de grès oblige à ne pas entrer profondément dans les sols. Les semences sont alors réparties en même temps qu'on répand un engrais. Chaque ligne est séparée d'environ 40 cm et 24 à 28 semences sont déposées par mètre selon le taux de germination qui normalement s'établit à 95 %<sup>12</sup>.

Un second traitement intervient entre vingt et trente jours après le semis. Il s'agit de l'épandage d'herbicides associés, les quantités utilisées varient selon le produit<sup>13</sup>. Un troisième traitement suit, l'épandage d'insecticides ; selon la vigueur des fléaux, on peut compter jusqu'à cinq interventions durant toute la germination et la floraison. Les deux principaux vulnérants sont la chenille (*a lagarta*) et la punaise (*o percevejo*, appelée familièrement *fide fide*)<sup>14</sup>. Vingt jours avant la récolte, rien ne doit être appliqué, car elle pourrait se révéler toxique. Elle est lancée au début du mois de mars et se termine à la fin avril, parfois même un peu au-delà.

Ce rapide examen de l'activité agricole du *granjeiro* montre que celui-ci vise à une maximisation des rendements par un effort à court terme de préservation de la qualité des sols en vue de leur rentabilité optimale. Mais les *granjeiros* de la région orientale conservent une logique pionnière prédatrice ; les efforts consentis visent tout au plus quelques années antérieures. Enfin on retiendra la lourde contrainte financière qui pèse sur la *granja*.

Ajoutons que la relative « facilité » du milieu (richesse des terres agricoles, climat favorable à deux cultures annuelles, relief peu accentué) limite la variété des aménagements du domaine agricole, tout en lui assurant de confortables rendements. Mais la *granja* du Paraguay connaît des difficultés car, comme nous l'ont montré les quelques références tirées du Paraná brésilien, un fort différentiel existe de part et d'autre de la frontière internationale, signe que l'espace paraguayen est un espace qui comporte ses propres contraintes. Côté paraguayen, par exemple, le coût des intrants est plus élevé. Trois solutions s'offrent au producteur :

- 1) Limiter les aménagements et l'application d'intrants, au risque de voir ses rendements baisser sensiblement à court terme, et à long terme de façon irrémédiable.
- 2) Consentir à tous les investissements nécessaires et risquer de voir sa marge bénéficiaire se réduire considérablement (il peut également réaliser des économies d'échelle en augmentant sa surface productive).
- 3) Adopter une logique qui consiste à cultiver intensément sa parcelle sans souci de préservation à long terme du milieu naturel, et une fois les sols épuisés (à peine une dizaine d'années), quitter sa propriété pour des terres neuves.

Mais toutes ces options mettent en lumière un aspect crucial : le colon *granjeiro* contrôle peu son espace malgré la maîtrise technique et l'expérience acquise dans l'exercice de son activité agricole. Nous serions alors tentés d'interroger le contexte non-agricole, notamment l'inadaptation des structures économiques et politiques. D'une manière générale, l'inadéquation des macro-structures paraguayennes aux modèles de production agricole nationaux entrave la fluidité des échanges et donc réduit les économies d'échelle. Le déficit doit par conséquent être compensé par un effort accru sur les rendements. Qu'en est-il dans le domaine de la production agricole *granjeira* ?

Si nous ne sommes pas en mesure d'établir précisément le bilan comptable de la granja, nous pouvons toutefois évaluer le coût des intrants dans cette économie agricole. Son poids considérable montre que le *granjeiro* est un entrepreneur qui doit gérer, d'une saison à l'autre, un lourd investissement. Si l'on considère les coûts en intrants, par exemple (semences, engrais, pesticides et herbicides) ils s'élèvent à 225 US\$ par hectare, alors que le prix d'achat du sac de soja de 60 kg est d'environ 10 US\$. Les enquêtes du Ministère établissent un rendement moyen pour 1995, 1996, 1997 de 3019 kilos par hectare, soit approximativement 500 US\$ par hectare<sup>15</sup>. Les seuls intrants représentent donc 45 % approximativement du chiffre d'affaires<sup>16</sup>.

Un élément mérite d'être souligné, il concerne les rendements obtenus dans le Paraná. Selon un technicien agronome de la COCAMAR (coopérative agricole) les rendements tournent autour de 2 400 kg/ha, nettement moins qu'au Paraguay, alors que la nature des terrains est équivalente. La baisse est imputable à une perte de fertilité des sols, en dépit du fait que, selon le même spécialiste, l'investissement en intrants, dans la région, est en moyenne de 155 US\$/ha alors qu'il est de 225 US\$ côté paraguayen. Cela pourrait nous amener à conclure qu'au Brésil moins d'intrants sont utilisés, mais il s'agit probablement d'une variation du prix des produits de part et d'autre de la frontière. On constate aussi que ces produits, moins chers au Brésil, sont achetés par de nombreux producteurs installés au Paraguay.

Le Paraguay bénéficie actuellement de sols de qualité supérieure, en revanche il souffre des insuffisances de ses réseaux commerciaux qui ont pour effet d'alourdir les coûts de production.

Les dépenses ne se limitent pas aux intrants. Il faut également payer la terre, amortir et entretenir le matériel ou le louer (tracteur, moissonneuse) et assurer le transport de la production jusqu'au silo<sup>17</sup>. Enfin, il faut également négocier un emprunt dont la plupart des producteurs disposent pour le volet agricole. Il s'agit généralement d'emprunts couvrant une saison agricole, le plus souvent contractés auprès de la coopérative (ils fonctionnent sur le système des marchés à terme), et/ou d'une banque commerciale. Là, les taux semblent étonnement élevés, toujours plus de 2,5 % par mois<sup>18</sup>. Ils s'ajoutent au fait que le producteur, dont la propriété est hypothéquée, s'engage à livrer la récolte à un prix préfixé qui le désavantage. La préoccupation du remboursement du crédit est sur toutes les lèvres : il faut « *fechar a conta* », c'est-à-dire, *boucler l'emprunt*.

La granja relève d'une performance technique avec une productivité optimale, indice d'une modernité assimilée et contrôlée, mais elle repose sur des structures économiques et commerciales précaires.

## Nouvelles ruralités *granjeira*. L'économie domestique du *granjeiro* : des campagnes aux villes

Il est difficile de juger du niveau de vie des *granjeiros*. Leurs plaintes désignent les silos, les banques, les intermédiaires, l'État et le marché. De plus, la forte mobilité des *granjeiros* peut s'interpréter comme le signe d'un taux élevé de faillites. Mais il est difficile de conclure car le rapport qu'entretient le colon *granjeiro* avec l'argent et l'espace a quelque chose du jeu ; on a pris l'habitude, par goût et par nécessité de prendre des risques dans la gestion annuelle des affaires et à plus long terme dans la mobilité. Quelle est donc la part des échecs qui reposent sur un pari imprudent, car le producteur, c'est certain, ne joue pas à coups sûrs et les marges sont souvent faibles ? C'est d'ailleurs peut-être ce qui attire les colons au Paraguay ; conscients de l'insécurité des affaires, ils savent aussi, pour les plus avisés et les plus audacieux, qu'un « bon coup » est possible, car si certaines contraintes apparaissent d'autres sont levées (disponibilité foncière, désengagement de l'État qui d'un côté ne soutient pas la production, mais de l'autre n'impose pas de taxation ou de contrôles écologiques, ...).

Qu'en est-il des unités de production que nous avons visitées ? Elles semblaient pour la plupart prospères, bien qu'on doive se méfier du « clinquant ». La réussite doit s'afficher chez ces *granjeiros* qui sont devenus l'élite économique, et parfois politique, des campagnes et des nouveaux foyers urbains. Cette réussite se mesure moins dans l'habitat que dans les équipements et les véhicules particulièrement visibles. Les enfants des entrepreneurs et leurs pères passent à toute heure du jour dans le village, en faisant gronder le moteur des véhicules flambants neufs et toujours rutilants malgré la boue ou la poussière<sup>19</sup>. La réussite c'est la consommation et ici comme ailleurs, le véhicule motorisé en est le meilleur signe. Le *granjeiro* s'est propulsé dans un espace-temps qui lui fait prendre ses distances avec le mode de vie traditionnelle, le terroir n'a plus d'emprise, les limites du finage se gommant, et le temps s'accélère ; on se déplace plus vite et plus loin, le regard s'est tourné vers ce qui n'est plus visible et que l'on convoite.

L'habitat reste traditionnel. Il est construit en planches de bois sur des modèles architecturaux simples et il fait l'objet d'aménagements sommaires. Les plus prospères construisent en dur, mais les formes sont classiques (plan rectangulaire, couverture à pente double et en tuile, terrasse). Autour d'une cour, on remarque les dépendances et des hangars pour abriter les véhicules.

À l'intérieur de la maison, la cuisine est la pièce centrale où se situe le poste de télévision qui permet aux colons de suivre les chaînes brésiliennes grâce à une antenne parabolique. Cette pièce n'est utilisée que par la famille et si l'on reçoit c'est dehors sur la terrasse.

L'engagement économique et l'ascension sociale ont fait du *granjeiro* un acteur de plus en plus urbain.

Le mode de vie du *granjeiro* a très nettement perdu son aspect rural traditionnel bien que la tradition reste essentielle chez ces populations, mais elle s'est diluée dans un environnement urbain qui d'une certaine manière a contribué à la standardisation des attitudes sociales. Ces pionniers ont apporté avec eux un ensemble de pratiques socioculturelles, et pas seulement techniques, en donnant aux formations urbaines récentes une centralité nouvelle.

## Conclusion

L'intervention des colons brésiliens *granjeiros* est sans doute une donnée essentielle à l'évolution récente de la société paraguayenne. Ces pionniers spécialisés dans la monoculture intensive du soja ont rompu l'organisation spatiale traditionnelle du Paraguay : installés sur les espaces forestiers marginaux, à la frontière du Brésil, ils ont intégré un espace qui est devenu en quelques dizaines d'années la première région agricole du pays. Le soja, absent à la fin des années soixante au Paraguay, est devenu la principale culture du pays, si l'on considère les surfaces occupées et l'impact économique.

Le développement du soja ne s'est pas fait en chassant une activité agricole antérieure. L'expulsion et la marginalisation de la polyculture commerciale et vivrière ont accompagné ce mouvement. Mais elles ont touché essentiellement les paysans intégrés au processus pionnier et donc principalement brésiliens. On doit cependant insister sur le fait que l'espace extrême-oriental représentait, pour l'agriculture traditionnelle paraguayenne un glacis d'expansion au potentiel important aujourd'hui difficilement accessible face à une monoculture qui s'impose.

La monoculture du soja permet aussi de remettre en question une structure foncière sérieusement ancrée dans l'opposition latifundium/minifundium. Le développement d'une agriculture familiale productive sur parcelles moyennes est possible au Paraguay, les *granjeiros* le démontrent dans le secteur frontalier.

Cependant, l'agriculture *granjeira* ne pénètre pas en profondeur les campagnes paraguayennes. De ce point de vue, l'espace de la monoculture semble fonctionner pour partie en espace clos, les structures agraires qui lui sont propres n'ont pas gagné le reste du territoire, la monoculture elle-même est confinée à l'espace frontalier et les façons culturelles propres au *granjeiros* ne se sont pas diffusées. L'adoption des innovations et les ajustements des techniques d'encadrement sont affaire de temps, relativité temporelle qui s'accorde difficilement au constat d'une rupture des écosystémiques, conséquence d'une lourde contrainte économique qui pèse sur les *granjeiros*.

Les atteintes portées aux milieux naturels sont violentes, pour preuve la disparition probable de près de 80 % du couvert forestier au Paraguay oriental, dont la monoculture intensive du soja est largement responsable. Mais signalons que dans le Brésil méridional, où s'est constituée et où subsiste la *granja*, les signes d'un renouveau écologique sont perceptibles. Le Rio Grande do Sul est le premier État de la fédération brésilienne à inverser la courbe de déforestation. Depuis 1983, la forêt reconquiert l'espace cultivé, elle a augmenté sa superficie de 3 370 000 ha totalisant désormais 4 955 600 ha<sup>20</sup>. Doit-on y voir l'évolution d'un modèle agraire, celui de la *granja*, vers l'intégration de la donnée écologique, ou simplement le résultat d'un déplacement géographique, notamment au Paraguay, des dommages naturels ? Les phases de croissances pionnières sont inévitablement déprédatrices, l'histoire le démontre en quelque endroit que ce soit sur la planète. Le milieu est l'un des régulateurs (à grands frais certes) des tensions économiques et sociales ; le migrant-pionnier est avant tout contraint par une logique socio-économique qui le met en présence, par sa capacité de mobilité, de réserves naturelles abondantes. La « prodigalité » est un moment historique de la constitution complexe des territoires, processus au cours duquel alternent déséquilibres, ruptures et rééquilibrages<sup>21</sup>. La question qui se pose maintenant, au regard de la rapidité avec laquelle sont conduits les défrichements dans les pays du Sud, est de savoir si les progrès technico-scientifiques n'imposeront pas une dégradation irrémédiable des milieux naturels, notamment par l'artificialisation extrême des milieux naturels (introduction d'organismes génétiquement modifiés, par exemple).

Au-delà des impacts de la société *granjeira* sur les systèmes agraires et le milieu naturel au Paraguay, il est un domaine de la société paraguayenne où s'engagent d'importantes mutations. Les représentations de l'espace rural que forgent les *granjeiros* introduisent un continuum rural/urbain. La société *granjeira* est à l'origine de l'intégration et du développement sans précédent des structures urbaines paraguayennes, signe d'une évolution profonde et sans précédent d'une société jusque-là agraire.

### Notes

- 1** La superficie du Paraguay occidental n'est pas établie avec exactitude.
- 2** Le taux de migration interne au Brésil est passé de 9,46 % à 7 % entre 1991 et 1996, mais le taux de migration vers un autre État est de 36 % et 37,2 % pour la même période (Waniez, 2002 : 149).
- 3** Le Paraguay est frontalier de la région Sud du Brésil et accessible par la route et le pont internationaux ouverts dans les années soixante.
- 4** Il faudrait pondérer ces données avec la surface totale du département pour plus de précision, néanmoins l'indication reste intéressante en raison d'une relative homogénéité de la superficie des départements dans le secteur extrême-oriental.
- 5** Selon, *El País*, 19 mai 1999, ces régions agro-industrielles de l'intérieur du pays (polygone comprenant le Mato Grosso, le Goiás, le sud de la Bahia, le Minas Gerais, l'intérieur de São Paulo et le Paraná) constituent des références en matière de développement tant quantitatif que qualitatif.
- 6** La présentation méthodologique du document ne nous donne pas la surface de chaque propriété. L'échantillon a été réalisé d'après le recensement de 1991.
- 7** Il existe bien une loi qui oblige à conserver 10 % de sa propriété en couverture forestière, mais elle n'était jusqu'ici pas un impératif.
- 8** Du tupi guarani, *Kapu'era*, c'est « ce qui était de la forêt ». Il s'agit, selon le dictionnaire Aurélio « d'un terrain forestier défriché et/ou brûlé pour la culture ou pour tout autre usage ». Nous avons rencontré ce terme généralement dans le sens d'une jachère ou d'un recru arbustif.
- 9** Pour le soja, le blé le maïs et l'avoine, la référence mondiale est le marché du *Chicago Board of Trade*, le C.B.O.T.
- 10** En cela le système de presse brésilien est semblable à celui des États-Unis, la presse régionale se substitue à la presse nationale.
- 11** Malgré nos demandes d'éclaircissement, nous ne disposons pas de la traduction de ce terme pris en note lors d'une conversation.
- 12** Le prix du sac de 50 kg de semences importées est de 35 US\$. Il faut environ quatre sacs et demi par *alqueire*. Un sac de semences nationales s'échange à 50 000 guaranis (18 US\$) ; le produit brésilien coûte 65 000 guaranis (24 US\$). Les semences importées sont modifiées par hybridation et sont donc plus productives. Les engrais, à ce stade, se présentent sous forme granulée, et associent phosphore, nitrogène, potasse et calcium. Il faut compter huit sacs par *alqueire*, à 13 US\$ l'unité.

**13** L'herbicide le plus courant, le « Dinan », se répand à 80g/*alqueire*, pour un prix de 150 US \$ par 800 g. Il est mélangé avec du « Pivot » à raison d'un litre par *alqueire*, son prix de vente pour 5 litres est de 225 US\$. De même, il faut mélanger ces produits à de l'huile végétale en comptant 6 litres par *alqueire* pour une valeur de 60 US\$ les 20 litres. Des herbicides plus conventionnels sont utilisés, il s'agit du « Scepter » (2,5 litres/al à 165 US\$/5 litres) et du « Trifularina » (3 litres/al à 22 US\$/5 litres), lesquels ne sont associés à aucune huile.

**14** La chenille peut attaquer dès le trentième jour de germination qui débute cinq jours après le semis. La punaise attaque de quarante-cinq à cinquante jours après le début de la germination, pendant la floraison. Le produit couramment utilisé est le « Thiodan » qui coûte 160 US\$ les 20 litres et qui se répand à raison de 2 litres par *alqueire*. Il est associé ou non à de l'huile végétale.

**15** Il s'agit là de la production réelle, c'est-à-dire corrigée à moins 14 % d'humidité (taux moyen appliqué) et soustraction faite des pertes (récolte, transport, ...).

**16** Environ 77 % des exploitants utilisent des semences améliorées, 98 % des fertilisants chimiques et 100 % des pesticides (MAG, 1997).

**17** C'est là que les intermédiaires deviennent importants.

**18** Valeur minimum quoique déjà extrêmement élevée, même si les taux d'inflation avoisinent au Paraguay les 10 % : 18,3 % en 1994, 10,5 % en 1995, 8,2 % en 1996, 6,2 % en 1997 (Banco central, 1998). Le taux d'escompte avoisine quant à lui les 30 % (*ibidem*).

**19** La consommation s'est diversifiée et l'importation s'est développée. Les véhicules dominants sont des tout-terrain importés de Corée du sud, du Japon ou des U.S.A. Les voitures sont souvent des Volkswagen, marque qui a fait son apparition au Paraguay avec les Brésiliens.

**20** Carlos Alberto de Souza, *Folha de São Paulo*, 6 juin 2001.

**21** À l'échelle du temps long, les forêts de France, fortement dégradées, sont là pour en témoigner, les réserves forestières se reconstituent alors même que l'agriculture française n'a jamais été aussi productive et performante.

---

## Bibliographie

BANCO CENTRAL DEL PARAGUAY (1998) *Estadísticas económicas*, Asunción, BCP, n° 426, 138 p.

BANCO CENTRAL DEL PARAGUAY (2000) *Boletín estadístico*, Asunción, www.bcp.py.

BANQUE MONDIALE (2001) *World development report 1999/2000*, Banque mondiale, www.worldbank.org.

CHONCHOL Jacques (1995) *Systèmes agraires en Amérique latine. Des agricultures préhispaniques à la modernisation conservatrice*, Paris, Institut des hautes études de l'Amérique latine, coll. Travaux et Mémoires de l'I.H.E.A.L, n° 62, 366 p.

DOMENACH Hervé, PICOUEY Michel (2000) *Population et environnement*, Paris, PUF, 127 p.

- DOMENACH Hervé, PICOUET Michel (1995) *Les migrations*, Paris, PUF, 127 p
- FUMEY Guy (1997) *L'agriculture dans la nouvelle économie mondiale*, Paris, PUF, 379 p.
- HAESBAERT Rogério (1999) Regiões transfronteiriças e migração brasileira em países do Mercosul » in *VII Encontro Nacional da ANPUR-Assoc. Nac. Planej. Urbano e Regional*, Porto Alegre.
- I.H.E.A.L. (1981) *Les phénomènes de frontières dans les pays tropicaux*, Paris, Travaux et mémoires de l'I.H.E.A.L., Credal, 456 p.
- KOHLHEPP Gerd (1999) Incorporação do espaço fronteiro do leste do Paraguai na esfera de influência brasileira in Barbara Potthast., K. Kohut, Gerd Kohlhepp Éd.s., *El espacio interior de América del Sur : geografía, historia, política, cultura*, Frankfurt, Madrid, Centro de Estudios Latinoamericanos de la Universidad Católica de Eichstätt, série A : Actas, 19, Vervuert, Iberoamericana, pp. 205-225.
- KOHLHEPP Gerd (1991) Mudanças estruturais na agropecuária e mobilidade da população rural no Norte do Paraná (Brasil), *Revista Brasileira de Geografia*, Rio de Janeiro, 53 (2), pp. 79-94.
- MINISTERIO DE AGRICULTURA Y GANADERIA (2000) *Producción agrícola, 1998/1999 y 1999/2000*, Asunción, Dirección de Censos y Estadísticas Agropecuarias, <http://www.una.py/sitios/mag/dcea>.
- MINISTERIO DE AGRICULTURA Y GANADERIA (1997) *Producción agropecuaria 1996/97, síntesis estadística, informe final*, Asunción, Dirección de Censos y Estadísticas Agropecuarias, MAG, 129 p. & annexes.
- MINISTERIO DE AGRICULTURA Y GANADERIA (1996) *Producción agropecuaria 1995/96, síntesis estadística, informe final*, Asunción, Dirección de Censos y Estadísticas Agropecuarias, MAG, 136 p. & annexes.
- MINISTERIO DE AGRICULTURA Y GANADERIA (1994) *Censo agropecuario 1991*, Asunción, Dirección de Censos y Estadísticas Agropecuarias, MAG, cd-rom.
- NEUVY Guy (1991) *L'homme et l'eau dans le domaine tropical*, Paris, Masson, 227 p.
- PALAU VILADESAU Tomas et HEIKEL M. V. (1987) *Los campesinos, el Estado y las empresas en la frontera agrícola*, Asunción, BASE (Investigaciones Sociales, Educación, Comunicación), PIPSAL (Programa de Investigaciones sobre Población en América Latina), 333 p.
- PALAU VILADESAU Tomas (1996) Migração transfronteiriça entre Brasil e Paraguai : o caso dos brasiguaios in Neide Patarra Lopes (coord.), *Emigração e imigração internacionais no Brasil contemporâneo*, Programa Interinstitucional de Avaliação e Acompanhamento das Migrações Internacionais no Brasil, Campinas, Vol. 1, FNUAP, 2<sup>ème</sup> éd., pp. 200-207.
- PEBAYLE Raymond (1994) Les Brésilguayens, migrants brésiliens au Paraguay, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Migrinter, 10 (2), pp. 73-86.
- PEBAYLE Raymond (1989) *Les Brésiliens, pionniers et bâtisseurs*, Paris, Flammarion, coll. Géographes, 361 p.
- SILVERO RODRIGUEZ R. (1998) *La economía paraguaya en 1996/97. Crisis y oportunidades*, s. l., Fundación Konrad Adenauer Stiftung, 363 p.
- SOUCHAUD Sylvain (2000) *La formation d'un espace « brésiguayen » dans l'Est du Paraguay*.

*Migrations pionnières brésiliennes et organisations socio-spatiales dans l'Orienté paraguayen*, thèse de doctorat de géographie, dir. M. Guillon et J.-P. Clément, Poitiers, 515 p.

WANIEZ Philippe (2002) *Les données et le territoire au Brésil*, H.D.R., géographie, Paris X, <http://perso.club-internet.fr/philgeo>, 400 p.

ZOOMERS E. B. et KLEINPENNING J.M.G. (1990) Colonización interna y desarrollo rural : el caso del Paraguay, *Revista Geográfica*, I.P.G.H, n° 112, Méjico, pp. 109-125.



### Documents annexes

Il y a **3** documents annexés à cet article.

 [fichier] [Carte 1 : Le Paraguay dans le cone sud](#) (37k)

 [fichier] [Carte 3 : Répartition de la micro-propriété agricole, par taille et par département, au Paraguay oriental en 1991](#) (43k)

 [fichier] [Carte 4 : Répartition de la petite et moyenne propriété agricole, par taille et par département, au Paraguay oriental en 1991](#) (41k)



### Pour faire référence à cet article

**Souchaud Sylvain** (2002). *"Migrations et mutations des systèmes agraires : la culture brésilienne du soja au Paraguay"*. Revue Européenne des Migrations Internationales , Volume 18 , Numéro 2 , p. 105-137.

Accessible en ligne à l'URL : <http://remi.revues.org/document1649.html>

imprimer 

signaler par mail 

[Accueil](#) > [Sommaires](#) > [Volume 18](#) > [Numéro 2](#) > [Articles](#) > [Article](#)

REMI - Revue Européenne des Migrations Internationales - ISSN 0765-0752  
MSHS - 99, avenue du Recteur Pineau - F-86000 Poitiers  
Tél : (33) - (0)5 49 45 46 56 - Fax : (33) - (0)5 49 45 46 68  
<http://remi.revues.org> - [remi@mshs.univ-poitiers.fr](mailto:remi@mshs.univ-poitiers.fr)

PAGE GÉNÉRÉE PAR **LODEL**

[Administration du site](#) (accès réservé) - [A propos](#)


[imprimer](#) 
[signaler par mail](#) 
[Sommaires](#)
[En texte intégral](#)
[Comité de direction,  
de rédaction et  
correspondants](#)
[Abonnement et vente  
à l'unité](#)
[Vente collection  
complète](#)
[Note aux auteurs](#)
[Mentions légales](#)
[Index par auteurs](#)
[Index par mots-clés](#)
[Index géographique](#)
[Texte intégral sur  
Persée](#)
[Numéros 1-1 \(1985\) à  
17-3 \(2001\)](#)


Recherche

La REMI adhère à



Article

## Les réfugiés de l'environnement

### Une nouvelle catégorie de migrants forcés ?

 par [Patrick Gonin](#) et [Véronique Lassailly-Jacob](#) | publié en ligne le 9 juin 2006

Patrick Gonin : Professeur de géographie, Migrinter, MSHS, Poitiers

Véronique Lassailly-Jacob : Chargée de recherche CNRS, Centre d'études africaines, Paris.

**Mots-clés** : [Causes des migrations](#) , [Environnement](#) , [Mozambicains](#) , [Peuls](#) , [Réfugiés](#) , [Réfugiés](#) , [Soninké](#)

**Zones géographiques** : [Burkina Faso](#) , [Ghana](#) , [Mali](#) , [Zambie](#)

**Résumé** : Si la violence, les persécutions, les violations des droits de l'homme sont les causes les plus fréquentes des exodes, il existe un autre motif de départ dont on parle moins, fondé sur la dégradation, la confiscation ou la destruction de l'environnement biophysique. Les calamités naturelles, les destructions intentionnelles ou accidentelles de l'environnement, les politiques environnementales sont sources de déplacements plus ou moins contraints de populations considérées depuis peu comme une catégorie de réfugiés appelée " réfugiés de l'environnement " ou " réfugiés écologiques ". Cet article se propose de retracer l'histoire institutionnelle et les débats et controverses que suscite l'émergence de cette nouvelle catégorie de " réfugiés pas comme les autres ". Il s'appuie sur des exemples de réfugiés de l'environnement chassés par la sécheresse, des éleveurs Peuls du Mali et du Burkina Faso réfugiés au Ghana dans les années 1983-84, des agriculteurs mozambicains fuyant en 1992-93 vers la Zambie, et des Soninké de la région de Kayes au Mali.

**Abstract** : Environmental Refugees. A New Category of Forced Migrants ? . -- Beyond violence, persecutions and human rights violations which are usually the main causes of exodus, there is another important but not publicised cause of forced displacement related to the degradation, confiscation or destruction of biophysical environment. Natural disasters, intent or accidental environmental destruction, environmental policies result in more or less forced migrants, that are now, called "environmental refugees" or "ecological refugees". First, this article relates the institutional history of this new category of refugees. Then, it points out debates and disputes raised about the issue of those unlike refugees such as the Fulani herders from Burkina Faso and Mali escaping the 1984-85 drought to take refuge in Ghana or the Mozambican farmers fleeing to Zambia because of the 1992 drought as well as the Soninke peasants from Kayes in Mali intensifying international migrations.

**Extracto** : Los refugiados del medio ambiente. ¿Una nueva categoría de emigrantes forzosos? -- La violencia, las persecuciones, las violaciones de los derechos humanos constituyen las causas más frecuentes de los éxodos. Existe, sin embargo, otro motivo de partida, del que se habla menos, fundado en la degradación, la confiscación o la destrucción del medio ambiente biofísico. Las calamidades naturales, las destrucciones intencionales o accidentales del medio ambiente, las políticas medio-ambientales son fuentes de desplazamientos, más o menos forzosos, de poblaciones. A estas personas se les considera, desde no hace mucho tiempo, como una categoría de refugiados denominada "refugiados del medio ambiente" o "refugiados ecológicos". Este artículo se propone recomponer la historia institucional así como los debates y controversias que ha suscitado la emergencia de esta nueva categoría de "refugiados distintos a los otros". Para ello, este artículo se apoya en ejemplos de refugiados del medio ambiente expulsados por la sequía: los ganaderos Peuls de Malí y del Burkina Faso refugiados en Ghana en 1983-84, los agricultores mozambiqueños que huyeron en 1992-93 hacia Zambia y los Soninké de la región de Kayes de Malí.



## Sommaire

[Qui sont les réfugiés de l'environnement ?](#)

[Qui parle des réfugiés de l'environnement ?](#)

[Les organisations internationales](#)

[Les médias](#)

[La recherche](#)

[Comment les réfugiés écologiques sont-ils accueillis dans les pays du sud ?](#)

[Les migrations internationales, une ressource pour des zones écologiquement fragiles :](#)

[l'exemple de la région de Kayes](#)

[Le bassin versant du fleuve Sénégal et ses aménagements](#)

[Systèmes migratoires, migrations internationales et catastrophes naturelles](#)

[Migration et environnement : une relation complexe](#)

[Conclusion](#)



## Texte intégral

L'histoire de l'humanité est jalonnée de migrations provoquées par des causes sans cesse répétées qu'il s'agisse de variations climatiques sur le temps long, de catastrophes naturelles, de crises démographiques ou économiques ou encore de guerres. Le politique et l'économique disputent aussi au naturel les responsabilités dans les déplacements de population. Mais, de tout temps, l'homme s'est déplacé vers des lieux plus cléments pour sa survie lorsque la nature devenait trop contraignante. Dans ce cas, la migration est initiée et gérée par le groupe pour maintenir l'équilibre entre le nombre des habitants et les possibilités du milieu. Elle est utilisée comme facteur de régulation des surplus démographiques ou « soupape de sûreté » face aux tensions d'ordre divers, notamment écologiques (Domenach et Picouet, 1995).

Toutefois, en cas de destruction ou de dégradation durable de l'environnement biophysique, la migration peut se transformer en une mobilité forcée qui se traduit par une rupture, une cassure dans le fonctionnement du groupe, au lieu d'en assurer la continuité et la reproduction. Associée à la prise de conscience internationale d'un environnement de plus en

plus menacé, une nouvelle catégorie de migrants forcés est apparue récemment, les « réfugiés de l'environnement » ou « réfugiés écologiques ». Qui sont ces nouveaux réfugiés ? Quand et pourquoi ce concept est-il né et quels acteurs l'utilisent ? Comment les pays d'accueil considèrent ces réfugiés ? Les populations, qui pratiquent depuis longtemps la migration internationale et subissent les effets de calamités naturelles, font-elles aussi parties de ce groupe aux effectifs en augmentation ? Par ailleurs, il est couramment dit que les pics de migration du Sahel étaient liés à la sécheresse, que des catastrophes « naturelles » provoquaient des migrations qui n'étaient pas perçues comme appartenant à la catégorie des réfugiés de l'environnement. Il s'agit de cerner les contours encore flous d'une catégorie mal définie dont la reconnaissance est très controversée en raison de ses multiples implications, politiques surtout.

Pour aborder cette question, nous traiterons, dans une première partie de la pertinence de cette catégorie, de son origine, des réactions qu'elle provoque et la manière dont ces fugitifs sont reçus dans les pays du Sud. Une deuxième partie abordera les migrations internationales dans leur relation à l'environnement et plus particulièrement face à des situations de sécheresse.

### Qui sont les réfugiés de l'environnement ?

Dans un sens général, les réfugiés de l'environnement sont des populations obligées de quitter leur lieu de résidence dont elles sont tributaires pour leur survie en raison de sa destruction ou de sa dégradation. Les dommages relèvent de causes naturelles et humaines qui souvent s'imbriquent étroitement.

Les réfugiés de l'environnement fuient des lieux dévastés par le volcanisme, les tremblements de terre, les typhons, les sécheresses ou les inondations. Ainsi, on parle beaucoup de la menace que représente la montée du niveau des mers en raison du réchauffement climatique. S'il s'élève d'un mètre, ce sont 300 millions de personnes qui seront affectées : des îles comme les Maldives ou des zones deltaïques comme au Bangladesh seront rayées de la carte.

Mais la nature n'est pas seule responsable de ces dévastations présentes ou à venir. L'homme en transformant son environnement physique ne le rend-il pas plus vulnérable aux désastres ? Ainsi, la pression démographique et le contexte politique ont joué un rôle majeur dans l'étendue des dévastations provoquées par les inondations du fleuve Yangtsé Jiang en Chine, pendant l'été 1998. Elles ont envahi 21 millions d'hectares et occasionné plus de 3 000 morts et des millions de sans-abri. Ces catastrophes ont été imputées aux pluies de mousson, mais très peu de personnes ont mentionné le rôle de la déforestation massive du bassin du fleuve alors qu'il avait perdu 85 % de ses forêts. Cette déforestation (accélérée par des fonctionnaires locaux qui en tiraient des revenus) favorisa le ruissellement et le comblement du lit du fleuve par les sédiments. De plus, la population qui avait triplé en une génération et demie s'était installée jusque dans les plaines d'inondation du fleuve. Enfin, le barrage des Trois Gorges (en construction sur le fleuve) avait mobilisé toute l'attention des pouvoirs publics au détriment de l'entretien des digues dont certaines ont cédé sous la pression des eaux ; d'autres ont aussi été dynamitées pour préserver les villes et les sites industriels, provoquant alors l'inondation des campagnes et privant des millions de paysans de leurs habitations et de leurs terres (Gautier, 1999). Comme le souligne avec justesse Jean Gallais (1994 : 7) : « *L'homme est toujours victime de la catastrophe dont il aura le plus souvent, directement ou indirectement, accru le risque* ». Dans la situation décrite, il y a peut-être

cataclysme naturel, mais ses effets sont décuplés par des facteurs d'ordre démographique, économique et politique.

De même, les destructions environnementales ont des causes d'origine humaine. Nous avons en mémoire les catastrophes de Seveso en Italie (1976), de Bhopal en Inde (1984) et de Chernobyl en Ukraine (1986). Dans de telles circonstances, les autorités minimisent les effets humains ou bien les passent sous silence pour éviter l'opprobre international. C'est d'autant plus facile que les victimes font souvent partie des couches sociales les plus démunies. À Bhopal, les émanations toxiques se sont répandues dans les parties basses de la ville, à proximité de l'usine, là où s'étaient installés les ouvriers. L'exode n'a été souvent possible que pour les personnes vivant dans les parties hautes, les familles les plus aisées.

À Chernobyl, le bilan officiel est de 31 morts, mais 155 000 km<sup>2</sup> ont été contaminés par la catastrophe en Biélorussie, Russie et Ukraine. Toutefois, on parle peu du sort des 110 000 personnes évacuées de la zone d'exclusion de 30 km de rayon, définie autour de la centrale. On oublie qu'une ville entière, Pripiat, et environ 200 villages ont été vidés de leurs habitants.

En outre, les destructions environnementales découlent de projets d'aménagement du territoire. Dans les pays du Sud, les évacuations de populations se multiplient en raison d'une extension des infrastructures couplée à la croissance démographique. En 1996, un rapport publié par la Banque mondiale faisait état de 80 à 90 millions de personnes expulsées entre 1986 et 1995 de leur lieu de résidence, suite à des projets d'infrastructure : barrages, mines, rénovations urbaines ou programmes de transport. Parmi ces projets, la construction de barrages-réservoirs donnait lieu au plus fort pourcentage de populations transférées soit 62,8 % (Banque mondiale, 1996). La situation est toujours d'actualité en Chine où le barrage des Trois Gorges, en construction sur le fleuve Yangtsé, aura pour conséquence le déplacement de plus d'un million de personnes. « *Les terres destinées à être ennoyées sont les espaces où se concentrent populations et activités en lien avec l'axe fluvial* » (Sanjuan et Béreau, 2001 : 41).

Il y a aussi destruction environnementale lorsque des armées pratiquent la politique de la terre brûlée pour contraindre par la faim des populations à fuir. Et quand des tonnes de napalm sont épandues par avion (guerre du Vietnam), il s'agit encore de destruction intentionnelle de l'environnement pour expulser les habitants des lieux.

En outre, des États arguent de la « dégradation environnementale » pour déplacer des minorités ethniques ou des opposants. Au Laos, le gouvernement procède actuellement à la « descente » de minorités ethniques montagnardes pour, officiellement, contrecarrer leur agriculture sur brûlis, jugée préjudiciable à l'environnement. Mais ces déplacements massifs font partie d'une politique volontariste d'intégration territoriale, sociale et culturelle (Goudineau, 1997). En Éthiopie, pour lutter contre la famine qui sévissait sur les hauts plateaux du Nord très peuplés, le gouvernement décida d'un transfert de population vers les basses terres du Sud. Cette politique de « bascule » démographique qui prit le nom de « *resettlement* » cachait en fait d'autres motifs essentiellement stratégiques, c'est-à-dire vider de leur population les zones de refuge des Fronts d'opposition.

Enfin, on observe des actions de confiscation de l'environnement pour empêcher les populations d'en utiliser les ressources dans des contextes très différents. En temps de guerre, les armées qui sèment derrière elles des mines antipersonnel ou bien empoisonnent des puits agissent de telle sorte qu'elles privent les habitants des ressources de leur environnement. En

temps de paix et de façon paradoxale, les nouvelles politiques de protection de l'environnement dans les pays du Sud se traduisent par la création de « parcs naturels » et de « réserves » dont les occupants sont expulsés, devenant ainsi de véritables réfugiés d'un environnement qu'on leur a confisqué. Les contradictions liées à ces actions de « conservation » de la nature, sources d'évacuations sont décrites par Georges Rossi en ces termes :

« Les expulsions ont toujours été autoritaires, souvent violentes, parfois dramatiques, comme au Togo où, régime politique aidant, l'extension du parc de la Kéran au début des années 1980, entraîna, sans aucune préparation, le déplacement de près de 10 000 personnes et l'intervention de l'armée qui détruisit les villages à la grenade et au lance-flammes » (Rossi, 2000 : 60).

Ces exemples de déplacements contraints de population pour cause environnementale révèlent une telle panoplie de situations qu'il est impossible de cerner de façon précise la catégorie dite des réfugiés de l'environnement.

### Qui parle des réfugiés de l'environnement ?

Née de la prise de conscience des menaces de dégradation de notre planète, la catégorie des réfugiés de l'environnement a été créée par les organisations internationales. Par la suite, les médias et le monde académique se sont emparés de ce nouveau concept, source de polémiques de plus en plus vives.

### Les organisations internationales

En 1972, la première Conférence des Nations Unies sur l'environnement se tient à Stockholm. C'est le début de la prise de conscience internationale des menaces que l'homme fait peser sur l'environnement. Il est décidé de créer à Nairobi un nouvel organisme onusien, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) qui sera chargé d'identifier et de mettre en œuvre des mesures de préservation des écosystèmes. Un nouveau concept apparaît alors, celui d'écodéveloppement. Par la suite, on va lui préférer la notion de développement durable voire soutenable mentionnée dans le rapport Bruntland (1987) issu des travaux de la commission mondiale sur l'environnement et le développement, créée par les Nations Unies.

En 1985, le terme « réfugiés de l'environnement » apparaît comme titre d'un rapport du PNUE rédigé par Essam El Hinnawi, universitaire égyptien (1985). Il donne des réfugiés de l'environnement une définition large : « ceux qui sont forcés de quitter leur lieu de vie temporairement ou de façon permanente à cause d'une rupture environnementale (d'origine naturelle ou humaine) qui a mis en péril leur existence ou sérieusement affecté leurs conditions de vie »<sup>1</sup>. Par rupture environnementale, l'auteur entend les effets des calamités naturelles (sécheresse, famine, inondations, cyclones, tremblements de terre), des dégradations des sols, des politiques d'aménagement du territoire, des accidents industriels ou des guerres. Il évalue à plus de 10 millions ces fugitifs pour cause environnementale qui trouvent refuge à l'intérieur comme à l'extérieur de leur pays.

En 1992, la Conférence mondiale sur l'environnement et le développement appelée le Sommet de la Terre, se déroule à Rio de Janeiro. Quatre écosystèmes fragiles et menacés de

destruction sont alors identifiés : les régions soumises à une sévère désertification ou à une forte déforestation et les zones côtières ou les îles plates et basses de l'Océan Indien et de l'Océan Pacifique<sup>2</sup>.

On évoqua ensuite périodiquement l'existence de ces nouveaux réfugiés au cours des conférences internationales qui se succédèrent sur les questions de population, de développement et d'environnement.

Lors de la Conférence mondiale sur la population au Caire, en 1994, la menace fut brandie d'un afflux incontrôlé de migrants et d'indigents qui envahiraient les pays industrialisés si aucune mesure de préservation environnementale n'était prise.

Au cours de la Conférence de Kyoto de 1997 puis celle de La Haye en 2000, les risques de fortes migrations liées aux effets du réchauffement de la planète ont été à nouveau évoqués.

Quant au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), il mentionne pour la première fois en 1997 cette catégorie de réfugiés. Il est question de la migration induite par les changements écologiques du type de celle qui se produit dans les anciens États de l'Union soviétique ainsi que des populations évacuées, personnes déplacées à l'intérieur de leur pays suite à des projets de développement.

### Les médias

Les médias évoquent de plus en plus régulièrement ces réfugiés de l'environnement notamment à propos du phénomène climatique d'El Nino apparu en 1997. Deux ans auparavant, en 1995, la télévision, dans le cadre d'une soirée thématique sur les Conflits verts, diffuse un documentaire « Les réfugiés de l'environnement »<sup>3</sup>. Le qualificatif de « réfugiés de l'environnement » s'applique ici à deux groupes humains contraints de quitter leur lieu de résidence soit parce qu'il est totalement détruit soit parce qu'il est tellement dégradé qu'il ne peut plus les faire vivre.

Dans le documentaire, il est question d'une part de l'une des zones les plus industrialisées et les plus polluées d'Europe, le « triangle noir » formé par le sud de la Pologne, de la Tchéquie et de la région des Sudètes en Allemagne. Au nord de la Bohême, en République Tchèque, les mines de lignite à ciel ouvert en exploitation depuis 40 ans ont englouti une ville et plus d'une centaine de villages. Les populations évacuées ont été sommairement relogées dans les HLM sordides de la ville voisine. D'autre part, il s'agit du nord de la Mauritanie où l'avancée du désert due à des épisodes successifs de sécheresse a ensablé des quartiers de Chingetti et Ouadane ; cités, autrefois florissantes. Dans cette région parcourue par les éleveurs nomades, les troupeaux ont été décimés obligeant ceux qui ont perdu leur activité d'élevage à se déplacer vers les bidonvilles de Nouakchott où ils survivent au jour le jour dans la précarité.

Les deux situations évoquées, dissemblables en apparence, ont pourtant des caractères communs : elles résultent d'une même cause, l'intervention humaine. Les hommes détruisent l'environnement de la Bohême pour extraire le lignite nécessaire au développement des industries dont les émissions de dioxyde de carbone augmentent l'effet de serre et réchauffent le climat. Par ailleurs, si les réfugiés de l'environnement sont originaires de deux contrées éloignées l'une de l'autre, ils ont pour trait commun de se déplacer sur de courtes distances et de rester dans leur pays. Ce sont des « réfugiés de l'intérieur » dont le déracinement forcé se traduit par une paupérisation économique et une déstructuration sociale. Leurs propos disent

la nostalgie d'un passé magnifié, le désespoir de la situation présente et la crainte de l'avenir.

Toutefois, les attitudes diffèrent face aux événements. Les Mauritaniens réfugiés dans la ceinture de misère de Nouakchott sont fatalistes. Ils déplorent les caprices de la nature et n'ont aucune revendication contre leur gouvernement. Ils sont même optimistes lorsqu'ils déclarent : « *S'il pleut à nouveau, nous retournerons chez nous* ». En revanche, les Tchèques vivent la perte de leur lieu de vie comme une tragédie et une véritable injustice. Certains décident de réagir et intentent, en pure perte, un procès contre la société minière. Mais, après la résistance, vient le temps du désespoir surtout pour les personnes âgées. Quant aux jeunes, qu'ils soient Mauritaniens ou Tchèques, certains essaieront peut-être de rejoindre les rangs des candidats aux migrations internationales afin de subvenir aux besoins de leurs familles restées sur place. Peut-on alors les qualifier de réfugiés de l'environnement ?

### La recherche

La catégorie des « réfugiés de l'environnement » est apparue récemment dans la littérature. Par son contenu mal défini et ses enjeux politiques, elle est l'objet de vifs débats.

D'une part, la controverse porte sur les statistiques. On peut lire par exemple qu'en Afrique, à la fin des années 80, il y aurait quelque 135 millions de personnes dont les terres sont menacées de désertification (Jacobson, 1988). En 1995, la Croix-Rouge fait état d'environ 500 millions de réfugiés pour causes écologiques (Schnabel, Van Geest, 1995). La même année, d'autres chiffres sont publiés :

« On recense au moins 25 millions de réfugiés de l'environnement aujourd'hui, un chiffre qui doit être comparé aux 22 millions de réfugiés traditionnellement reconnus comme tels. Ils sont localisés en Afrique subsaharienne (en particulier au Sahel et dans la Corne), dans le sous-continent indien, en Chine, au Mexique et en Amérique centrale » (Myers et Kent, 1995 : 1).

Quant à la Banque mondiale, elle évalue à 25 millions le nombre de personnes qui, en 1998, se sont déplacées du fait de la dégradation de leur environnement. Face à ces chiffres si démesurés et si variables selon les sources, il est difficile de leur accorder une crédibilité.

D'autre part, le débat porte sur l'identification des membres appartenant à cette catégorie dont la pertinence est d'ailleurs remise en cause. Par le qualificatif d'environnement accolé à celui de réfugié, on impute à la seule nature la responsabilité du déplacement présent ou futur. Comme le souligne Luc Cambrézy (2001 : 48) : « *On évacue les responsabilités politiques en se défaussant sur la toute-puissance de la nature* ». Ainsi, la dénomination ne reconnaît pas les conséquences de l'intervention de l'homme sur les milieux de vie ainsi que les dégradations qu'il provoque sur les écosystèmes. Elle occulte la diversité et la complexité des motivations des départs.

### Comment les réfugiés écologiques sont-ils accueillis dans les pays du sud ?

Les réfugiés de l'environnement ne répondent pas aux critères de reconnaissance du statut de réfugié de la Convention de Genève de 1951 sous le prétexte qu'ils ne fuient pas la violence ou la persécution. Ils forment un groupe de migrants forcés non reconnu par le droit international et non assisté car aucune organisation internationale ne dispose d'un mandat les

concernant ni de fonds adéquats pour leur venir en aide. Ceux qui franchissent une frontière parce que les ressources de leur lieu de vie sont devenues insuffisantes (quelle que soit la cause de cette dégradation) ne peuvent se prévaloir du statut juridique de réfugiés.

Quand ils viennent frapper aux portes de l'Europe, on les considère comme des « réfugiés de la misère » ou des « réfugiés économiques » ; leur migration est toujours perçue comme associée à un état de pauvreté. Lorsqu'ils échouent dans les bidonvilles de Nouakchott ou de Khartoum, on les nomme « réfugiés de la famine ». Ces qualificatifs font d'eux des migrants clandestins ou économiques et non des réfugiés.

Pourtant, les exemples suivants montrent que des réfugiés de l'environnement sont perçus différemment selon les États d'accueil. Pendant la guerre civile qui dévasta le Mozambique entre 1977 et 1992, une terrible sécheresse affecta toute l'Afrique australe. Des milliers de Mozambicains qui fuyaient non pas les combats mais la famine, aggravée par la situation de guerre, trouvèrent refuge en Zambie où ils furent collectivement reconnus et assistés comme réfugiés avant d'être acheminés vers un camp agricole. En effet, l'État zambien avait tout intérêt à reconnaître ces nouveaux venus comme réfugiés afin de gonfler ses statistiques et ainsi prolonger l'assistance internationale ; en regroupant ces réfugiés dans un camp agricole assisté par le HCR, l'État bénéficiait de leur force de travail pour défricher de nouvelles terres.

Le second exemple concerne des éleveurs, une catégorie très vulnérable aux dégradations de l'environnement mais toujours oubliée des autorités. Pourtant, les éleveurs de l'Afrique sahélienne chassés vers le Sud par les sécheresses à répétition de ces dernières années peuvent être considérés comme de véritables réfugiés de l'environnement.

Pendant la sécheresse de 1983-84, les Peuls nomades et les Touaregs du Niger durent abandonner leurs parcours habituels pour rechercher des pâturages vers les savanes du Sud peuplées d'agriculteurs avec lesquels ils entrèrent en conflit. Edmond Bernus relate ce qu'il appelle l'exode de la sécheresse des Touaregs Illabakan vers la région de Maradi au sud du Niger. Leur installation dans une région peuplée de paysans haoussas ne fut pas sans créer des tensions liées aux nombreux vols d'animaux, aux prix exorbitants du fourrage et aux destructions des cultures : « ...*vengeance de nomades, loin de tout contrôle, sur les paysans qui les avaient mal reçus et qui avaient profité d'une situation qui leur était favorable* » (Bernus, 1999 : 200). Si la plupart de ces nomades touaregs sont ensuite rentrés chez eux, il n'en fut pas de même des Peuls du Djelgoudji au Burkina Faso venus chercher refuge en Côte-d'Ivoire après avoir perdu leurs troupeaux. Employés comme bergers par des cultivateurs éleveurs, ils n'ont jamais réussi à reconstituer un troupeau (Boutrais, 1999).

Des éleveurs nomades Peuls venus du Mali et du Burkina-Faso fuyant la sécheresse de 1983-84, ont cherché refuge au Ghana qui, à l'époque, accueillait également des Libériens ayant quitté leur pays en proie à la guerre civile. Si les deux groupes arrivèrent au Ghana dans les mêmes conditions de dénuement, l'assistance et le statut dont ils bénéficièrent ne furent pas les mêmes. Les premiers, considérés comme des étrangers indigents, durent se tirer d'affaire seuls dans un contexte hostile, alors que les seconds, reconnus comme réfugiés, furent pris en charge par la communauté internationale et hébergés dans des camps où ils reçurent des aides alimentaires (Essuman-Johnson, 1996).

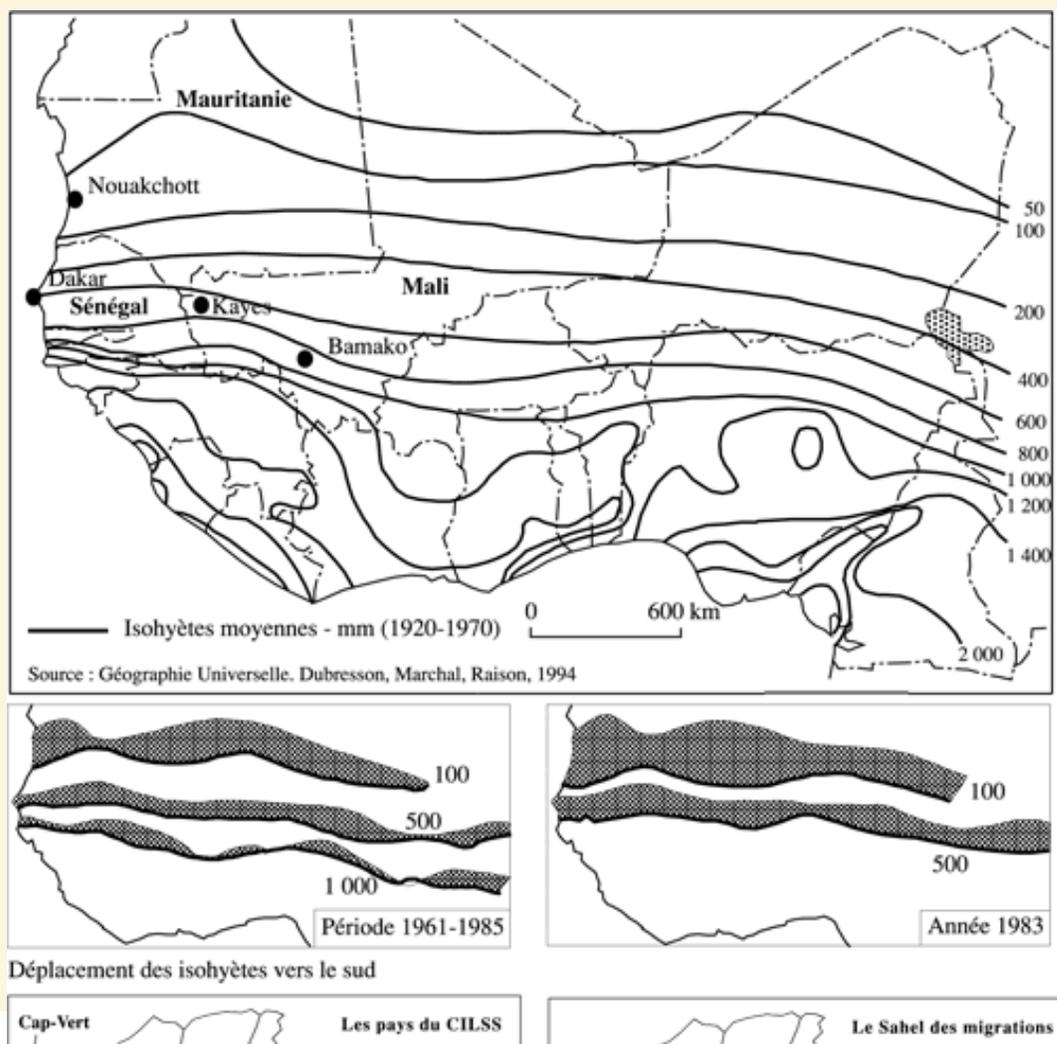
La catégorie des réfugiés de l'environnement est problématique et son statut est mal défini. On a vu qu'elle est perçue de façon restrictive comme la conséquence directe et unique des catastrophes naturelles ou intentionnelles. Nous proposons maintenant d'analyser le cas où,

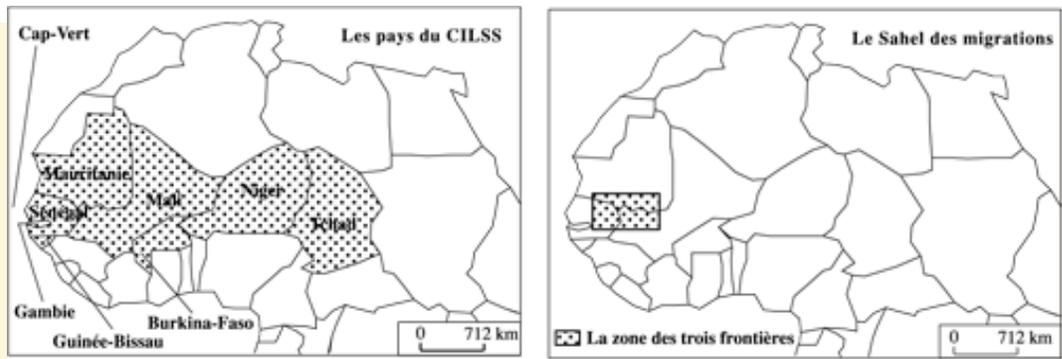
face à des crises écologiques liées à la sécheresse, les migrations internationales sont au contraire vécues comme une réponse ou même une ressource possible.

### Les migrations internationales, une ressource pour des zones écologiquement fragiles : l'exemple de la région de Kayes

La région des trois frontières entre Sénégal, Mali et Mauritanie est le domaine de transition entre deux zones bioclimatiques, saharienne et soudanienne, où des populations nomades et sédentaires se partagent un écosystème fragile. Sa délimitation dépend de l'influence de la mousson atlantique et des alizés boréaux, dont les effets sont opposés. Le climat varie en fonction de l'influence de ces masses d'air. Habituellement, les pluies se concentrent sur quelques mois, tout au plus cinq, de juin à la fin octobre. Mais cette situation devient de plus en plus exceptionnelle, cette région se caractérisant surtout par des alternances entre bonnes et mauvaises années, par l'irrégularité des pluies et leur intensité très variable — soit trop faible, soit trop forte, ce qui provoque une dégradation des sols et des phénomènes de ravinement. Les risques sérieux de déficit hydrique concernent une bande de 700 kilomètres de large se situant entre les isohyètes de 250 à 350 mm. Mais ce zonage classique ne correspond plus à la situation de ces 30 dernières années qui ont vu un déplacement de ces isohyètes en direction du sud entraînant une grande variabilité climatique des régions concernées (Cartes 1).

#### **Carte 1 : Les Sahels : approches climatique, politique, des migrations internationales**





Source : Patrick Gonin, 1997

Les populations sahéliennes ont toujours dû faire face à des déficits hydriques plus ou moins durables. Les pratiques culturelles avaient inclus durant des décennies ces risques climatiques et les greniers permettaient de faire face aux situations exceptionnelles. Lorsqu'une sécheresse perdurait, les populations locales s'adaptèrent au déficit en pratiquant la cueillette d'aliments de substitution, et si le besoin s'en faisait sentir, les jeunes hommes quittaient leur village à la quête de numéraire pour une période de courte durée.

En revanche, les deux sécheresses de la fin des années 70 et du début de la décennie 80 ont introduit un tout autre comportement. Les plus jeunes firent largement appel aux chaînes migratoires installées dès la fin de la seconde guerre mondiale en direction des pays de l'Europe et tout particulièrement de la France. Cette pratique migratoire pour cause de sécheresse, s'est diffusée dans tous les villages situés le long du fleuve Sénégal et de ses affluents, tout particulièrement dans cette région localisée aux confins de la Mauritanie, du Mali et du Sénégal. De nombreuses explications ont été fournies pour justifier ce « *long voyage des gens du fleuve* » (Adams, 1977) face aux accidents climatiques. Nous en retiendrons trois. L'intensité et la durée de la sécheresse des années 70 ont largement dépassé le temps des réserves de nourriture et des capacités des greniers. La période de soudure s'est étendue de quelques jours à plusieurs mois, obligeant les plus jeunes à partir, ce qui ne fit que diminuer la force de travail disponible pour les travaux agricoles et ainsi réduire les quantités produites. Les pratiques agricoles ancestrales, sources de faibles rendements, n'ont pas su s'adapter à l'augmentation de la population. Mais cette pression démographique qui ne concerne qu'une étroite bande de terre le long du fleuve Sénégal et de ses affluents est à relativiser. Les agricultures de décrue et sous pluie ne suffisent pas à nourrir une population devenue plus nombreuse. Enfin, une dernière explication concerne les traditions migratoires. Elles existaient bel et bien avant les dernières sécheresses. Elles furent d'abord le fait des commerçants Soninké, rendues possibles et développées en raison de l'existence d'une longue période où l'activité agricole était réduite voire inexistante. Elles correspondaient aussi à un rite initiatique où les plus jeunes se dirigeaient en groupe vers le bassin arachidier pour offrir leurs services. Cette migration saisonnière sera institutionnalisée par la puissance coloniale qui instaurera la carte de « *navettane* » autorisant à quitter sa région d'origine. Elle se transformera par la suite en migrations de plus longue durée en direction de la France.

Toujours est-il que l'on est passé d'une migration saisonnière, de proximité et de courte durée, à des migrations longues et plus lointaines. Parallèlement, ces sahéliens qui avaient toujours subi les aléas climatiques et vécu dans des situations précaires ont dû faire face à deux situations climatiques exceptionnelles par leur déficit pluviométrique.

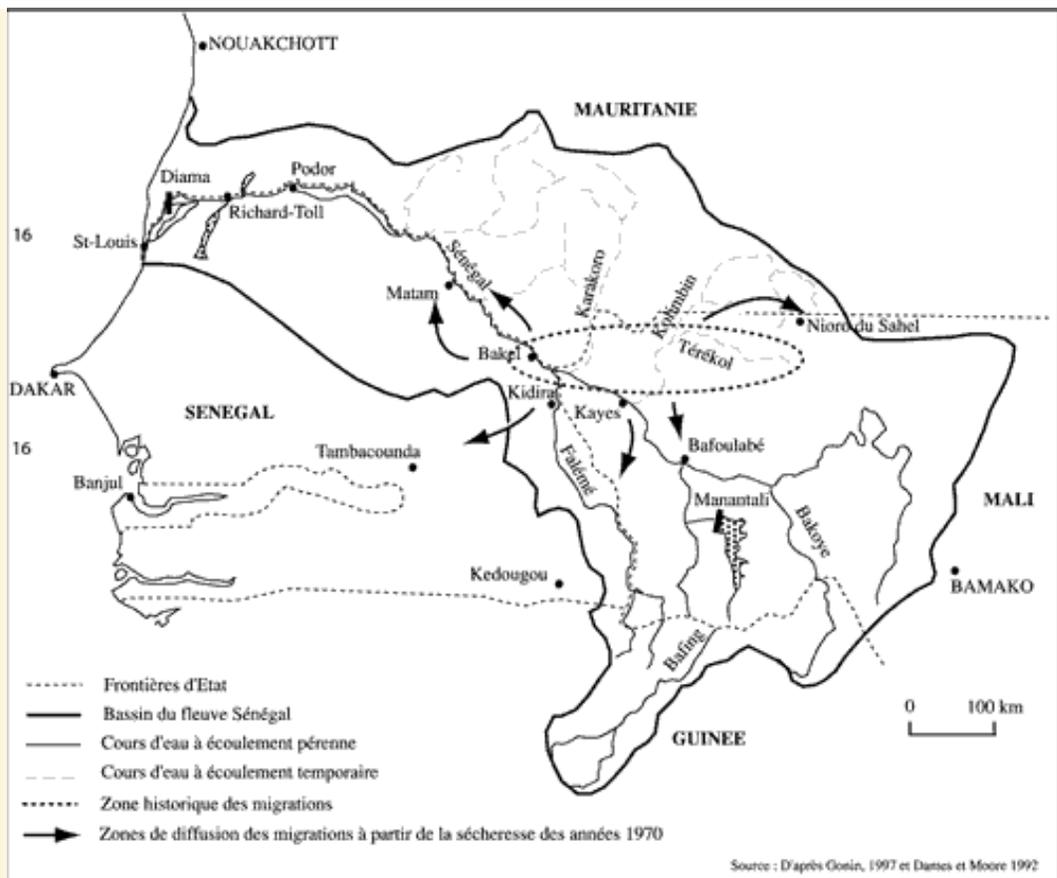
### [Le bassin versant du fleuve Sénégal et ses aménagements](#)

Dans cette partie sahélienne de l'Afrique, les sécheresses sont une menace permanente, elles font même partie de la mémoire collective, de la tradition orale qui associe les grandes calamités naturelles à la naissance des empires du Ghana et du Mali (Giri, 1983 : 177). À partir de 1970, les déficits pluviométriques se sont cependant étendus à l'ensemble du Sahel, pour prendre des dimensions catastrophiques à partir de 1973 où une part importante des troupeaux a été décimée. Cette grande sécheresse qui dura plusieurs années a d'autant plus surpris qu'elle faisait suite à une période de pluies exceptionnelles ; ce qui avait d'ailleurs favorisé des mises en cultures de terres habituellement réservées aux pâturages et situées plus au nord.

Localement, les populations n'ont pas disposé des ressources alimentaires suffisantes. Soit elles ont cherché des aliments naturels de substitution, soit elles ont rejoint les villes, soit encore, mais plus rarement, elles ont bénéficié de l'aide alimentaire. Toutefois, peu de familles disposaient d'une véritable alternative ou de capacités d'adaptation face à cette catastrophe, à l'exception de celles qui habitent des régions connaissant une tradition de migration internationale. En effet, les populations ayant inscrit cette pratique dans leurs comportements sociaux ont opté pour cette solution. Précisons que dans cette partie sahélienne nous n'avons pas constaté de déplacement massif de population, que ce soit en direction de terres neuves ou des villes. Par contre, les pratiques migratoires antérieures ont subi des transformations importantes. D'autres réponses ont été imaginées par les États concernés par cette catastrophe exceptionnelle, avec l'appui des organisations internationales.

Le Comité Permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS)<sup>4</sup> et l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal, regroupant le Sénégal, le Mali et la Mauritanie, devaient contribuer aussi à leur manière à la lutte contre les déficits en eau et trouver des solutions pour favoriser, par sa maîtrise, l'autosuffisance alimentaire. Mais on ne transforme pas un système hydrique et des habitudes sociales aussi facilement, quelque soit l'ampleur des travaux réalisés. En effet, le bassin versant du fleuve Sénégal concerne quatre pays : la Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal et toutes les opérations de mise en valeur des terres et les aménagements du fleuve sont loin d'être conciliables (Carte 2).

***Carte 2 : Le Bassin versant du Fleuve Sénégal***



Par ailleurs, la vallée alluviale du Sénégal entre Bakel et Podor s'étend sur près de 400 km, sa largeur pouvant varier de 10 à 25 km. Le façonnement de la vallée inondable (*walo*) dépendait du rapport entre les crues, l'action éolienne et les dépôts sédimentaires, ces caractéristiques environnementales favorisant une agriculture de décrue. Mais les sécheresses et les interventions humaines ont fortement dégradé ce milieu, les actions éoliennes et l'abattage d'arbustes accentuant la dégradation des hautes terres (*diéri*). Face au déficit du débit du fleuve Sénégal durant cette période, « *le biseau salé a nettement progressé dans le lit du fleuve à l'étiage et les eaux maritimes ont atteint en 1982 l'escale de Podor, à près de 300 km de l'embouchure !* » (Michel, Barusseau, Richard et Sall, 1993). Deux barrages ont ainsi été proposés pour combattre les effets de la sécheresse et maîtriser la gestion de l'eau du fleuve : celui dit « anti-sel » de Diéma, construit à 27 km en amont de Saint-Louis et terminé en 1985, celui de Manantali, dans le haut bassin en amont de Kayes.

Rappelons toutefois que ces aménagements sont confrontés à des difficultés réelles. Si les exploitations forestières de Guinée perturbent la ressource en eau pour les pays situés en aval du fleuve, la pratique d'une agriculture de décrue est encore vitale dans les plaines alluviales de la basse et moyenne vallée. De même, les objectifs du barrage de Manantali au Mali vont à l'encontre de cette pratique agricole ancestrale. Ce barrage-réservoir dans le haut bassin en amont de Kayes devait permettre depuis sa mise en eau en 1989 la navigabilité du fleuve, favoriser le développement des périmètres irrigués, et produire de l'électricité pour les capitales sénégalaise et malienne.

Les objectifs affichés pour le barrage-réservoir de Manantali n'ont pas tous été atteints, et des crues artificielles ont dû être maintenues face à la contestation des paysans de la moyenne vallée du fleuve, principalement autour de Bakel. Les aménagements pour les périmètres irrigués ont pris un retard considérable, mais des initiatives individuelles ont pu palier aux

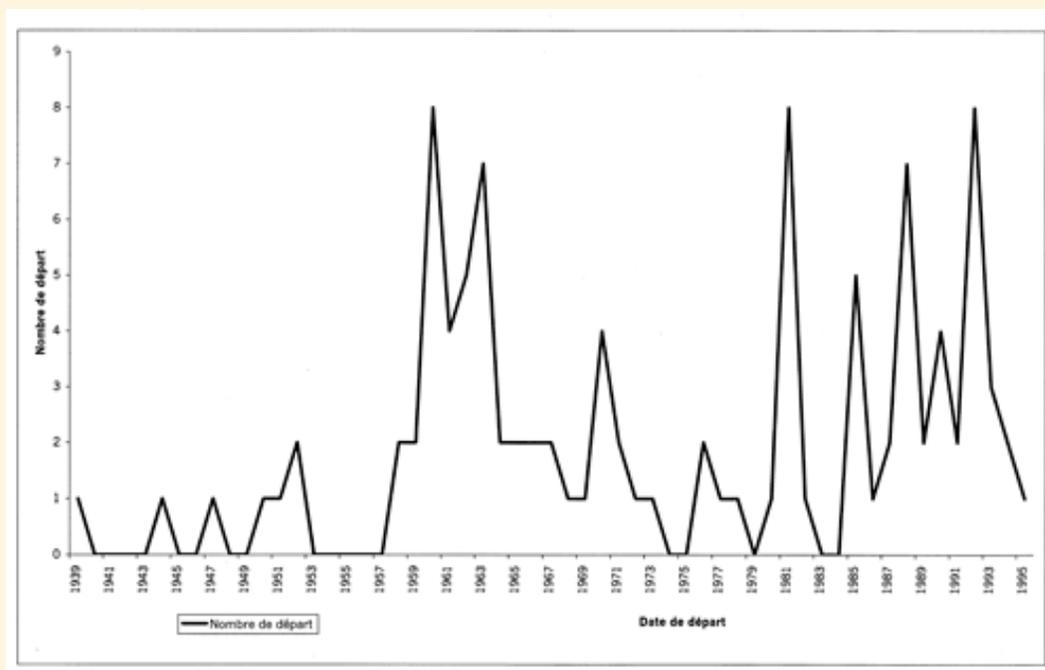
manquements des engagements des États. La situation malienne est à ce titre révélatrice de la difficulté de dénouer l'écheveau de ce qui lie les facteurs des migrations internationales et l'environnement. Les sécheresses et le mal développement ont largement amplifié les raisons pour lesquelles de jeunes hommes sont partis en migration.

### Systèmes migratoires, migrations internationales et catastrophes naturelles

Avant le début des années 1970, les villages concernés par la pratique d'un voyage initiatique avant le mariage sont principalement Soninké. Dans cette région au contact des frontières malienne, mauritanienne et sénégalaise, les candidats aux migrations internationales sont originaires de zones : Bakel et ses villages avoisinants, la partie nord du cercle de Kayes, ainsi que ceux de Yélimané et de Niolo du Sahel, soit les provinces du Guidimakha, du Gandiaga, du Diombokhou et du Diafounou. Lors d'enquêtes effectuées en 1996 et 1997 dans quatre villages du cercle de Kayes rassemblant près de 15 000 personnes, 32 familles ont été sélectionnées pour transcrire les parcours migratoires de leurs membres. Ces histoires de migrations couvraient la période de 1939 à 1997 et concernaient 43 anciens migrants et 109 autres qui étaient encore à l'étranger. Dans ces villages, 40 % des hommes en âge de travailler (15-54 ans) étaient absents, et la règle des filiations migratoires l'emportait : le système d'entrée en migration s'effectuant à tour de rôle, de l'aîné au cadet, du fils au petit-fils.

Sur l'ensemble de ces 152 parcours migratoires, il est très rare de constater une cassure de ce qui peut être appelée la noria familiale, mais depuis peu, cette règle semble être moins respectée, les candidats à la migration internationale cherchant d'autres réseaux et pays de destination. Sur les 105 personnes dont nous connaissons la date de départ, onze étaient parties avant 1960, 34 entre 1960 et 1970, nettement moins durant la décennie 70 et la terrible sécheresse (13), et plus du double dans les années 80 (27).

#### **Graphique 1 : Nombre de migrants et date de départ**



Source : Gonin Patrick, 1997 (échantillon105 : Maliens)

Entre 1990 et 1995, on comptait une vingtaine de départs. Pour l'année 1973, on n'en a constaté qu'un seul. Le propos tenu sur l'amplification des migrations pour cause de sécheresse serait-il donc à relativiser ? En réalité, les déficits pluviométriques, avant d'être catastrophiques, apparaissent dans ces villages dès la fin des années 60, et les hommes sont partis dès les premiers signes d'une possible catastrophe climatique. Il faut donc tenir compte des capacités d'anticipation des villageois, tout comme de la décision de retarder la date du retour pour ceux qui étaient à l'étranger. Par contre, ce graphique apporte de nouvelles informations sur les causes des migrations, des corrélations étant possibles entre ces dates et les événements politiques. Les départs les plus importants concernant ces 105 parcours migratoires dont nous connaissons la date correspondent aux périodes troublées en Afrique, les indépendances, la révolution du début des années 1990 au Mali, et en France aux périodes électorales dont celle de 1981 et la régularisation des sans-papiers installés en France avant 1980.

Les sécheresses des années 1970 et 1980 n'auraient donc pas provoqué un exode massif dans la zone historique des migrations internationales, mais il faut garder à l'esprit que celle-ci avait déjà vécu des départs en grand nombre. En effet, il était rare de rencontrer des concessions sans aucun migrant. Par contre, la situation a été tout autre pour les régions périphériques. La sécheresse a été une forte incitation à la migration internationale, là où cette tradition n'était pas installée. Un « modèle » d'adaptation aux crises conjoncturelles s'est donc diffusé par contagion en amont de Kayes jusqu'à Bafoulabé, et en aval de Bakel jusqu'à Matam, voire Podor (Carte 2). Cette forme de diffusion a été facilitée par les réseaux migratoires construits en premier lieu par les Soninké. D'autres ethnies ont donc bénéficié durant les deux décennies de sécheresse de cette forme d'organisation. Ils ont par la suite installé leur propre réseau migratoire.

### Migration et environnement : une relation complexe

Il est bien évident que de multiples facteurs président à l'émigration des zones rurales des pays du Sud en direction des villes africaines et des pays développés, mais les questions environnementales sont probablement un facteur essentiel. Par exemple, il est difficile d'apprécier ce qui relève d'une décision individuelle, du poids des traditions migratoires, de l'impact d'une sécheresse, d'une tradition de voyage avant le mariage ou des particularités qu'entretiennent les sahéliens à la nature qu'ils exploitent.

Par ailleurs, il est entendu qu'une catastrophe naturelle conduit à des déplacements massifs, que les systèmes migratoires mis en œuvre dans cette vallée du fleuve Sénégal ont aussi été imaginés pour faire face à ces conditions climatiques exceptionnelles. Mais « *une chose est certaine, les migrations engendrent des déséquilibres puisqu'elles modifient, en leur lieu d'arrivée, mais aussi en leur point de départ, les rapports complexes homme/nature, société/espace, ressource/population, tout ce qui en un mot constitue une combinaison environnementale* » (Pourtier, 1992 : 168).

En outre, migrer fait passer le candidat au départ d'un espace fermé, limité dans bien des cas à celui du village, à un espace plus ouvert, qui se décompose en villes-relais, (Kayes au Mali, Bakel, Matam ou Tambacounda au Sénégal), puis en capitales (Bamako, Dakar ou Nouakchott) et se termine dans d'autres villes, d'autres pays, d'Afrique ou d'Europe. Globalement, cet espace migratoire combine espace rural, espace villageois, et espace urbain. De la brousse au monde urbain, d'un pays en développement à un pays développé, cette

ouverture de l'espace de vie contraint le migrant à pénétrer et accepter un espace géographique fait de lieux, de mode de vie, de référents sociaux diversifiés. Dans ces conditions, migrer oblige à s'adapter à cet espace ouvert, discontinu, dans l'unique objectif de survivre, les témoignages de « voyage forcé » étant à ce titre des plus éloquents (N'Dongo, 1975). Dans cette région du monde, on ne migre pas uniquement pour survivre, mais lorsque les situations climatiques s'aggravent, la migration fait partie des solutions d'adaptation plus ou moins transitoires. Face à ce type de situation, ce qui a été dénommé les « déterminants des migrations internationales » devient discutable dans la mesure où il n'est pas toujours possible de faire la distinction entre les causes des migrations et leurs conséquences. La relation entre migration et environnement est à ce titre édifiante.

Plusieurs causes expliquent les départs des villages, mais certaines apparaissent plus importantes que d'autres selon les années. À partir de la connaissance des facteurs expliquant les migrations internationales et leurs hiérarchisations, une périodisation apparaît clairement.

Avant le début des années 1970, les candidats aux migrations internationales expliquaient leur départ par des pratiques sociales : les jeunes, préalablement au mariage, voyageaient. Ce rite, que l'on pourrait qualifier d'initiatique, n'obligeait aucunement un long trajet, il pouvait s'effectuer dans les villages voisins. Une plus forte monétarisation des économies villageoises, le paiement de l'impôt colonial, le coût de la fiancée<sup>5</sup> sont autant d'explications possibles à ce qui deviendra par la suite une pratique courante de migration, temporaire, de proximité, puis plus lointaine et plus longue. La mémoire collective avait gardé des traces de grandes sécheresses passées, mais elles appartenaient à l'histoire. Migrer dans les années 1960 avait principalement une explication sociale, financière, voire politique.

Une deuxième période correspond aux décennies 1970 et 1980, aux deux sécheresses, la migration étant la principale réponse apportée à cette calamité. Elle devient indispensable pour faire face aux besoins des familles et assurer leur survie. Elle s'organise rapidement dans la mesure où les réseaux sont en place. Il suffit de quelques jours de préparation pour connaître le pays et la ville de destination, s'assurer du pécule nécessaire pour partir et disposer d'une adresse en poche pour être accueilli.

La dernière période débute avec les années 1990, les objectifs assignés à la migration ont changé, mais les dernières sécheresses sont gravées dans la mémoire de chacun. Elles deviennent prétextes pour partir. Malgré les possibilités de travailler les champs, ils préfèrent tenter la grande aventure, à l'image de leurs aînés qui ont réussi en migration, c'est du moins l'image qu'ils en donnent lors de leur retour au village. Ils ont réussi tant d'un point de vue personnel, que social, par la reconnaissance des villageois pour leurs réalisations. À l'origine de cette réussite, leur pouvoir économique est plus important pour ceux qui ont séjourné en France et dans d'autres pays développés que pour ceux restés au village ; elle s'appuie également sur une stratégie d'épargne qui concerne plusieurs domaines.

Le migrant honore la dette contractée par son départ. Il doit d'une part rembourser celui qui lui a avancé le montant du voyage et faire parvenir à sa famille l'argent nécessaire à sa survie. La deuxième épargne est consacrée à ses projets personnels : mariage, construction d'une nouvelle maison au village, voire aussi en ville en vue de son probable retour. Il verse également certaines sommes annuelles aux caisses de solidarité et d'entraide mises en place entre les migrants originaires d'un même village ou d'un même quartier du pays d'origine. La dernière épargne concerne les projets de développement, explicitement affichés dans certains cas comme participant à la lutte contre les sécheresses. Toutes les régions d'émigration ne

sont pas concernées par cette dernière épargne. Dans la zone historique des migrations internationales, à dominante Soninké, on migre aussi pour construire le pays d'origine et porter des projets de développement d'intérêt collectif pour le village ou un groupement inter-villageois. Certains migrants s'imaginant développeurs, ils cultivent le mythe du migrant aménageur (Gonin, 2001). La migration s'entretient. À l'origine, elle était conjoncturelle et répondait à des objectifs précis ; avec les deux sécheresses, elle est devenue structurelle. Les causes environnementales sont déterminantes, et en retour, elles ont transformé les sociétés d'origine.

Les migrations internationales vont profondément modifier la façon dont on travaille au village : « L'organisation du travail sur les grands champs collectifs repose sur la division sexuelle des tâches : les hommes préparent le sol et sarclent, et les femmes sèment. Tous participent à la récolte. Sur les petits champs, cette répartition est moins rigide : la personne qui dispose du champ assure elle-même l'essentiel des travaux, même si une femme peut demander l'aide de son mari ou de ses fils pour préparer le sol. (...). Cette organisation s'est beaucoup modifiée en trente ans. Les surfaces cultivées ont régressé avec la perte de main-d'œuvre provoquée par la migration. La sécheresse a accentué le phénomène : les terres où le risque cultural est le plus élevé (diéri en particulier) sont peu à peu abandonnées. De même, les champs des cadets régressent : soit le jeune considère la culture trop risquée ou insuffisamment rémunératrice et préfère chercher du travail salarié, soit le chef d'unité de production concentre toute la main-d'œuvre familiale sur le grand champ, pour augmenter la production céréalière et tenter de faire face aux besoins alimentaires de la famille. Pour ces deux raisons, la participation des femmes au travail sur le grand champ a beaucoup augmenté » (Lavigne Delville, 1991, 41-42). Ainsi, depuis les grandes sécheresses et les migrations internationales, les récoltes ne suffisent plus. Elles sont complétées par la nourriture achetée grâce aux remises des migrants : le riz des villes se substitue au mil des champs (Lombard, 1993). Les raisons de cette évolution sont multiples : les temps de préparation culinaire sont moins longs, les femmes consacrent moins de temps à piler le mil, les anciens font pression sur les plus jeunes en migration pour qu'ils envoient toujours plus d'argent, les jeunes optent pour des petits travaux et se constituent une épargne minimale dans l'espoir de partir à leur tour.

L'introduction de micro-périmètres irrigués est un autre exemple de ces mutations perceptibles. De la frontière avec le Sénégal à la confluence entre le Bafing et le Bakoye à Bafoulabé (Carte 2), quelques aménagements agricoles existaient sur les rives du fleuve, mais ils se comptaient sur les doigts d'une seule main. Depuis la sécheresse de 1970-1973 l'irrigation a connu un développement considérable. Elle a été imaginée et organisée par des migrants, dont certains sont rentrés pour « montrer l'exemple » à partir d'une formation rudimentaire acquise en France. Par la suite, ils ont été imités par des villageois qui n'ont pas forcément fait le grand voyage, et pour cette même zone, les aménagements agricoles comprenant un aplanissement du sol, des canaux d'irrigation et un groupe moto pompe sont plus d'une centaine. Du fait des investissements importants qu'impose un périmètre irrigué, le rapport à la propriété évolue lui aussi.

Deux modes de propriété cohabitent dans cette région. Le « coutumier » est fondé sur trois grands principes : la famille de celui qui a défriché la terre contrôle le foncier, tous ceux qui résident dans le village peuvent l'exploiter et enfin « *les vivants ne sont que les usufruitiers d'un bien qui ne leur appartient pas et qui, par conséquent, est inaliénable* » (Pelissier, 1995 : 19-21). L'autre mode de propriété correspond aux décisions des États sahéliens ayant introduit des formes de nationalisation, les terres relevant du domaine national. Dans le cas

des périmètres irrigués, ceux qui les ont mis en valeur l'ont fait dans le meilleur des cas avec l'accord des notables locaux et celui de l'État. Pourtant tous les périmètres irrigués ne sont pas sécurisés sur le plan foncier. Par ailleurs le passage des troupeaux à proximité des périmètres a des effets dévastateurs, les relations entre cultivateurs et éleveurs peuvent se tendre considérablement.

Deux derniers exemples illustrent également les transformations environnementales liées aux migrations. Au nom de la sécheresse, ceux qui sont restés au village demandent toujours plus d'argent à celui qui est parti. Ainsi, le bois nécessaire à la cuisson des aliments est, dans certaines concessions, acheté grâce aux remises des migrants qui se plaignent alors de l'oisiveté des plus jeunes qui refusent d'apporter leur contribution à ce travail. Par contre ces mêmes jeunes continuent à ramasser le bois mort d'une façon peu respectueuse de l'environnement pour le vendre. Enfin les migrants ont investi au village pour préparer leur retour, en achetant du bétail. S'ils se sont ainsi constitués des cheptels importants, ce capital sur pieds contribue, dans les zones de forte migration, à un surpâturage.

Les migrations y compris lorsqu'elles sont internationales engendrent des déséquilibres environnementaux. En provoquant des mutations spatiales et sociétales, la migration bouleverse le rapport que les villageois entretenaient à la nature et perturbe durablement l'environnement.

### Conclusion

Pour alarmer et sensibiliser l'opinion publique sur les menaces qui pèsent sur les écosystèmes fragiles de la planète, les organisations internationales relayées par les médias ont créé une nouvelle catégorie de réfugiés, les réfugiés de l'environnement. Toutefois, ce qualificatif qui réduit la cause du déplacement au seul motif environnemental fait l'objet de vives critiques. Dans le contexte de la mondialisation, les raisons de départ sont devenues extrêmement complexes, les facteurs d'attraction sont aussi importants que ceux de répulsion. Face aux problèmes écologiques, certains migrent, mais ce mouvement peut aussi être vécu comme réponse à un contexte de crise et non pas comme une crise en elle-même.

Ainsi, les Soninké de la région de Kayes au Mali, originaires d'une zone aux traditions migratoires bien installées, amplifient leurs départs vers d'autres pays en raison des calamités naturelles. Les causes environnementales vont donc expliquer et servir de justification à l'augmentation des migrations internationales, tout en modifiant de façon durable les habitudes et les conditions de vie dans les villages. Mais les causes des migrations, quelles soient internes ou internationales restent multiples et complexes ; elles s'enchevêtrent et obligent à penser autrement ce qui a été communément appelé les déterminants des migrations internationales.

### **Notes**

**1** « those people who have been forced to leave their traditional habitat, temporarily or permanently, because of a marked environmental disruption (natural and/or triggered by people) that jeopardised their existence and/or seriously affected the quality of their life » (El-Hinnawi, 1985 : 4).

- 2 La montée du niveau des mers pourrait faire disparaître ces lieux, entraînant l'exode de millions de réfugiés de l'environnement.
- 3 Produit par Eve Livet et Karel Prokop, il a reçu le Grand Prix Leonardo pour le meilleur film sur l'environnement.
- 4 Créé en 1971, il regroupe à l'origine le Sénégal, la Gambie, la Mauritanie, le Mali, le Burkina-Faso, le Niger, le Tchad, pour ensuite être rejoint par le Cap-Vert et la Guinée Bissau.
- 5 Le prétendant apporte une compensation financière à la famille de sa future épouse pour compenser la diminution de la force de travail dans cette concession.



## Bibliographie

- ADAMS Adrian (1977), *Le long voyage des gens du fleuve*, Paris, François Maspero, 222 p.
- BANQUE MONDIALE (1996) *Resettlement and Development. The Bankwide Review of Projects Involving Involuntary Resettlement (1986-1993)*, Washington, Environment Department Papers n°032
- BERNUS Edmond (1999) Exodes tous azimuts en zone sahélo-saharienne in Véronique Lassailly-Jacob, Jean-Yves Marchal et André Quesnel Éds, *Déplacés et réfugiés. La mobilité sous contrainte*, Paris, IRD, collection Colloques et Séminaires, pp. 195-208
- BOUTRAIS Jean (1999) Les éleveurs, une catégorie oubliée de migrants forcés in Véronique Lassailly-Jacob, Jean-Yves Marchal et André Quesnel Éds, *Déplacés et réfugiés. La mobilité sous contrainte*, Paris, IRD, collection Colloques et Séminaires, pp. 161-192
- BRUNTLAND Gro Harlem, (1987) *Our Common Future*, The World Commission on Environment and Development, Oxford University Press, 400p.
- CAMBREZY Luc (2001) *Réfugiés et exilés. Crise des sociétés, crise des territoires*, Paris, éditions des archives contemporaines, 216p.
- DOMENACH Hervé, PICOUET Michel (1995) *Les migrations*, Que sais-je ? n°224
- DUBRESSON Alain, MARCHAL Jean-Yves, RAISON Jean-Pierre, 1994, Les Afriques au sud du Sahara, sous la direction de Roger Brunet, *Géographie Universelle*, Belin-Reclus, 480 p.
- EL-HINNAWI Essam (1985) *Environmental Refugees*, Nairobi, UNEP, 41p.
- ESSUMAN-JOHNSON A. (1996) Liberian and Sahel Refugees in Ghana : The Politics of Providing Assistance to Refugees, in Paul Nugent and A. I. Asiwaju Éds., *African Boundaries. Barriers, Conduits and Opportunities*, England, Pinter editor, pp. 222-236.
- GALLAIS Jean (1994) *Les tropiques. Terres de risques et de violences*, Paris, Armand Collin, 271p.
- GAUTIER Yves (1999) Les inondations en Chine, *Encyclopedia Universalis*, 1999, pp. 290-291
- GIRI Jacques (1983) *Le Sahel demain : catastrophe ou renaissance ?*, Paris, Éditions Karthala, 329 p.
- GONIN Patrick (1997) *D'entre deux territoires. Circulations migratoires et développement*

entre le bassin du fleuve Sénégal et la France, Lille, Université des Sciences et Technologies, Habilitation à diriger des recherches, 384 p.

GONIN Patrick (2001) Migrations développement : les utopies des années 90, sous la direction de Blion Reynald et Rigani Isabelle, *D'un voyage à l'autre. Des voix de l'immigration pour un développement pluriel*, Paris, Institut Panos et Éditions Karthala, pp. 25-46.

GOUDINEAU Yves (1997) *Resettlement & Social Characteristics of New Villages. Basic needs for resettled communities in the Lao PDR*, an ORSTOM survey, vol. 1 et 2, UNDP-UNESCO

HCR (1997) *Les réfugiés dans le monde. Les personnes déplacées : l'urgence humanitaire*, Paris, La Découverte, 297 p.

JACOBSON Jodi (1998) *Environmental Refugees : A Yardstick of Habitability*, Worldwatch Paper 86, November 1988, Washington, 48 p.

LASSAILLY-JACOB Véronique, ZMOLECK Michael Eds (1992) « Environmental refugees », *Refuge, Canada's Periodical on Refugees*, 12 (1), Toronto.

LAVIGNE DELVILLE Philippe (1991) *La rizière et la valise. Irrigation, migration et stratégies paysannes dans la vallée du fleuve Sénégal*, Paris, Syros-Alternatives, collection Ateliers du développement, 231 p.

LOMBARD Jérôme (1993) *Riz des villes, mil des champs en pays serer – Sénégal*, Bordeaux, Centre d'Études de Géographie Tropicale, collection Espaces tropicaux, N° 6, 226 p.

MICHEL Pierre, BARUSSEAU Jean-Paul, RICHARD Jean-François, SALL Mamadou (1993) *L'après-barrages dans la vallée du Sénégal. Modifications hydrodynamiques et sédimentologiques : conséquences sur le milieu et les aménagements hydro-agricoles*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 152 p.

MYERS Norman, KENT J. (1995) *Environmental Exodus. An Emergent Crisis in the Global Arena*, Climate Institute, Washington D.C., 214 p.

N'DONGO Sally (1975) *Voyage forcé : itinéraire d'un militant*, Paris, François Maspero, coll. « Cahiers libres », 224 p.

POURTIER Roland. (1992) Migrations et dynamique de l'environnement. *Afrique Contemporaine*, 161 :167-177. in Pontié, Guy (dir.) ; Gaud, Michel (dir.) *L'environnement en Afrique*

ROSSI Georges (2000) *L'ingérence écologique. Environnement et développement rural du Nord au Sud*, Paris, CNRS éditions, 248 p.

SANJUAN Thierry, BERAU Rémi (2001) Le barrage des Trois Gorges. Entre pouvoir d'Etat, gigantisme technique et incidences régionales, *Hérodote*, 102, 3<sup>ème</sup> trimestre 2001, pp. 19-56.

SCHNABEL Alfred, VAN GEEST Fred (1995) Pour une approche globale, *Esprit*, n° 209, pp. 123-133

SUHRKE Astri, VISENTIN Annamaria (1991) The Environmental Refugee : A New Approach, *Ecodecision*, Montréal, n° 2, September 1991 : 73-74

SUHRKE Astri (1994) Environmental Degradation and Population Flows *Journal of International Affairs*, 47 (2), pp. 473-496.



 **Pour faire référence à cet article**

**Gonin Patrick** et **Lassailly-Jacob Véronique** (2002). "*Les réfugiés de l'environnement*". Revue Européenne des Migrations Internationales , Volume 18 , Numéro 2 , p. 139-160.

Accessible en ligne à l'URL : <http://remi.revues.org/document1654.html>

imprimer 

signaler par mail 

[Accueil](#) > [Sommaires](#) > [Volume 18](#) > [Numéro 2](#) > [Articles](#) > Article

REMI - Revue Européenne des Migrations Internationales - ISSN 0765-0752  
MSHS - 99, avenue du Recteur Pineau - F-86000 Poitiers  
Tél : (33) - (0)5 49 45 46 56 - Fax : (33) - (0)5 49 45 46 68  
<http://remi.revues.org> - [remi@mshs.univ-poitiers.fr](mailto:remi@mshs.univ-poitiers.fr)

PAGE GÉNÉRÉE PAR **LODEL**

[Administration du site](#) (accès réservé) - [A propos](#)


[imprimer](#) 
[signaler par mail](#) 
[Sommaires](#)
[En texte intégral](#)
[Comité de direction,  
de rédaction et  
de correspondants](#)
[Abonnement et vente  
à l'unité](#)
[Vente collection  
complète](#)
[Note aux auteurs](#)
[Mentions légales](#)
[Index par auteurs](#)
[Index par mots-clés](#)
[Index géographique](#)
[Texte intégral sur  
Persée](#)
[Numéros 1-1 \(1985\) à  
17-3 \(2001\)](#)


La REMI adhère à



Article

## De la migration circulaire à l'abandon du territoire local dans le Zarmaganda (Niger)

 par [Harouna Mounkaïla](#) | publié en ligne le 9 juin 2006

Harouna Mounkaïla : Géographe, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger), École Normale Supérieure, BP 10963 Niamey.

**Mots-clés** : [Causes des migrations](#) , [Environnement](#) , [Famine](#) , [Territoire](#)
**Zone géographique** : [Niger](#)

**Résumé** : Les profondes mutations, amplifiées par les sécheresses récentes que connaît le Zarmaganda (Niger) constituent une des clés d'interprétation de son dynamisme migratoire. En effet, elles se manifestent notamment par la persistance d'une insécurité alimentaire qui contribue largement à l'accélération des migrations, perpétuant ainsi le développement de cette pratique spatiale séculaire. Cet article met en évidence les interactions complexes entre insécurité alimentaire et migration. Dans le Zarmaganda, la gestion de l'insécurité alimentaire s'exprime à travers des pratiques migratoires diverses qui s'inscrivent soit dans une logique de maintien des populations dans leur territoire, soit dans la finalité de les soustraire de cette contrainte majeure. Il en résulte une inscription spatiale différenciée de ces migrations en fonction des logiques qui les sous-tendent.

**Abstract** : From Circular Migration to the Abandonment of Local Territories in the Zarmaganda (Niger) -- The deep transformations amplified by recent droughts which have hit the Zarmaganda are major keys in interpreting migratory phenomenon. These transformations mainly take the form of an enduring food insecurity which largely contributes to the acceleration of migrations, thereby perpetuating the development of this age-old spatial practice. This articles aims at showing evidence of the complex interactions between food insecurity and population movement. In the Zarmaganda, the management of food insecurity is reflected in various migratory practices. These practices are either consistent with the strategy of maintaining populations in their territory or aimed at removing them from this major constraint. This leads to different spatial consequences according to the processes which underlie them.

**Extracto** : De la migración circular al abandono del territorio local en el Zarmaganda (Níger). -- Las profundas mutaciones, amplificadas por las recientes sequías, constituyen una de las claves de interpretación del actual dinamismo migratorio que experimenta el Zarmaganda. Dichas mutaciones se manifiestan particularmente a través de una inseguridad alimenticia persistente. Ésta situación contribuye a acelerar las migraciones y, así, a perpetuar el desarrollo de esta secular práctica espacial. Este artículo muestra las interacciones complejas existentes entre la inseguridad alimenticia y la migración. En el Zarmaganda, la gestión de la inseguridad alimenticia da lugar a prácticas migratorias que obedecen a lógicas diversas. Éstas pueden perseguir el mantenimiento de las poblaciones en sus territorios, o al contrario tener como finalidad de sustraerlas de este riesgo. De esta diversidad resulta una inscripción diferenciada de las migraciones en el espacio, dependiendo del objetivo perseguido.



## Sommaire

[L'insécurité alimentaire : une donnée constante de l'histoire économique du zarmaganda](#)

[Une insécurité alimentaire liée aux contraintes d'une agriculture à la productivité médiocre](#)

[Une histoire économique faite de crises alimentaires](#)

[Les tendances récentes de l'insécurité alimentaire](#)

[La migration comme stratégie de gestion de l'insécurité alimentaire](#)

[Stratégie d'affrontement et logique de maintien des populations sur le territoire local](#)

[Les migrations saisonnières](#)

[Les migrations annuelles](#)

[Les migrations de courtes distances](#)

[La gestion de la main-d'œuvre familiale](#)

[Migration et production agricole : de la complémentarité à la marginalisation](#)

[La gestion stratégique des réserves vivrières familiales](#)

[Stratégie de contournement et logique d'abandon du territoire local](#)

[Des villages en déprise](#)

[L'ancrage en ville](#)

[La fixation des Zarma dans les autres régions rurales](#)

[Un espace migratoire en recomposition et en extension permanentes](#)

[Conclusion](#)



## Texte intégral

Le Zarmaganda ou département de Ouallam (carte n°1) se situe entre les latitudes 14° et 16 ° Nord et les longitudes 1°62 et 2°66 Est. Il couvre une superficie de 22 132 km<sup>2</sup>. Il présente dans l'ensemble un relief très peu contrasté avec une altitude variant de 200 m au Sud à 350 m au Nord. Ses formes caractéristiques sont les vallées et les plateaux gréseux portant une brousse tigrée s'étendant du Sud jusqu'au 15<sup>e</sup> parallèle au Nord. Au-delà de cette latitude, jusqu'à la frontière du Mali se développent des cordons de dunes mortes d'orientation est-ouest. « Berceau des Zarma » comme l'indique son étymologie par opposition aux aires d'extension de ce peuple, cette région a été le support spatial des premières installations des groupes zarma au XVI<sup>e</sup> siècle. Elle est aujourd'hui l'une des régions les plus déshéritées du Niger en raison non seulement de son enclavement et de sa pauvreté, mais aussi de son extrême vulnérabilité économique et de l'insécurité alimentaire quasi permanente qui y sévit

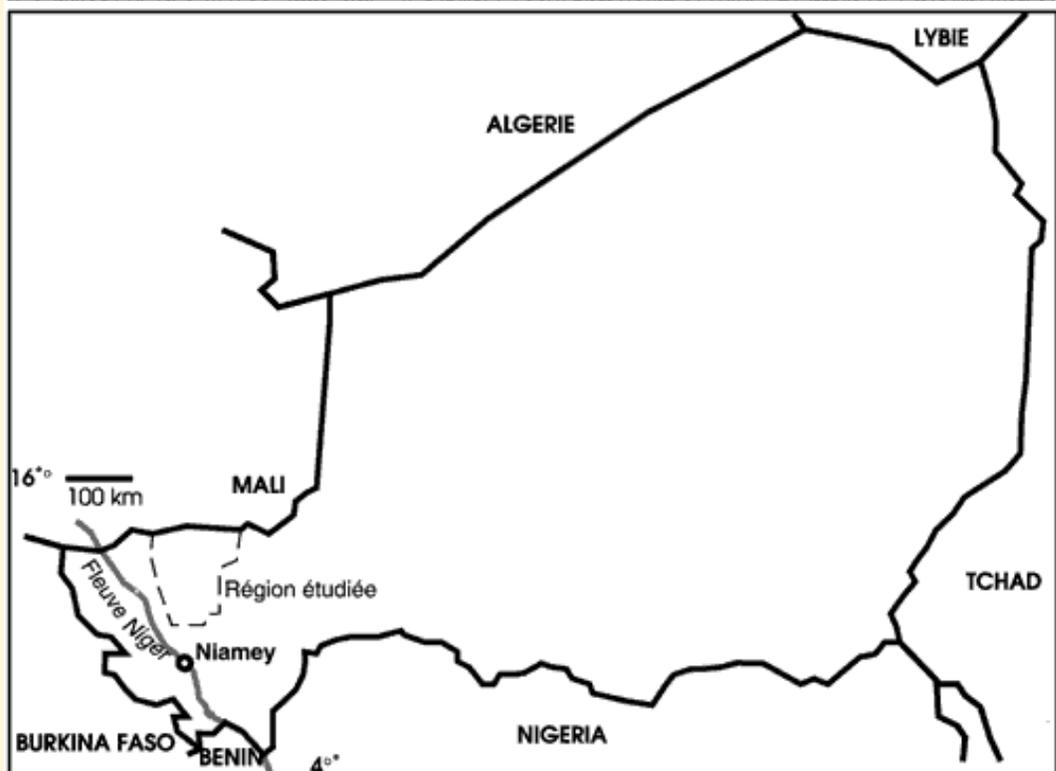
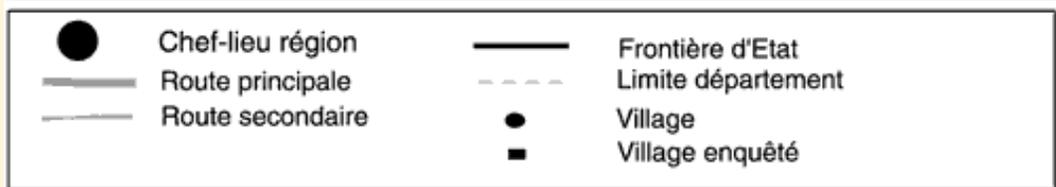
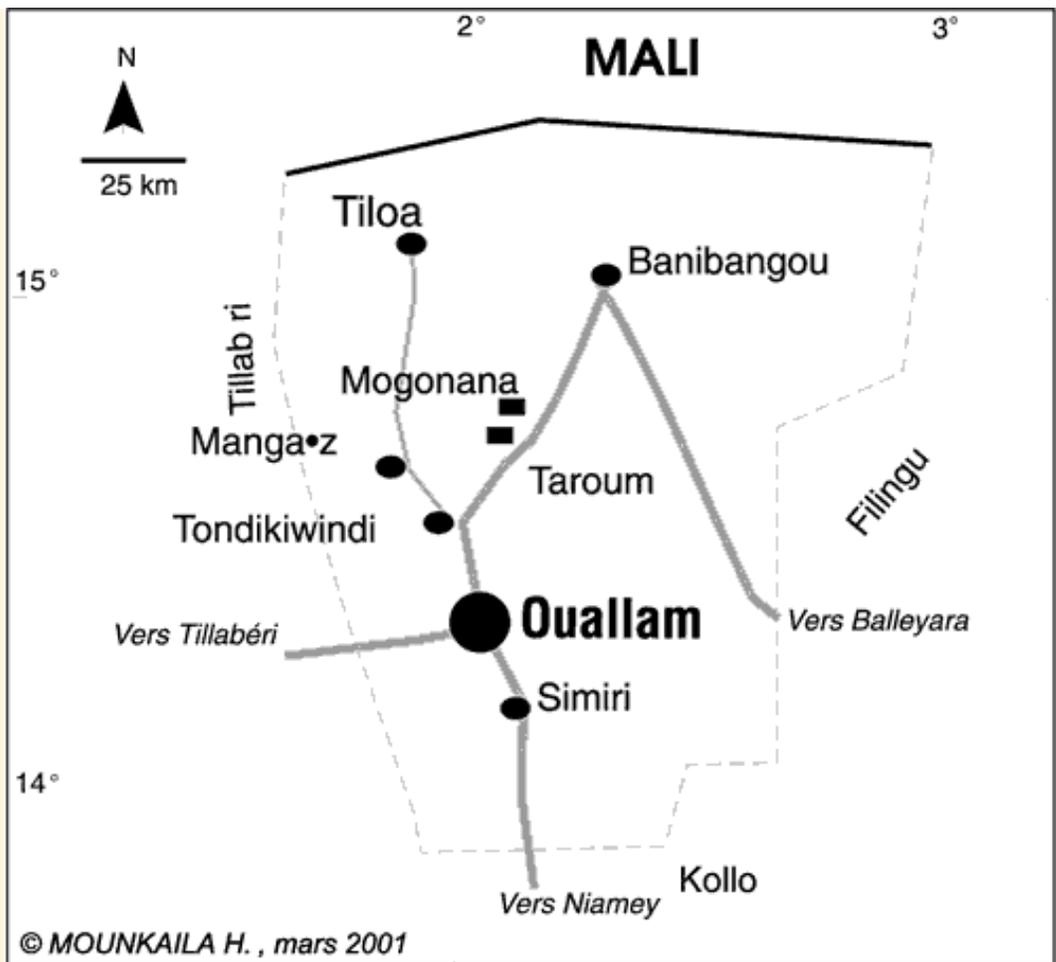
depuis 30 ans. Cette insécurité alimentaire peut prendre parfois des allures de crise pendant les années de paroxysmes climatiques comme ce fut le cas en 1973, 1984 et 1987. Les aléas climatiques semblent avoir joué et jouent encore un rôle prépondérant dans l'insécurité alimentaire qui prévaut aujourd'hui dans la région.

Loin de s'attacher exclusivement à une agriculture dont les résultats ne répondent pas chaque année à leur espérance, les populations zarma du Zarmaganda, ont déployé leur ingéniosité dans la recherche quotidienne d'autres sources de revenus. Parmi les réactions diverses à l'insécurité alimentaire permanente la plus fréquemment observée demeure la mobilité spatiale. Selon l'ampleur des déficits vivriers, cette mobilité peut prendre plusieurs formes allant de la circulation migratoire, pris au sens d'un va-et-vient entre pays de départ et pays d'arrivée, à l'abandon du territoire local.

La préoccupation d'ensemble de cet article consiste à mettre en évidence les interactions complexes entre insécurité alimentaire et migration. Il s'agit de comprendre comment la seconde s'intègre dans les stratégies paysannes de gestion de la première. Il s'agit également de définir les pratiques et les configurations migratoires qui en résultent. À partir de cette réflexion d'ensemble, on peut aussi apprécier de quelles manières les migrations nées de l'insécurité alimentaire s'inscrivent dans l'espace.

Le domaine géographique de l'étude couvre certes le Zarmaganda, mais notre réflexion sera essentiellement bâtie autour des résultats d'une enquête effectuée en 1996 dans deux villages du canton de Tondikiwindi à savoir Taroum et Mogonana, situés respectivement à 158 km et 162 km au nord de Niamey (carte n° 1).

***Carte 1 : Localisation de la zone d'étude***



La mobilité spatiale est l'une des caractéristiques essentielles des populations sahéennes qui se sont toujours déplacées pour des raisons diverses. L'espace sahéen est un espace ouvert qui favorise les grands déplacements (Mauny, 1961 : 220). Cette caractéristique géographique fondamentale constitue l'un des éléments clés de l'interprétation des rapports des hommes à l'espace. Les systèmes de production pastorale et agricole développés par les populations sont fondés sur l'intense mobilité des hommes. Ils se traduisent par certaines façons d'occuper et d'approprier l'espace qui accordent une place centrale à la mobilité spatiale. Les contraintes physiques, parfois politiques et économiques du milieu ont également joué un rôle important dans les rapports entre les groupes sociaux et leur environnement et déterminent aujourd'hui encore l'accélération et la diversité des mouvements de population.

Les populations du Zarmaganda ont une tradition séculaire de mobilité géographique en phase avec l'évolution d'un milieu dont les contraintes géographiques sont importantes. Les migrations ont joué un rôle déterminant dans le peuplement de la région. Pendant la période pré-coloniale, il s'agissait essentiellement de migrations de peuples (Zachariah, 1978 : 4), c'est-à-dire de groupes sociaux entiers. C'est ainsi que, les Zarma, qui seraient originaires du Dirma au Mali, auraient quitté cette région au XVI<sup>e</sup> siècle par vagues migratoires pour s'installer dans le Zarmaganda (Urvoy, 1936 : 55 ; Hama, 1967 : 105 ; Sidikou, 1974 : 48-49 ; Gado, 1980 : 160-161). À partir de ce berceau originel, ils se sont dispersés vers le Sud et le Sud-Est, élargissant ainsi leur distribution spatiale sous la pression de leur croissance démographique, des contraintes du milieu — le Zarmaganda est un milieu ingrat — et de leur capacité à exploiter les ressources de leur environnement. Ces mouvements allaient asseoir définitivement le peuplement effectif de la région qui ne connaîtra pas de réajustements significatifs jusqu'à la colonisation, même si par ailleurs le danger touareg, les querelles internes et les activités de mercenariat auxquelles s'étaient livrées les *Wangari* pendant toute la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle avaient créé une situation d'insécurité quasi générale dans la région (Idrissa, 1981 : 14).

La colonisation va jouer à son tour un tournant décisif dans l'évolution de la pratique migratoire de ces populations. Elle déclencha d'importants mouvements d'éclatement des villages et de dispersion de l'habitat en raison notamment des contraintes de toutes sortes qu'elle imposa aux populations. Ces déplacements qui avaient pour but d'échapper aux méthodes coercitives de domination (Olivier de Sardan, 1984 : 174) et qui furent favorisés par les famines, la croissance démographique et l'épuisement des terres (Sidikou, 1974 : 65), ont constitué pendant cette période les seuls remaniements à l'échelle locale des structures d'occupation de l'espace. Cependant, ils ne rendent que partiellement compte de la dynamique globale des migrations impulsées sous la colonisation. En effet, il faut élargir l'analyse aux migrations vers les colonies de la côte atlantique. Ces migrations au départ essentiellement dirigées vers la Gold Coast, étaient motivées par des raisons politiques liées en partie à la rigueur du système politique colonial français. Par la suite, leur champ d'explication s'est étendu aux raisons économiques qui finiront par être les plus déterminantes après que la plupart des contraintes coloniales auront été supprimées. Ces mouvements de population se déclinent essentiellement en migrations de travail rendues indispensables par le nouveau système d'exploitation économique mis en place et fondé sur une division du travail et une logique de complémentarité entre colonies. Dans la nouvelle dynamique d'exploitation économique, le colonisateur français attribua aux colonies de l'intérieur le rôle peu enviable de pourvoyeuses de main-d'œuvre des pôles économiques côtiers dans lesquels ont été développées des cultures d'exportation. L'ancienne colonie du Niger était l'un de ces pays réservoirs de main-d'œuvre et les populations zarma l'une des composantes de cette force de

travail. Les mouvements migratoires, résultant de ce système d'exploitation économique, constituent aujourd'hui le creuset de la migration internationale de ces populations.

Par ailleurs, parmi les bouleversements introduits par la colonisation, figurent la naissance, puis le développement progressif des migrations rurales-urbaines, plus connues et à juste titre, sous le vocable d'exode rural. Celui-ci n'est pas synonyme ici, comme ailleurs — en Europe notamment —, de dépeuplement des campagnes au profit des villes. Il constitue au contraire une des stratégies de maintien de leur peuplement.

Les sécheresses successives de ces trois dernières décennies et l'insécurité alimentaire qui en résulte dans un contexte économique très précaire ont déclenché de nouveaux courants migratoires et intensifié constamment la circulation migratoire. Dans un tel contexte, le potentiel migratoire du Zarmaganda ne peut qu'augmenter et perpétuer l'existence et le développement d'une pratique spatiale séculaire dont les formes sont multiples et variées.

Cet article s'articule autour de deux parties. Dans la première, nous aborderons l'étude de l'insécurité alimentaire essentiellement perçue ici comme une contrainte qui appelle la mise en œuvre de stratégies d'adaptation. Enfin, dans une deuxième partie, nous verrons comment la gestion de l'insécurité alimentaire s'exprime à travers des pratiques migratoires diverses qui s'inscrivent soit dans une logique de maintien des populations dans leur territoire local, soit dans la finalité de soustraire les acteurs de cette contrainte majeure.

### [L'insécurité alimentaire : une donnée constante de l'histoire économique du zarmaganda](#)

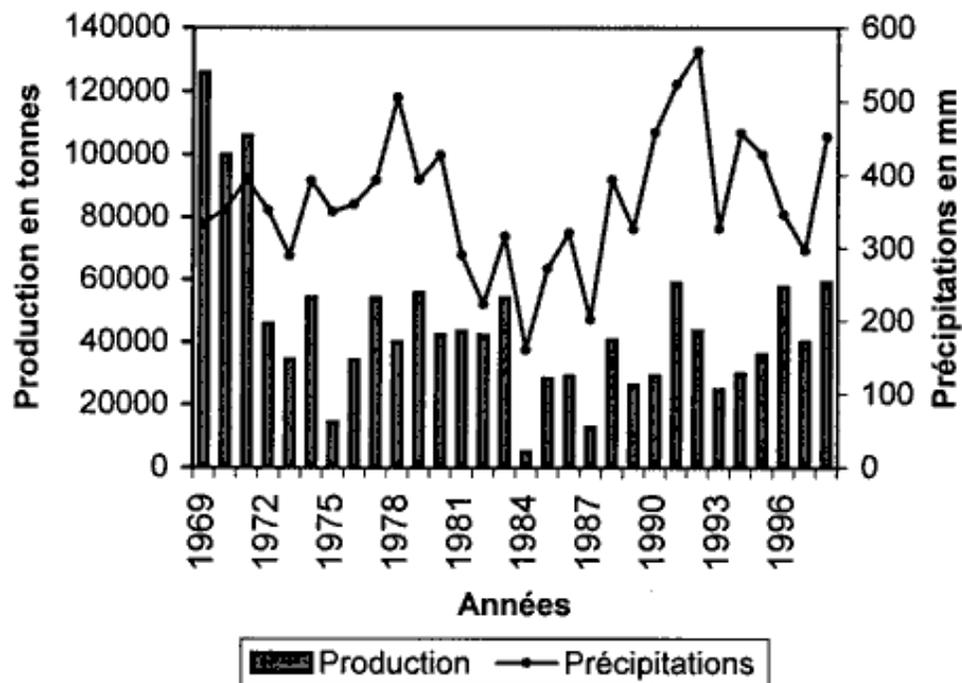
L'histoire économique du Zarmaganda est faite d'épisodes de famines et de disettes dont certains ont eu des conséquences démographiques dramatiques. De plus, elles se sont le plus souvent accompagnées de mouvements de population.

Le problème qui préoccupe aujourd'hui le monde rural nigérien en général et celui du Zarmaganda en particulier est bien évidemment l'insécurité alimentaire. Elle est la conséquence de plusieurs facteurs cumulatifs.

### [Une insécurité alimentaire liée aux contraintes d'une agriculture à la productivité médiocre](#)

L'un des facteurs de l'insécurité alimentaire est l'incertitude pluviométrique. Les aléas climatiques ont une incidence sur la production agricole (figure 1).

**Figure 1 : Évolution comparée de la production céréalière et de la pluviométrie de 1969 à 1988 à Ouallam**



La figure met en lumière une instabilité inter-annuelle importante des précipitations et de la production céréalière. On remarque que les années de faible pluviométrie (1973, 1975, 1982, 1984, 1987, 1989 et 1993) sont également des années pendant lesquelles la production céréalière a connu une importante baisse. Par exemple, la production de mil de l'année 1984 dans le Zarmaganda représentait seulement 11 % de celle de l'année 1983, c'est-à-dire qu'elle avait baissé de 89 % par rapport à son niveau de 1983. On observe une évolution fluctuante de la production vivrière en fonction des années et au gré des aléas climatiques et des autres problèmes que connaît l'agriculture vivrière. Par contre, au cours de certaines années de relative bonne pluviométrie comme ce fut le cas en 1978, 1980, 1992, on n'a pas assisté non plus à une augmentation de la production agricole. C'est pourquoi les aléas climatiques ne doivent pas être réduits au seul volume des précipitations. Il faut tenir compte de leur répartition dans le temps. Par ailleurs, le rôle des aléas climatiques dans l'insuffisance de la production doit être relativisé. Si l'irrégularité des précipitations constitue un des facteurs déterminants, elle n'explique pas tout. D'autres facteurs notamment la croissance démographique, l'épuisement des sols et l'inefficacité du système de production constituent des éléments d'explication incontournables. Nous ferons un bref aperçu du contexte géographique et humain dans lequel s'inscrivent les activités agricoles.

Les péjorations de la pluviométrie se sont accompagnées d'un éclaircissement du couvert végétal, voire de sa disparition, exposant les sols dénudés aux vents et aux ruissellements. La disparition du couvert végétal a été accélérée par des actions anthropiques diverses dont la plus importante est la coupe abusive du bois devenue une source de revenus pour de nombreux paysans. Les sols subissent pour cette raison des formes diverses de dégradation. Celle-ci se traduit par la baisse de leur potentiel biologique et de leur fertilité. L'encroûtement pelliculaire sur les glacis, la salinisation dans les bas-fonds, sont autant de facteurs physiques qui accroissent l'érosion mécanique par le renforcement de l'agressivité et de l'efficacité érosives des vents et des ruissellements. Dans l'ensemble de la région, les aptitudes agricoles des sols ne sont jamais très élevées alors que les contraintes peuvent se révéler très importantes. La très forte sensibilité des sols à l'érosion hydrique et éolienne explique

aujourd'hui leur niveau de dégradation. Cette sensibilité est devenue d'autant plus grande que l'extension des superficies cultivées à des terres de fertilité marginale est une réponse apportée à la baisse des rendements. Celle-ci est le plus souvent la conséquence de la réduction du temps des jachères (elle est en moyenne de trois ans à Taroum et Magonana) qui, jusque-là, permettaient par des processus biologiques (accumulation de matières organiques en surface et formation de litière, amélioration de l'infiltration, élimination des parasites de culture etc.) la reconstitution des sols. La réduction de ce système de maintien de la fertilité le plus efficace sur le plan agronomique et le plus économique est la conséquence d'un accroissement de la population qui rend aujourd'hui l'extension de l'agriculture presque impossible puisque la terre est finie. Cette réduction de la durée de la jachère ne s'est pas accompagnée du développement d'autres techniques de fertilisation des sols à l'exception du paillage pratiqué timidement çà et là et de quelques techniques non encore vulgarisées initiées sous la bénédiction des projets de développement financés essentiellement par les bailleurs de fonds extérieurs.

L'état du système d'exploitation a contribué aussi à déclencher la crise des milieux. En effet, le mode extensif de l'exploitation de l'espace qui a longtemps été possible à cause de « l'illusion » que l'espace était infini connaît ses limites en raison surtout de la croissance démographique. L'évolution démographique ne s'est pas accompagnée d'une évolution concomitante des techniques culturales et du mode de production. Dans ces conditions, il est important de remarquer que le facteur humain a joué et continue de jouer un rôle important dans l'appauvrissement des sols et détient une part de responsabilité dans l'insécurité alimentaire qui prévaut aujourd'hui dans la région.

### Une histoire économique faite de crises alimentaires

Avant de procéder à l'inventaire des crises alimentaires survenues dans le Zarmaganda, il convient au préalable de définir la notion de famine. Celle-ci est « *une forme de malnutrition générale prolongée et persistante, qui dure plusieurs mois et affecte la majorité d'une population rurale sur une zone plus ou moins étendue qui provoque une totale désorganisation économique et sociale et la mort massive par inanition* » (Azoulay et Dillon, 1993 : 112). La chronologie qui va suivre s'appuie sur des sources diverses (travaux d'historiens, rapports d'administrateurs coloniaux et tradition orale).

La reconstitution des phénomènes de crises alimentaires dans leur contexte historique est possible dès lors que la mémoire collective conserve leurs repères chronologiques en les associant à certains événements marquants de l'histoire de ces sociétés. Parmi les conséquences des famines une retient particulièrement notre attention. Il s'agit de leurs conséquences démographiques en particulier les mouvements de population. Le tableau n° 1 nous permet d'apprécier les dimensions démographiques des crises de subsistance dans le Zarmaganda.

Les aléas de la pluviométrie et les calamités naturelles, notamment les ravages de criquets sédentaires ou pèlerins, ont constitué une menace permanente pour les récoltes qu'ils réduisent parfois à néant. Le plus souvent ces facteurs se cumulent pour entraîner la famine ou la disette. Ainsi en est-il des famines de 1901-1903, 1913-1914, 1954-1955, 1965-1966. Si ces facteurs sont des éléments déclencheurs des crises de subsistance, leur rôle dans l'explication de ces phénomènes doit être relativisé. La destruction des récoltes par des essaims de criquets ne peut à elle seule déclencher une crise de subsistance grave. Il faut que d'autres conditions soient réunies notamment que les greniers soient vides ou que les déficits

vivriers se soient succédés sur plusieurs années et que cette situation bénéficie d'un contexte économique caractérisé par la faible disponibilité ou le manque d'un capital sur pied (bétail). Par ailleurs la classification entre les causes et les conséquences des crises alimentaires doit être dépassée, une conséquence d'une première cause pouvant être à l'origine d'une nouvelle crise alimentaire.

Il est difficile de parler de cycle dans la récurrence des famines d'autant plus qu'elles n'interviennent pas à des intervalles réguliers. On constate cependant que depuis ces vingt dernières années, les crises alimentaires surviennent à des périodes de plus en plus rapprochées. En vingt ans, de 1970 à 1990, la région a connu quatre épisodes de famines : 1973-1974, 1982, 1984 et 1987.

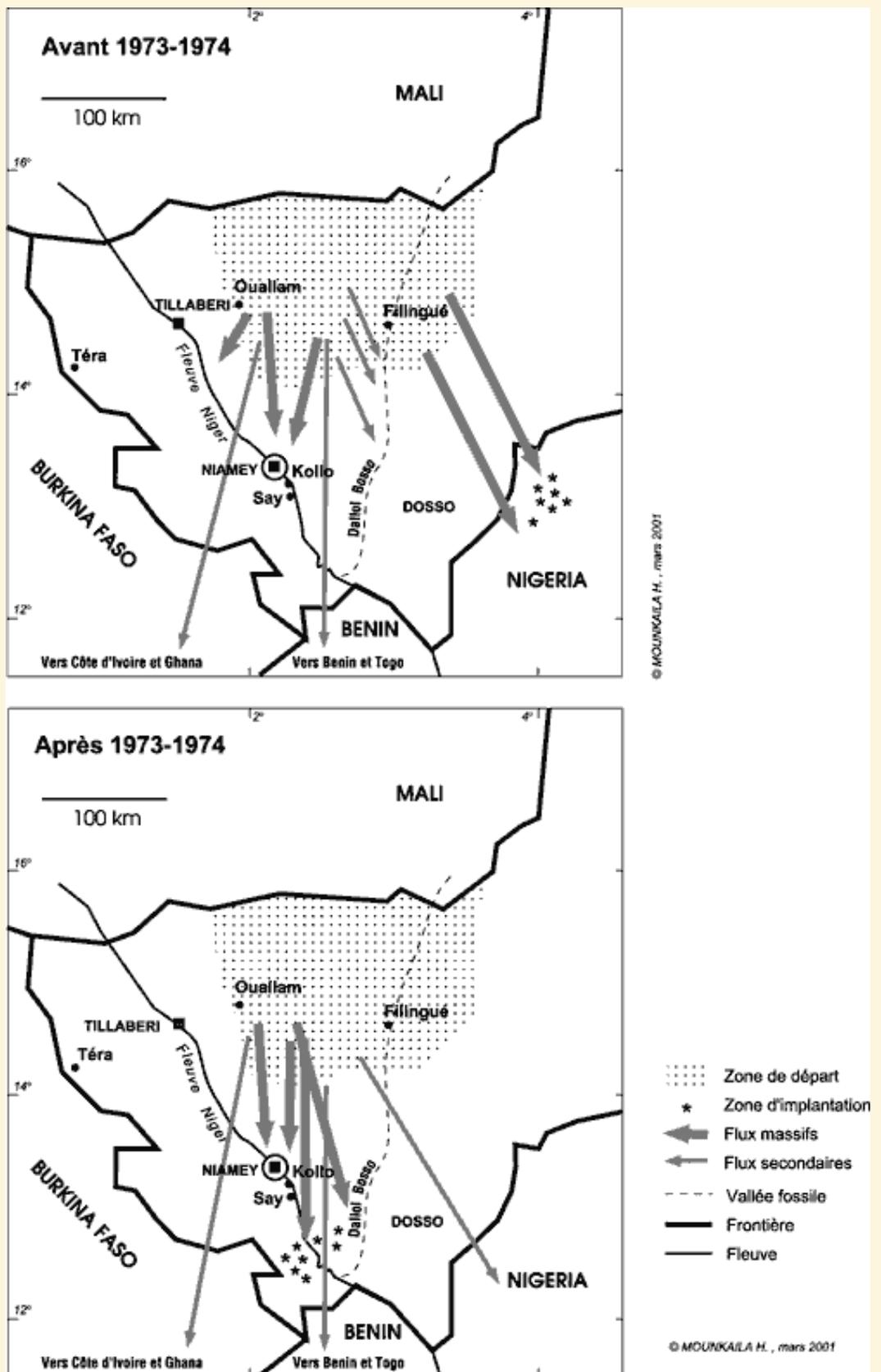
**Tableau 1 : Crises alimentaires survenues au XX<sup>e</sup> siècle dans le Zarmaganda**

Année	Termes locaux	Causes	Conséquences
1900-1903	<i>Izénééré</i> (vente d'enfants)	Sécheresse + invasion de criquets	migration massive vers le Nigeria
1913-1914	<i>Ganda-béri</i> (grande brassée) ou <i>Yollomorou</i> (caresser ses tresses)	Sécheresse	Dispersion, création des villages de culture, migration vers Dallol Bosso, Nord Nigeria et fleuve Niger.
1929-1931	Soudan : <i>Soudan béri</i> ou <i>Zama kano</i> (couteau tranchant) et <i>soudan kainé</i> (petit soudan) ou <i>Doadjiré</i> (année du criquet)	Invasion de criquets	Dispersion, peuplement des villages de culture, migration vers le Dallol Bosso, le Nord Nigeria et le fleuve Niger.
1944	<i>Yéda Konadjiré</i> (année de l'approvisionnement à partir de Yéda)	Insuffisance des pluies	Pas entraîné des mouvements de population
1954-1955	<i>Garo djiré</i> (année de la farine de manioc)	Insuffisance des pluies	Faible migration
1965-1966	<i>Banda-bari</i> (tourner le dos)	Ravage criquets sédentaires	migration massive à Niamey
1973-1974	<i>Hamma djiré</i> (Année du sorgho)	Sécheresse	migration massive à Niamey, mouvements de colonisation vers les arrondissements de Say et Kollo.
1982	<i>Sapto</i> (départ précipité)	Insuffisance des pluies	migration des populations du canton de Tondikiwindi vers les arrondissements de Kollo et Say
1984	<i>Dazat</i> (éparpillement) ou <i>Djaba-kourou</i> (traîner son boubou) ou <i>koga</i> (sécheresse)	Sécheresse	migration massive à Niamey et dans les arrondissements de Say et Kollo

Sources : Gado, B.A (1992) ; Sidikou, A. H et documents des archives nationales du Niger. Informations recueillies au cours des enquêtes.

Les disettes et les famines entraînent le plus souvent des déplacements définitifs qui sont orientés dans la plupart des cas vers d'autres régions rurales mais aussi vers la ville de Niamey. Pendant longtemps, la vallée du fleuve Niger, le Dallol Bosso, le Nord Nigeria ont constitué des lieux d'accueil privilégiés pour la majorité de ces groupes. Depuis une vingtaine d'années, les mouvements semblent se diriger vers les départements de Say et Kollo où les migrants zarma se sont constitués en importants îlots de colonisation (carte n° 2).

**Carte 2 : Évolution spatiale des migrations liées aux famines et aux sécheresses**

survenues au XX<sup>e</sup> siècle dans l'Ouest du Niger

Deux raisons principales expliquent cette réorientation migratoire. Il s'agit tout d'abord de la disponibilité en terres de culture, en particulier dans le département de Say. Dans cette région qui présente des conditions agro-climatiques favorables, la présence de maladies endémiques (trypanosomiase, onchocercose) avait longtemps limité la mise en valeur des terres de

culture. La deuxième raison tient à la saturation démographique des aires traditionnelles d'accueil notamment la vallée du fleuve Niger et le dallo Bosso.

Les disettes et les famines entraînent toujours des déplacements de masse. Ce sont des familles entières qui se déplacent pour échapper à la mort. En 1984 par exemple, toutes les familles de Mogonana à l'exception de quatre, avaient quitté ce village pour s'installer à Niamey. Dans ces circonstances certains villages fournissent à la ville des bouches à nourrir plutôt que des aliments (Ebrahimi-Yaganah, 1996 : 128).

Les migrations ont toujours constitué le dernier recours lorsque toutes les solutions locales au problème alimentaire étaient épuisées. Il est difficile cependant de fournir des valeurs chiffrées pour mesurer l'ampleur des déplacements qui sont liés aux famines. À partir de nos enquêtes menées dans deux villages du Nord Zarmaganda, nous avons enregistré le départ définitif de 64 familles sur 146 à Taroum et de 17 familles sur 106 à Mogonana suite à la famine de 1984, soit respectivement 43 % et 16 %.

Il est important de souligner le caractère précipité des mouvements de population qui accompagnent les famines comme le montrent les expressions employées pour les nommer. Ainsi, le terme *sapto* utilisé pour nommer la famine de 1982 dans le canton de Tondikiwindi, exprime cette spontanéité du départ qui ne donne lieu à aucune préparation ; le terme signifiant : départ précipité. Il en est de même de la famine *dazai* de 1984 qui signifie éparpillement (allusion aux nombreux ressortissants de Ouallam présents dans d'autres départements).

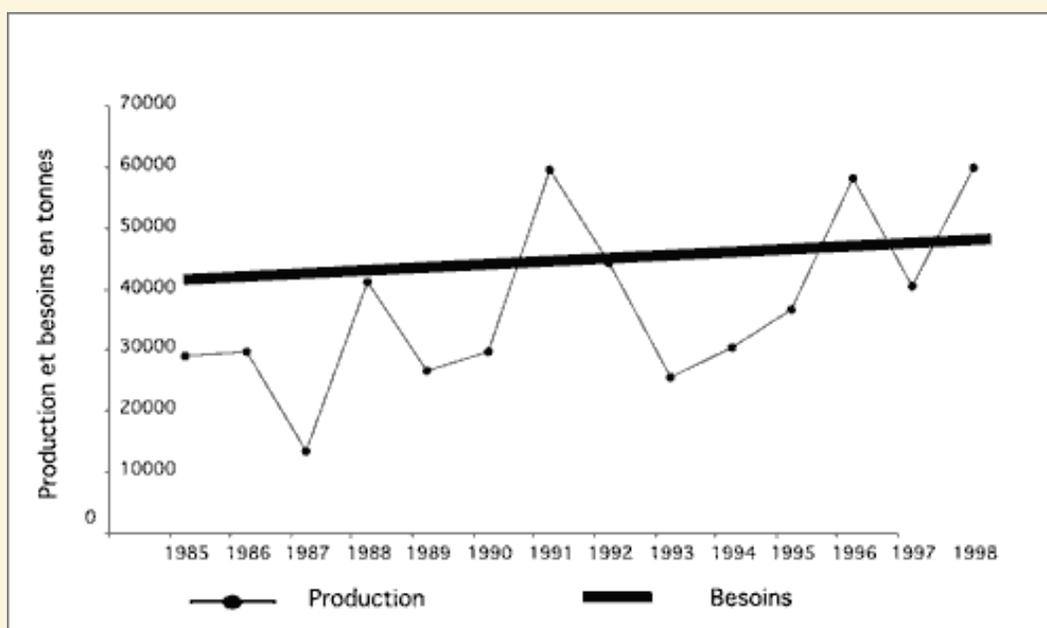
Les crises de subsistance ne sont donc pas nouvelles. Elles ont toujours existé dans l'histoire de ces populations. Cependant, elles n'étaient pas continues dans le temps. Elles intervenaient de façon épisodique et étaient presque toujours suivies de périodes d'abondance. C'est ce qui les différencie des crises de subsistance actuelles qui semblent s'inscrire dans la longue durée.

### Les tendances récentes de l'insécurité alimentaire

S'il est un élément qui atteste le mieux la régularité de l'insécurité alimentaire, c'est bien évidemment la soudure. Celle-ci est un type d'insécurité alimentaire qui se caractérise par une déficience temporaire du régime alimentaire. On évoque la soudure lorsque les greniers sont vides alors que s'annonce ou s'installe la saison des pluies. En général, la soudure intervient pendant la période des travaux agricoles au moment où l'agriculteur doit consacrer le maximum de temps à ses cultures. Elle intervient plus tôt ou plus tard en fonction de l'état des récoltes de la saison précédente et peut être de courte durée ou aiguë. Par ailleurs, il peut arriver pour des raisons diverses (paiement de l'impôt, financement de mariages, achat de produits manufacturés, de condiments etc ...), que le paysan vende une partie de sa production qui initialement suffisait tout juste à la consommation annuelle familiale. La vente d'une partie des récoltes, quelle que soit la raison, accélère l'épuisement des réserves et par conséquent précipite aussi la soudure.

Le problème de la soudure se pose donc chaque année compte tenu de l'insuffisance de la production agricole. Lorsque les déficits se succèdent, les paysans n'arrivent plus à constituer des réserves qui pourraient les mettre à l'abri de pénuries alimentaires ultérieures (figure n° 2). Cette situation accroît leur vulnérabilité et les oblige à adopter des stratégies adaptatives.

### **Figure 2 : Évolution de la production et des besoins alimentaires de 1985 et 1998**

*dans le département de Ouallam*

Source : Service d'arrondissement de l'agriculture de Ouallam

De 1985 à 1998, le bilan céréalier fait ressortir que le département de Ouallam est chroniquement déficitaire. À l'exception de l'année 1991, au cours de laquelle un léger excédent a été enregistré, toutes les autres années ont connu des déficits céréaliers.

Il est important de préciser que l'insuffisance de la production alimentaire domestique ne peut déclencher à elle seule une situation d'insécurité ou de crise alimentaire. Celle-ci peut être évitée s'il existe d'autres revenus en dehors de ceux de l'agriculture pour satisfaire les besoins alimentaires. Malheureusement, l'agriculture est la principale source de revenus. Lorsque les paysans n'ont ni la production alimentaire domestique suffisante, ni les capacités financières nécessaires pour satisfaire leurs besoins alimentaires, il se pose un problème d'accès à la nourriture. Ce problème devient d'autant plus grave que les années de déficits alimentaires se succèdent.

Il est évident que pour faire face à l'insécurité alimentaire dans un contexte de pauvreté paysanne, il faut partir ailleurs trouver les ressources monétaires indispensables. Lorsqu'il ne reste dans les greniers que de quoi consommer pendant deux à cinq mois, ou rien du tout, comment ne pas encourager le départ des jeunes surtout lorsqu'on sait que les ressources migratoires sont la seule garantie pour faire face aux besoins alimentaires pendant les cinq à huit autres mois restants de l'année précédant les récoltes suivantes. La migration figure parmi les réponses apportées à l'insécurité alimentaire. Elle est d'ailleurs la principale. Les stratégies d'entraide, de consommation de produits de cueillette et les aides alimentaires ponctuelles ont montré leurs limites. Le recours à l'entraide est rendu aléatoire par le fait que les déficits vivriers concernent généralement de vastes régions et empêchent à coup sûr la solidarité familiale de fonctionner sauf pour certains paysans ayant des parents salariés ou commerçants en ville. Les produits de cueillette (feuilles et fleurs d'arbre, graines sauvages) ne peuvent se substituer au mil, au sorgho ou au maïs dans l'alimentation. La distribution gratuite des vivres est une opération ponctuelle. De plus la quantité de l'aide alimentaire a toujours été largement en deçà des besoins des populations nécessiteuses. Elle ne peut par

conséquent les sécuriser. Si aujourd'hui, les famines n'entraînent pas systématiquement comme il y a 67 ans une catastrophe démographique à l'image de celle qui a provoqué en 1931 dans l'ouest du Niger 30 000 morts (Dubresson et *al.*, 1994 : 79), c'est que les importations alimentaires, les aides alimentaires, la migration et les autres stratégies alternatives permettent d'atténuer leurs effets.

Quand les crises alimentaires surviennent, ce sont des familles entières qui se déplacent. Voici ce que note à ce propos un administrateur colonial dans un rapport de tournée : « *Toute la région recensée a été éprouvée par la disette qui a sévi pendant ces dernières années. Beaucoup d'indigènes sont morts et un grand nombre sont partis au Nigeria ou dans les colonies et cercles voisins* » (Tornezy, 1934)<sup>2</sup>. La famine de 1931 avait entraîné l'émigration de 29 000 personnes dans les cercles de l'Ouest du Niger (Derriennic, 1977 : 128). Aujourd'hui encore, émigrer constitue la principale stratégie d'adaptation à ces crises.

Les populations ont recours aussi à d'autres activités secondaires notamment la vente d'animaux, de bois, de la paille, des produits artisanaux et les cultures de contre-saison. À Taroum et Mogonana, certains paysans, notamment ceux qui n'ont pas pu partir en migration tentent difficilement de s'adapter à ce contexte en vendant du bois de feu aux camionneurs de Niamey. Dans ces deux villages, les paysans ne pratiquent pas de culture de contre-saison en raison de l'absence d'eau de surface pendant la saison sèche. Les cinq puits qui existent ne permettent pas non plus de contourner ce facteur limitant d'autant plus que leurs débits sont faibles. Dans le Zarmaganda en général, les paysans adoptent rarement la pratique des cultures de contre-saison et pourtant celle-ci figure parmi les stratégies de sécurisation alimentaire des populations préconisées par l'État depuis 1984.

Face à ces crises de subsistance, nous savons combien furent inefficaces les mesures préconisées d'abord par l'administration coloniale, ensuite par l'État post-colonial. L'administration coloniale, en son temps, institua les « greniers de réserve » que les populations ne tardèrent pas à qualifier de « *anassara barma* » (grenier du blanc) en raison du caractère brutal de leur application et surtout de leur impopularité. Cette initiative, louable dans son principe, fut recommandée en 1933 par un inspecteur de l'administration coloniale au terme d'une enquête menée sur la famine de 1931.

Les pouvoirs post-coloniaux prenant le relais de l'administration coloniale après l'indépendance, n'ont guère été et ne sont pas en mesure d'enrayer le spectre de l'insécurité alimentaire. Les différentes mesures préconisées par les pouvoirs publics pour sécuriser les populations sur le plan alimentaire vont de l'intensification et de la diversification de la production agricole à la distribution gratuite des vivres en passant par la bonne gestion des stocks vivriers et leur commercialisation, l'approvisionnement des banques céréalières et la pratique des cultures de contre-saison.

Lorsqu'on insiste sur l'importance des crises alimentaires dans l'accélération des migrations, on a logiquement tendance à croire qu'un accroissement de la production agricole se traduirait par une réduction significative des départs. Et pourtant, il n'en est rien. D'où la nécessité de relativiser l'importance de l'insuffisance alimentaire dans la dynamique migratoire actuelle. Les migrations se poursuivent même lorsque la production agricole est satisfaisante dans un village. D'autres facteurs agissent simultanément. Ils puisent leur force notamment dans le contexte socio-économique de la région et les dynamiques propres au phénomène migratoire.

## La migration comme stratégie de gestion de l'insécurité alimentaire

Dans le Zarmaganda, les pratiques migratoires relatives à la gestion de l'insécurité alimentaire, s'inscrivent essentiellement dans deux types de stratégies. La première, la plus couramment observée, consiste à l'affronter en s'y adaptant à travers la recherche hors du territoire local des ressources complémentaires à celles qu'offre le milieu. La seconde qui n'est pas une stratégie d'adaptation en tant que telle, la plus épisodique, vise principalement à y soustraire les populations les plus vulnérables par l'abandon des villages menacés.

## Stratégie d'affrontement et logique de maintien des populations sur le territoire local

Les différenciations entre les pratiques migratoires relatives à la gestion de l'insécurité alimentaire sont de plusieurs ordres. Elles tiennent compte à la fois du temps et de l'espace. Elles tiennent compte également de la main-d'œuvre familiale disponible et de l'état de la production agricole.

## Les migrations saisonnières

La suspension des travaux des champs favorise d'importants flux migratoires saisonniers d'une partie de la force de travail et plus spécialement celle des jeunes paysans. Ces mouvements sont nécessaires quand on sait que souvent les greniers ne sont pas pleins et que de surcroît il faut payer l'impôt, l'habillement des membres de la famille etc. Les migrations saisonnières consistent en l'absence de leurs acteurs pendant la totalité ou partie de la saison sèche ou saison des migrations. La migration est la principale activité pratiquée pendant cette période au regard de l'importance du nombre de personnes mobilisées. Son intérêt réside dans le fait qu'à part les revenus qu'elle procure aux familles, elle permet aussi aux acteurs de participer aux travaux agricoles. Selon ce schéma classique, les acteurs partent à la fin des travaux agricoles pour ne revenir qu'avant ou pendant ceux de la campagne agricole suivante. L'ensemble des migrants de retour à Taroum et Magonana ont déclaré avoir migré à la fin des travaux agricoles. Les départs et les retours sont échelonnés dans le temps de façon à ne pas perturber l'équilibre économique déjà précaire de certaines unités de production. Cependant, cette stratégie peut perdre de son efficacité si par exemple la production agricole est très mauvaise, ce qui est le cas ces dernières années dans la région. Le retour des migrants pendant la saison des pluies s'accompagne souvent d'apport de nourriture au moment où les greniers sont vides et où la soudure s'est déjà installée. De plus en plus, les mauvais résultats de l'agriculture amènent certains migrants à prolonger leur séjour.

## Les migrations annuelles

Elles prennent de plus en plus d'importance en raison non seulement de l'incapacité des acteurs à atteindre les objectifs fixés dans le cadre de leurs projets migratoires, mais aussi de la persistance des mauvais résultats de l'agriculture. Il est plus intéressant de chercher de l'argent pour payer des vivres pendant la période des récoltes où les prix sont à leur bas niveau que de participer à des travaux agricoles dont les résultats seront de toute façon décevants. Ce type de migration a l'inconvénient de réduire le temps passé au village de départ et concerne surtout les migrants séjournant dans les pays étrangers. Le plus souvent certains chefs de famille encouragent la prolongation des séjours notamment si la main-d'œuvre disponible peut faire face aux travaux agricoles.

### Les migrations de courtes distances

L'expression, « migrations de courtes distances », est relative d'autant plus que les moyens de communication ont rapproché les lieux (Decoudras et Landrieu, 1998 : 3). Cependant, pour les populations des villages de Taroum et Mogonana, la migration vers la Côte est considérée comme lointaine, alors que la proximité de Niamey permet d'envoyer rapidement des vivres au village quelle que soit la quantité. Cette stratégie est surtout l'œuvre des chameliers, des vendeuses de sable fin etc. La migration vers Niamey permet d'avoir régulièrement des nouvelles de la famille et de pouvoir effectuer de brefs séjours au village à l'occasion des événements familiaux. Dans le Zarmaganda en général, les pratiques migratoires de survie se font essentiellement vers Niamey.

### La gestion de la main-d'œuvre familiale

Les rapports entre insécurité alimentaire et phénomène migratoire posent la question de la gestion de la main-d'œuvre au sein des familles. Cette problématique renvoie au vieux débat sur l'importance d'une progéniture nombreuse. Il ne s'agit pas de soutenir ici les thèses pro-natalistes, mais plutôt de montrer l'efficacité de la migration dans les stratégies économiques dans un contexte d'insécurité alimentaire lorsque la main-d'œuvre au sein des familles est importante. La gestion de l'insécurité alimentaire se traduit par une organisation ingénieuse du travail : une partie des hommes part en migration alors que l'autre partie assure les travaux agricoles. Les migrants ont pour mission de fournir des ressources à la famille. Cette façon de composer avec l'extérieur peut se faire de façon tournante, c'est-à-dire que les membres de l'unité de production se relaient dans la pratique migratoire. C'est la stratégie mise en œuvre par une famille à Taroum qui compte sept bras valides. Chaque année, trois d'entre eux migrent en Côte d'Ivoire, alors que les autres assurent les travaux agricoles au village. La migration tournante permet donc à ces familles d'optimiser leurs revenus.

Lorsque la main-d'œuvre est insuffisante, ce sont le plus souvent les femmes et les enfants qui assurent les travaux agricoles. Avec les absences prolongées des migrants et si la compensation économique est faible, la production agricole s'en trouve affectée. Il en résulte une forte baisse de cette production, même en années de pluviométrie normale. Certaines familles rentrent dans un véritable cercle vicieux qui les empêche de s'adapter à l'insécurité alimentaire. De plus en plus vulnérables ces familles sont les plus disposées à une migration définitive.

### Migration et production agricole : de la complémentarité à la marginalisation

L'analyse des interactions migrations/insécurité alimentaire soulève la question de l'évolution des systèmes de production. En effet, les revenus migratoires et les ressources agricoles locales s'inscrivent dans le cadre de stratégies économiques qui accordent une large place à l'activité migratoire en tant que source de revenus. Dans un contexte d'insécurité alimentaire permanente et d'extrême pauvreté, ce rôle de complémentarité dévolu aux revenus migratoires, ne peut que se renforcer davantage au point de devenir une stratégie de survie. C'est ce qui explique sans doute l'intensification de la circulation migratoire à Taroum et Mogonana où chaque année, plus de 70 % des bras valides sont mobilisés par les migrations saisonnières, annuelles et pluriannuelles.

Lorsque la production agricole est nulle comme ce fut le cas pendant les années de

paroxysmes climatiques, le rôle assigné à la migration peut se révéler important en allant jusqu'à marginaliser l'activité agricole. Dans ce cas, il y a substitution momentanée de l'activité migratoire à l'activité agricole : la première ravit la place de la seconde dans les systèmes de reproduction économiques des familles.

Malgré la relative flexibilité des stratégies économiques familiales qui tiennent compte du contexte agro-climatique et encaissent mieux les crises de subsistance, cette souplesse peut très vite se rigidifier si les ressources migratoires ne parviennent pas à couvrir les besoins des familles. On assiste alors à l'abandon du territoire local qui ne permet plus d'assurer, dans un contexte de crises de subsistance et par le biais de la migration, leur reproduction économique et sociale.

En fonction des années et de l'état des récoltes, les rapports entre ressources migratoires et production agricole peuvent varier de la complémentarité à la marginalisation. La variation de ces rapports est fortement tributaire de l'état des récoltes annuelles, lui-même dépendant essentiellement des aléas climatiques.

La migration est ainsi devenue une stratégie de gestion de l'aléatoire. La persistance de l'insécurité alimentaire a fini par ancrer la pratique migratoire dans les comportements des populations de cette région. L'organisation de la migration en fonction du calendrier agricole et de la force de travail entre bien dans cette logique. Les départs et les retours sont échelonnés dans le temps de façon à ne pas perturber l'équilibre économique des unités de production.

#### [La gestion stratégique des réserves vivrières familiales](#)

Dans le Zarmaganda, l'absence d'un membre de la famille, durant la saison sèche (d'octobre à mai en gros), constitue une bouche en moins à nourrir. En raison de l'importance relative des migrants, l'impact sur la consommation vivrière peut devenir significatif notamment quand il concerne plus de trois personnes. En deçà de ce chiffre, les quantités de nourriture consommées varient peu, au-delà par contre on constate un effet réel sur la consommation du ménage. Dans ce cas, la migration repousse l'échéance redoutable de l'épuisement des réserves disponibles. La migration soulage donc l'unité familiale d'une partie de ces charges. Cette gestion stratégique des réserves familiales est bien comprise des paysans du Zarmaganda qui encouragent beaucoup de jeunes à prendre les chemins de la migration d'autant qu'elle apporte toujours un plus à la famille. Ainsi certaines familles du Zarmaganda ont pris l'habitude de travailler à Niamey pendant toute la durée de la saison sèche. On conserve le mil récolté jusqu'au retour de la famille au village à la saison des pluies ; ceci permettant de vaquer en toute sécurité alimentaire aux travaux agricoles.

On peut considérer, à la lecture de ce qui précède, que la migration d'un membre de la famille s'inscrit dans un projet de mobilité spatiale qui répond le plus souvent à des stratégies collectives. Derrière la recherche effrénée de ressources indispensables à la survie des familles se déploie toute une gamme de stratégies, les unes plus efficaces que les autres, qui sont cependant toutes orientées vers le maintien des acteurs, et de ceux qui en dépendent, sur un territoire local, lequel n'arrive plus à générer des ressources suffisantes pour permettre d'assurer leur subsistance.

#### [Stratégie de contournement et logique d'abandon du territoire local](#)

La migration cesse d'être une stratégie d'adaptation quand il y a abandon du territoire. La

logique de contournement est la solution ultime, le dernier recours lorsque toutes les stratégies, quels que soient les espaces dans lesquels elles se déploient, ne permettent plus aux acteurs d'être en mesure d'assurer leur survie. En général, ce sont les familles les plus vulnérables qui migrent, celles qui ne peuvent pas résister à la crise en restant au village.

### Des villages en déprise

La migration intervient de deux façons sur la dynamique démographique des deux villages enquêtés. Les départs, lorsqu'ils sont saisonniers, s'accompagnent d'une modification momentanée des structures démographiques. On remarque dans les villages une proportion importante de femmes et d'enfants pendant la saison sèche. En dehors de quelques jeunes dans la force de l'âge qui ont choisi de s'adapter à la situation par la vente du bois de feu, la quasi-totalité des bras valides emprunte chaque année les chemins de la migration.

Les épisodes de sécheresses enregistrées au cours des années 1980 furent à l'origine de la migration définitive de nombreuses familles à Niamey et dans d'autres régions rurales du Niger. Elles ont laissé derrière elles des cases qui se délabrent. Les départs représentent une saignée démographique importante qui peut s'évaluer en fonction de l'évolution des effectifs de population. Entre 1982 et 1988, la population de Taroum a connu une régression significative, passant de 2 025 à 1 701 habitants soit une diminution de 16 %. Entre ces deux dates 64 familles sont parties définitivement, à la suite de la disette *dazai* en 1984. Ce délestage démographique a été observé dans presque tous les villages du canton de Tondikiwindi et dans une moindre mesure dans ceux de Ouallam et Simiri. Cependant, à l'échelle du Zarmaganda, les données chiffrées ne signalent pas de diminution exceptionnelle. On constate même que la population de la région a augmenté, passant de 178 494 habitants en 1981-1982 à 190 765 habitants en 1988 soit une croissance de 7 %. Notre connaissance du terrain nous permet d'expliquer ce constat par le fait que les migrants installés ailleurs n'ont pas été rayés des listes de recensement et ont tout au plus été considérés comme absents.

La déprise humaine au sein des villages a évidemment des effets importants sur l'espace cultivé et sur l'environnement. De nombreux champs ont été abandonnés par leurs propriétaires qui restent inexploités.

### L'ancrage en ville

La ville de Niamey est depuis la période coloniale une destination pour les migrants de la région. Pendant les premières phases de son développement, Niamey a connu une forte expansion démographique. Entre 1932 et 1940, l'accroissement annuel était de 17 % dont 15 % d'apport migratoire, entre 1950 et 1960<sup>3</sup>, il était de 12 % dont 10 % d'apport migratoire (Motcho, 1991 : 52). Après l'indépendance, les stratégies et les modèles de développement des années 1970 avaient été essentiellement axés sur les investissements dans l'industrie et sur la modernisation de l'État. Cela s'était essentiellement traduit par l'installation de structure administrative et l'équipement des centres urbains renforçant ainsi la migration en provenance du monde rural (Kalasa, 1996 : 408).

Les différentes sécheresses et famines qu'a connues l'Ouest du Niger ont également contribué à l'accroissement démographique de la ville. En 1931 le flux des victimes de la famine atteignait 3 000 personnes pour une population de 2 183 habitants (Motcho, 1991 : 51) soit

une augmentation de 138 %. À la suite de la famine de 1973-1974, la population de Niamey a augmenté de 100 000 habitants (Gado, 1998 : 70). On estime qu'en 1974, 20 000 victimes de la sécheresse dont 13 000 Nigériens parmi lesquels de nombreux originaires du Zarmaganda et du Tondikandia, gravitaient autour de Niamey dans les huttes en tige de mil en attente de l'aide alimentaire et exerçant des petits métiers de survie (Sidikou, 1975 : 208). En 1984-1985, au lendemain de la famine Dazai, la population de Niamey a augmenté d'un tiers (Gado, 1998 : 70).

Niamey accueille aussi pendant la saison sèche beaucoup de migrants qui constituent une véritable population « flottante ». On dénombre des originaires du Zarmaganda à la recherche des moyens pour assurer la subsistance de la famille restée au village. Pour nombre d'entre eux, la proximité de Niamey permet d'aider rapidement la famille. Dès que le migrant gagne un peu d'argent, il peut acheter de la nourriture et l'expédier au village. Cette pratique est surtout celle des chameliers spécialisés dans l'approvisionnement de la ville de Niamey en bois de chauffe, en paille, en secco et en résidus agricoles (fourrage). Leurs séjours dans la capitale, qui s'organisent tout au long de l'année, visent à pallier les disettes, les famines et les soudures en achetant des vivres grâce aux revenus de leur vente.

L'ancrage en ville se traduit aussi par le développement d'un habitat de type spontané. Ces îlots que l'on appelle les *Charégazamna* (« balayer pour s'installer » en Haoussa) ou « ronds-points », sont construits en paillote. Ils forment à côté des habitats modernes de véritables enclaves tout à fait remarquables dans les paysages urbains. Ils sont le plus souvent occupés par les originaires du Zarmaganda, du Tondikandia et d'autres ethnies (Haoussa, Bella, Gourmantché, Touareg etc.). Ces populations vivent constamment sous la menace d'incendies et de destruction, subissant la « politique du bulldozer ». Quand les *Charégazamna* sont détruits, les victimes vont s'installer sur d'autres sites. L'une des caractéristiques de ces îlots est leur grande mobilité. Leur déplacement s'opère en fonction de la mise en valeur du site sur lequel ils sont construits. La plupart de ces installations sont construites dans des espaces vides à la périphérie de certains quartiers (Motcho, 1991 : 78). On les retrouve également en plein cœur de certains quartiers où les migrants n'hésitent pas à investir les terrains vagues, les espaces réservés à la construction d'une structure sociale, les rues etc.

Les migrations qui aboutissent à la création de ce type d'habitat sont généralement définitives et les retours au village sont très rares. En outre Niamey est devenue un lieu de repli momentané et parfois durable pour les populations victimes de crises. Suite à la famine de 1984, elle a constitué un refuge pour 20 familles de Taroum et 12 de Mogonana. En 1984, Mogonana a été quasiment abandonné au profit de Niamey pendant toute la saison sèche. La plupart de ces familles se sont éparpillées dans les îlots d'habitat spontané et les quartiers périphériques notamment Koiratégui où existe un secteur dénommé Taroum.

En 1995 les migrations en direction des villes concernent 71 % des migrants de Mogonana et 53 % de ceux de Taroum. La ville est perçue, à juste titre, comme un lieu non tributaire des conditions climatiques. Niamey joue donc une fonction d'accueil des réfugiés de la sécheresse (Bruneau et al., 1995 : 249).

Les migrants installés ou en séjour dans les villes pratiquent pendant une bonne partie de l'année des activités qui relèvent essentiellement du secteur informel. En Côte d'Ivoire et au Bénin, ils sont colporteurs. À Niamey, la gamme de leurs activités est variée et relève de la débrouille.

L'image des gens du Zarmaganda qui s'est construite dans la capitale est celle de chameliers errants en toute saison dans les rues à la recherche d'une hypothétique clientèle urbaine, de *Takalakoy*<sup>4</sup> vendeuses de *copto* ou de sable fin n'hésitant pas à recourir parfois à la mendicité pour calmer les douleurs d'un ventre vide. Cette image a fini par conforter les représentations dévalorisantes et même méprisantes que certains citadins ont de ces migrants considérés comme des affamés se réfugiant dans la ville à la fin de la saison des pluies.

### La fixation des Zarma dans les autres régions rurales

Les migrations liées à l'insécurité alimentaire se traduisent par un remaniement des structures d'occupation de l'espace dans les aires de colonisation agricole. De nouvelles dynamiques spatiales se créent transformant les paysages. Mais avant d'aborder la recomposition des espaces liée à la fixation des Zarma, il convient d'envisager la manière dont les migrations agricoles liées aux crises alimentaires ont évolué (cf. carte n° 2).

La recherche de nouvelles terres de culture a toujours été une motivation importante pour ces populations. Ces mouvements constituent une des dimensions importantes de la dynamique de l'occupation de l'espace. Il faut savoir que le peuplement du Zarmaganda répond en partie à la logique de recherche de nouvelles terres parfois au gré de la chasse<sup>5</sup> ou suite à l'épuisement des sols cultivés. Ces déplacements que l'insécurité pré-coloniale rendait dangereux s'étaient développés pendant la période coloniale. Les famines ont également joué un rôle dans les implantations agricoles à caractère définitif dans certaines régions notamment la vallée du fleuve Niger (Sidikou, 1974). Cependant, ces processus diffèrent sensiblement des mouvements de colonisation observés ces vingt dernières années. Ils sont de véritables mouvements à grandes distances.

Les sécheresses des années 1980 constituent le point culminant de ces migrations dans le Zarmaganda. Elles sont également le résultat d'une prise de conscience des migrants de la gravité de la crise alimentaire et de son irréversibilité dans les villages de départ. Elles révèlent aussi l'incapacité des migrations saisonnières ou de longue durée vers Niamey et les pays côtiers à répondre aux situations de grave pénurie. Même si leurs destinations sont éclatées, deux régions absorbent l'essentiel de ces mouvements. Il s'agit essentiellement de Say et Kollo.

Ces régions possèdent des conditions agro-écologiques favorables notamment à Say. La position méridionale de cette région (située dans l'extrême sud-ouest du pays) fait qu'il existe un climat de type soudano-sahélien. Les précipitations annuelles sont de 575,6 mm (période 1961-1990) avec un coefficient de variation de 23 % (Amadou, 1994). Par ailleurs, les densités d'occupation humaine sont faibles dans certains cantons et favorisent par conséquent l'implantation d'immigrants. En plus, l'existence de terres vierges soustraites à l'onchocercose dans les années 1970 ne pouvait que favoriser leur fixation<sup>6</sup>.

Les mouvements de colonisation dans les départements de Say et Kollo remontent au début des années 1970 à la suite de la sécheresse de 1973-74. Ils étaient de très faible ampleur et les retours aux villages d'origine étaient fréquents. Les migrations vont se développer surtout au cours des années 1980. En 1982 le chef de l'État, Seyni Kountché, dans son message du 15 Avril, invita les habitants des centres urbains (fonctionnaires employés, militaires, commerçants élèves et étudiants) à participer davantage au développement de la production vivrière nationale<sup>7</sup>. Cet appel a été précédé du déclassement d'une partie de la réserve de

Tamou<sup>8</sup> (qui couvre 140 000 Km<sup>2</sup>). Cette zone a été redistribuée aux gros exploitants (fonctionnaires et commerçants) de Niamey. L'opération, dénommée *Ai noma* (« cultivons »), a permis aux exploitants d'employer une main-d'œuvre en provenance notamment du Zarmaganda. Le contact des premiers migrants avec les autochtones peuls qui leur ont prêté des terres, va entraîner progressivement leur installation durable dans la région où ils seront rejoints par les Songhai et les Bella de Téra, les Kourfey du département de Filingué. Les villages de Taroum et Mogonana ont aussi alimenté ces migrations.

Les immigrants s'installent de préférence en dehors des villages d'accueil, dans des hameaux de culture homogène du point de vue ethnique et que l'on dénomme *Zarmagandey*. Les originaires du Zarmaganda pratiquent l'agriculture vivrière en reproduisant les systèmes de production tels qu'ils les pratiquaient dans leurs zones de départ.

L'importance du volume de ces migrations de colonisation agricole peut être appréhendée de façon approximative par une analyse des résultats du Recensement Général de la Population. Les départements de Say et de Kollo avaient en 1988 les taux annuels d'accroissement les plus élevés des régions du fleuve et du Dallol-Tapoa : 4,8 % et 5,3 % contre 2,7 % pour Ouallam et 3,2 % pour l'ensemble du pays<sup>9</sup>.

La densité de population est passée de 13,9 habitants/km<sup>2</sup> en 1977 à 24,6 habitants/km<sup>2</sup> en 1988 dans le département de Kollo, et de 7 habitants/km<sup>2</sup> à 11,6 habitants/km<sup>2</sup> dans celui de Say, alors que pour la même période on observe une augmentation très timide de ces densités dans le département de Ouallam (6,5 habitants/km<sup>2</sup> en 1977 et 8,6 habitants/km<sup>2</sup> en 1988).

Il est cependant difficile de déterminer la part de l'immigration dans cette dynamique démographique comme facteur externe. Le nombre de personnes originaires du Zarmaganda qui se seraient définitivement installées dans les départements de Téra, Tillabéri, Kollo et surtout Say était estimé en 1987 de 12 000 à 15 000 soit environ 9 % de la population totale du département (Sidikou, 1991).

La colonisation des terres s'est traduite par la création de nombreux hameaux et villages spatialement dispersés, dont certains, en raison de leur importance démographique et du souhait de leurs habitants, ont été érigés en villages administratifs avec des chefs de villages attitrés. Dans le département de Say, il s'agit de Séno Konkédjé dit Kokaina, dans le canton de Tamou, officiellement créé en 1988<sup>10</sup>, de Sabarabangou (74 familles, 691 habitants en 1998), Goulbel (53 familles, 577 habitants en 1998) dans le canton de Say<sup>11</sup>. Dans le département de Kollo, deux hameaux de culture, Banizoumbou et Zarmagandey dans le canton de Kirtachi, ont fait l'objet d'une demande de création de village administratif en examen au Ministère de tutelle. Dans celui de Karma, un autre hameau peuplé d'originaires du Zarmaganda a entrepris des démarches similaires.

La fixation de ces populations soulève la question de leur dynamique territoriale. Dans le *Zarmagandey* de Koikoirey-zarma créé en 1984 par des originaires de cinq villages du Zarmaganda, les immigrants étaient unanimes sur le caractère temporaire de leur établissement. Ils estiment que les terres qui leur ont été prêtées par les autochtones ne produisent pas assez pour les nourrir. Beaucoup d'entre eux envisagent de continuer leur descente méridienne. La dynamique territoriale de ces immigrants ne s'arrête donc pas à ce hameau de colonisation.

[Un espace migratoire en recomposition et en extension permanentes](#)

Les pratiques migratoires liées à l'insécurité alimentaire permettent également de comprendre l'évolution de l'espace balayé par les flux des populations de Taroum et Mogonana. Depuis le début des migrations modernes, l'espace migratoire des populations de ces deux villages n'a cessé de s'étendre et de se recomposer. À une migration internationale, orientée vers la colonie de Gold Coast, a succédé des flux réguliers et soutenus vers le Nigeria pendant les années 1970. Aujourd'hui, les départs vers l'étranger sont essentiellement polarisés sur la Côte d'Ivoire qui a accueilli 11 % des absents de Taroum en 1995 et 33 % de ceux de Mogonana pendant la même année. Ils concernent dans une moindre mesure le Bénin (six familles de Taroum), le Togo (un ressortissant de Mogonana) et l'Arabie Saoudite (deux ressortissants de Taroum y séjournent en 1995). L'architecture spatiale des flux révèle une multiplication des lieux d'accueil et d'implantation des migrants originaires de nos deux villages. La migration définitive de plusieurs familles dans le département de Say consacra un nouveau tournant dans la dynamique de l'espace migratoire. Aux migrations rurales-urbaines sont donc venues s'ajouter des migrations rurales-rurales.

L'espace migratoire se recompose au gré de la création de nouveaux courants et de l'essoufflement des anciens. Cette dynamique spatiale des migrations s'inscrit dans le cadre d'échelles emboîtées. Les territorialités des populations sont plurielles. À part le territoire de départ qui est un espace de vie pour certains et un territoire de référence pour les autres, ceux qui se sont établis ailleurs, les gens de Taroum et Mogonana, s'approprient d'autres lieux souvent éloignés de leurs villages d'origine ; dans la plupart des cas la ville. Les dimensions de l'espace ressource sont à la fois nationales, régionales et internationales.

### Conclusion

Nous avons pu apprécier le rôle joué par la migration dans la gestion de l'insécurité alimentaire. Les pratiques migratoires répondent à deux logiques principales. La première consiste à avoir recours à la migration dans le but de maintenir l'unité familiale dans le territoire local. En cherchant constamment à l'extérieur du territoire local les solutions à la survie, les populations sont dépendantes des ressources migratoires ; ce processus explique sans doute l'intensification de la circulation dans la région. Une autre stratégie vise à préserver la production agricole familiale en organisant le départ de certains membres de la famille. Il soulage momentanément l'unité familiale du point de vue de l'autoconsommation vivrière.

La deuxième logique consiste à adopter la migration pour abandonner le territoire local. Cette attitude s'observe de façon épisodique lorsque les crises de subsistance sont graves. Il s'agit de transférer des hommes et leurs activités vers de nouveaux territoires. Cette forme de migration est exceptionnelle à Taroum et Mogonana. Une des conséquences est la régression démographique lorsqu'elle prend de l'ampleur.

Ces deux logiques traduisent chacune une attitude face aux crises de subsistance. La première consiste à affronter l'insuffisance alimentaire en cherchant à s'y adapter, tandis que la seconde vise à la contourner en abandonnant les territoires qui sont menacés. Par ailleurs, la migration peut contribuer au renforcement de l'insuffisance alimentaire, notamment, lorsque l'absence des bras valides n'est pas compensée par une main-d'œuvre de substitution, et surtout par des ressources migratoires.

L'incertitude de la production agricole, à laquelle viennent s'ajouter les difficultés d'accès aux autres sources de revenus locales, témoigne de la nécessité de recourir à des ressources extérieures au territoire local. C'est là que les diverses pratiques migratoires, révélatrices chacune de stratégie familiale spécifique, prennent toute leur signification. Les unes s'inscrivent dans une logique de diversification des sources de revenus et de stratégie de survie, les autres tendent vers l'effritement des structures familiales villageoises par la migration définitive de certains de leurs membres. Dans le premier cas, il y a, en fonction des vicissitudes de la production agricole une dépendance accrue à l'égard des ressources migratoires. Dans le second, la migration sert de passerelle pour un nouvel ancrage, en ville ou dans d'autres milieux ruraux en particulier, à travers la création de nouveaux territoires. On voit déjà à Taroum, et au plus fort des crises de subsistance, une régression des effectifs de la population villageoise qui ne doit cependant pas être assimilée aux déséquilibres démographiques momentanés, qui résultent des migrations saisonnières, observés dans presque tous les villages du canton de Tondikiwindi et du département de Ouallam.

La question cruciale se pose donc du devenir de ces sociétés et de la viabilité de leurs territoires. Il est vrai que la plupart des villages du canton de Tondikiwindi sont en marge de la limite nord des cultures et que cette position géographique explique en partie le caractère aléatoire de la production agricole. Il est vrai aussi que les ressources migratoires ont permis jusque-là aux populations d'atténuer les effets de l'insécurité alimentaire. Mais, cette souplesse, ce réajustement continu et précaire peut-il être durable ? Certes, les sociétés locales ont toujours trouvé des solutions aux déséquilibres de leur milieu, mais les pratiques migratoires ne peuvent constituer des solutions sur le long terme même si la migration est une pratique spatiale séculaire. Dans un contexte d'insuffisance alimentaire chronique, le rôle de la migration dans le maintien des populations sur leur territoire local risque de perdre de son efficacité. Il est alors fort probable que la migration crée progressivement le vide dans ces milieux.

Là où les pouvoirs publics préoccupés par l'aménagement du territoire, tentent avec plus ou moins de succès, et à travers les projets de développement — certains comportant des volets *food for work* et *cash for work* — de maintenir en l'état la distribution des hommes, il convient de s'interroger sur la portée réelle de ces actions. Peuvent-elles maintenir des populations qui ont intégré la pratique migratoire dans leur système de production ? Ne faut-il pas aider à la promotion d'autres activités génératrices de revenus et capables de fournir une alternative crédible aux migrations définitives ? Ne faut-il pas considérer la migration comme n'importe quelle activité et chercher à mieux la rentabiliser ?

### Notes

- 1 Chef de guerre.
- 2 TORNEZY, *Rapport de tournée effectuée dans les cantons de Hamdallaye et Fakara en 1934*. Niamey : Archives Nationales du Niger, 1934, 17 p.
- 3 La population est passée de 11 790 habitants en 1950 à 29 950 habitants en 1960.
- 4 Femmes portant sur leurs épaules un équipement en forme de balancier constitué d'un bâton aux extrémités duquel sont suspendues des cordes qui servent au transport d'objet.
- 5 Quand, au cours de la chasse, les individus découvraient des espaces propices à

l'agriculture, ils s'y installaient avec leurs familles après les avoir défrichés.

**6** L'éradication de l'onchocercose fait suite au programme de l'OMS au début des années 1970.

**7** Le Ministre de la fonction publique a procédé au réaménagement des horaires de travail en libérant le samedi matin pour permettre les activités de la terre.

**8** Décret n° 76 141/PCMS/MDR du 22 août 1976.

**9** Recensement général de la population (RGP) 1988.

**10** Par décision du 29 janvier 1988 du Ministère de l'intérieur.

**11** Recensement administratif d'avril 1996 effectué par le service d'État-civil de la sous-préfecture de Say.



## Bibliographie

AMADOU Boureïma (1994) Crise alimentaire et conquête agricole des nouvelles terres dans le Sud-ouest du Niger, *Revue de Géographie Alpine*, vol. 2, pp. 171-184.

AZOULAY Gérard et DILLON Jean-Claude (1993) *La sécurité alimentaire en Afrique. Manuel d'analyse et d'élaboration de stratégies*, Paris: ACCT-Karthala, 269 p.

BRUNEAU Jean-Claude (1994) et al. Villes nigériennes, l'émergence d'une armature urbaine nationale en pays sahélien, *Revue de Géographie Alpine*, vol. 2, Numéro hors série, pp. 241-258.

DECOUDRAS Pierre-Marie et LANDRIEU Sophie (1998) Les réseaux au secours du territoire local. Dynamique contemporaine des Touaregs de la vallée de Tidène (massif de l'Air, Niger) In *Les montagnes tropicales : identités, mutations, développement*. Talence : DYMSET ; CRET, Table-Ronde, 27 et 28 novembre 1998, 17 p. à paraître.

DERRIENIC Hervé (1977) *Famines et domination en Afrique. Paysans et éleveurs sous le joug*. Université de Haute Bretagne, Rennes, 343 p.

DUBRESSON Alain et al. (1994) *Les Afriques au sud du Sahara*, Belin/Reclus, Montpellier, 480 p.

EBRAHIMI-YEGANEH Fatimeh (1996) *Les problèmes alimentaires dans la région soudano-sahélienne de l'Afrique occidentale (le cas du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Sénégal)*, Université de Bordeaux III, Bordeaux, 407 p.

GADO Boureïma Alpha (1998) Environnement et pauvreté au Niger : crises écologiques, migrations et pauvreté urbaine, *Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, numéro hors série, pp. 63-77.

GADO Boureïma Alpha (1992) Concepts traditionnels sur les sécheresses, famines et épidémies du Sahel, *Sécheresse*, 3 (4), pp. 243-250.

GADO Boubé (1980) Contribution à l'histoire des populations d'entre Niger et Dallol Mauri, *Etudes Nigériennes*, n° 45, 350 p.

HAMA Boubou (1967) *Histoire traditionnelle d'un peuple : les Zarma-Songhai*, Présence

Africaine, Paris, 278 p.

JOUBE Philippe (1991) Sécheresse au Sahel et stratégies paysannes, *Sécheresse*, 2 (1), pp. 61-69.

IDRISSA Kimba (1981) Guerres et sociétés. Les populations du « Niger » occidental au XIX<sup>e</sup> siècle et leurs réactions face à la colonisation (1896-1906), *Etudes Nigériennes*, n° 46, 222 p.

KALASA Benoît (1996) Crise et perspectives d'urbanisation dans les pays du Sahel In Jean Coussy et Jacques Vallin, Éd. *Crises et population en Afrique*, CEPED, Paris. pp. 407-422.

LAVIGNE DELVILLE Philippe (1996) *Gérer la fertilité des terres dans les pays du Sahel*. Diagnostic et conseils aux paysans, CTA, Saint-Etienne, 397 p.

LUXEREAU Anne et ROUSSEL Bernard (1997) *Changements écologiques et sociaux au Niger. Des interactions étroites*, L'Harmattan, Paris, 238 p.

MAUNY Raymond (1961) *Tableau géographique de l'ouest-africain au Moyen Âge d'après les sources écrites, la tradition orale et l'archéologie*, IFAN, Dakar, 587 p.

MOTCHO Henri Kokou (1991) *Cadre de vie et système de santé à Niamey*, Université de Bordeaux III, Bordeaux, 310 p.

MOUNKAILA Harouna (1999) Migrations, *Environnement et Santé au Niger. Dynamique récente des migrations Songhai-Zarma dans le département de Tillabéri (Ouest du Niger)*, Université de Bordeaux III, Bordeaux, 433 p.

MOUNKAILA Harouna (1997) *Conditions du milieu et dynamique migratoire dans le Zarmaganda*, Projet Niger 20, Université Abdou Moumouni de Niamey, Niamey, 33 p.

MOUNKAILA Harouna (1994) *Analyse dynamique et étude typologique de la mobilité au Sahel ouest-africain*, Université de Bordeaux III, Bordeaux, 120 p.

MOUNKAILA Harouna (1993) *Mobilité et mode de vie dans une région sahélienne en crise: l'exemple du canton de Simiri dans le Zarmaganda*, Université Abdou Moumouni de Niamey, Niamey, 158 p.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre (1984) *Les sociétés Songhai-Zarma (Niger-mali). Chefs, Guerriers, esclaves, paysans...*, Karthala, Paris, 299 p.

OUSSEINI Issa (1996) Les sécheresses au Niger : clichés et réalités In RESADEP-Institut PANOS *Environnement au Niger*, NIN, Niamey, pp.16-23.

REPUBLIQUE DU NIGER. MINISTERE DU PLAN, *Étude monographique de l'arrondissement de Ouallam*, Niamey, 1999, 45p.

ROBIN Nelly (1996) *Atlas des migrations ouest-africaines vers l'Europe 1985-1993*, ORSTOM, Paris, 109 p.

SIDIKOU Arouna Hamidou (1991) Une région sahélienne en crise : le Zarmaganda (République du Niger) In Jean Gallais et al. (Dir.), *Sahel, Nordeste, Amazonie. Politiques d'aménagement en milieux fragiles*, Paris, UNESCO, L'Harmattan, pp. 51-86.

SIDIKOU Arouna Hamidou (1974) Sédentarité et mobilité entre Niger et Zgaret, *Études Nigériennes*, n° 34, 250 p.

TRAORE Sadio (1997) Conséquences des migrations sahéliennes, *Pop Sahel*, n° 26, pp. 20-22.

TRAORE Sadio (1997) *Migrations et urbanisation en Afrique de l'Ouest: résultats préliminaires*,

CERPOD, Bamako, 31 p.

TORNEZY Robert *Rapport de tournée effectuée dans les cantons de Hamdallaye et Farka en 1934*, Archives Nationales du Niger, Niamey, 1934, 17 p.

URVOY Yves (1936) *Histoire des populations du Soudan central*, Larose, Paris, 350 p.

ZACHARIAH Kunniparampil Curien (1978) et al. *Aperçu sur les migrations en Afrique de l'Ouest*, OCDE, Paris, 87 p.



### Pour faire référence à cet article

**Mounkaïla Harouna** (2002). "De la migration circulaire à l'abandon du territoire local dans le Zarmaganda (Niger)". *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Volume 18, Numéro 2, p. 161-187.

Accessible en ligne à l'URL : <http://remi.revues.org/document1662.html>

imprimer 

signaler par mail 

[Accueil](#) > [Sommaires](#) > [Volume 18](#) > [Numéro 2](#) > [Articles](#) > Article

REMI - Revue Européenne des Migrations Internationales - ISSN 0765-0752  
MSHS - 99, avenue du Recteur Pineau - F-86000 Poitiers  
Tél : (33) - (0)5 49 45 46 56 - Fax : (33) - (0)5 49 45 46 68  
<http://remi.revues.org> - [remi@mshs.univ-poitiers.fr](mailto:remi@mshs.univ-poitiers.fr)

PAGE GÉNÉRÉE PAR **LODEL**

[Administration du site](#) (accès réservé) - [A propos](#)


[imprimer](#)
[signaler par mail](#)
[Sommaires](#)
[En texte intégral](#)
[Comité de direction,  
de rédaction et  
de correspondants](#)
[Abonnement et vente  
à l'unité](#)
[Vente collection  
complète](#)
[Note aux auteurs](#)
[Mentions légales](#)
[Index par auteurs](#)
[Index par mots-clés](#)
[Index géographique](#)
[Texte intégral sur  
Persée](#)
[Numéros 1-1 \(1985\) à  
17-3 \(2001\)](#)


Recherche

La REMI adhère à



Article

## Entre le Saloum et la forêt de Pata : mobilité des migrants, intégration des espaces

 par [Mamady Sidibé](#) | publié en ligne le 9 juin 2006

Mamady Sidibé : Doctorant en géographie, UMR Dynamiques Rurales, Université de Toulouse-Le Mirail, 31058 Toulouse cedex

**Mots-clés** : [Agriculture](#) , [Causes des migrations](#) , [Environnement](#) , [Espace rural](#) , [Front pionnier](#)
**Zone géographique** : [Sénégal](#)

### Sommaire

[À l'origine de la migration, une détérioration des conditions générales de la production arachidière](#)

[Les problèmes au Saloum, cœur du bassin de l'arachide](#)

[L'installation des migrants dans la forêt](#)

[L'appropriation foncière dans la forêt](#)

[Le sens du déplacement pour les Saloum-Saloum](#)

[Les migrants Saloum-Saloum à pata : donner une autre dimension à l'espace de production et à l'espace de vie](#)

[Le dédoublement des villages du Saloum à Pata](#)

[La mobilité des migrants dans l'espace migratoire](#)

[Le croisement de Bureng, un maillon essentiel dans l'espace migratoire](#)

[L'enchaînement de la mobilité dans l'espace migratoire](#)

[Les téfanké24, marchands de partout et de nulle part](#)

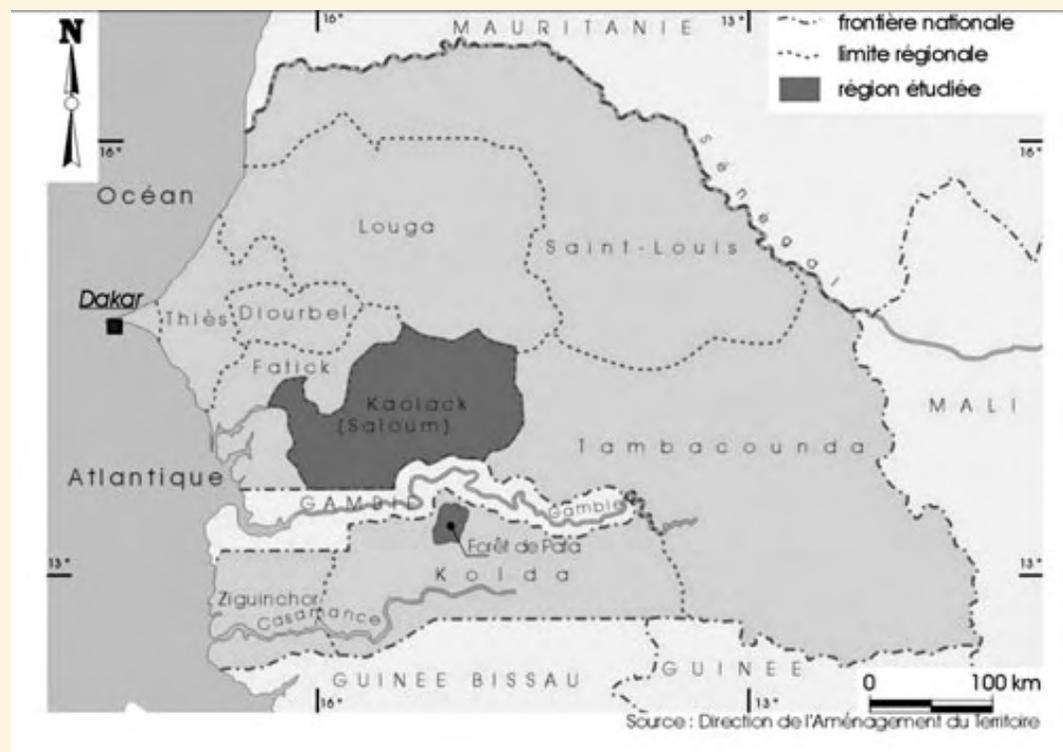
[Les moustafir, ces hommes qui sont toujours dans la circulation](#)

[Conclusion](#)

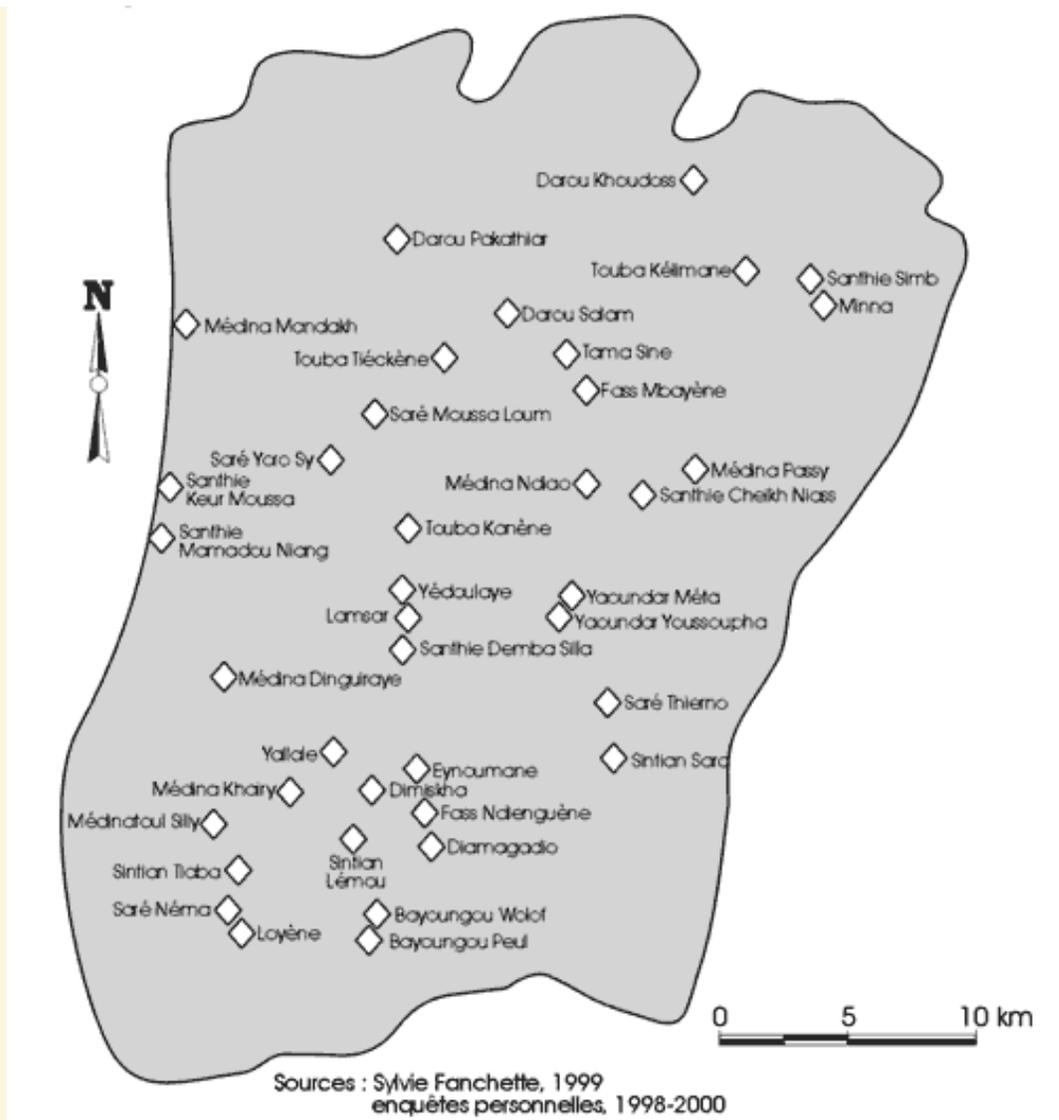
### Texte intégral

Dans l'un de ses articles, Yves Barel (1986) affirmait en substance qu'un seul territoire ne suffit pas pour assurer correctement toutes les ambitions que l'on pouvait avoir dans la vie. Il expliquait ainsi la propension de plus en plus forte chez les hommes à se déplacer vers d'autres espaces où ils espèrent trouver des conditions de vie meilleures. Au Sénégal, en milieu rural tout au moins, c'est surtout avec l'introduction de la culture arachidière que l'on a assisté à la multiplication des migrations. La rapide propagation de la graine oléagineuse sur toutes les terres aptes à la culture sèche de plateau a occasionné le départ massif des populations vers les zones de culture qui offraient de meilleures conditions écologiques. Commencés au début du XX<sup>e</sup> siècle, ces processus migratoires se poursuivent encore. C'est ainsi qu'à partir de la fin des années 1970, des milliers de paysans ont quitté le Saloum<sup>1</sup> — jusqu'ici centre de gravité de la production arachidière — pour aller s'installer dans le Fouladou<sup>2</sup> en général et la forêt de Pata<sup>3</sup> en particulier ; l'espace de départ et l'espace d'arrivée ne sont donc séparés que par la Gambie (carte 1).

**Carte 1 : Situation des régions étudiées**



*Le Sénégal*



#### *La forêt de Pata : localisation des villages*

Cette proximité pose deux questions au moins concernant le processus migratoire : s'est-il déroulé conformément au postulat qui sous-tend la définition de la migration c'est-à-dire un *départ, une arrivée*<sup>4</sup> ? Si au contraire les migrants ont décidé de pratiquer les deux pôles de l'espace migratoire, comment et pourquoi se sont-ils engagés dans cette voie ?

À partir des enquêtes et des entretiens<sup>5</sup> conduits dans l'espace migratoire entre 1998 et 2001, nous tenterons d'apporter des réponses à ces questions dans la deuxième partie de ce texte ; la première sera consacrée à l'examen des facteurs qui ont déclenché cette migration et accéléré l'installation des migrants dans la forêt. En effet, même si elle s'inscrit dans le processus général de circulation migratoire observé au Sénégal depuis plus d'un siècle, elle n'est pas indépendante des événements majeurs que ce pays a connus depuis un quart de siècle maintenant : programme d'ajustement structurel, sécheresses aiguës, nouvelle politique agricole, baisse de la fertilité des terres du bassin de l'arachide, dévaluation du Fcfa, etc.

#### [À l'origine de la migration, une détérioration des conditions générales de la production arachidière](#)

Au lendemain de son indépendance en 1960, le Sénégal a consolidé le processus de développement de la culture arachidière qui constituait l'une des bases essentielles de son économie (Casswell, 1984) ; dans les années 1960 et 1970, l'arachide et ses dérivés ont représenté entre 65 et 85 % dans le total des exportations du pays ; le budget national, la balance commerciale, l'industrie de transformation, le transport et le commerce sont autant de secteurs de l'économie sénégalaise dont le bon fonctionnement et l'équilibre ont été soutenus par la graine oléagineuse.

Malgré cette importance, la culture reposait paradoxalement sur des bases fragiles. En effet, son intensification n'a jamais pu être réalisée ; l'augmentation de la production a toujours été tributaire des superficies mises en valeur. En conséquence, pour maintenir la production à un niveau satisfaisant, l'État avait favorisé l'intégration de nouvelles terres de culture, notamment au Saloum et à l'est du pays, afin de compenser la baisse progressive de fertilité des terres dans les anciennes zones de production situées au nord et au nord-ouest.

L'afflux de milliers de migrants (venant des régions nord du Sénégal et des pays limitrophes) sur une longue période<sup>6</sup> avait précipité la saturation des terres au Saloum ; cette région qui disposait d'un grand potentiel foncier dans les années 1960 était devenue un espace fini à la fin des années 1970 (Sidibé, 2000 : 352). C'est à partir de cette période que les premiers paysans (sous la direction d'un marabout) sont partis dans la forêt de Pata pour y créer le village de Médina Mandakh. Plus généralement, cette saturation des terres au Saloum avait consacré les limites du mode d'expansion de la culture arachidière fondé sur la consommation continue d'espace : la diminution des superficies cultivées annonçait de fait la chute de la production<sup>7</sup>. En outre, l'Office national de coopération et d'assistance au développement (Oncad) qui était chargé de la commercialisation de l'arachide ressemblait plus à un gouffre financier (de nombreux détournements effectués, effectif pléthorique, emplois fictifs) qu'à une structure capable d'impulser la filière arachidière. Dès lors la crise était inéluctable. Compte tenu de l'importance de l'économie arachidière, le Sénégal a été obligé de faire appel aux institutions monétaires de Brettons Woods ; c'est ainsi que des accords signés avec la Banque mondiale en 1979 et avec le Fonds Monétaire International en 1980 ont abouti à la mise en place d'un programme d'ajustement structurel. Les dispositions de ce programme s'étaient traduites par la dissolution de l'Oncad et la suppression du Programme agricole. Avec les problèmes posés par le fonctionnement de l'Oncad (qui avait une ardoise de 900 millions de FF), un tel choix était sans doute nécessaire pour rééquilibrer les finances de l'État mais il a créé, d'un autre côté, d'importants problèmes ; en effet, « tous les efforts qui avaient été accomplis en matière de politique semencière, d'équipements des paysans ont pratiquement été perdus » (Bonfond et Couty, 1988 : 326).

### Les problèmes au Saloum, cœur du bassin de l'arachide

Au Saloum la situation allait être rendue plus difficile encore par les conditions pluviométriques qui se sont considérablement dégradées entre 1983 et 1984. La sécheresse de 1983 y a été durement ressentie. À la station de Kaolack, le total pluviométrique était de 303,6 mm seulement soit une diminution de 43 % par rapport à la moyenne enregistrée lors des huit années précédentes, 532 mm. Compte tenu des exigences hydriques de l'arachide (entre 500 et 1000 mm), il s'agissait là d'une quantité insuffisante pour permettre une bonne récolte. Parallèlement à cette faiblesse des précipitations, il y a eu également l'arrêt brutal de l'hivernage au mois de septembre, c'est-à-dire à une période cruciale où les arachides arrivent généralement à maturité. La période de soudure a été d'autant plus dure pour les paysans que la disette s'était installée dans beaucoup de villages, créant ainsi un sentiment de désarroi

généralisé.

En 1984, les répercussions négatives de cette sécheresse se sont poursuivies et les semences d'arachide avaient fait défaut. Ce problème a plongé des milliers de paysans saloum-saloum dans le doute et les a déterminés à prendre le chemin du Fouladou où la pluviométrie permettait de mener une bonne campagne arachidière ; à la station de Kolda, les précipitations étaient respectivement de 723 et de 840 mm en 1983 et en 1984.

À la fin de l'année 1984, un autre événement majeur est venu conforter les Saloum-Saloum dans leur volonté de chercher de nouvelles terres ; il s'agit de la mise en application d'une nouvelle politique agricole qui signifiait de fait le désengagement de l'État dans des secteurs clés de l'agriculture : il n'accorde plus de subvention pour les intrants (engrais, pesticides, fongicide, etc.) et le matériel agricole ; même pour la filière vitale des semences, les paysans devaient désormais s'adresser au marché directement. Cette politique s'est traduite par exemple par une forte diminution de la quantité de semences distribuée ; elle est passée de 99 000 tonnes en moyenne entre 1960 et 1984 à 27 500 tonnes entre 1985 et 1993.

Face à des conditions de production de plus en plus difficiles, les flux migratoires en direction de la forêt de Pata ont considérablement augmenté ; c'est ainsi qu'entre 1984 et 1989, vingt deux villages ont été créés. Entre 1990 et 1993 aucun village n'a été créé mais le peuplement des villages s'était poursuivi sur un rythme soutenu et ce d'autant plus que l'État avait décidé d'apporter de moins en moins son soutien au bassin de l'arachide<sup>8</sup>.

C'est à partir de 1994, avec la dévaluation du Fcfa, que le processus de création des villages a été relancé. En effet, malgré son augmentation (de 0,70 à 1 FF), le prix au producteur était devenu moins rémunérateur. Les paysans ont cherché à augmenter les superficies mises en valeur, seule manière de compenser le manque à gagner induit. C'est ainsi qu'au lendemain de la dévaluation les surfaces consacrées à l'arachide au Saloum avaient connu une hausse de 30,5 % au détriment des cultures céréalières (Gaye, 1998 : 184). Toutefois, compte tenu de la saturation des terres, le Saloum offrait moins de possibilités pour cet élargissement des superficies arachidières<sup>8</sup> ; d'un autre côté le prix des intrants avait aussi augmenté ; sachant que dans certaines zones du Saloum méridional leur utilisation était indispensable pour obtenir d'assez bons rendements, plusieurs centaines d'autres paysans ont choisi d'aller dans la forêt où les résultats agricoles dépendent moins des consommations intermédiaires (engrais et herbicide essentiellement) ; de 1994 à 1998, treize autres villages ont été créés.

### L'installation des migrants dans la forêt

Grâce à une rapidité d'exécution, les migrants (avec des marabouts à leur tête) ont le plus souvent pris à défaut non seulement les autochtones mais aussi les agents forestiers. La technique utilisée consistait à les mettre devant le fait accompli. Etant donné que l'administration avait reconnu le village inaugural de Médina Mandakh, les colons qui sont venus par la suite déclaraient vouloir créer des hameaux rattachés à ce village. En réalité, ils s'installaient à bonne distance et commençaient à défricher ; la taille de l'installation augmentant avec l'arrivée massive de nouveaux migrants, le hameau se transformait rapidement en village. Mais il y a eu également de la part de certains autochtones comme de certaines autorités locales et régionales des complicités qui ont contribué à la rapide généralisation de la colonisation<sup>9</sup>.

Toutefois le processus n'aurait pas connu une telle ampleur si les implantations humaines n'étaient pas aussi dispersées (entraînant ainsi des densités démographiques modestes) au Fouladou. En effet, malgré l'ancienneté du peuplement, la région « n'a jamais bénéficié d'un encadrement politique structuré capable de garantir la sécurité nécessaire à un peuplement stable » (Fanchette, 1999 : 70). L'absence d'un véritable contre pouvoir a relativement facilité la tâche aux marabouts créateurs de village et aux migrants.

### L'appropriation foncière dans la forêt

Le défrichement constitue le principal moyen d'accès à la terre. Mais en la matière il n'y avait pas de règles établies, seuls les moyens financiers et humains (nombre d'actifs dans la famille et disciples pour les marabouts) des migrants déterminaient les rythmes de défrichement. En conséquence, ce sont les marabouts — chefs de villages et les *borom barké* (maîtres des bénédictions financièrement aisés) qui ont accumulé le plus de terres ; les superficies dont ils disposent dépassent 50 ha en moyenne.

Dans la mesure où la forêt était en accès libre pratiquement, la conquête de l'espace a occasionné des conflits entre migrants<sup>10</sup>. Ils se sont résumés le plus souvent à des éclats de voix ou à des violences verbales. Cependant il y a eu quelques uns qui ont failli tourner au drame ; c'était le cas en 1999 entre les Toucouleur de Sintian Lémou et les Wolof de Médina Khairy ; les premiers étaient venus avec des machettes, des haches, prêts à se battre. L'affrontement a été évité de justesse car les seconds ont cherché à négocier avec leurs homologues.

Cette colonisation a aussi entraîné des velléités défensives et des protestations énergiques (auprès des autorités régionales) de la part des autochtones peul qui ont perdu une partie considérable des espaces qu'ils utilisaient traditionnellement comme pâturage. Peu regardants au départ sur l'installation des colons, ils ont multiplié dans les années 1990 les stratégies d'occupation des bouts de forêts que les migrants n'avaient pas investis. Par ailleurs, selon certaines rumeurs véhiculées par les migrants, ils seraient aussi à l'origine des nombreux feux enregistrés dans les villages de la forêt.

Toutefois, si les réactions des Peul, malgré leur caractère parfois virulent, n'ont pas empêché la poursuite du processus, c'est aussi dû au fait que l'État lui-même, par ailleurs gestionnaire des forêts classées, a implicitement encouragé la colonisation. Un tel choix procède de sa volonté de redéfinir les espaces sylvo-pastoraux<sup>11</sup> hérités de la période coloniale et qu'il n'a jamais pu gérer véritablement.

### Le sens du déplacement pour les Saloum-Saloum

« *Bala ngueuye meuna dokhal, dokh* » (Celui qui ne marche pas, ne fera rien marcher) ; autrement dit, celui qui reste confiné dans un seul espace aura du mal à pourvoir aux besoins de sa famille<sup>12</sup>. Les migrants aiment à rappeler ce proverbe chargé de sens mais aussi lourd de signification. Le déplacement est perçu comme un rempart contre la passivité et la paresse ; c'est aussi une manière de faire face aux contraintes du milieu ; manifestation d'une certaine souplesse dans l'utilisation de l'espace, il est vu comme relevant d'un esprit d'entreprise.

Sa portée tient beaucoup au fait que le développement de l'arachide, culture à laquelle ils sont très attachés, s'est aussi fait à partir d'une forte mobilité des paysans entre les différentes zones de production qui offraient les meilleures rentes différentielles. Depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui, c'est dans cette capacité à renouveler leurs champs ailleurs ou à les élargir que les paysans ont su perpétuer l'histoire de l'arachide, qui est devenue la leur.

Pour les Saloum-Saloum, « faire marcher » signifie réussir avant tout dans la culture de l'arachide, qui reste encore la principale source de revenus pour une large majorité d'entre-eux. Ceux qui ont persévéré dans cette voie ont fini par réussir devenant ainsi l'icône de tout un groupe social ; c'est le cas du migrant M. Birane (village de Médina Mandakh) ; entré dans la migration avec un seul âne, il dispose aujourd'hui de deux grandes boutiques et de 5 minicars ; quant à E. Ndiaye (village de Touba Tiéckène), il a fait deux fois le pèlerinage à la Mecque.

La volonté de réaliser le projet élève l'esprit d'entreprise et érige la persévérance dans l'effort au rang de nécessité absolue. Les migrants essaient en conséquence d'aller au bout de leur projet en y mettant la conviction de ceux qui ont trop envie de réussir pour rester confiner dans un seul espace : il faut voir là le réflexe de paysans déterminés qui veulent continuer à écrire l'histoire de l'arachide.

E. Mor du village de Darou Pakathiar se souvient encore comment ses parents, quittant leur Baol natal dans les années 1950, avaient décidé de venir s'installer au Saloum. Les premières années étaient difficiles dans un Saloum encore largement forestier. Toutefois, leur conviction que l'avenir de la culture arachidière était là a renforcé une abnégation dans l'effort qui a fini par payer. Le souvenir de cette migration est encore vivace dans sa mémoire. Aussi, c'est sans hésitation qu'il a pris le chemin de la forêt de Pata, toute sa famille avec, convaincu lui aussi comme l'avait été son père, 30 ans plus tôt, que la forêt de Pata est le nouvel eldorado de la culture de l'arachide. Cette ambition de réussir qui puise ses fondements dans la voie tracée par les parents, les grands-parents, etc., fait naître chez les Wolof une propension à la mobilité migratoire dont des travaux comme ceux de Mbodj et Becker (1994) ou de Charlery de la Masselière (1984) font mémoire.

Toutefois, le déplacement n'a d'autre signification que la volonté de trouver de nouveaux espaces de culture non de quitter définitivement le village d'origine ; il traduit donc plus un élargissement de l'espace de la production, de l'espace de vie.

### [Les migrants Saloum-Saloum à pata : donner une autre dimension à l'espace de production et à l'espace de vie](#)

El Hadj Mamadou Seck, 75 ans est l'un des 16 000 migrants qui ont investi la forêt ; il a créé en 1987 avec son frère le village de Darou Salam. En plus des 30 hectares dont il dispose au Saloum, il a réussi à accumuler plus de 55 ha à Pata. Dans sa concession de Darou Salam, il vit avec deux de ses épouses et 3 de ses enfants. Sa première épouse et quatre de ses enfants sont restés au Saloum, continuant à mettre en valeur le champ familial. Lui, le chef de concession a comme il le dit « *un pied dans chaque espace* » ; « *À Pata comme au Saloum, je me sens chez moi* ». Ce septuagénaire né au Saloum, est trop attaché à cet espace pour le quitter définitivement et trop soucieux de l'avenir de sa grande famille pour ne pas saisir à Pata de nouvelles opportunités basées sur la culture de l'arachide et l'investissement dans d'autres secteurs<sup>13</sup>. Il a trouvé une solution intermédiaire, celle d'être dans les deux espaces

à la fois de manière alternée. C'est ainsi qu'avec sa Deux Chevaux, il fait le trajet Saloum — Pata ou vice-versa au moins 6 fois par an. Tout au long de l'année El Hadj Mamadou Seck vit entre ces deux espaces. Depuis quatorze ans qu'il est dans la migration maintenant et à raison de 6 voyages par an, il en est au moins à 84. Cette permanence nous fait dire que ce migrant, ne *sort pas* du Saloum (émigrer) pour *entrer dans* le Pata (immigré), il *pratique* l'espace migratoire Saloum — Pata de bout en bout. Pas plus que le qualificatif d'émigré ne le désigne lorsqu'il part du Saloum, pas davantage celui d'immigré ne le définit quand il vient à Pata. En pratiquant les deux espaces plusieurs fois dans l'année, il n'a fait qu'élargir le cadre spatial dans lequel il évolue. Avoir un champ ici, un autre champ là-bas, une maison ici, une autre là-bas, une femme là, des amis et des parents ici et là, etc., sont autant de réalités qui ne permettent pas au migrant de mettre une croix sur son espace de départ ou de fonder tous ses espoirs sur l'espace d'arrivée. Ce choix auquel renonce le migrant le place dans une position où sa migration se joue sur la totalité de l'espace migratoire<sup>14</sup>.

À l'image d'El Hadj Mamadou Seck, 87,6 % des migrants qui sont venus à Pata restent attachés à leurs villages du Saloum<sup>15</sup>. Ici, l'espace de départ et l'espace d'arrivée au lieu de s'opposer, sont constamment mis en connexion par les migrants. Une autre preuve en est la structuration spatiale et la toponymie des villages créés dans la forêt.

### Le dédoublement des villages du Saloum à Pata

Les noms des villages, Médina Mandakh, Darou Salam, Touba Kélimane, Darou Pakathiar, Santhie Dimb, Minna, Dimiskha, Darou Khoudoss, Médina Ndiao, Yédoulaye, Eynoumane, Loyène, etc., rappellent, quasiment tous ceux du Saloum. « *Il est normal que les noms de nos villages rappellent le Saloum, parce que nous sommes Saloum-Saloum* » nous a dit le chef de village de Darou Salam. Dans ces villages, les paysages agraires sont fortement marqués par la présence de l'arachide, comme c'est le cas au Saloum. Les champs qui s'étendent à perte de vue, reflètent bien le mode de production des Saloum-Saloum axé sur des techniques extensives.

Au niveau de la structuration de l'espace, d'autres signes montrent que les migrants construisent ce nouveau territoire à l'image de celui qu'ils ont quitté<sup>16</sup>. Le village de Touba Tiéckène est par exemple une copie conforme du village de Touba Saloum ; les concessions sont disposées à partir d'un plan quadrillé tout autour d'un grand espace situé au centre du village qui abrite la mosquée et le puits. La concession du chef de village est dirigée vers l'est et son portail mène tout droit à l'entrée de la mosquée. À bien des égards, Pata se présente donc comme un prolongement du Saloum<sup>17</sup>.

On aurait pu penser que la Gambie constituerait un obstacle à cet espace pensé sous forme de continuum par les migrants. Il n'en est rien. Le brassage entre le Saloum et la Gambie ne date pas d'aujourd'hui. Les travaux sur la démographie historique (Mbodj et Becker, *op. cit.*) ont montré que pendant la période coloniale les villages gambiens proches de la frontière avaient accueilli des milliers de Saloum-Saloum fuyant les guerres fratricides et les razzias. Depuis ce temps, ces villages comptent de nombreux Saloum-Saloum. Les interactions se sont donc poursuivies, entretenues par des liens de parenté demeurés vivaces et par un même attachement à la culture de l'arachide. La langue wolof, parlée de part et d'autre, a été également un puissant moyen de rapprochement et explique en partie ces relations séculaires. En 1976, 26 villages frontaliers qui appartenaient officiellement au Sénégal avaient été cédés à la Gambie à la suite d'accords gouvernementaux. Ainsi, la Gambie peut être elle-même considérée, dans quelques villages de sa partie nord, comme un prolongement du Saloum.

## La mobilité des migrants dans l'espace migratoire

Avant le processus migratoire, l'espace de mobilité, pour 72,5 % des migrants interrogés, se réduisait aux villages environnants et aux marchés hebdomadaires. En dehors du Saloum, la fréquentation d'autres espaces ou d'autres villes était rare. Aujourd'hui les données ont beaucoup changé. Pour aller à Pata, les migrants ont emprunté deux itinéraires (carte. 2).

### **Carte 2 : Itinéraires des migrants et localités fréquentées [afficher]**

Dans le premier, la traversée du fleuve Gambie se fait à Farafenni ; ici, le *ferry* marche toute la semaine et il peut transporter des voitures et des animaux de trait. Pour des raisons pratiques, c'est ce *ferry* que les migrants qui viennent pour la première fois utilisent compte tenu des nombreux bagages qu'ils ont. Ce premier itinéraire est aussi plus utilisé car il traverse de grandes villes et la route y est relativement meilleure, sauf entre le *ferry* et le poste frontalier où les nids de poules n'autorisent pas des vitesses supérieures à 50 km/h.

Pour le deuxième itinéraire, la traversée se fait avec le *ferry* de Jarreng qui assure le transport des passagers uniquement. Avant l'arrivée des migrants il ne fonctionnait que le jeudi, l'intensité des déplacements fait aujourd'hui qu'il marche du lundi au vendredi.

Qu'ils empruntent le premier ou le second itinéraire, Bureng situé à 8 km du premier village (Médina Mandakh), constitue le carrefour à partir duquel les migrants rallient la forêt, soit en charrette soit en mini-car.

La migration n'a pas constitué une entrave dans les liens tenaces que les migrants entretenaient avec leur parents. Au contraire, la fréquence des déplacements montre que le lien avec le Saloum est resté très fort : 93,7 % des migrants se rendent au moins une fois dans l'année au Saloum, 64 %, au moins deux fois ; 43 %, trois fois, 11 % plus de trois fois.

Les motifs de ces voyages sont variés. Par exemple, les migrants qui ont laissé une femme au Saloum y vont plus de 5 fois par an avec des durées de séjour variant entre une semaine et un mois. Il y a également les visites de courtoisie rendues aux parents, la participation à des cérémonies familiales (mariages, décès, baptêmes, etc.) ou à des manifestations religieuses<sup>18</sup>.

Il y a aussi une grande mobilité en direction des louma (marchés hebdomadaires) entretenue par l'importance de plus en plus grandissante de ces marchés qui offrent beaucoup d'opportunités.

C'est le marché de Bureng qui attire plus de monde. Le mercredi, il y a une file impressionnante de charrettes sur la piste. Dans les villages qui ont plus de mille habitants (Médina Mandakh, Toubà Tiéckène, Médina Dinguiraye et Darou Pakathiar), il y a en moyenne plus de 100 personnes qui fréquentent le marché ; dans les autres villages de la forêt ce nombre oscille entre 15 et 50. Au total, plus de 1 000 migrants en moyenne convergent vers Bureng<sup>19</sup>.

Celui de Farafenni qui se tient le dimanche est fréquenté par 250 migrants en moyenne. Là également ce sont les gros villages qui fournissent le plus grand nombre de personnes. Quant

au marché de Kaour, le jeudi, il mobilise plus de 120 migrants. La différence de fréquentation peut être expliquée par la proximité du marché de Bureng.

Les migrants profitent de la tenue de ces marchés hebdomadaires pour aller au Saloum. Sur les trois jours de marché hebdomadaire, le nombre de migrants qui va au Saloum tourne entre 45 et 60 personnes ; si on y ajoute les 10 personnes (2 personnes par jour au moins pendant les autres jours de la semaine), le déplacement hebdomadaire des migrants en direction du Saloum varie entre 55 et 70 personnes. Dans l'année le chiffre oscille entre 2 500 et 3 000.

Le Saloum ne constitue pas la seule destination des migrants. Les changements économiques nés avec la culture de l'arachide ont considérablement multiplié les possibilités de mobilité et diversifié les destinations. Les migrants utilisent les bénéfices tirés de la vente de l'arachide pour mener d'autres activités. Aujourd'hui, l'élevage, le commerce et le transport sont aussi devenus des secteurs porteurs.

L'élevage est l'activité de diversification la plus pratiquée ; chaque migrant y trouve un moyen de capitalisation. La constitution d'un troupeau oblige le migrant à faire plusieurs déplacements pour trouver les bonnes races, à de meilleurs prix.

Pour ceux qui s'orientent vers le commerce, la Gambie voisine devient une bonne source de ravitaillement, même s'il faut parfois jouer à cache-cache avec les douaniers.

Le secteur du transport est aussi en train de se développer ; les migrants achètent des mini-cars d'occasion immatriculées en Gambie, ce qui leur permet d'avoir moins de problèmes avec les autorités gambiennes. Ces mini-cars ont beaucoup contribué à la multiplication de la mobilité. Aujourd'hui, le dynamisme mobilitaire dépasse le seul cadre rural, il s'inscrit également dans les villes gambiennes proches de l'espace migratoire (Soma, Farafenni). Ces villes deviennent pour les migrants des lieux de transit, de négociation et d'investissement. Kolda et Ziguinchor (dans une moindre mesure pour cette dernière) font également partie des espaces pratiqués par les migrants ; leur ruralité est ainsi empreinte d'une dose d'urbanité.

### [Le croisement de Bureng, un maillon essentiel dans l'espace migratoire](#)

C'est au croisement de Bureng qu'arrivent toutes les voitures en provenance du Saloum. Il y a toujours un mini-car en partance pour Soma, un passage obligé pour tous les migrants. Ces derniers préfèrent cet itinéraire à celui de Kolda. À partir de Keur Ayib, poste frontalier avec la Gambie, des taxis « sept places » (des 504 Peugeot) permettent de rallier soit la ville de Farafenni, soit le *ferry* directement. À la descente du *ferry*, les migrants prennent un taxi ou un mini-car pour Soma, située à une quinzaine de kilomètres. À partir de la gare routière de Soma, les voitures qui desservent Bureng sont nombreuses. La migration a ainsi permis le développement du trafic dans cet axe. Alors que seules quelques voitures faisaient le trajet par jour (par exemple le mini-car ne prend le départ que si toutes les places sont occupées). Aujourd'hui, il y a plus de 15 départs dans la journée. Entre Soma et Bureng, la route est relativement bonne, elle est de loin meilleure que celle de Kolda. En outre, le détour par cette ville nécessite de faire plus de 150 km, tandis que, le trajet Soma — Bureng fait 70 km environ.

Bureng est non seulement un carrefour important pour tous les migrants mais aussi un lieu de rencontre entre parents du Saloum. Par exemple, les marchands qui viennent du Saloum amènent des commissions aux migrants établis dans la forêt et en repartent avec d'autres.

Son développement est attesté par la multiplication des équipements de toutes sortes. De nouvelles constructions en dur apparaissent de plus en plus de part et d'autre de la route, élargissant ainsi l'espace habité. Elles sont le fait des migrants qui cherchent à s'y établir pour mieux contrôler leurs activités.

Bureng compte aujourd'hui 35 boutiques dont l'importance varie ; leur nombre a été multiplié par 7 ; il y en avait seulement 5 à l'ouverture du marché en 1986. Ces boutiques constituent les équipements que l'on remarque le plus à Bureng ; à côté, des « *tangana* » (baraque sommairement aménagée où se vend du café au lait, du pain, des omelettes, etc.) ont été installés. Non loin de ces *tangana*, il y a des gargotes qui servent différents plats. Ces commerces sont d'autant plus rentables que le croisement est peuplé en majorité de célibataires.

D'une manière générale, des marqueurs de l'urbanité (centre de soins, centre de téléphonie, poste de police, poste de douane, grande mosquée, boutiques de gros ou de demi-gros, etc.) commencent à émerger dans ce qui était encore un petit bourg quasi inconnu : on voit ainsi comment les migrants, des ruraux quasiment tous, participent à la dynamique urbaine naissante.

### L'enchaînement de la mobilité dans l'espace migratoire

Hormis les différents déplacements des migrants, les autres acteurs de la mobilité sont leurs parents restés au Saloum et les travailleurs saisonniers.

Chaque semaine, dans chaque village de la forêt, il y a en moyenne 3 personnes qui viennent du Saloum ; rapporté sur le mois, ce nombre s'élève à près de 450 personnes et à 5 500 dans l'année. Si l'on tient compte du fait qu'ils viennent de 30 communautés rurales du Saloum (sur un total de 41), que la durée de leur séjour est variable et qu'ils empruntent selon leur village d'origine le *ferry* de Farafenni ou celui de Jarreng, on mesure l'importance de la mobilité dans l'espace migratoire ; une importance d'autant plus grande que la mobilité se fait dans les deux sens. Les séjours durent en général entre une et deux semaines. Ces « visites de courtoisie » sont aussi une occasion de chercher de l'aide auprès de migrants qui ont fait une bonne récolte. Dans l'ensemble, la mobilité des parents venant du Saloum est davantage accentuée pendant les mois de décembre, janvier et février, c'est-à-dire juste après la fin de la campagne de commercialisation (tableau 1).

La forêt de Pata, devenue avec l'arrivée des migrants un important centre de production d'arachides, fait aussi se déplacer des travailleurs saisonniers ; en 1999 ils étaient plus de 1 500 dans la forêt.

Les *sourga* et les *mbindane* sont les deux types de saisonniers qui viennent en premier. La durée de leur séjour tourne autour de 8 mois. Ce sont en général des jeunes ; leur âge dépasse rarement 25 ans. Le *sourga* signe un contrat avec son employeur (le *ndiatigué*) mais il n'est pas payé en espèces ; le *ndiatigué* lui donne 1 ou 2 ha à exploiter et des semences d'arachide. Il met aussi à sa disposition ses animaux de trait et son matériel agricole. En contre partie, le *sourga* lui doit des journées de travail. Ces jours sont variables et modulables suivant les termes du contrat, ils peuvent être par exemple, dans la semaine, trois matinées

et deux après-midi, quatre matinées et trois après-midi, etc.

Le *mdindane* en revanche ne bénéficie pas de la part de son employeur de champ. Ils sont liés par un contrat de travail exclusif du premier en faveur du second, pendant toute la campagne. La durée du contrat est en général de 8 mois (juin - janvier) pour une rémunération qui varie entre 950 et 1 150 FF selon l'âge et la capacité du *mbindane*.

Pendant la durée de leur séjour dans les villages, ces travailleurs ont une mobilité que l'on peut juger restreinte puisque dirigée vers les marchés hebdomadaires.

À partir du Saloum, certains parents n'hésitent pas à envoyer leurs enfants dans les villages de Pata pour qu'ils travaillent en tant que saisonniers afin d'affronter la vie, de gagner de l'argent et de se former davantage à la culture de l'arachide. Il y a également des jeunes qui en prennent l'initiative, cherchant non seulement à montrer à leur père qu'ils sont prêts à travailler mais voulant par là aussi changer de statut<sup>20</sup> et commencer à construire les bases d'une nouvelle vie<sup>21</sup>.

Durant l'hivernage, ces saisonniers participent aux divers travaux : nettoyage des champs, semis, binage et sarclage. Au moment de la récolte, ils passent dans les sillons pour déterrer les pieds d'arachides. Après le déterrage, les arachides sont entassées en meules. C'est après cette phase que d'autres saisonniers débarquent, les *bathiane*. Communément appelés Peul Firdou (car ils viennent en majorité du sud du Fouladou), ces migrants de fin d'hivernage, spécialistes du battage s'organisent par petits groupes de 4 à 10 personnes. Chaque groupe est dirigé par un chef qui se charge de négocier avec les employeurs et de planifier le travail. Ils sont payés par meule battue selon une somme arrêtée. Leur présence dans les villages dure le temps du battage, soit environ deux mois, en tenant compte des décalages notés dans la conduite des opérations de récolte.

Après le travail des *bathiane*, « les glaneuses » commencent à arriver dans le courant du mois de décembre. Ce sont en général des veuves ou des femmes dont les maris n'ont pas beaucoup de moyens. Sitôt la récolte au Saloum terminée, elles viennent par dizaines à Pata pour grappiller les graines d'arachides restées sous terre ou alors dispersées après le déterrage et le vannage<sup>22</sup>. Avec leurs calebasses ou leurs seaux, les femmes, leurs enfants parfois sur le dos, parcourent minutieusement les surfaces fraîchement récoltées pour essayer de ramasser le maximum de graines. Plus les superficies parcourues sont larges, plus elles ont de chance de repartir avec beaucoup d'arachide. C'est une activité qui peut rapporter jusqu'à 2 ou 3 sacs d'arachides (entre 100 à 150 kg).

Hormis le mois de décembre où elles s'inscrivent résolument dans la mobilité, les glaneuses la pratique moins ou pas du tout le reste de l'année.

Au début du mois de janvier, le départ des *sourga*, des *mbindane*, des *bathiane* et des « glaneuses » coïncide avec l'arrivée des *norane*<sup>23</sup>. Ce sont d'autres types de saisonniers qui travaillent à la demande pendant la saison sèche. En général, ils n'ont pas de métier précis, ils font tout ce qu'on leur propose, pourvu qu'ils puissent gagner de l'argent (défrichements, briqueterie, maçonnerie, réfection des palissades, des puits, etc.). La forêt a accueilli près de 250 *norane* en 1998. Ils sont nettement moins nombreux que les saisonniers qui viennent hiverner. Ils partagent avec les *bathiane*, la particularité de ne pas nécessairement se fixer dans un village ; suivant la disponibilité du travail, ils peuvent être amenés à en changer.

Contrairement aux *sourga* et aux *mbindane*, les *norane* ont une moyenne d'âge plus importante (35-45 ans) ; ce sont en général des chefs de familles qui préfèrent venir compenser une campagne agricole décevante. Ils viennent un mois avant les glaneuses dans la forêt et repartent un peu avant, leur mobilité ne dépasse pas plus de deux mois.

#### Les *téfanké*<sup>24</sup>, marchands de partout et de nulle part

Les *téfanké* sont des marchands de bétail qui donc se déplacent. Toutefois, ils n'ont pas forcément beaucoup de bétail, parfois même ils n'en ont pas du tout. Leur but est d'acheter pour revendre immédiatement avec un bénéfice. C'est cette liberté qui leur permet d'ailleurs de sillonner plusieurs espaces et marchés hebdomadaires en peu de temps.

À l'origine ils étaient connus dans la vente des petits ruminants, des bœufs, des vaches, etc. Aujourd'hui, certains sont devenus des marchands ambulants qui vendent ce qu'ils ont sous la main. C'est le cas de Malao, l'un des *téfanké* les plus connus dans la forêt. Il habite à Touba Tiéckène mais il entretient des liens d'amitié avec de nombreuses personnes dans beaucoup d'autres villages. Il vend de tout (du bétail, des mortiers, des pilons, des palissades, etc.), et accepte de rendre service à condition d'être rémunéré. Sa satisfaction, il la trouve dans sa capacité à maîtriser plus ou moins toutes ses activités. Il ne cultive pas l'arachide contrairement à la majorité des migrants. Lui se distingue en suivant sa propre voie pour réaliser son projet migratoire. À certains de ses interlocuteurs qui le prenaient pour un paresseux, il adressait un sourire qui semblait témoigner de son attachement au métier de *téfanké*.

C'est pendant l'hivernage que les *téfanké* ont plus de travail ; les paysans occupés dans les champs font appel à leurs services. En revanche, leur mobilité devient plus faible à la saison sèche.

#### Les *moustafir*, ces hommes qui sont toujours dans la circulation

Les *moustafir*, avec cette capacité à s'intégrer rapidement, constituent un lien entre migrants de différents villages. Les séjours successifs dans ceux-ci leur permettent d'avoir une photographie de la situation d'ensemble.

Ce sont eux qui viennent en éclaireurs pour communiquer à certains paysans du Saloum les meilleurs plans en vue d'une éventuelle installation.

C'est entre juin et décembre que leur mobilité atteint son maximum d'intensité. Pendant cette période de sept mois, ils participent à plusieurs activités : jouent le rôle de conseillers dans la distribution des semences, dans la mise en place du matériel de pesée et dans l'organisation de la campagne de commercialisation arachidière. De janvier à juin, leur mobilité se poursuit mais à un rythme moins soutenu. Cette période est mise à profit pour faire le bilan de la campagne précédente et préparer la prochaine.

La migration des Saloum-Saloum a élargi l'espace de travail de ces connaisseurs de la filière arachidière<sup>25</sup>, intermédiaires entre gros et petits producteurs, entre les sociétés arachidières et les paysans, entre les transporteurs et les OPS (opérateurs privés stockeurs) etc..

## Conclusion

Jadis espace utilisé par les Peul pour faire pâturer leurs troupeaux, la forêt de Pata a été aujourd'hui presque totalement colonisée par des migrants originaires du Saloum grâce à des stratégies de conquête territoriale mais aussi grâce à la complicité de certaines autorités locales et régionales.

**Tableau 1 : Enchaînement de la mobilité dans l'espace migratoire**

	jan.	fév.	mar.	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Migrants Pata												
Parents Saloum												
Sourga												
Mbindane												
Bathiane												
Glaneuses												
Moustafir												
Téfanké												

Source : enquêtes personnelles, 1998-2001.

	Période de grande mobilité
	Période de mobilité moyenne
	Période de mobilité faible à nulle

Ils sont par ailleurs parvenus à rapprocher progressivement les deux pôles de l'espace migratoire sur un triple plan. D'abord, en transformant l'espace forestier en un vaste domaine agricole où domine l'arachide - culture qui perpétue chez eux une longue tradition familiale. Ensuite, en donnant aux villages créés des structures spatiales à l'image de ceux qu'ils ont quittés et en leur attribuant quasiment les mêmes noms. Enfin, en pratiquant l'espace migratoire de manière permanente : tout au long de l'année, on y assiste à une grande mobilité. Il n'y a pas un seul jour, une seule période de l'année, où il n'est pas traversé par les migrants, par leurs parents ou amis restés au Saloum, par les saisonniers, simultanément ou successivement.

Cette migration des Saloum-Saloum ne peut donc pas être considérée comme un simple changement de lieu de résidence encore moins comme un *départ*, une *arrivée* : elle est non seulement synonyme d'intégration spatiale, mais plus encore, elle est créatrice d'un territoire élargi dont les contours ne peuvent être définis une fois pour toutes.

## Notes

**1** Le Saloum est une ancienne région traditionnelle du Sénégal, il correspond à l'actuelle région administrative de Kaolack qui s'étend sur 16 000 km<sup>2</sup> et totalisait 960 000 habitants en 1988 (année du dernier recensement officiel).

**2** Le Fouladou signifie littéralement « Pays des Peul » ; il s'étend sur une partie de la région de Kolda. C'est l'une des rares zones qui n'était pas totalement intégrée au vaste domaine arachidier ; l'administration coloniale voulait réserver cette région à la culture du caoutchouc mais l'expérience n'a pas été concluante. Elle avait alors entrepris un important effort de

classement des forêts dans la région afin de constituer un stock pour ne pas hypothéquer l'approvisionnement en bois de la ligne de chemin de fer située au centre du pays.

**3** La forêt classée de Pata, 73 000 ha, est la plus grande de la Haute Casamance. Elle avait été classée en 1950 par l'administration coloniale.

**4** En effet, dans le dictionnaire démographique de l'Union internationale pour l'étude scientifique des populations, il est mentionné que la migration concerne les déplacements de populations « qui ont pour effet de transférer la résidence des intéressés (endroit où ils ont coutume d'habiter) d'un lieu d'origine ou lieu de départ, à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée » (cité par Thumerelle, 1986 : 25). À propos du concept de migration, Thumerelle (*op. cit.*) a par exemple souligné : « il exclut toute forme de mobilité habituelle et tout mouvement de va-et-vient entre deux lieux. Il implique une résidence et un changement de lieu de résidence ».

**5** Ils ont porté sur un échantillon de 400 personnes dont 250 dans la forêt de Pata et 150 au Saloum. À Pata, nous avons élaboré une fiche « mobilités » avec des questions axées sur les différents déplacements des migrants, les destinations, la durée, le motif et la fréquence dans l'année. Nous avons également mené à Pata le recensement (en 1999) des divers travailleurs saisonniers ainsi que leurs périodes de mobilité. Pour le Saloum la même fiche « mobilités » a été établie mais nous n'avons pris en compte que les déplacements effectués par les parents et / ou amis des migrants soit à destination de la forêt soit vers les lieux de rencontre comme les trois marchés hebdomadaires fréquentés par les migrants ou les quais des deux ferry.

**6** Entre 1904 et 1988, il a enregistré avec 3,05 %, le deuxième taux d'accroissement naturel le plus élevé du Sénégal.

**7** Amorcée dès la fin des années 1970, la chute des superficies arachidières s'est étalée sur le long terme, entraînant une baisse notoire de la production. En effet, sur la période 1960-1979, les superficies cultivées s'élevaient en moyenne à 1 100 000 ha par an et la production à 900 000 tonnes environ. En revanche, sur la période 1980-1999, la moyenne des superficies annuelles était de 850 000 ha ; cette diminution s'est répercutée sur la production qui est tombée à 700 000 tonnes par an en moyenne.

**8** De 1987 à 1995, dans les 339 millions de FF qui ont été investis dans le secteur agricole, on a noté une répartition inégale entre les régions et les types de cultures : la vallée du fleuve Sénégal (domaine de la culture irriguée) a reçu 40 % des investissements alors que 4,4 % des ménages ruraux y vivent. En revanche, le « bassin de l'arachide » qui abrite plus de 50 % des ménages ruraux et représente les 2/3 des superficies cultivées n'a reçu que 5 % des investissements (Rapport du Groupe de Réflexion Stratégique sur l'agriculture, août 1997).

**9** Certains chefs de villages (de Médina Khairy et de Yédoulaye) n'ont pas hésité à parler ouvertement des pratiques corruptrices développées.

**10** Ils ont opposé non seulement des Wolof à des Toucouleur (les deux principaux groupes ethniques représentés dans la forêt) mais aussi des Wolof ou des Toucouleur entre eux.

**11** Pour l'État cette redéfinition de la forêt de Pata avait un double objectif. D'une part, l'impérieuse nécessité de garder le contrôle sur cette partie de la Casamance depuis le déclenchement de la rébellion séparatiste menée par le mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) en Basse Casamance ; pour ce faire il a décidé de faire jouer ce que R. de Koninck (1993 : 135) a appelé « la fonction territoriale de l'agriculture parcellaire » ou encore « la territorialité volontaire des paysans ». D'autre part, dans la mesure où l'augmentation de la production arachidière avait toujours reposé sur une extension des

superficies cultivées, l'ouverture de la forêt aux migrants arachidiers, permettait de relancer un peu une culture en perte de vitesse.

**12** On retrouve ici l'idée développée par Xavier Piolle (1991 : 150) à propos de l'accroissement des faits de mobilité : « ces mouvements sont tous devenus rupture par rapport à un modèle social de sédentarité selon lequel les divers actes de production et reproduction d'un groupe social – habitat, travail et formation, loisirs, etc. – s'effectueraient normalement dans un même espace dont ce groupe serait l'occupant ».

**13** C'est bien de cette aptitude à pratiquer plusieurs espaces à la fois dont Frémont (1998) voulait parler lorsqu'il a souligné : « (...) le territoire des hommes s'organise dans une complémentarité de l'enracinement et du mouvement (...) ».

**14** Dans ces conditions, comme l'écrivait Xavier Piolle : « toute tentative d'évaluer la mobilité nous renvoie en effet à un cadre de référence – à des limites – à l'intérieur duquel la mobilité... devient sédentarité » (Piolle, *op. cit.* : 151).

**15** Momentanément dans un pôle de l'espace migratoire, le chef de famille doit aussi veiller à ce que rien ne manque à sa famille établie dans l'autre pôle. En effet, il s'agit toujours de la même famille, avec un seul et même chef. Loin de distendre les liens familiaux, le déplacement les renforce ; il y a une solidarité de tous les instants. Le fait par exemple de partager les semences en est une bonne illustration. En 1998, sur les 12 000 tonnes de semences d'arachides distribuées par la Novasen (Nouvelle société de commercialisation de l'arachide de bouche) dans la zone du Fouladou, une partie a été transférée au Saloum. Les migrants ont ainsi permis à l'autre partie de la famille restée au Saloum d'avoir des semences pour cultiver. De même, à la fin de l'hivernage, il y a une certaine quantité de la récolte qui est destinée au Saloum. Avec leurs responsabilités, les chefs de famille constituent la majorité des migrants (65 %) qui pratiquent l'espace migratoire de manière alternée. Dans les Andes boliviennes, G. Cortes (2000) nous rend compte d'une situation comparable : les chefs de famille partent mais sont aussi « omniprésents » dans leurs villages d'origine à travers l'argent qu'ils envoient pour satisfaire aux besoins de la famille ou pour acheter un lopin de terre, marqueur concret de leur attachement. Comme l'écrit l'auteur elle-même, ces migrants « partent pour rester ».

**16** Comme le fait remarquer B. Debarbieux (1995) « un lieu peut donc donner à voir et amener à la conscience d'autres lieux évidemment absents (...) Par un jeu d'évocation iconographique ou allégorique, les significations semblent se jouer des distances et des échelles géographiques ». Cette reproduction, à l'identique quasiment, de leurs territoires d'origine, marque une volonté d'appropriation très forte chez les migrants.

**17** Il y a une sorte de dédoublement des villages, de délocalisation des terroirs. Aujourd'hui, cette forêt ressemble bien à un Saloum en miniature – toutes proportions gardées car le Saloum se fait depuis plus d'un siècle maintenant alors que le Pata en tant que territoire existe depuis un peu plus de vingt ans seulement

**18** Elles ont lieu à des périodes différentes pour les trois principales confréries religieuses représentées dans la forêt : les *tidianes*, les *mourides* et les *niassènes*.

**19** Les migrants restent rarement toute la journée au marché. Ce chiffre est donc un cumul des migrants qui fréquentent le marché en début de matinée, en fin de matinée et en début d'après-midi. Pour les deux autres marchés, compte tenu de la distance, les migrants partent pour la journée.

**20** Chez les Saloum-Saloum, le statut de célibataire offre peu de perspectives pour qui veut

faire carrière dans l'agriculture ; les célibataires sont toujours considérés comme dépendant d'une autre personne et par conséquent n'ayant pas les moyens de rembourser les dettes contractées.

**21** Pour se marier, même si les parents apportent leur aide, c'est d'abord le jeune, grâce aux bénéfices tirés de l'hivernage, qui finance la compensation matrimoniale.

**22** Le vannage est une tâche réservée aux femmes. Elle est effectuée quasiment en même temps que le battage. À l'aide d'un bol ou d'une calebasse, les femmes jouent sur la direction du vent pour séparer l'arachide en coque de la fane.

**23** Après le retour des glaneuses, on remarque aussi de plus en plus, l'arrivée de chefs de famille. Parmi eux il y a ceux qui viennent chercher de l'aide auprès de leurs parents et d'autres dont l'objectif est de bénéficier de la dîme religieuse (*assaka*) que les musulmans doivent consentir sur leurs productions annuelles.

**24** Vendeur ambulant de bétail.

**25** Lors de son implantation dans la zone, la Société arachidière (Novasen) a recruté pendant sa première campagne un *moustafir* pour sensibiliser les migrants.



## Bibliographie

BAREL Yves (1986) Le social et ses territoires in Brunet Roger ; Auriac F. (dir.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, pp. 129-139.

BONNEFOND Philippe et COUTY Philippe (1988) Sénégal : passé et avenir d'une crise agricole, *Revue Tiers monde*, Paris, tome XXIX, n° 114.

CASSWELL Nim (1984) Autopsie de l'Oncad. La politique arachidière du Sénégal, 1966-1980. *Revue Politique Africaine*, Paris, n° 14, pp.

CHARLERY DE LA MASSELIÈRE Bernard (1984) Cultures commerciales, cultures vivrières. La transformation de l'espace de production agricole du Kayor central et septentrional " in *Le développement rural en questions*, Paris, ORSTOM, pp. 267-294.

CORTES Geneviève (2000) *Partir pour rester. Survie et mutation des sociétés paysannes andines (Bolivie)*, Paris, IRD, Coll. À travers champs, 413 p.

DE KONINCK Rodolphe (1993) La paysannerie et l'État : une affaire de compromis... à suivre. *Espaces Temps*, n° 53/54, pp. 130-144.

DEBARBIEUX Bernard (1995) Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique, *L'Espace géographique*, 24 (2), pp. 97-112.

FANCHETTE Sylvie (1999) Densité de population et intensification agro-pastorale en Haute Casamance, *Espace, population, sociétés*, n° 1 pp. 67-81.

FRÉMONT André (1998) Les territoires des Hommes, *Projet*, n° 254, pp. 33-38.

GAYE Matar (1998) *Les politiques d'ajustement dans le secteur agricole sénégalais : analyse critique des implications sur la filière arachidière*. Thèse de doctorat, Université catholique de Louvain, 225 p.

MBODJ Mohamed et BECKER Charles (1994) Dynamiques régionales au XX<sup>e</sup> siècle, in Charbit Yves et Ndiaye Salif, (dir.), *La population du Sénégal*, Paris, DPS - CERPAA, pp. 467-486.

PIOLLE Xavier (1990) Mobilité, identités, territoires, *Revue de Géographie de Lyon*, 65 (3) pp. 149-154.

Rapport du Groupe de Réflexion Stratégique sur l'agriculture (1997), *Ministère de l'agriculture*, Dakar.

SIDIBÉ Mamady (1999) Forêt classée de Pata : les arachidiers dictent leur loi aux éleveurs, *L'Espace géographique*, n°4, pp. 349-362.

THUMERELLE Pierre-Jean (1986) Peuples en mouvement. La mobilité spatiale des populations. *Dossiers des images économiques du monde*, Paris, Sedes, 323 p.



### Documents annexes

Il y a **1** document annexé à cet article.

 [fichier] [Carte 2 : Itinéraires des migrants et localités fréquentées](#) (32k)



### Pour faire référence à cet article

**Sidibé Mamady** (2002). "*Entre le Saloum et la forêt de Pata : mobilité des migrants, intégration des espaces*". *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Volume 18, Numéro 2.

Accessible en ligne à l'URL : <http://remi.revues.org/document2640.html>

imprimer 

signaler par mail 

[Accueil](#) > [Sommaires](#) > [Volume 18](#) > [Numéro 2](#) > [Note de recherche](#) > [Article](#)

REMI - Revue Européenne des Migrations Internationales - ISSN 0765-0752  
MSHS - 99, avenue du Recteur Pineau - F-86000 Poitiers  
Tél : (33) - (0)5 49 45 46 56 - Fax : (33) - (0)5 49 45 46 68  
<http://remi.revues.org> - [remi@mshs.univ-poitiers.fr](mailto:remi@mshs.univ-poitiers.fr)

PAGE GÉNÉRÉE PAR **LODEL**

[Administration du site](#) (accès réservé) - [A propos](#)


[imprimer](#)
[signaler par mail](#)
[Sommaires](#)
[En texte intégral](#)
[Comité de direction,  
de rédaction et  
de correspondants](#)
[Abonnement et vente  
à l'unité](#)
[Vente collection  
complète](#)
[Note aux auteurs](#)
[Mentions légales](#)
[Index par auteurs](#)
[Index par mots-clés](#)
[Index géographique](#)
[Texte intégral sur  
Persée](#)
[Numéros 1-1 \(1985\) à  
17-3 \(2001\)](#)


Recherche

La REMI adhère à



Article

## Migrations et environnement : sélection bibliographique

 par [Gilles Dubus](#) | publié en ligne le 9 juin 2006

Gilles Dubus : Documentaliste à MIGRINTER, UMR 6588 CNRS / Université de Poitiers, MSHS, 99 avenue du Recteur Pineau, 86000 Poitiers

**Mots-clés** : [Bibliographie](#) , [Environnement](#)

### Sommaire

1. [Travaux démographiques](#)
  2. [Mobilités forcées, réfugiés](#)
  3. [Écologie, agriculture, nomadisme, pastoralisme](#)
  4. [La ville et l'urbain](#)
  5. [Catastrophes naturelles, sécheresse](#)
  6. [Développement](#)
  7. [Tourisme](#)
- [Les bases de données consultées sur internet](#)

### Texte intégral

Dans les bases de données bibliographiques spécialisées sur les migrations (REMISIS, CIEMI, MIGRINTERNET), l'utilisation du mot-clé « environnement » donne des résultats très faibles. Dans la base de l'IRD (HORIZON), qui n'inclut que les travaux de chercheurs de cet institut, le croisement des descripteurs « migration » et « environnement » permet d'accéder notamment à des résultats de recherches menées dans les pays du Sud, ce qui élargit le strict point de vue des sciences sociales (nombreuses références à des travaux d'agronomes par exemple).

Les quatre bases consultées nous offrent un catalogue de près de 100 000 notices consultables sur internet dans lesquels figure le terme « environnement ». Les 100 notices retenues ont été retraitées en adoptant une définition restreinte de la notion d'environnement qui privilégie la dimension : « transformations des milieux naturels » dans un sens large. C'est sur cette base que nous proposons aux lecteurs un premier tri indicatif.

On retiendra que la thématique « environnement », dans son rapport à celle des migrations, est peu visible et insuffisamment problématisée. La difficulté tient autant à la polysémie du terme « environnement », relevée de façon récurrente dans nombre de travaux, qu'à celle, pour le documentaliste, de constituer des catégories rigoureusement établies.

La sélection que nous présentons a été organisée par rubriques construites à partir d'objets dont la pertinence relève des principaux champs d'intérêt des chercheurs. Le classement adopté reprend les thèmes principaux en les présentant par « poids documentaire ». L'enquête bibliographique que nous livrons est bien évidemment indicative et fragmentaire. Elle ne prétend qu'à introduire à un thème tenu en réduction par certaines disciplines des sciences sociales, et à alerter sur l'édification d'un objet de connaissance dont on relèvera la complexité.

### 1. Travaux démographiques

(1996) Développement durable du Bassin Méditerranéen : environnement, démographie et migrations, *Affari Sociali Internazionali*, (2), pp. 139-144.

ABERNETHY, V. (1996) Environmental and ethical aspects of international migration. Ethics, migration and global stewardship, *International Migration Review*, 30 (1/113), pp. 133-150.

AUCLAIR Laurent, GUBRY Patrick, PICOUET Michel et SANDRON Frédéric (2001) *Régulations démographiques et environnement*, Paris, IRD, CEPED, LPE, 289 p. (Les études du CEPED ; 18)

CAMBRÉZY Luc (1984) Le surpeuplement en question : organisation spatiale et écologie des migrations au Rwanda, Paris, ORSTOM, 298 p. (Travaux et Documents de l'ORSTOM, 182)

COOK Cynthia C. (1994) Environment and settlement issues in Africa : toward a policy agenda, in Cynthia C. Cook Éd., *Involuntary resettlement in Africa. Selected papers from a Conference on environment and settlement issues in Africa*, Washington, The World Bank, pp. 193-198.

DAVID Rosalind (1993) The effects of male migration on women's management of the natural resource base. The case study of Passoré (Burkina Faso), in *Les femmes et les changements démographiques en Afrique au Sud du Sahara*, Liège, UIESP, 15 p.

DOMENACH Hervé et PICOUET Michel (1985) Problèmes de population : migration, emploi, environnement, *Bulletin d'écologie humaine*, 3 (2), pp. 19-37.

DOMENACH Hervé et PICOUET Michel (2000) *Population et environnement*, Paris, PUF, 127 p. (Que sais-je ? ; 3556)

DOMENACH Hervé et PICOUET Michel (2002) Environnement et pressions démographiques. in Yves Charbit Éd., *Le monde en développement*, Paris : La Documentation française, pp. 117-138.

GENDREAU Francis, GUBRY Patrick et VÉRON Jacques (1996) *Populations et environnement dans les pays du Sud*, Paris, Karthala, CEPED, 305 p. (Economie et développement)

GOULD William T.S. (1994) Population growth, environmental stability and migration in the Western Kenya : from Malthus to Boserup ?, in Basia Zaba et John Clarke Éd.s., *Environment and population change*, Liège, pp. 247-268.

HERVOUËT JEAN-PIERRE (1992) Environnement et grandes endémies : le poids des hommes, *Afrique Contemporaine*, (161), pp. 155-167.

HIGUERAS A. et FAUS-PUJOL Maria Carmen (1997) Dégradation de l'environnement causée par l'immigration et le vieillissement de la population dans la zone d'Argon (Espagne), in *Population, environnement et pauvreté*, Rabat, CERED, pp. 97-110.

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR MIGRATION (1992) Migration and the environment. Section one. Background paper, in *Migration and the environment*, Genève, IOM, pp. 6-35.

LIVI-BACCI Massimo (1996) *La population de la Méditerranée : perspective historique*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, multigr., 20 p.

PEDERSEN Jon (1995) Drought, migration and population growth in the Sahel : the case of the malian Gourma : 1900-1991, *Population Studies*, 49 (1), pp. 111-126.

PONTIÉ Guy et GAUD Michel (1992) *L'environnement en Afrique*, Paris, La Documentation Française, 294 p. (Afrique contemporaine 161)

POURTIER Roland (1992) Migrations et dynamique de l'environnement, *Afrique Contemporaine*, (161), pp. 167-177.

SUHRKE A. (1994) Environmental degradation and population flows, *Journal of International Affairs*, 47(2), pp.473-496.

THIAM Babaly (1994) Environmental impact on migration and on the spatial redistribution of the population, in *Population, environment and development*, New York, ONU, pp. 175-185.

TOTTE Marc (1994) Migrations internes, populations et environnement : migrants et autochtones dans leur rapport à l'espace du Sud-Ouest burkinabè, *Cahiers du Cidep*, (20), pp. 41-84.

## [2. Mobilités forcées, réfugiés](#)

BLACK Richard (1998) L'impact des réfugiés sur l'environnement écologique des pays d'accueil (Afrique subsaharienne), *Autrepart — Les Cahiers des Sciences Humaines*, (7), pp. 23-42.

BLACK Richard (1999) Les réfugiés dégradent-ils l'environnement ? Exemples au Sénégal et en Guinée, in Véronique Lassailly-Jacob, Jean-Yves Marchal et André Quesnel Éd.s., *Déplacés et réfugiés : la mobilité sous contrainte*, Paris, IRD, pp. 383-408.

BLACK Richard et SESSAY Mohamed (1998) Forced migration, natural resource use and environmental change : the case of the Senegal River Valley, *International Journal of Population Geography*, 4 (1), pp. 31-47.

- CUENOD Jacques, VAN HAREN Laetitia, LOHRMANN Reinhard et MORI Hideyuki (1996) Environmentally-induced population displacements and environmental impacts resulting from mass migrations. International symposium, Geneva, 21-24 April 1996, Geneva, IOM, 127 p.
- FIELDS Rona (1985) Refugees from environmental degradation, *Migration Today*, (3), pp. 19-22.
- HUGO Graeme (1996) Environmental concerns and international migration, *International Migration Review*, 30 (1/113), pp. 105-131.
- GHIMIRE K. (1994) Refugees and deforestation, *International Migration*, (4), pp. 561-569.
- GIRARD Sylvie (1992) Reboiser la mosquita, *Réfugiés*, 89, pp. 18-19.
- KANE Hal (1995) Les réfugiés, in Lester Brown, Christopher Flavin et Hilary F. French Éd.s., *L'état de la planète 1995/1996*, Paris, La Découverte, pp. 198-223.
- KIBREAB Gaim (1994) Migration, environment and refugeehood, in Basia Zaba et John Clarke Éd.s., *Environment and population change*, Liège, pp. 115-130.
- LASSAILLY-JACOB Véronique, MARCHAL Jean-Yves et QUESNEL André (1999) *Déplacés et réfugiés : la mobilité sous contrainte*, Paris, IRD, 504 p.
- LASSAILLY-JACOB Véronique (1999) Migrants malgré eux : une proposition de typologie, in Véronique Lassailly-Jacob, Jean-Yves Marchal et André Quesnel Éd.s., *Déplacés et réfugiés : la mobilité sous contrainte*, Paris, IRD, pp. 27-48.
- LASSAILLY-JACOB Véronique (2002) Les « éco-réfuégiés » : un concept controversé, *Cahiers français*, (307), p.19.
- POURTIER Roland (1999) Les camps du Kivu ou la gestion de l'éphémère, in Véronique Lassailly-Jacob, Jean-Yves Marchal et André Quesnel Éd.s., *Déplacés et réfugiés : la mobilité sous contrainte*, Paris, IRD, pp. 451-477.
- MARQUARDT Mark A. (1994) Settlement and resettlement : experience from Uganda's national parks and reserves, in Cynthia C. Cook Éd., *Involuntary resettlement in Africa. Selected papers from a Conference on environment and settlement issues in Africa*, Washington, The World Bank, pp. 147-160.
- PROJECTS FORCED MIGRATION (1998) Kazakstan. *Forced migration and nation building*, New York, Open Society Institute, 83 p.
- RICHMOND Anthony H. (1995) The environment and refugees : theoretical and policy issues, *Population Bulletin of the United Nations*, (39), pp. 1-17.
- SORBO Gunnar M. (1994) Environment and settlement in Eastern Sudan : some major policy issues, in Cynthia C. Cook Éd.s., *Involuntary resettlement in Africa. Selected papers from a Conference on environment and settlement issues in Africa*, Washington, The World Bank.

TAN Chris (1990) Environnement : réparer les dégâts, *Réfugiés*, (78), pp. 7-9.

### 3. Écologie, agriculture, nomadisme, pastoralisme

AYIEMBA Elias H.O. (1990) Environmental perceptions as a stimulant to rural migration in semi-arid ecosystem : a case study of Samburu district in Kenya, in *Spontaneous papers = Communications spontanées*, Dakar, UEPA, pp. 115-128.

BENOÎT Michel (1978) Pastoralisme et migration : les Peul de Barani et de Dokui (Haute Volta), *Etudes Rurales*, (70), pp. 9-49.

BENOÎT Michel (1977) Pastoralisme et migration : le cas des Peul de Barani et de Dokuy (Haute Volta), Paris ; Ouagadougou, ORSTOM, 55 p.

BERNUS Edmond, MARCHAL Jean-Yves et PONCET Yveline (1993) Agriculture, écologie et développement, *Revue Tiers Monde*, (134), pp. 305-326.

BILSBORROW Richard E. et DELARGY Pamela F. (1990) Land use, migration, and natural resource deterioration : the experience of Guatemala and the Sudan, *Population and Development Review*, (16. supplement), pp. 125-147.

CABRERA TRIMINO Gilberto J., AGUILAR Ariel et HERRERA Maria (1992) *Migration and sustainable management of woods in Pinares de Mayari, Cuba*, Liège, UIESP ; ABEP/ Associação Brasileira de Estudos Populacionais, 18 p.

CAMBRÉZY Luc (1990) Mobilité rurale et colonisation agricole dans le centre du Veracruz (Mexique) : de la conquête à l'errance, *Cahiers des Sciences Humaines*, 26 (4), pp. 679-703.

DE HAAS Hein et DE MAS Paolo (1997) Retombées écologiques et humaines de la migration dans l'agriculture marginale des oasis et montagnes marocaines, *Cahiers du CEMMM* [Oujda, Maroc], (5), pp. 47-73.

GADO Boureïma Alpha (1998) Environnement et pauvreté au Niger : crises écologiques, migrations et pauvreté urbaine, *Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, (hors série), pp. 63-77.

GRAVIER Mireille (1996) Nomadisme et sédentarisation : au Tagant (Mauritanie), *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 49 (195), pp. 227-246.

HOGAN Daniel Joseph (1992) Migration dynamics, environmental degradation and health in Sao Paulo, in *El poblamiento de las Américas. Le peuplement des Amériques. The peopling of the Americas. Actas. Actes. Proceedings. Veracruz 1992*, Liège, UIESP, pp. 279-300.

KNERR Béatrice (1994) The impacts of labour migration on the sustainability of agricultural development in arid regions, in *Population and environment in arid regions. Hosted by the University of Jordan*, Liège, IUSSP ; UNESCO ; IGU, pp. [33 p.].

LE BORGNE-DAVID Anne (1998) *Les migrations paysannes du Sud-Brésil vers l'Amazonie : le*

*salariat plutôt que la malaria*, Paris, L'Harmattan, 219 p. (Recherches et documents - Amériques Latines Série Brésil)

LIBALI Benoît (1997) Impact de l'évolution de la forêt sur la mobilité spatiale et la survie des populations pygmées au Congo : cas du district de Sibiti, in Laurent Auclair, Patrick Gubry, Michel Picouet et Frédéric Sandron Éds., *Régulations démographiques et environnement. Résumés et communications*, Paris, ORSTOM ; CEPED ; LPE, pp. 199-200.

MOUNKAILA Harouna (1999) Migrations, environnement et santé au Niger : dynamique récente des migrations Songhai-Zarma dans le département de Tillabéri (Ouest du Niger), Université de Bordeaux 3, 433 p.

MORANT P. (1996) Utilisation des données satellitaires pour mesurer l'impact sur l'environnement des migrations de population dans le sud-ouest du Burkina Faso, in Richard Escadafal, M.A. Mulders et L. Thiombiano Éds., *Surveillance des sols dans l'environnement par télédétection et systèmes d'information géographiques = Monitoring soils in the environment with remote sensing and GIS*, Paris, ORSTOM, pp. 363-372.

NNAMA Aloys (1997) Crise cacaoyère, exode rural et dégradation de l'environnement dans le Sud-Cameroun forestier, in Laurent Auclair, Patrick Gubry, Michel Picouet et Frédéric Sandron Éds., *Régulations démographiques et environnement. Résumés et communications*, Paris, ORSTOM ; CEPED ; LPE, pp. 319-320.

ROCHETTE René Marceau (1988) Les migrations et la colonisation des « terres neuves », in François Falloux et Aleki Mukendi Éds., *Lutte contre la désertification et gestion des ressources renouvelables dans les zones sahélienne et soudanienne de l'Afrique de l'Ouest*, Washington, Banque Mondiale, pp. 111-132.

SERPANTIÉ Georges et DEVINEAU Jean-Louis (1993) Le programme « interrelations systèmes écologiques-systèmes de culture en zone soudanienne (ouest-burkinabé) » : projet scientifique, in C. Floret et Georges Serpantié Éds., *La jachère en Afrique de l'Ouest*, Paris, ORSTOM, pp. 481-490.

SGHAIER Mongi (1997) Sédentarisation et environnement en milieu saharien de la Tunisie, in Laurent Auclair, Patrick Gubry, Michel Picouet et Frédéric Sandron Éds., *Régulations démographiques et environnement. Résumés et communications*, Paris, ORSTOM ; CEPED ; LPE, pp. 212-220.

#### 4. La ville et l'urbain

CHOUIKI Mustapha (1997) Mouvements de la population et environnement socio-spatial dans la périphérie de Casablanca, in *Population, environnement et pauvreté*. Actes, Rabat, CERED, pp. 182-195.

FAUROUX Emmanuel et KOTO B. (1993) Les migrations mahafales dans le processus de ruralisation de la ville de Toliara (Madagascar), *Cahiers des Sciences Humaines*, 29 (2-3), pp. 547-564.

LAHLOU Mehdi et ZOUITEN Mounir (1997) Population, exode rural et impacts sur l'environnement et le tissu urbain au Maroc, in Laurent Auclair, Patrick Gubry, Michel Picouet et Frédéric Sandron Édts., *Régulations démographiques et environnement. Résumés et communications*, Paris, ORSTOM ; CEPED ; LPE, pp. 191-196.

LARRUE Corinne (2000) Environnement et politiques urbaines, in Thierry Paquot, Michel Lussault et Sophie Body-Gendrot Édts., *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, pp. 293-300.

MONTAGU Dominique (1995) Immigration and health care in the Vietnamese highlands : a view from Lam Dong province, in A. Terry Rambo, Robert R. Reed, Le Trong Cuc et Michael R. Digregorio Édts., *The challenges of highland development in Vietnam*, Honolulu, Hawai, East-West Center : Program on Environment, pp. 205-208.

TRAORE Sadio (1997) Migrations et urbanisation en Afrique de l'Ouest : résultats préliminaires, Bamako, CERPOD, 31 p.

VENNETIER Pierre, HABEEB Atiya, DEVAUGES Roland et RACINE Jean (1982) *Problèmes de croissance urbaine dans le monde tropical*, Talence, CEGET, 484 p. (Travaux et documents de Géographie Tropicale)

## 5. Catastrophes naturelles, sécheresse

COUR Jean-Marie (1994) Symposium d'Almeria sur désertification et migrations. Le cas de l'Afrique Sub-Saharienne, multigr., 21 p.

DIALLO Yacine Marius (1981) Les conséquences de la sécheresse sur les migrations dans les pays du Sahel. L'exemple du Mali, in *Congrès International de la Population*, Liège, UIESP, pp. 625-642.

DIOP-MAES Louise-Marie (1997) Eau et histoire du peuplement dans le bassin du Tchad, in Herrmann Jungrraithmayr, Daniel Barreteau et Uwe Seibert Édts., *L'homme et l'eau dans le bassin du lac Tchad = Man and water in the lake Chad basin*, Paris, ORSTOM, pp. 109-118.

HOGAN D.K. (1994) La réponse à une catastrophe environnementale : résidents et migrants à Cubatao, Brésil, *Espaces et Sociétés*, (77), pp. 79-96.

ISLAM M. (1992) Natural calamities and environmental refugees in Bangladesh, *Refuge*, 12 (1), pp.5-10.

KRITZ Mary M. (1990) *Climate change and migration adaptations*, New York, Department of Rural Sociology, 21 p.

RANDALL Sara Claire (1998) Un exemple sahélien : sécheresse et déplacements à Douentza (Mali), *Espace Populations Sociétés*, (1), pp. 67-82.

## 6. Développement

BARBIER Jean-Claude, CHAMPAUD Jacques et GENDREAU Francis (1983) *Migrations et développement : la région du Moungo au Cameroun*, Paris, ORSTOM, 372 p. (Travaux et Documents de l'ORSTOM, 170)

BLANCHER Philippe (1992) Le développement durable : une question de pouvoir, *Economie et humanisme*, (323), pp. 71-77.

LAURENT Pierre-Joseph et MATHIEU Paul (1994) Migration, environnement et projet de développement : récit d'un conflit foncier entre Nuni et Mossi au Burkina Faso, *Cahiers du Cidep*, (20), pp. 85-130.

MADULU N.F., MBONILE J.M. et KIWIA H.Y.D. (1993) Environmental impacts of migration in rural Tanzania, in *Population, environment and development in Tanzania*, New York, pp. 73-92.

OUCHO, J.O. (1995) International migration and sustainable human development in Eastern and Southern Africa, *International Migration*, 33 (1), pp. 31-53.

## 7. Tourisme

BERRIANE Mohamed (1996) Développement touristique, urbanisation du littoral méditerranéen et environnement au Maroc, in Driss Ben Ali, Antonio Di Giulio, Mustapha Lasram et Marc Lavergne Éd.s., *Urbanisation et agriculture en Méditerranée : conflits et complémentarités*, Paris, L'Harmattan, pp. 191-218.

GRENIER Christophe et MIRAS Claude de (1994) Les Galapagos : du mythe d'un espace vierge au partage disputé de la rente, *Les Cahiers des Sciences Humaines*, 30 (4), pp. 645-666.

MIRAS Claude de (1999) Les Galapagos, autre tragédie des communaux (Equateur), Autrepart — *Les Cahiers des Sciences Humaines*, (11), pp. 137-153.

SOZEN Nür (1996) Seeking new approaches for tourism along Mediterranean, in Driss Ben Ali, Antonio Di Giulio, Mustapha Lasram et Marc Lavergne Éd.s., *Urbanisation et agriculture en Méditerranée : conflits et complémentarités*, Paris, L'Harmattan, pp. 175-190.

## Les bases de données consultées sur internet

Ces bases ont été interrogées en juin 2002 :

CIEMI : <http://perso.wanadoo.fr/ciemi.org/index.html>

HORIZON (IRD) : <http://www.bondy.ird.fr/pleins-textes/>

MIGRINTERNET : <http://www2.mshs.univ-poitiers.fr/ris/risweb.isa>

REMISIS : <http://remisis.free.fr>



 **Pour faire référence à cet article**

**Dubus Gilles** (2002). *"Migrations et environnement : sélection bibliographique"*. Revue Européenne des Migrations Internationales , Volume 18 , Numéro 2 .  
Accessible en ligne à l'URL : <http://remi.revues.org/document2642.html>

imprimer 

signaler par mail 

[Accueil](#) > [Sommaires](#) > [Volume 18](#) > [Numéro 2](#) > [Note documentaire](#) > [Article](#)

REMI - Revue Européenne des Migrations Internationales - ISSN 0765-0752  
MSHS - 99, avenue du Recteur Pineau - F-86000 Poitiers  
Tél : (33) - (0)5 49 45 46 56 - Fax : (33) - (0)5 49 45 46 68  
<http://remi.revues.org> - [remi@mshs.univ-poitiers.fr](mailto:remi@mshs.univ-poitiers.fr)

PAGE GÉNÉRÉE PAR **LODEL**

[Administration du site](#) (accès réservé) - [A propos](#)